هكذا من الأصل

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

AVEC LE SUPPLÉMENT DU DIMANCHE

QUARANTIÈME ANNÉE – N° 12061 — 4,80 F — DIMANCHE 6-LUNDI 7 NOVEMBRE 1983

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 — Tél. : 246-72-23

L'imbroglio sanglant du Liban

• *La conférence de Genève est ajournée au 14 novembre*
• *Les combats de Tripoli ont fait des centaines de morts*

Quelques heures après l'attentat contre le siège du gouvernorat militaire israélien de Tyr, les participants au Congrès national de réconciliation ont ajourné leurs réunions à Genève jusqu'au 14 novembre pour permettre au président Amine Gemayel de négocier le retrait des forces israéliennes du Liban. Le communiqué commun publié à l'issue de la dernière séance souligne l'« *esprit patriotique et responsable* » dont ont fait preuve les participants au congrès « *dans une atmosphère de totale franchise* ». Ce texte auquel ont souscrit tous les délégués, y compris le président Gemayel, dont sont reconnus « *les efforts qui ont abouti au succès des travaux* », indique que des accords ont été obtenus sur quatre points : l'arabité du Liban, l'évacuation des troupes israéliennes du Liban, le renforcement du cessez-le-feu du 25 septembre dans le Chouf et dans la montagne libanaise, et le principe d'une discussion ultérieure sur les projets de réforme établis dans tous les domaines par les participants au Congrès. Après la clôture de la conférence, le président Gemayel et M. Walid Joumblatt se sont rencontrés en tête à tête pour la première fois depuis le début des entretiens. D'autre part, l'ajournement de la conférence a coïncidé avec l'arrivée à Genève de M. Kimche, le directeur général du ministère des affaires étrangères israélien et l'un des principaux artisans de l'accord israélo-libanais du 17 mai qui a été gelé par la conférence.



Le problème des représailles israéliennes à l'attentat de Tyr a été évoqué au cours de la dernière séance. « *Je crains vraiment que les Israéliens ne tentent de changer la situation sur le terrain pour nous empêcher de revenir à Genève* », a déclaré à ce propos le chef des milices chiites Amal, M. Nabih Berri, qui a ajouté que Jérusalem cherchait un prétexte pour « *s'emparer du sud du pays* ». M. Joumblatt s'est déclaré de son côté « *terriblement concerné* » par les raids aériens dans les montagnes d'Aley et du Chouf. Mais, a-t-il dit, « *je n'ai rien à voir avec ce qui s'est passé à Tyr. Et je ne sais pas pourquoi le Chouf doit encore souffrir* ».

M. Amine Gemayel devait quitter ce samedi Genève pour Beyrouth. Il pourrait d'autre part se rendre à Paris dans les tout prochains jours. Sa visite pour Washington n'est pas prévue dans l'immédiat.

● A DAMAS, un porte-parole militaire syrien a déclaré vendredi soir qu'aucune position syrienne en « *zone dans laquelle se trouvent les forces armées syriennes* » n'a été exposée aux attaques aériennes israéliennes de représailles. Le porte-parole des dissidents palestiniens du Fath, M. Mahmoud Labadi, a pour sa part confirmé que les bombardements de l'aviation israélienne avaient visé des positions palestiniennes dans les régions de Sofar, Bhamdoun et Aley, qui se trouvent toutes en dehors des régions contrôlées par Damas.

(Lire page 5 la suite de l'article, et page 3 les articles de nos envoyés spéciaux Jean-Pierre Langellier et Jean-Michel Durand-Souffland.)

Effervescence et incertitude à Manille

Soumis à des pressions sans précédent le régime de M. Marcos cherche à gagner du temps

De notre envoyé spécial

Manille. – Au-dessus de la marée des têtes, sous une pluie intermittente de confettis lancés au gré du parcours du haut des immeubles d'affaires ou du balcon des « salons de massage », des centaines de bras brandissent des banderoles, des milliers de voix entonnent sporadiquement des chants patriotiques. Au passage, on offre des fleurs aux policiers étonnés et ravis. Quoi qu'en dise le pouvoir, tout cela n'est guère « subversif », même si paroles et écrits ne laissent guère de doutes ni sur les sentiments des protestataires ni sur la nature du régime qu'ils dénoncent, après l'avoir subi depuis bientôt vingt ans.

« *Marcos démission!* », « *Donnez le mandat au peuple!* », « *Rendez les libertés!* », « *Justice pour Aquino, justice pour tous!* », « *Soldats, cessez de tuer vos frères!* », et ceci, en passant, à l'intention de l'épouse du président : « *Madame, vos bijoux permettraient de nourrir des millions de Philippins : partagez!* » Les pancartes individuelles foisonnent : « *Justice pour Romeo Sarentas, liquidé à Negros!* », « *Justice pour Armando Castanares, liquidé à Zamboanga!* », « *Justice pour Bonifacio Quiza, liquidé à Samar!* »... Epitaphes de papier, elles traduisent une réalité tristement répandue : l'exécution sommaire d'opposants par des groupes paramilitaires.

Ce jour-là, ce sont des milliers de femmes de Manille, bourgeoises surtout, mais aussi ouvrières, étudiantes et nonnes, qui défilent sous les applaudissements ou dans l'indifférence du public – mais sans obstruction policière – pour dénoncer le régime. Derrière Mme Corazon Aquino, veuve de l'ancien sénateur devenu le martyr et le symbole des opposants de tous bords depuis son assassinat, le 21 août dernier, marchent les représentantes de catégories socioprofessionnelles et de partis plus ou moins confondus. Le défilé, comme souvent ici, tient autant de la kermesse que du cortège politique. Dans ces démonstrations composites qui ont la bénédiction de l'Eglise et la faveur des modérés – et que le régime tolère, – le mépris et la colère s'accompagnent de sourires, rubans et confettis. L'arme, ici, est la prière et l'invective, pas le fusil ni le pavé.

R.-P. PARINGAUX.

(Lire la suite page 7.)

LA VISITE EN FRANCE DU CHEF DE L'ÉTAT ALGÉRIEN

« Nous n'avons ni rancune ni complexe à l'égard du passé »

nous déclare M. Chadli Bendjedid

Pour la première fois depuis l'indépendance, un chef d'État algérien vient en visite officielle à Paris, où il doit être accueilli, lundi matin, par M. Mitterrand

« *Monsieur le président, vous êtes le premier chef d'Etat algérien à vous rendre en visite officielle en France. Quel sens donnez-vous à cette visite ? Quels seront, pensez-vous, vos sentiments lorsque vous ranimerez la flamme à l'Arc de triomphe ?*

– Cette question est en elle-même une réponse. Nous avons un long passé commun émaillé de difficultés en raison de l'incompréhension de certains groupes. Les Algériens n'ont pas de sentiment de rancune ni de complexe à l'égard du passé. En Europe, il y a eu des guerres entre la France et l'Allemagne, et pourtant les relations entre les deux pays sont devenues excellentes. Pourquoi n'y aurait-il pas de relations identiques entre la France et l'Algérie ? C'est là le sens de ma visite.

» Nous avons tourné la page pour en écrire une nouvelle. Un grand pays industrialisé du Nord et un pays du Sud en voie de développement, soucieux de son indépendance, sont engagés dans une relation historique par une coopération sincère. Cela est la conséquence des efforts déployés de part et d'autre. Les résultats sont positifs. Nous avons mis en place un cadre juridique de coopération permettant le dialogue et de nouvelles relations ouvrant un champ d'action très vaste.

Propos recueillis par PAUL BALTA et JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Guerre

Le camion-suicide est devenu une arme de guerre. Il répand la terreur et la mort plus sûrement que les armées régulières. Des inconnus fanatisés – il faut l'être – brouillent ainsi les règles du jeu guerrier et de l'héroïsme des combattants en uniforme.

On pense évidemment aux Japonais et à leurs avions-suicide d'il y a quarante ans. Mais ceux-là ne cachaient pas leur provenance et l'emblème nippon ornait leurs appareils.

La nouveauté, c'est l'attitude des commanditaires : ils font la guerre sans en avoir l'air, ajoutant à l'horreur des tueries la perfidie de leur anonymat.

BRUNO FRAPPAT.

LE PROJET DE LOI SUR LA PRESSE

Donner un coup d'arrêt aux monopoles de l'information

Pas de grand chambardement... En levant un coin du voile, vendredi 4 novembre, sur le projet de réforme de la législation sur la presse écrite (nos dernières éditions du 5 novembre), M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, a annoncé en même temps la couleur. « *Adapter le droit en respectant des principes* », certes, mais « *pas question de bouleverser tout le paysage, seulement de corriger les abus manifestes et surtout d'éviter que ne se créent à l'avenir des situations qui porteraient un coup fatal au pluralisme de l'information.* »

L'équilibre politique est là : d'un côté la volonté, enfin clairement affirmée, des plus hauts dirigeants de l'Etat, de faire un effort pour « moraliser » la situation de la presse et d'appliquer le programme du président de la République (1) ; de l'autre, le souci de ne pas s'engager dans une réforme de grande ampleur qui provoquerait une lutte sans merci, avec le patronat de la presse et l'opposition notamment.

Il s'agit donc, prudemment, d'une « actualisation de l'ordonnance du 26 août 1944 », sur l'organisation de la presse française. Les législateurs de l'époque avaient voulu en finir avec la concentration des titres et leur domination par les puissances de l'argent. Mais la fameuse ordonnance a été foulée aux pieds depuis bientôt quarante ans, et M. Robert Hersant, patron de la Socpresse, ne cesse d'étendre sa toile d'araignée, malgré l'inculpation dont il est l'objet à ce titre depuis 1978.

YVES AGNÈS.

(Lire la suite page 16.)

(1) La proposition 95 du candidat François Mitterrand disait notamment : « *les ordonnances de 1944 sur la presse seront appliquées. Les dispositions assurant l'indépendance des journalistes et des journaux face aux pressions du pouvoir, des groupes privés et des annonceurs seront prises* ».

M. EDOUARD LECLERC invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* »

M. Edouard Leclerc, président du groupe de magasins à grande surface qui portent son nom, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 6 novembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Edouard Leclerc, qui a lancé une campagne de propagande avec pour slogan « Le parti prix », répondra aux questions d'André Passeron et Alphonse Thélier, du *Monde*, et de Christian Menanteau et Gilles Leclerc, de R.T.L., le débat étant dirigé par Elie Vannier.



Dates

RENDEZ-VOUS

6 novembre. *Athènes :* Conseil spécial des ministres des affaires étrangères de la C.E.E.

Autriche : Visite officielle du premier ministre espagnol, M. Felipe Gonzalez.

Indonésie : Visite du président Reagan.

Turquie : Elections législatives.

7 novembre. Visite à Paris du président algérien, M. Chadli Bendjedid (jusqu'au 8).

Qatar : Réunion du conseil de coopération du Golfe.

8 novembre. *Italie :* Visite du chef de l'État soudanais, le maréchal Nemeiry.

R.F.A. : Visite de Mme Thatcher, premier ministre de Grande-Bretagne.

Etats-Unis : Election municipale de Philadelphie.

9 novembre. *Japon :* Visite du président Reagan.

500e anniversaire de la naissance de Martin Luther.

10 novembre. *U.R.S.S. :* Jugement à Riga de deux Lettons pour « crime contre *l'Etat soviétique* ».

Kenya : Visite de la reine Elizabeth.

Premier anniversaire de la mort de Leonid Brejnev.

12 novembre. Manifestation à Washington contre l'intervention à la Grenade.

Corée du Sud : Visite du président Reagan.

● *L'abondance d'informations de ce samedi 5 novembre* nous oblige à renvoyer à la semaine prochaine (numéro du 12-13 novembre) les deux articles consacrés au Swaziland et à la Mauritanie, dont nous avions annoncé la publication ce jour dans un sommaire prévisionnel (*le Monde* du 6 novembre). Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

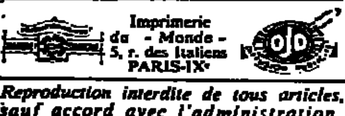
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LES TARIFS DU MONDE
A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

IL Y A QUARANTE ANS, LE « PACTE NATIONAL »

Quand les Libanais s'accordaient...

Il y a quarante ans, le 8 novembre 1943 le Liban engageait contre la France l'épreuve de force qui le conduirait à l'indépendance. Trois mois plus tôt deux hommes avaient jeté les bases du « pacte national », aujourd'hui remis en cause, sur lequel serait fondé le nouvel Etat.

Dans la moiteur du plein été méditerranéen, deux quinquagénaires bedonnants déjeunent sur la terrasse d'une villa en pierre blanche. La deuxième guerre mondiale mettra encore deux ans à s'achever, mais la victoire est en train de changer de camp. El Alamein et Stalingrad appartiennent déjà à l'histoire. Nous sommes en août 1943.

C'est au Liban que se déroule la scène, plus exactement à Aley, qui surplombe de ses 800 mètres d'altitude Beyrouth et la mer, si proches qu'on les dirait à portée de main. Ici, la victoire d'une France sur l'autre – la gaulliste sur la vichyste – est consommée. A Paris, elle ne le sera qu'en août de l'année suivante. La France, puissance mandataire, même divisée et exsangue, demeure ici tutélaire. Mais, estiment les deux hommes qui se font face sous la véranda, le pouvoir qu'elle exerçait est à prendre, pour peu que les Libanais s'entendent entre eux et qu'ils montrent quelque audace, puisque l'objectif évident de la Grande-Bretagne est d'évincer Paris de ses échelles du Levant (Liban et Syrie), enclave française dans le monde arabe sous hégémonie de l'Empire britannique, dont on ne sait pas alors qu'il ne survivra pas à sa victoire. La France, quoi que clame de Gaulle, ne fait plus le poids. L'occasion se présente. Elle sera saisie.

Les deux négations

C'est au cours de ce repas chez Béchara El-Khoury et sans témoin – il n'y avait là que l'épouse de ce dernier – qu'est conclu le « pacte national ». Il va régenter la vie publique libanaise durant quarante ans avant d'être remis en question et même dénoncé au « congrès libanais » de Genève ces jours derniers. Il n'en était pas moins la base même du dialogue. Qu'est en effet ce pacte sinon l'énoncé d'un vouloir-vivre en commun de la part des deux grandes communautés libanaises, la chrétienne et la musulmane ?

Béchara El-Khoury, chrétien maronite, et Riad El-Solh, musulman sunnite, s'étaient entendus, verbalement, sur des principes simples qui ne furent consignés dans aucun écrit mais n'en demeureraient pas moins tangibles : le partage du pouvoir avec prééminence aux maronites puisque la présidence de la République leur était réservée ; en échange de quoi, la présidence du conseil était attribuée aux sunnites, Béchara El-Khoury s'engageant à faire de Riad El-Solh son premier ministre s'il parvenait à la présidence.


Le berceau des Maronites du Liban (*le Tour du monde*, 1880).

Autre élément de l'échange : les Libanais cesseront de tirer chacun de leur côté, les chrétiens vers l'Occident, c'est-à-dire vers la France, et les musulmans vers l'Orient, c'est-à-dire vers le monde arabe. Ce qui dès 1949 devait susciter l'article de presse le plus célèbre du Liban intitulé « *Deux négations ne font pas une nation* ». Georges Naccache, qui fait aujourd'hui figure de visionnaire, y écrivait : « *Ni Occident ni arabisation, c'est sur un double refus que la chrétienté et l'Islam ont conclu leur alliance (...). Quelle sorte d'unité peut être tirée d'une telle formule ?* » *Le Liban qu'on en a fait est une patrie composée de deux cinquièmes colonnes (...).*

» *Le Liban, par peur d'être simplement ce qu'il est, et à force de ne vouloir être ni ceci ni cela, s'aperçoit qu'il risque maintenant de n'être plus rien du tout. Nous payons l'utopie des embrassades historiques de Gemmayzé (1) et de Basta (2).*

» *Un Etat n'est pas la somme de deux impuissances – et deux négations ne feront jamais une nation (3).* »

A quoi répond, implicitement, le fils de Béchara El-Khoury, M. Michel El Koury, homme politique éminent, aujourd'hui gouverneur de la Banque centrale, dans un texte inédit. Il serait utile, estime-t-il, de ramener le pacte à ses justes proportions, et ce à un moment où il est l'objet d'une inflation verbale hors de mesure avec ce qu'il représentait vraiment lorsqu'il a été conclu. « *La double renonciation, devenue légendaire, par les musulmans à leur rêve d'unité arabe, et par les chrétiens à leur désir de rester sous la protection étrangère, n'était en réalité – il faut bien le reconnaître – qu'une renonciation à deux utopies. La création d'un empire arabe ne semblait guère en 1943 une probabilité imminente (l'a-t-elle jamais été ? Le sera-t-elle un jour ?), de même que le processus de décolonisation, après la deuxième guerre mondiale, rendait impossible à long terme, le maintien d'une présence étrangère sur le sol libanais. C'est bien plutôt l'acceptation de la vie en commun, incarnée par la collaboration étroite entre deux leaders, l'un chrétien maronite et l'autre musulman sunnite, qui a été le fondement de l'entente nationale.* »

L'échec – neuf ans d'une guerre qui rebondira sans doute encore ne laissent place qu'à un constat d'échec – s'applique finalement à l'interprétation et à la mise en œuvre du pacte de 1943 plutôt qu'à ses idées-forces. Dans le même article, Naccache écrivait d'ailleurs : « *Ce qui caractérise le régime, c'est la ruine d'une autorité que l'on n'accepte plus de subir qu'à condition qu'elle sache être vacante (...) Il n'y a pas, apparemment, de force au monde qui puisse faire que le Liban, conduit comme il l'est, ne se désagrège et ne disparaisse.* »

De 1949 à 1975, de crise en crise, la cause palestinienne succédant au raz de marée nassérien, la vacance de l'Etat libanais n'a fait que s'aggraver.

Le pacte national allait être suivi, cinq ans plus tard et sans que cela fût perçu à l'époque, par un événement qui devait avoir de lourdes conséquences pour le devenir du Liban : la création d'Israël, qui en était l'antithèse.

En suscitant le problème palestinien mais aussi, de façon plus pernicieuse, en ravivant les antagonismes intercommunautaires et en rompant un équilibre des pouvoirs fondé sur la confiance et la coopération, l'émergence de l'Etat hébreu a sapé l'Etat libanais avant qu'il n'ait vraiment pris une consistance qui lui eût permis de dépasser les aspects conjoncturels du pacte – la fameuse « *double négation* » et la répartition des fonctions publiques entre les communautés – pour laisser subsister l'essentiel : la volonté de vivre en commun.

Du pacte scellé sur une véranda d'Aley – à l'époque centre de villégiature prospère, aujourd'hui ville-fantôme ravagée par la guerre de la montagne de septembre dernier – à sa mise en œuvre avec l'indépendance du Liban, il a suffi de trois mois. Mois chargés d'histoire et jugés tragiques à l'époque, avant que la poignée de blessés et le simulacre de maquis qui marquèrent la lutte pour l'indépendance n'apparussent dérisoires au regard du cauchemar vécu par les Libanais depuis neuf ans.

En deux tours de scrutin – heureux temps où l'on se battait dans ce pays à coups de bulletins de vote et de pittoresques rixes électorales – Béchara El-Khoury s'était assuré une large majorité au Parlement, face à son adversaire de toujours Emile Eddé, francophile acharné qui n'envisageait pas encore la fin du mandat. Or le pays, chrétiens compris, était devenu, dans son écrasante majorité, indépendantiste. La bourgeoisie chrétienne se méfiait, certes, de l'indépendance et la présence française la rassurait. Mais, en même temps, elle s'estimait – et avec elle l'ensemble des chrétiens – mûre pour prendre la succession, si tentante, des Français dans l'exercice du pouvoir et dans le grand négoce.

L'élection de Béchara El-Khoury à la présidence de la République en septembre, la nomination de Riad El-Sohl à la tête du gouvernement, sa déclaration ministérielle énonçant les principes convenus à Aley, menaient tout droit à l'épreuve de force avec la France. Elle se produisit le 11 novembre 1943.

Entre-temps, Béchara El-Khoury avait obtenu sa consécration par l'une des deux principales puissances arabes, l'Égypte, et la reconnaissance de la spécificité du Liban, pays à prédominance chrétienne dans un monde arabe musulman. Cet adversaire du mandat français s'est toujours prévalu d'avoir été un grand ami de la France plutôt que de la Grande-Bretagne, même s'il était l'allié de cette dernière en ces jours cruciaux. Nombre d'historiens considèrent que, s'il avait eu le choix, le général Spears, alors ambassadeur de Sa Majesté britannique à Beyrouth, aurait opté pour une anglophonie orthodoxe et non pour El-Khoury.

Ils soulignent que les Anglais ont porté M. Camille Chamoun au pouvoir en 1952, après avoir été les artisans de la chute de Béchara El-Khoury.

Décidés à bousculer la France, convaincus par les encouragements de Spears qu'ils sont en mesure de le faire, se prévalant d'une proclamation d'indépendance du Liban (et de la Syrie) faite l'année précédente par le délégué au Levant des Forces françaises libres, les deux hommes tentent un coup de force : ils font voter le 8 novembre par une Chambre qui leur est acquise un amendement remplaçant dans la Constitution le terme « haut commissaire français » par celui de « président de la République », ce qui transfère au second les pouvoirs fort étendus du premier.

Héleu, délégué général de France, après avoir exigé en vain une rétractation, décide de mater ce duo de trublions et leurs acolytes à la pointe des baïonnettes sénégalaises. Un détachement de soldats noirs, commandés par un capitaine français, pénètre de force à 3 heures du matin, le 11 novembre, au domicile de Béchara El-Khoury, qui a juste le temps de se barricader dans sa chambre à coucher en poussant contre la porte deux grands lits en cuivre. L'officier finit par être introduit dans la chambre. Il se met au garde-à-vous devant le président en chemise de nuit et lit, « *à haute et intelligible voix* », un mandat d'amener signé Héleu.

« *Je ne reconnais pas cette autorité et je ne sortirai d'ici que contraint et forcé.*

– Qu'entendez-vous par là ?

– *Essayez, vous verrez bien.* »

Les soldats sénégalais pénètrent dans la chambre, mettent en joue le président, chargent leurs fusils.

« *Ça va*, dit Béchara El-Khoury, *ça suffit.* » Il les suit. Avant de lui tendre sa veste, son fils arrache le ruban de la Légion d'honneur de la boutonnière.

Embarqué dans une traction avant, il est amené à la citadelle de Rachaya, ancienne forteresse ottomane à l'extrême est du pays, où il retrouve, arrêtés simultanément, Riad El Solh, Abdel Hamid Karame, Camille Chamoun et Adel Osseirane. Ils y resteront onze jours.

Au huitième jours, Catroux tente de dissocier Béchara El-Khoury de ses compagnons : il le fait venir à Beyrouth et le reçoit dans une ravissante demeure de la rue Sursock où il lui promet de le maintenir en fonctions s'il accepte de changer de gouvernement et de renoncer à l'amendement de la Constitution. Le refus est catégorique. Au onzième jour, Catroux cède et reconnaît l'indépendance du Liban.

C'est qu'entre-temps le pays s'est enflammé, saisi d'une frénésie nationaliste qui a fait descendre les chrétiens dans la rue autant que les musulmans, et mis Emile Eddé, nommé président de la République par le délégué général français, dans l'impossibilité de gouverner. Le président de la Chambre, Habib Abi-chahla, forme à Bchemoun, avec l'émir Magid Arslane et d'autres notables, un gouvernement provisoire qui défie les autorités françaises du fond de la montagne druzo-chrétienne.

L'épisode du drapeau était un symbole des transformations en cours. Le Liban avait pour emblème le drapeau tricolore français, frappé du cèdre en son centre, dans la bande blanche. Amené par les détachements français qui avait arrêté Béchare El-Khoury, hissé à nouveau devant les domestiques au garde-à-vous, faute de soldats pour rendre les honneurs,amené encore une fois sur ordre des autorités puis déchiré devant une foule survoltée par l'épouse de Béchara El-Khoury qui n'en a conservé que la bande blanche avec le cèdre.

Le Liban indépendant était né, à partir d'une double négation, mais aussi sur un double malentendu. Il était, en effet, convenu que le Liban était arabe, mais qu'il devait aussi être neutre entre les pays arabes. Cet équilibre a été rompu en 1956. Les chrétiens pensaient, par ailleurs, que le mandat allait, en quelque sorte, passer entre leurs mains, ce qui était effectivement contenu en filigrane dans le pacte national de 1943.

Ce qu'ils n'ont pas fait en trente-deux ans de 1943 à 1975, les Libanais viennent à Genève de commencer à le tenter après neuf ans d'une guerre sans issue. Dure et délicate entreprise !

LUCIEN GEORGE.

(1) Quartier chrétien de Beyrouth.
(2) Quartier musulman de Beyrouth.
(3) *Cf.* Georges Naccache, *Un rêve libanais*, recueil d'articles, éditions F.M.A., Beyrouth.

« LES COMMUNAUTÉS CONFESSIONNELLES DU LIBAN »

« Une liberté formidable »

Si le Liban fut – est encore, à certains égards, dans ses 1 500 km² (sur 10 000 km²) échappant aux divers occupants – une exception en Orient arabe, ce n'est pas à cause de sa grande variété religieuse ou ethnique. *On évoque sans cesse « les dix-sept communautés vivant à l'ombre du Cèdre »* etc., mais, en fait, la Syrie, la Jordanie, l'Irak, l'Egypte, le Soudan, sans parler d'Israël, comptent tous une douzaine de confessions, et même les fruits y ont, comme au Liban, une religion : l'orange est musulmane et la pomme chrétienne...

L'originalité du Liban, où, il est vrai, les différentes « nations » – comme on dit encore parfois en Méditerranée orientale – s'équilibrent numériquement mieux que chez leurs voisins, c'est que la mosaïque n'a pas été revêtue, comme ailleurs, d'un enduit uniforme, superficiel mais obligatoire. Un seul exemple devrait suffire à montrer que, dans le système libanais, si imparfait à nos yeux de démocrates pointilleux, la libre expression n'est pas un vain mot : encore maintenant, malgré les entraves de la guerre, il se publie chaque année, à Beyrouth, capitale d'un pays de trois millions d'âmes, autant de titres que dans tout le reste de l'aire arabe, qui compte 150 millions d'habitants !

Cette bouche parlante dans l'empire de la langue de bois, ces esprits aiguisés, tranchant sur le conformisme ambiant, ont naturellement été intolérables aux autocraties environnantes. Des écrivains arabo-musulmans comme le Syrien Nizar Kabbani ou le Marocain Tahar Ben Jelloun n'ont pas craint, hors de chez eux, de rendre hommage à *« la liberté formidable qui régnait à Beyrouth jusqu'en 1975, liberté de dire, d'écrire, ou tout simplement de se déplacer »*.

Luc-Henri Debar est, quant à lui, diplomate. Ne le cherchez pas dans l'Annuaire diplomatique. Toujours en poste au Levant, il a choisi d'apporter sa contribution sous un pseudonyme, bien que celle-ci soit d'ordre exclusivement documentaire. Sur un sujet à la fois rebattu et brouillé comme le Liban, il n'est pas mauvais, au moment où l'existence même sinon de cet État, du moins de sa raison d'exister, est en jeu, de se pencher sur la quinzaine de groupements humains le composant.

Sans lyrisme, sur un thème qui ne s'y prête que trop, mais avec méticulosité et presque toujours avec clarté, dans une véritable jungle d'ethnies et de sectes (songeons qu'au sein de la seule confession protestante il y a une trentaine de variantes, que les Arméniens sont répartis en trois Églises, les Arabes de rite byzantin en deux, et ainsi de suite !), Luc-Henri Debar nous ouvre, communauté après communauté, une vaste mine de renseignements géo-historiques, religieux, politiques, économiques, etc. En un tel domaine, on ne peut jamais être exhaustif, un détail en appelant toujours un autre. En outre, le travail du diplomate-auteur s'arrête au début de la décennie écoulée, à la veille du conflit encore en cours. On ne le lui reprochera pas, car la guerre a apporté de tels changements au pays du Cèdre (déplacements de population, émigration et immigration, massacres) qu'il aurait été présomptueux de vouloir en rendre compte alors qu'ils se déroulent encore.

Le prince de l'Orient

On pourra discuter, en revanche, de l'ordre adopté par M. Debar pour présenter les différentes fractions – qui sont aussi, souvent, des factions – du peuple libanais. Pourquoi les sunistes, au second rang pour le nombre après les chiites parmi les communautés musulmanes, ou les Arméniens, la plus récente des communautés chrétiennes venues dans le pays, ont-ils le pas, par exemple, sur les maronites et les druzes, dont l'existence est, millénairement, à l'origine du Liban ?

Répondant sans le vouloir à l'actuelle campagne de désinformation – qui n'est pas que syrienne – visant à présenter le Liban comme une *« province détachée de la Syrie »*, l'auteur, cependant, nous apprend fort à propos que *« le patriarche maronite (était reçu) à la Cour ottomane non en temps que chef spirituel d'une « nation » maronite sujette, (...) mais suivant le protocole réservé aux chefs d'État, chacun lui reconnaissant alors le titre prestigieux de prince de l'Orient (Emir el-Chark) »*. Dans le même temps, la Syrie était une simple province vassale de l'Empire turc.

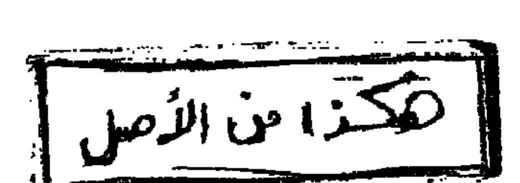
Il était bon, à l'heure où d'aucuns se gaussent de l'influence des moines au Liban, de rappeler aussi que les maronites tiennent leur nom et le fond de leur identité du moine saint Maron (IVe siècle), dont les successeurs dans les multiples couvents de la montagne ont, jusqu'à nos jours, été l'âme de la libanité. Une libanité d'abord chrétienne (autour du noyau maronite s'agrégèrent peu à peu, tout en préservant rites et traditions et jusqu'à leurs recettes de cuisine, grecs-orthodoxes, melkites, latins, jacobites, syriaques, nestoriens, chaldéens, Arméniens, protestants) et de langue araméenne, celle que parlait Jésus, mais aussi une communauté qui ne craignit pas de s'arabiser culturellement et de se mêler aux musulmans. Si l'on n'a jamais vu au Liban de sunnites vivre dans un même village avec des chiites, les chrétiens de diverses obédiences ont, en revanche, coexisté avec *toutes* les variantes de l'islam, en dépit des massacres – qui ne furent pas des *« tueries réciproques »* – de 1840 ou de 1860, sans remonter au-delà.

Sur les druzes, la communauté libanaise à la fois la moins connue et l'une des moins nombreuses (7 % de la population totale selon le clan druze des Joumblatt, 5 % à 6 % selon les chiffres cités par M. Debar), l'ouvrage nous apporte une foule de notations précieuses sur les racines de cette croyance issue de l'islam chiite et califal de l'Egypte du Xe siècle, lui-même issu d'une dissidence de l'islam sunnite. Pour se reposer de la *« méthode Sciences po »*, sévère quoique bien nécessaire ici, de l'auteur, on peut lire ou relire les captivantes pages sur les druzes du *Voyage en Orient* de Nerval...

Mais M. Debar sait quand même rafraîchir la curiosité du lecteur en lui proposant,par exemple, des extraits de textes initiatiques druzes, dont on sait qu'ils sont quasi introuvables, notamment une page de cathéchisme. Il n'est pas mauvais non plus, dans le contexte politique actuel, de citer cette sentence de Hamza, l'un des principaux « Pères » du druzisme : *« Suivez toute nation plus forte que la nôtre, mais gardez-moi dans votre cœur. »* Il faut donc espérer, si M. Walid Joumblatt est fidèle à sa foi, qu'il continue de privilégier le Liban dans son for intérieur, même quand il proclame *urbi et orbi* son attachement pour la Syrie.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ Luc-Henri Debar, *Les Communautés confessionnelles du Liban*. 238 p. 100 F. Editions Recherche sur les civilisations, 9, rue Anatole-de-la-Forge, 75017 Paris. Tél. : (1) 227-32-97.



Étranger

LA GUERRE AU LIBAN

Logique syrienne

Le Proche-Orient, rebelle par nature à la logique dite cartésienne, offre un spectacle de plus en plus paradoxal. Peut-être est-ce précisément parce que s'y entremêlent deux inspirations fondamentalement étrangères l'une à l'autre : le calcul des puissances grandes et moyennes, dans sa froide rationalité, et la pulsion de l'irrationnel, en l'espèce l'extrémisme islamique. Le résultat a quelque chose de surréaliste.

Qu'on en juge : le président syrien, avocat passionné et intarissable de la « cause palestinienne », est en train d'« éliminer » M. Arafat à coups de canon de son horizon politique — le terme étant, au demeurant, celui qu'utilise la victime. La destruction de l'O.L.P. — à une échelle dont son ennemi naturel, Israël, n'a jamais pu que rêver — est assurée par ses propres militants entrés en dissidence et qui fournissent la piétaille sacrifiée dans l'offensive. Au Liban, un président dénoncé avec frénésie comme « phalangiste » et « partial » par l'opposition est soudain investi à Genève, par ses adversaires, d'une mission qui consiste, en fait, à demander à Washington de lui sauver la face en l'aidant à contourner l'accord qu'il a signé avec Jérusalem, sous l'influence américaine, et qui ne sera ni « gelé » ni « abrogé » sans être pour autant maintenu.

L'irruption dans ce tableau de militants suicidaires dans le style cher à l'imam Khomeiny, massacrant avec une remarquable efficacité des soldats français, américains puis israéliens, que l'on croyait mieux protégés, achève de brouiller les lignes. Comme l'observe le *Times* de ce samedi, avec une pointe d'humour noir, « c'est la terrible beauté du Liban qu'on puisse rarement y identifier un criminel, presque tout le monde ayant un motif plausible de commettre le crime ».

Au-delà des supputations sur les responsables directs ou indirects des récents attentats — et sur les services spéciaux qui y prêtent la main, — une chose est certaine : Damas mène le jeu et personne n'en est totalement mécontent. Ni les Israéliens, qui voient avec ravissement la liquidation de la résistance palestinienne et sa transformation en milice de la Syrie, ni les Américains, qui n'ont jamais renoncé à se réconcilier avec elle et lui ont reconnu tacitement à Genève le droit à protectorat qu'elle a fait valoir sur le Liban. Le jeu se déroule dans une sorte de discrète collusion entre Jérusalem et Damas. Aucune des deux capitales ne souhaite l'affrontement, et l'on vient de voir avec quel admirable synchronisme les représailles israéliennes après l'attentat de Tyr, qui, selon les témoins libanais sur place, ont bel et bien frappé des batteries et des chars syriens, ont été aussitôt qualifiées, des deux côtés, de « limitées » aux seuls Palestiniens.

Dans le tohu-bohu proche-oriental, la Syrie, qui — dans un style feutré — a largement obtenu satisfaction à Genève, va-t-elle amorcer le rapprochement avec les États-Unis et la grande négociation qui demeure son seul et constant objectif ? Connaissant le style du président Assad, dont elle a transformé le pays en arsenal, l'U.R.S.S. doit avoir quelques raisons de s'inquiéter. Son seul grand allié dans la région n'est pas de ceux qui se laissent arrêter par les serments et les scrupules. M. Yasser Arafat peut encore, si besoin est, en témoigner.

A TYR

Rage et tristesse dans le vacarme et la poussière

De notre envoyé spécial

Tyr. — Une jambe émergeant des gravats près d'un paquetage carbonisé. Un pan de mur noirci dressant ses derniers moignons avant de s'effondrer sous la pichenette d'un bulldozer. Quelques lambeaux d'uniformes sous une poutre broyée, cinq cadavres enveloppés sur des civières pour leur dernier voyage. La ronde infernale de l'hélicoptère, l'agitation et l'impuissance des sauveteurs, le visage grave des rescapés, parfois au bord des larmes, rage et tristesse dans le vacarme et la poussière.

Comment échapper sur ce *« champ de la mort »* à la sensation du déjà vu? Il y a douze jours, c'était à Beyrouth ; le scénario, semblable, s'est reproduit à Tyr. Comme à Beyrouth et à la même heure, un homme a foncé vers sa mort au volant d'un véhicule bourré d'explosifs avant de s'écraser contre une même cible : le quartier général d'une armée étrangère. Comme à Beyrouth, ce suicide meurtrier n'a laissé qu'un champ de ruines. Un spectacle déjà presque routinier.

Il est 6 heures et quelques minutes, vendredi 4 novembre. En cette aube d'un automne anormalement chaud. Dans les deux bâtiments qui, à l'entrée de Tyr, abritent le siège du gouvernorat militaire israélien, la plupart des soixante solats présents dorment encore. Quelques-uns sont sous la douche. Tous appartiennent à une unité de gardes-frontières durement éprouvée au Liban. Il y a près d'un an, le 11 novembre 1982, l'immeuble de leur quartier général s'est effondré tout près d'ici. Bilan : quatre-vingt-neuf morts, dont soixante-quinze militaires. On avait d'abord cru à un attentat, mais l'enquête a conclu à un accident provoqué par une fuite de gaz. On transféra le Q.G. dans une ancienne école de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (UNRWA).

Ce vendredi, un Pick-up Chevrolet immatriculé en Israël surgit soudain à vive allure face au bâtiment, franchit en zig-zag les barrages de béton et défonce la grille d'entrée. Les cinq gardes en faction sur le toit et dans les parages ouvrent aussitôt le feu et blessent, semble-t-il, le chauffeur-kamikaze, dont la silhouette s'affale. Mais il est trop tard. La camionnette, qui transporte près d'une demi-tonne d'explosifs, achève sa course folle contre l'un des deux immeubles dont le sous-sol abrite un dépôt de munitions. Le premier édifice est désintégré; le second, touché latéralement, s'affaisse sous le choc. Dans une maison voisine, où habitent deux familles libanaises, toutes les vitres sont soufflées. Sur le parking, les voitures prennent feu.

A la mine et au bulldozer

Les secours s'organisent rapidement. Les membres de l'antenne médicale, épargnés, car ils dormaient sous un camp de toile, apportent leurs premiers secours aux blessés. Depuis l'accident de Tyr, l'armée israélienne possède pour ce genre de désastre un matériel très moderne, notamment des détecteurs ultra-sensibles et des leviers à coussin d'air. Les travaux de déblaiement s'effectuent d'abord à la mine puis au bulldozer. Les hélicoptères Sikorsky, atterrissant dans un verger voisin, commencent leur navette incessante entre Tyr et l'hôpital Rambam de Haïfa, dont un service est spécialisé dans le traitement des ensevelis. C'est là que les Israéliens avaient offert d'accueillir les militaires blessés à Beyrouth.

Les recherches se poursuivront pendant neuf heures à l'aide de sondes et de deux bergers allemands ; en fin d'après-midi, quand tout espoir a disparu de retrouver des survivants, les employés de la Hevra Kadisha — les pompes funèbres de l'armée — continuent de fouiller les décombres. Coiffés de la calotte traditionnelle des Israéliens religieux, ils enfouissent les restes des victimes dans de grands sacs en plastique blanc. Les opérations de sauvetage se terminent au crépuscule. A Jérusalem, l'état-major publie son bilan définitif : vingt-neuf morts et vingt-neuf blessés, dont cinq grièvement. L'attentat a également fait dix victimes et trois blessés parmi les Libanais et les Palestiniens qui étaient détenus au Q.G. pour *« activités anti-israéliennes »*.

Sur le terrain, l'armée a réagi rapidement. Elle a bouclé toute la région, décrété un couvre-feu général pour soixante-douze heures et fermé les points de passage sur la rivière Awali, sa ligne de défense au Sud-Liban. La route côtière, où plusieurs milliers de véhicules circulent chaque jour, est subitement désertée. Mais le gouvernement de Jérusalem, soucieux de répondre à ses ennemis au coup par coup, décide de lancer un avertissement à la Syrie, inspiratrice, selon lui, des attentats anti-israéliens au Liban.

De nouvelles mesures de sécurité

Les représailles prennent la forme d'un double raid, un raid contre des objectifs palestiniens situés dans deux régions du Liban sous contrôle syrien, à l'est, près de Mansouria et de Bhamdoum, sur la route Beyrouth-Damas. Selon Jérusalem, ces bombardements réussis ont visé un poste de commandement palestinien et des chars et des pièces d'artillerie de 130 appartenant au Front populaire de libération de la Palestine — commandement général d'Ahmed Jibril et des rebelles du Fath, dirigé par Abou Moussa.

En Israël, l'homme de la rue a appris avec stupeur l'attentat de Tyr. Il prend soudainement conscience de la vulnérabilité de son armée face à des commandos suicides. Pas plus que les contingents de la force multinationale à Beyrouth, l'armée israélienne n'est à l'abri de cette nouvelle forme de terrorisme kamikaze. Retrouvant les réflexes des mauvais jours, les Israéliens se sont remis vendredi à écouter dans un silence religieux, au bureau ou dans les autobus, les bulletins d'information de la radio nationale.

Les dirigeants, eux, ne semblent pas avoir été pris totalement au dépourvu. Ils s'attendaient à un attentat spectaculaire contre l'armée israélienne. Celle-ci avait reçu des consignes de prudence et renforcé la protection de ses cantonnements au Sud-Liban. Selon le ministre de la défense, M. Moshe Arens, *« des mesures draconiennes »* avaient été prises à Tyr et aucun véhicule ne pouvait avoir directement accès au quartier général. Elles n'ont pas empêché le drame, mais sans elles l'armée aurait peut-être dû déplorer un bilan beaucoup plus lourd. Déjà après le drame de novembre 1982, l'armée avait reçu l'ordre de ne plus loger ses effectifs dans des immeubles ayant plus de deux étages.

Une commission d'enquête a été créée sur ordre de M. Arens. Elle comprend des experts militaires et des membres des services de sécurité, et devra rendre ses conclusions dans une semaine. *« Ses résultats seront très importants pour nous »* a déclaré M. Arens. Le conseil des ministres de dimanche devrait être totalement consacré aux répercussions du drame de Tyr. *« Nous envisageons*, a annoncé vendredi le général Moshe Levy, chef d'état-major, *de prendre de nouvelles mesures de sécurité qui rendront certainement la vie difficile à la population du Sud-Liban. »*

S'agira-t-il de fermer une fois pour toutes les ponts sur la rivière Awali, comme le recommandait vendredi le ministre de la science, M. Neeman, chef du parti d'extrême droite Renaissance, en souhaitant qu'Israël impose au Sud-Liban des mesures de sécurité aussi draconiennes que celles en vigueur en Cisjordanie et à Gaza ? M. Arens n'a pas tranché : *« Il faudra*, a-t-il dit, *envisager cette question la tête froide. »* Jérusalem a jusqu'à présent refusé cette solution extrême qui serait à coup sûr interprêtée comme un encouragement à la partition du Liban. La fermeture des ponts risque aussi, selon le ministre, de braquer encore plus la population civile contre l'armée israélienne et d'alimenter en fin de compte le terrorisme.

Le bouclage de l'Awali ne constituerait pas un remède miracle. Sur les lieux de l'attentat de Tyr le lieutenant-colonel Yona Gazit, porte-parole du commandement régional, reconnaissait vendredi que *« le Sud-Liban est truffé d'armes et de munitions »*. *« Nous en trouvons de temps à autre*, ajoutait-il, *la région abrite aussi des centaines de terroristes. Certains se sont réorganisés depuis la fin de la guerre au Liban, d'autres ont été entraînés par d'anciens détenus du camp d'Ansar. » « Nous frapperons et nous vaincrons »*, lançait pour sa part M. Arens. Mais il a admis que son gouvernement n'avait aucune information sur les auteurs de l'attentat.

Le drame de Tyr survient alors qu'en Israël la majorité comme l'opposition dénoncent la militarisation croissante de la Syrie. On souligne ici que l'armée de Damas est forte maintenant de quatre cent vingt mille hommes et possède trois mille chars. Est-ce pure coïncidence si Jérusalem a annoncé la tenue dans les prochains jours d'un exercice de mobilisation de grande envergure des réservistes le premier du genre depuis cinq ans ? Pourtant, on ne pense pas ici que l'attentat de vendredi prélude à un affrontement avec la Syrie.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● *L'association France-Palestine renouvelle son soutien à l'O.L.P.* — L'association France-Palestine, dans un communiqué, appelle le gouvernement syrien à arrêter ses combats et à répondre à la volonté de négociation de la direction légitime de l'O.L.P. La poursuite des affrontements aurait pour conséquence l'anéantissement politique du peuple palestinien, menacerait sa survie dans les territoires occupés et empêcherait l'établissement de la paix au Proche-Orient.

A WASHINGTON

L'attentat anti-israélien conforte les partisans d'une riposte militaire au massacre

De notre correspondant

Washington. — L'attentat contre le quartier général israélien de Tyr risque de donner de nouveaux arguments dans l'administration américaine aux partisans d'une réponse militaire au massacre des « marines » de Beyrouth.

Le soir même de l'attaque-suicide dont avait été victime, le 23 octobre, leur contingent de la force multinationale, les Etats-Unis avaient déclaré qu'ils répondraient à *« cet acte criminel quand ceux qui l'ont perpétré auront été identifiés »*. *« Nos actions seront résolues »*, avait fait alors préciser le porte-parole de la Maison Blanche, avant que le président Reagan, lui-même, n'affirme le jeudi suivant : *« Justice doit être rendue contre ceux qui ont dirigé cette atrocité. Ce sera fait. »*

Entre-temps, Washington avait mis en cause la Syrie, considérée au minimum comme complice, et les responsables américains n'avaient cessé depuis de faire dire, ou de laisser entendre, qu'il y aurait représailles. Le secrétaire d'Etat, M. Shultz, avait notamment déclaré, il y a quelques jours, qu'une action contre les responsables de l'attentat pouvait avoir un *« caractère préventif »* dans la mesure où ils pourraient être tentés de répéter leur geste.

Ces menaces, auxquelles le débarquement à la Grenade était venu donner une crédibilité en montrant la détermination des États-Unis à user de leurs forces militaires, pouvaient cependant être seulement vues comme un moyen de pression contre la Syrie. Washington souhaite en effet vivement la réussite des négociations de Genève sur le Liban, qui n'étaient pas encore ouvertes à l'époque, et la bonne volonté de Damas et de ses alliés libanais est indispensable à l'entreprise.

L'attentat de Tyr, au lendemain du jour où un premier pas a été franchi dans les négociations, laisse donc Washington dans un embarras certain. Rester maintenant passif, même si c'est l'armée israélienne et non l'américaine qui a été touchée, soulignerait l'étroitesse de la marge de manœuvre des États-Unis dans la région. La passivité ne serait pas non plus à la hauteur de la volonté affichée par M. Reagan, particulièrement depuis deux semaines, à riposter à tout coup porté à son pays et au monde libre par un terrorisme qu'il juge d'inspiration soviétique. Quelques heures après l'attentat de Tyr, le président affirmait encore, au cours d'une cérémonie d'hommage aux « marines » tués à Beyrouth, que les Etats-Unis étaient à nouveau prêts à faire usage de leur force *« pour empêcher l'humanité de sombrer dans un océan de tyrannie. (...) Ne laissons aucun terroriste, aucun tyran douter de notre volonté*, a-t-il ajouté. *Les Américains sont courageux et déterminés. Nous ne devons pas être et ne seront pas intimidés par quiconque ou qui que ce soit. »*

Lancer aujourd'hui une opération de représailles sonnerait, en revanche, presque à coup sûr, le glas de négociations dont l'aboutissement permettrait à M. Reagan de retirer les « marines » de Beyrouth — ce que continue de souhaiter, en ce début d'année électorale, l'opinion américaine. Le problème est donc de savoir si les États-Unis estiment que les premiers résultats de Genève sont porteurs d'une solution satisfaisante pour eux, qu'Israël puisse accepter et qui ait des chances de ramener un semblant de paix au Liban. M. Eagleburger, le numéro troisdu département d'Etat, se trouve depuis mardi à Jérusalem, et les premiers commentaires officieux de Washington sont d'un optimisme prudent.

Reste que le porte-parole du département d'Etat a déclaré, après avoir fait part de la « révolte » de son gouvernement contre ce *« tragique attentat »*, qu'un éventuel regain de tension au Proche-Orient serait dû *« à ceux qui ont attaqué le quartier général israélien »* et non aux premières représailles lancées par Jérusalem, officieusement qualifiées de *« colère compréhensible »*. M. Reagan a, quant à lui, fait dire que ce *« nouvel acte insensé de violence (...) démontre clairement jusqu'où iront les éléments radicaux pour perturber le processus de paix au Liban et au Proche-Orient »*.

En attendant, le Pentagone s'est refusé vendredi à exclure la possibilité de représailles américaines. On disait au même moment que les porte-avions Independance et Kennedy pourraient gagner les côtes libanaises au large desquelles se trouvent déjà le cuirassé *New-Jersey* et le porte-avions *Eisenhower*. D'ici quatre ou cinq jours, une force d'au moins vingt-neuf bâtiments et trois cents avions pourrait ainsi être rassemblée devant Beyrouth. Intimidation ou plus ?

BERNARD GUETTA.

Avec l'O.L.P. assiégée à Tripoli

De notre envoyé spécial

Tripoli. — Peu à peu, alors que nous roulons dans les faubourgs de Tripoli étrangement déserts à cette heure de la matinée, le ciel, jusque-là bleu, vire au noir toujours plus dense. Loin de la mer, par-delà la porte d'Al-Mina, s'étire un épais nuage couleur d'encre. Depuis la veille, jeudi 3 novembre, trois des réservoirs de carburant proches de la raffinerie sont la proie de flammes que les pompiers n'ont pu juguler.

Encore quelques kilomètres par les avenues presque vides, où passent de rares ambulances, toutes sirènes hurlantes, et des véhicules bondés d'hommes et de femmes le visage dévoré de fatigue, et c'est Beddaoui, le camp palestinien situé à la limite nord de la ville. Un seul combattant, son pistolet mitrailleur dans le creux du bras, garde le chemin menant au groupe de petits bâtiments de style H.L.M. où est installé le porte-parole de l'O.L.P. De la fenêtre du deuxième étage, un homme nous fait de grands signes du bras : *« Ne restez pas là. Montez. Mais avant, garez les véhicules contre les murs. Mieux vaut qu'ils soient le moins visibles possible. »*

De l'appartement aux vitres brisées et au mobilier sommaire, on peut voir le Djabel Torbol où les assaillants ont établi leurs positions et deviner, éparpillés partout sur le piémont, les retranchements de l'O.L.P. dissumulés dans les roches grises. Désormais, pas une minute qui ne soit ponctuée par les coups sourds des départs d'artillerie, les rafales, brèves ou appuyées d'armes automatiques, et le bruit de papier déchiré que font, en s'arrachent à leur tube, les orgues de Staline.

L'un des deux Palestiniens désigne du doigt par la fenêtre, à cinquante mètres de nous, une oliveraie dont pas un arbre ne reste entier : *« Ce matin, en une heure de temps, quatre cents obus au moins sont tombés tout autour de nous. »*

Il est environ 10 h 30 ce vendredi, on tire toujours de part et d'autre, à un rythme qui s'accélère de minute en minute. Mais bien présomptueux serait celui qui prétendrait expliquer les opérations. Une seule constatation : en dépit de leur infériorité numérique, les hommes de Yasser Arafat se montrent peu regardants en matière de munitions, renvoyant presque toujours à l'adversaire le double, ou même le triple, de ce qu'ils ont reçu. La seule hypothèse qui fait l'unanimité parmi les observateurs veut que les assaillants n'aient pour l'instant qu'un seul but, isoler radicalement l'un de l'autre les deux bastions palestiniens, avant de les encercler puis de lancer l'assaut final qui pourrait bien marquer la fin de l'OLP.

A notre confrère Sammy Katz, de l'A.F.P., Yasser Arafat a déclaré vendredi qu'il était *« résolu à rester à Tripoli pour lutter aux côtés de son peuple »* et que *« si le rêve des Syriens a toujours été de contrôler l'O.L.P., celle-ci n'est pas une pièce de jeu d'échecs qu'on manipule à sa guise »*. La ville de 400 000 habitants est comme paralysée, tous commerces fermés. Rares sont les hommes âgés qui sucent le narguilé en jouant aux dominos dans le grand café qui fut autrefois le sérail, sur la place du Tell. *« Cette nuit*, nous dit un homme dont le veston s'entrouvre sur une cartouchière solidement garnie, *ça a tiré et bombardé un peu partout. A 500 mètres d'ici, des obus ont détruit deux maisons et tué tous leurs habitants. Tout Tripoli a passé la nuit dans les caves, et le canon n'a pas cessé de gronder... Beaucoup de gens ont fui leur maison et leur travail pour aller chercher refuge ailleurs. »*

De petits groupes de miliciens et intégristes du Mouvement d'unification de l'Islam (Towhid) gardent des rues, tandis que d'autres patrouillent, le lance-roquette sur le dos. En reprenant le chemin de Beyrouth, on voit de nouveaux panaches de fumée noire monter du quartier du port pour grossir le nuage de mauvais augure qui obscurcit la ville.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

LA GUERRE AU LIBAN

Selon un document britannique

Le « cerveau » des opérations terroristes serait le chef des Gardiens iraniens de la révolution à Baalbeck

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — Selon un document à caractère confidentiel d'origine britannique, on serait parvenu à établir les identités des organisateurs du double attentat du 23 octobre. Rien n'interdit de penser du reste qu'ils soient aussi ceux qui ont détruit le bâtiment qui abritait à Tyr le gouvernorat militaire et les services de renseignements israéliens. Ce document indique que les « cerveaux » des opérations terroristes dirigées contre les militaires français et américains aurait pour nom de code Abou Mousleh. Il s'agirait d'un Iranien venu s'installer à Baalbeck voici un an, où il commandait les huit cents Gardiens de la révolution iraniens de la ville. Le document fait état de la visite incognito qu'aurait faite à Damas, le 19 octobre dernier — soit quatre jours avant le double attentat de Beyrouth, — M. Hossein Sikhol Islamzadeh, ministre iranien de la défense et chef des Gardiens de la révolution. Le document note que M. Islamzadeh était déjà présent à Damas le 16 avril, soit deux jours avant l'attentat commis contre l'ambassade des Etats-Unis à Beyrouth.

Sans l'affirmer, le texte laisse entendre que le ministre iranien pourrait être celui qui donne le feu vert aux terroristes après s'être assuré que l'opération a été parfaitement préparée.

Enfin, on peut lire qu'un membre du clergé chiite libanais, le cheik Ragheb Harb, membre du mouvement Amal islamique, connu dans la banlieue chiite de Beyrouth pour être le correspondant local des Gardiens de la révolution, s'est lui aussi rendu secrètement à Baalbeck à la mi-octobre. Pour les auteurs de ce rapport, il ne fait enfin plus de doute que c'est dans le quartier Chias, fief chiite du sud de Beyrouth, que les terroristes ont établi leur base. — J.-M. D.-S.

EN CONDAMNANT L'ATTENTAT DE TYR ET LA POLITIQUE DE LA SYRIE

Le P.C.F. se démarque de l'Union soviétique et fait un pas en direction des socialistes

M. Georges Marchais, très officiellement « chargé » par le bureau politique du P.C.F., le 3 novembre, de préparer la rencontre prévue entre son parti et le P.S, a, en quelque sorte, inauguré cette mission, vendredi 4 novembre, en prenant position sur la situation au Liban. Le secrétaire général du P.C.F. a, en effet, dénoncé, dans l'attentat de Tyr, *« un nouveau crime terroriste »*. Il a déclaré :

« Après les victimes françaises et américaines de Beyrouth, au moment même où, à Tripoli, coule une fois de plus le sang palestinien du fait de l'agression syrienne, ce sont des solats israéliens des troupes d'occupation, des prisonniers palestiniens et libanais qui viennent de perdre la vie dans un attentat lâche et odieux. Au nom du parti communiste français, je veux condamner avec la plus grande fermeté ce nouvel acte monstrueux, qui ne peut servir que la cause des ennemis de la paix, et exprimer l'émotion qui est la nôtre devant ses victimes. »

M. Marchais a souligné le « danger » d'un *« engrenage »*, qui, au Proche-Orient, pourrait *« conduire à des affrontements encore plus importants, voire à une conflagration générale »*. La position du P.C.F. tient en quatre points : droit de chaque peuple de cette région à l'indépendance, à la paix et à la sécurité ; indépendance, souveraineté, unité du Liban ; soutien à la *« direction légitime de l'O.L.P. »* et à M. Yasser Arafat ; l'ONU doit être saisie de nouveau du problème du Proche-Orient.

L'originalité de la déclaration de M. Marchais réside, en premier lieu, dans le fait qu'elle exprime clairement la condamnation, qui résulte de ces quatre points, vis-à-vis de la Syrie. Le P.C.F. demande *« que cesse l'agression criminelle de la Syrie à Tripoli »*. Cette déclaration se signale, en second lieu, par la condamnation qu'elle porte contre l'attentat de Tyr.

En s'élevant contre cet acte, le P.C.F. ne modifie pas sa position sur la politique d'Israël et sur le fait que ses troupes sont, au Liban, des troupes d'occupation. Il estime seulement que, après les attentats de Beyrouth, la multiplication d'actes de ce genre ne peut que desservir la cause qu'ils prétendent défendre et qu'elle comporte, surtout, un risque de provoquer un affrontement généralisé dans la région, voire au-delà.

Quant à l'attitude de la Syrie, les communistes français avaient condamné, en 1976, son intervention au Liban, à la demande des dirigeants chrétiens. Ils avaient, ensuite, modifié leur position, en prenant acte de l'accord intervenu entre le gouvernement libanais et la Ligue arabe. Leur position, aujourd'hui, se présente, d'abord, comme un soutien à l'O.L.P. et à sa *« direction légitime »*.

M. Marchais a formulé officiellement, vendredi, la conséquence d'une analyse que les communistes français font depuis plusieurs semaines. Ils estiment que la Syrie recherche, en fait, un compromis avec Israël et avec les États-Unis et qu'elle tient à s'assurer, à cette fin, du contrôle de l'O.L.P. Celui-ci constituerait pour elle une carte maîtresse, à la fois vis-à-vis des États-Unis et vis-à-vis de l'Union soviétique. La persistance des divisions entre Libanais ne pouvait que favoriser les desseins de Damas ; aussi les communistes français jugent-ils positif le compromis auquel sont parvenus les dirigeants libanais à Genève.

La position du P.C.F. s'écarte spectaculairement de celle des soviétiques sur l'attentat de Tyr, puisque l'agence Tass a présenté celui-ci comme *« une nouvelle opérations »* de *« patriotes libanais »*, qui *« a fait des dizaines de tués et de blessés parmi les agresseurs* [israéliens] ». Vis-à-vis de la Syrie, la différence est moins nette, puisque les communistes français estiment que les Soviétiques souhaitent un accord entre Damas et l'O.L.P. Souligner la *« légitimité »* de M. Arafat ne peut nuire à la recherche d'un tel accord.

La demande du P.C.F. vise à montrer, d'autre part, que sa position sur le Liban n'est pas si éloignée qu'on le pense de celle du chef de l'Etat et des socialistes français. La comparaison de la déclaration de M. Marchais avec celle de M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, est, à cet égard, éloquente. Les communistes estiment que la situation, sur place, ayant évolué, principalement depuis la conclusion d'un accord de cessez-le-feu, la position française a, elle aussi, évolué, de même que la leur. Ou bien les parties libanaises parviennent à un accord, qui suppose une garantie internationale ; ou bien elles n'y parviennent pas, et la France devra, alors, faire un choix par rapport à la politique des Etats-Unis, qui n'est pas la sienne.

L'affaire libanaise vient illustrer une thèse que mettent en avant les dirigeants du P.C.F. et selon laquelle la situation internationale, qui est, aujourd'hui, un facteur de division au sein de la majorité, pourrait devenir, à terme, un facteur de cohésion. La multiplication des foyers de tension dans le monde, le caractère agressif de la politique américaine — dont témoigne l'opération de la Grenade, — pourraient amener un rapprochement entre le point de vue des communistes et celui du président de la République et des socialistes sur la nécessité, pour la France, de se démarquer plus nettement de la logique des blocs.

Il est vrai que les communistes ont intérêt à tout faire pour atténuer des désaccords qui, en matière internationale, les desservent, dans la mesure où ils sont attribués à une fidélité envers l'Union soviétique. Mais la tonalité anti-américaine du congrès socialiste de Bourg-en-Bresse peut donner du poids à l'hypothèse d'un rapprochement, et la déclaration de M. Marchais sur le Liban incite à prendre cette hypothèse au sérieux.

PATRICK JARREAU.

LE VOYAGE EN FRANCE

Un entretien avec le président algérien

(Suite de la première page.)

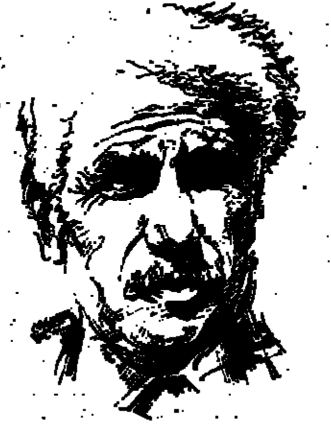
— Votre visite consacre donc la réconciliation ?

— Le mot réconciliation, à ce stade, est un peu fort. La confiance mutuelle existait déjà entre le président Mitterrand et moi-même. C'est grâce à elle que nous en sommes arrivés là. C'est la volonté forte et sincère des deux parties qui a créé le climat qui permet et permettra à ma visite de renforcer notre action commune et particulièrement notre coopération. Nous avons senti des deux côtés que nous avions perdu beaucoup de temps. Nous avons maintenant une vision beaucoup plus claire que par le passé, car nous avons abordé toutes les difficultés dans un dialogue franc et constaté qu'elles n'étaient pas insurmontables.

» Certains problèmes ont été réglés, d'autres sont en cours de règlement.

— Les Français qui sont restés en Algérie depuis l'indépendance se plaignent de la lenteur avec laquelle est traitée la question de la vente de leurs biens et des transferts. N'y a-t-il pas là un problème qui reste pesant sur le plan humain ? Sa solution ne consacrerait-elle pas la bonne entente entre les deux pays ? De son côté, l'Algérie estime-t-elle que la France fait preuve d'incompréhension dans certains domaines ? Lesquels ?

— Je suis très sensible à l'aspect humain de la question. Celle-ci se pose d'ailleurs des deux côtés. Je ressens les difficultés de notre émigration en France, qui revendique le respect de ses droits légitimes. J'éprouve les mêmes sentiments à l'égard des Français en Algérie.



(Dessin de CAGNAT.)

» De grands pas ont été franchis. Notre ministre des finances vient d'annoncer des mesures en leur faveur. D'autres suivront. Nous disons à ces Français que leurs problèmes sont en voie de règlement. S'il y a des insuffisances, ce n'est pas toujours de la responsabilité de l'administration algérienne. Il y a aussi celle des intéressés et de l'administration française. Aujourd'hui, nous sommes dans la phase d'un accord. Régler l'ensemble n'est plus qu'une question de temps.

» La coopération ne doit pas être comprise comme mercantile. Elle a des aspects humains, et cela est valable pour tous. La présence de la communauté algérienne en France date d'avant la première guerre mondiale. Après l'indépendance, les deux parties ont vu la nécessité de trouver un cadre juridique à cette émigration, ce qui a été fait en 1968. En 1973, l'Algérie a décidé d'arrêter l'émigration à l'étranger et pas seulement en France. Il existe maintenant des encouragements pour les retours volontaires.

» Je ne mets pas en cause le gouvernement français, il respecte les accords et les fait appliquer. Je ne mets pas en cause non plus le peuple français, mais il y a certains nostalgiques qui ont un comportement regrettable : ils commettent des actes qui ne sont pas à l'honneur d'un pays dont la devise est *« Liberté, égalité, fraternité »* et qui a une tradition de justice, de tolérance et de lutte antiraciste. Nous espérons que tous les partis et toutes les personnalités éprises de liberté combattront pour le respect de cette tradition.

— L'Algérie et la France sont d'accord pour souhaiter la réinsertion des travailleurs immigrés dans leur pays d'origine. Le fait que beaucoup d'entre eux vivent depuis longtemps en France ne limite-t-il pas le nombre des candidats réels au retour ?

— Je ne crois pas à la double allégeance. Mais il s'agit d'un choix individuel, dont il faut accepter les conséquences. Chacun est libre et celui qui choisit une allégeance étrangère n'aura évidemment pas les mêmes droits qu'un citoyen algérien, étant entendu qu'il pourra, bien sûr, revenir au pays comme il l'entend.

— Cette faculté sera-t-elle également offerte aux harkis ?

— En ce qui concerne les harkis, l'Algérie n'est pas revancharde. Le passé, c'est le passé. Si nous n'avons pas pris de décision à l'égard de certains d'entre eux, c'est pour préserver leur propre sécurité. Il ne faut pas oublier que des familles ont été les victimes des actions de certains d'entre eux. En ce qui concerne leurs enfants, il n'y a aucun problème. Ils sont innocents. Pourquoi seraient-ils responsables des actes de leurs parents ? Ils peuvent venir sans problème, et nous les y encourageons.

Le Maghreb ne peut se faire au détriment des Sahraouis

— Huit mois après votre rencontre avec le roi Hassan II, la solution du problème du Sahara occidental ne semble pas en vue. Malgré ce désaccord, la normalisation amorcée entre Alger et Rabat peut-elle se poursuivre ?

— Cette rencontre a eu lieu en raison de l'insistance du roi du Maroc auprès de certains pays amis qui reprochaient à l'Algérie de refuser le dialogue. Je l'acceptais pour aider le roi. Je me suis engagé à lui donner une couverture politique dans le cadre du Maghreb, une couverture économique dans le cadre de la coopération bilatérale. Celle-ci peut s'instaurer grâce à divers projets, dont la construction d'un gazoduc terrestre reliant l'Algérie à l'Espagne, via le Maroc, et dont les études sont terminées ; l'exploitation du fer de Gara-Djebilet (dans le Sud algérien), évacué par un port qui serait construit au Maroc.

» J'ai dit au roi : *« Je suis prêt » à vous aider, mais je vous de- » mande un peu d'imagination » pour régler ce problème dans » le cadre des résolutions de » l'O.U.A. et de l'ONU. »* Je lui ai encore dit : *« Si demain le » peuple sahraoui s'exprime li- » brement, l'Algérie acceptera » son choix. »* L'Algérie veut la paix dans la région et elle l'a prouvé en réglant les problèmes de frontières avec l'ensemble de ses voisins, y compris avec le Maroc en 1972.

» Nous n'avons pas de problème bilatéral avec le Maroc. Celui du Sahara occidental n'est pas algérien ou marocain, mais africain. Nous aidons le peuple sahraoui, comme nous aidons les peuples de Namibie et d'Afrique du Sud. Je n'accepterai jamais qu'un soldat algérien passe les frontières reconnues internationalement. Pour nous, il s'agit d'un problème de décolonisation. Le dix-neuvième sommet de l'O.U.A. a clarifié les choses en désignant les deux belligérants, le Maroc et le Front Polisario. Etat indépendant ou Etat fédéré ? Le choix appartient aux Sahraouis. J'ai cru un moment qu'il y avait un espoir d'entente. Malheureusement, le roi du Maroc a changé de position dans ses dernières déclarations. Le Maghreb ne peut se faire au détriment des Sahraouis ou au détriment de notre peuple. Pour établir des relations diplomatiques, il faudrait que le problème sahraoui soit réglé car je crains qu'elles soient remises en cause au moindre accrochage.

— La France pourrait-elle jouer un rôle pour faciliter la solution du conflit ?

— On peut penser qu'elle est en mesure de jouer un rôle positif quand on sait qu'elle croit au principe du droit des peuples à l'autodétermination et quand on connaît ses relations avec les pays du Maghreb.

— L'Algérie de son côté a-t-elle des propositions à faire au sujet du Tchad ?

— Notre position est très claire. Nous croyons à la solution du problème dans le cadre de l'O.U.A. Les conditions du règlement sont : réconciliation nationale, respect de l'unité du peuple et de l'intégrité du pays, non-immixtion étrangère. Il faut le retrait de toutes les forces étrangères, qu'elles appartiennent ou non au continent africain.

— La tentative de médiation dans la guerre irako-iranienne se poursuit-elle ? Pensez-vous que la livraison des Super-Etendard à Bagdad vous complique la tâche ?

— Nous nous sommes préoccupés d'autres différends entre les deux pays avant même que n'éclate la guerre. Tous nos efforts n'ont malheureusement abouti à aucun résultat concret. Il n'y a pas d'espoir dans un avenir proche. Mais nous devons continuer. J'ai dit aux belligérants que la guerre ne peut être une fin en soi. Je n'ai pas de commentaire à faire sur la livraison des Super-Etendard. Je ne pense pas que le renforcement du potentiel militaire dans la région règle le problème. Nous devons aider nos frères arabes et musulmans. Mais notre solidarité ne peut se manifester sur une base raciale.

— Comment l'Algérie apprécie-t-elle la présence de la force d'intervention française au Liban ?

— Toute initiative qui a pour but la paix et la concorde nationale est la bienvenue, si elle prend en charge le peuple libanais dans sa totalité. Nous espérons que la rencontre actuelle à Genève aura des résultats et diminuera les souffrances de ce peuple. Nous souhaitons que les responsables libanais rétablissent la concorde nationale en vue de l'unité et de l'arabité du peuple libanais.

« Seul le Coran est intangible »

— Les activistes musulmans constituent-ils un obstacle réel au développement moderniste de l'Algérie ?

— L'Algérie est un pays de droit qui a ses lois et une Constitution qui précise que l'islam est la religion de l'Etat. Tout citoyen doit agir dans le cadre de la loi et cette loi est celle de l'islam, qui rejette la violence et qui prêche la tolérance et la justice sociale.

— Le développement du secteur privé est-il conforme à la chartre nationale de 1976, qui trace les grandes orientations idéologiques et économiques du pays ? La charte est-elle susceptible d'être révisée ?

— La charte nationale est la base idéologique de notre peuple. C'est un texte évolutif, qui peut être mis à jour et enrichi par le congrès du parti en fonction de l'expérience et des étapes de la révolution et ce selon les termes mêmes de la charte ; seul le Coran est intangible. L'Algérie a réalisé son développement à un rythme accéléré. Quelles que soient les bonnes intentions des gens, il est possible de commettre des erreurs. Ces erreurs doivent être corrigées sur la base de l'expérience acquise. Nous refusons la fuite en avant. Nous avons le courage de faire notre autocritique parce que nous sommes sûrs de nous et de la volonté de notre peuple.

» Le secteur privé est prévu par la charte. Il existait d'ailleurs depuis l'indépendance mais il était incontrôlable. Il y a des milliardaires en Algérie qui se sont enrichis sur le dos du citoyen et de l'Etat. Nous avons voulu mettre de l'ordre. Le secteur privé non exploiteur peut contribuer au développement du pays. A partir du moment où nous avons clarifié son cadre d'activité, nous l'avons encouragé. C'est le cas, notamment, dans les domaines du tourisme et surtout de l'agriculture où les paysans privés bénéficient des mêmes avantages que les coopératives et les villages socialistes. Il faut mettre un terme à la notion d'assisté.

— Des arrestations ont été annoncées récemment en Algérie. S'agit-il d'affaires politiques ou indubitablement de droit commun ?

— Ce n'est pas un problème politique. Il y a eu trafic de drogue et de devises. Certains ont été utilisés par des nostalgiques des années 60. Ils ont été payés et devaient bien se justifier au regard de leurs bailleurs de fonds. Je ne veux pas parler de telle ou telle personne ; quelques-uns ont pu tomber dans un piège tendu en leur faisant miroiter des choses. Ce qui est sûr, c'est qu'il s'agit d'une affaire de droit commun.

— Le cinquième congrès du F.L.N. va se tenir à la fin de l'année. Quels seront les grands thèmes du débat ?

— Il s'agit de préparer une nouvelle étape dans le développement du pays. Elle est résumée par la devise du congrès : *« Travail et rigueur pour garantir l'avenir. »* Quelques retouches seront apportées aux statuts du parti, mais je ne peux pas vous en dire plus car je serai un militant parmi les autres et le congrès est libre et souverain.

— Au cours de ce congrès, le parti désignera son candidat à la magistrature suprême. Briguerez-vous de nouveau cette charge ?

— Je suis un homme de principes. Nous voulons créer des traditions dans le cadre de la démocratie responsable. Si demain les militants et le peuple veulent de nouveau de moi, je serai à la disposition de la nation pour consentir les sacrifices nécessaires. Si un jour je sens qu'ils ont changé d'avis, je ne m'imposerai pas. Je rentrerai dans le rang. »

Propos recueillis par
PAUL BALTA
et JEAN DE LA GUERIVIERE.

La communauté française du déblocage des comptes

De notre correspondant

Alger. — La colone française d'Algérie est actuellement de trente-sept mille personnes, dont la moitié réside dans la circonscription consulaire d'Alger. La population active est constituée à 40 % de coopérants, de personnel de l'ambassade et des consulats, d'enseignants dans les établissements scolaires français d'Algérie. En dehors du service public, les travailleurs expatriés dans le cadre des grands contrats commerciaux représentent 30 % des personnes exerçant une activité professionnelle, le reste étant constitué de Français établis à leur compte ou ayant un contrat d'emploi conclu directement avec l'Algérie.

Les « pieds-noirs » sont environ trois mille, en majorité des personnes âgées de condition modeste. Cinq cents d'entre eux, parfois grabataires, survivent grâce à l'allocation du fonds de solidarité du gouvernement français et sont aidés par des voisins algériens charitables. Demeurent aussi en Algérie quelque six cents religieux dont certains travaillent et ont pris la nationalité algérienne.

Alger vient de prendre différentes mesures à propos du contentieux sur les transferts de fonds et les cessions de biens des « pieds-noirs » vivant encore ici. En avril, un « avis » du ministre algérien des finances avait interdit à tous les étrangers ne remplissant pas certaines conditions de rapatrier une partie de leur salaire. Etaient touchés des Français non coopérants séjournant en Algérie depuis plus de cinq ans. En vertu d'un échange de lettres auquel il a été procédé après la récente visite à Alger de M. Mauroy, le principe était posé qu'à titre de réciprocité, aucun Français n'est désormais concerné. Mais dans la pratique, chacun des intéressés (plus de cinq cents) devra constituer un dossier de dérogation et attendre la réponse. On ne sera donc fixé sur la portée réelle de l'accord que dans quelques semaines. Cette situation suscite une certaine nervosité chez beaucoup de salariés non coopérants qui n'ont pas pu rapatrier un franc depuis le printemps.

Deux mille biens immeubles

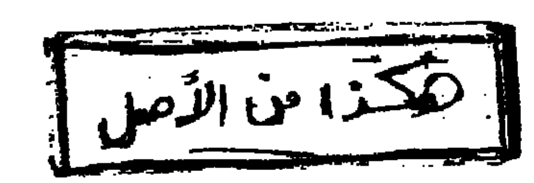
Le 30 octobre, les autorités algériennes ont diffusé à l'intention des Français concernés les modalités d'une procédure qui devrait aboutir au déblocage de tous les « comptes d'attente » et de « départ définitif » ouverts à

PRÉSIDENT CHA…

…lger ou les avan…

…les désagrémen…





EN FRANCE

gérien

DU PRÉSIDENT CHADLI

Alger ou les avantages et les désagréments d'un vaste chantier

De notre correspondant

Alger. – Sur le trottoir de l'ancienne rue d'Isly, devant les façades des immeubles de style nouille flamboyant, habités il y a moins d'un quart de siècle par les « pieds-noirs », une femme de diplomate avoue : *« Je ne suis pas une nostalgique du passé, j'ai manifesté pour la paix en Algérie, mais, ici, c'est plus fort que moi : impossible de ne pas penser à eux. Il faut dire qu'ils ont marqué cette ville à un point incroyable.*

Le rapatrié qui revient en pèlerinage à Alger (il y en a, en nombre moindre, il est vrai, qu'à Oran, fréquenté par les membres d'un pittoresque Pieds-noirs club international, dont le président, installé dans le Midi, anime aussi Les amis de Santa-Cruz) que voit-il, lui ? Selon qu'il arrive par le bateau de Marseille ou par l'un des quelque douze vols reliant chaque jour la capitale algérienne aux principales villes de France, la première impression est différente.

Vu du port, le cœur de la capitale, amphithéâtre ouvert sur la Méditerranée, a peu changé. La Casbah, fortement dégradée de l'intérieur, est toujours, aperçue de loin, un chef-d'œuvre d'harmonie blanche. Les bâtiments à arcades du front de mer présentent des façades bien entretenues. Le premier chauffeur de taxi venu – expression inadéquate car il en vient peu – surprendra le client en lui faisant répéter sa destination : par commodité, on désigne encore un grand nombre de rues et de lieux publics par leurs anciens noms.

Des charmes « rétro »

Sur le bateau, la ligne d'horizon est modifiée par la masse de l'hôtel Aurassi, les quelques tours poussées sur les hauteurs, le mémorial de l'Indépendance, mais dans la perspective limitée des principales artères de la ville basse, l'architecte Chasseriau retrouverait sans trop de peine ses plans de la fin du siècle dernier. Emotion de l'ancien locataire du boulevard Carnot devant l'ascenseur qu'on met en marche en introduisant une pièce de monnaie dans la fente d'un ingénieux dispositif ! Monument rare, parfois encore en état d'entamer sa lente ascension.

Autres charmes « rétro » : la devanture d'avant-guerre d'un confiseur de la rue Didouche-Mourad, les comptoirs boisés de certaines pharmacies, deux ou trois boutiques d'antiquaires dans lesquelles, avec un peu d'imagination, on peut reconstituer un foyer européen de Bab-el-Oued des années 30. Seul établissement d'enseignement secondaire français, le lycée Descartes, autrefois lycée Fromentin, comprend toujours le bâtiment où siégea le comité de libération nationale pendant la seconde guerre mondiale. Les camouflages anti-aériens sont encore visibles sur quelques murs. L'arrivée et la sortie des élèves, déposés la plupart en voiture, suscitent un des embouteillages traditionnels d'Alger ; le lycée est fréquenté par la colonie française, beaucoup d'enfants de diplomates étrangers et aussi un nombre appréciable d'Algériens dont les parents ont séjourné, ou peuvent être appelés à séjourner, hors du pays.

Bien qu'elle ne soit pas la plus grande et la plus confortable des constructions de type hispano-mauresque d'Hydra et d'El-Biar, maintenant occupées pour la plupart par des diplomates, la villa les Oliviers restera probablement la résidence de l'ambassadeur de France en raison du passé : le général de Gaulle s'y installa en août 1943 après un court séjour à la villa des Glycines (aujourd'hui habitée par l'ambassadeur de Grande-Bretagne) où il conserva ses bureaux.

Un nombre croissant d'églises sont fermées ou transformées en mosquées. C'est le cas de l'ancienne église Saint-Charles, près de laquelle le cardinal Duval, dont le quotidien *El Moudjahid* publie chaque année le message pascal, reçoit volontiers les visiteurs dans le petit archevêché fleurant bon l'encaustique et les vieilles reliures. Le croyant ou l'esthète, s'il ne se sent pas à l'aise sous les tonnes de béton de la nouvelle cathédrale du Sacré-Cœur, flanquée d'une station d'essence, face au ministère de l'information, ferait mieux de monter à Notre-Dame-d'Afrique, toujours ouverte sous la garde de quelques Pères blancs.

Si, dans beaucoup de pays en développement, l'axe reliant l'aéroport à la capitale administrative est une voie triomphale ou « une vitrine » trompeuse, rien de tel à Alger. Essayer de ne pas renverser les piétons qui escaladent témérairement les barrières de séparation sur l'ancienne « Moutonnière » dans la poussière et les odeurs d'un oued pollué est, de mémoire de diplomate régulièrement convié à l'accueil des hôtes de marque dans le salon d'honneur de l'aéroport Houari-Boumediène, une des pires épreuves qui soient. De même, rien n'est fait pour appâter l'exposant ou le visiteur aux abords du site des foires internationales à Senoubar. Quiconque se perd dans les cités poussiéreuses, situées à seulement quelques kilomètres du Pavillon des nations, aura une vue juste mais partielle des réalités algéroises.

Les invraisemblables embouteillages qui concourent à l'épreuve avertissent déjà qu'inconfort n'est pas marasme économique. Aujourd'hui Alger, au moins dans sa périphérie, est un immense chantier, avec ce que cela comporte de désagréments, mais aussi d'espoir. Les études du métro, la construction de « pénétrantes » et « radiales » et de « rocades », l'édification de nouvelles cités, moins inhumaines, concernent une autre Alger, qui n'est plus « Alger la blanche », une autre ville au-delà de la ville actuelle, qui n'a pas encore trouvé son âme, mais où, on l'espère comme les rédacteurs de l'hebdomadaire *Algérie Actualité* qui en font le titre de leur dernier numéro, « La qualité de la vie, ce n'est plus un slogan ».

Au regard de l'ancien pied-noir, sans doute passablement désemparé, substituons donc celui d'un *« travailleur émigré en France depuis 1973 »* revenu au pays et écoutons ses propos rapportés par le même hebdomadaire : *« Dès la sortie de l'aéroport aménagé et agrandi, mais encore trop exigu pour l'affluence, on perçoit les signes du changement. Alger commence pratiquement aux portes de l'aéroport. Des manifestations sans appel d'une politique nouvelle de protection et d'aménagement de l'espace résidentiel et du logement sont perceptibles. Toutefois, je me suis demandé face aux vastes étendues prévues pour les « surfaces vertes » : d'où va venir l'eau ? [...]. Je me demande si l'éducation sociale des citoyens n'est pas quelque peu négligée. Le spectacle de certains balcons; les ravages de certains vandales, ont de quoi inquiéter. [...] Alors, qui s'occupe, ou plutôt qui ne s'occupe pas, de l'entretien des immeubles ? Qui est chargé de l'hygiène et de la salubrité publiques ? [...] Des efforts louables ont certes été déployés et des résultats probants obtenus. Mais à quel prix ? Il a fallu l'intervention personnelle du président Chadli Bendjedid. »*

Article caractéristique avec son dosage habituel de satisfaction militante et de constat critique. Face à l'évidence, les prudences oratoires ne sont même plus nécessaires. C'est *Révolution africaine*, l'hebdomadaire du parti unique, qui faisait, il y a un an, le plus sévère des tableaux : *« A l'heure présente vivre dans la wilaya d'Alger, c'est vivre quotidiennement des problèmes d'eau, de transport, d'approvionnement, de promiscuité, le tout enveloppé dans une atmosphère où l'ennui est le corollaire d'un manque chronique de loisirs [...]. S'approvisionner à bon compte à Alger ne relève plus de la débrouillardise mais de l'exploit. On regarde avec admiration le citoyen qui, tout sourire, se déplace avec quelques plaquettes d'œufs ou quelques sachets de pommes de terre fièrement exhibées. »*

Depuis, des progrès ont été enregistrés. Le développement des grandes surfaces commerciales, parallèlement à la levée des suspicions à l'égard du secteur privé, a réduit les fameuses « chaînes » (queues) devant les produits alimentaires. La création d'une police de l'environnement a conduit certains commerçants à faire un petit effort pour embellir la rue. Des mesures ont été prises pour obliger restaurateurs et gargotiers à respecter un minimum d'hygiène. Des opérations ont été menées pour nettoyer certains quartiers envahis d'ordures ménagères et de détritus de toutes sortes. Il reste beaucoup à faire ; y compris dans des zones réputées résidentielles.

La ville et le port d'Alger (*le Monde illustré*, 1860)

« Dégourbisation »

Conçue pour huit cent mille habitants, Alger a aujourd'hui une population dépassant les trois millions. *« Véritable tumeur maligne accrochée aux flancs de la cité, les bidonvilles abritent près de deux cent mille personnes »*, écrivait, en 1982, *Révolution africaine*. Estimation modeste, on l'a découvert à l'occasion des opérations de *« dégourbisation »* menées depuis août.

Parce qu'il faut de la place pour construire les nouvelles structures indispensables à la capitale, parce que, de toute façon, il faut décongestionner celle-ci au bord de l'asphyxie, ordre a été donné de détruire ce qu'on appelle ici « l'habitat précaire » – ou, par un euphémisme encore plus exquis, « l'habitat spontané » – et de reconduire les habitants dans leur lieu d'origine, attesté par les papiers d'identité. Tous les îlots concernés n'étaient pas des bidonvilles, mais dans ces derniers on aurait découvert des dizaines de milliers de personnes « enregistrées » nulle part et vivant en « parasites ».

Au jour et à l'heure dits, l'armée et la police arrivent avec camions et cars. Dans les uns on met les biens, dans les autres on fait monter les personnes. En route pour la province. en principe, des structures d'accueil ont été prévues, des emplois attendent les évacués. La presse a publié des articles sur les bonnes conditions de réinsertion. La réalité est souvent différente. C'est du moins ce que donnent à penser quelques manifestations au début de septembre, dont la plus animée a eu lieu à El-Harrach, dans la banlieue d'Alger.

Cette chirurgie lourde est sans doute nécessaire pour sauver une ville qui n'a pris conscience que tardivement de son mal. Au sein même de la classe dirigeante, des voix se seraient cependant élevées pour demander plus de douceur. Vingt et un ans après l'indépendance, l'Algérois constate encore que la révolution n'est décidément pas un dîner de gala.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

... va bénéficier ... d'attente

ce jour. En ne fixant plus la date-butoir du 30 novembre 1980 pour l'ouverture de ces comptes, Alger a fait un geste significatif avant la visite de M. Chadli à Paris. Selon les statistiques algériennes, un grand nombre des comptes ouverts avant 1980 ont déjà été transférés, *« la plupart des retards étant dus à des règlements successoraux en France »*.

Ces comptes sont essentiellement constitués du produit de la cession de biens immeubles, il y a plusieurs années. Autrefois ces biens pouvaient être vendus à des particuliers au prix du marché. En vertu d'une réglementation récente, ils ne peuvent être acquis que par l'Etat algérien *« sur la base d'une estimation domaniale en valeur vénale »*.

Lors de sa visite à Alger, M. Mitterrand avait déclaré au cours d'une conférence de presse avoir reçu l'assurance que les propriétaires français pourraient vendre librement leurs biens et en transférer le montant. En fait, les intéressés se sont heurtés à des obstacles administratifs incontournables. Ils reprochent à M. Mauroy d'avoir accepté la décision nouvelle privant les propriétaires étrangers (presque tous Français) du droit de vendre à des particuliers, comme le peuvent les Algériens. Le premier ministre avait cédé sur ce point après avoir été informé que des recours gracieux et administratifs seraient possibles, ce qu'il avait présenté comme un assouplissement (*le Monde* du 13 octobre). En fait, l'Algérie ne faisait là aucune concession particulière puisque ces recours existent déjà de plein droit dans sa législation.

La valeur des deux mille biens immobiliers recensés en 1979 et possédés par six cents propriétaires « pieds-noirs » vivant encore en Algérie est difficile à évaluer. Le chiffre de 900 millions de francs est avancé à titre indicatif. Quelques grandes familles possèdent à elles seules un bon quart de ce capital. Le reste est dispersé entre de petites gens âgés, dont certains attendent de pouvoir vendre et transférer pour finir leurs jours en France.

Sans nier le caractère dramatique de certaines situations et les motifs d'impatience des intéressés, les services français estiment qu'il n'y a pas lieu de suspecter a priori les intentions actuelles de l'Algérie. L'achat des biens par l'Etat, s'il se fait sur des bases raisonnables, peut être en effet le moyen d'en finir enfin avec un contentieux qui empoisonne depuis longtemps des relations bilatérales.

J. G.

LA GUERRE AU LIBAN

Les combats de Tripoli

(Suite de la première page.)

● A MOSCOU, les dirigeants soviétiques ont adressé un ferme et solennel avertissement aux États-Unis contre toute exploitation des derniers incidents du Liban pour justifier *une « opération militaire à grande échelle »*. L'agence Tass a fait savoir à ce propos que les dirigeants soviétiques ne toléreraient pas d'*« extension de l'ingérence armée »* américaine au Liban. Les milieux officieux soviétiques ont laissé clairement entendre que la mise en garde avait été rédigée avant les derniers développements du Liban et que ceux-ci ne lui ôtaient d'ailleurs rien, bien au contraire, de son actualité. D'autre part, l'agence Tass annonce que le ministre syrien des affaires étrangères effectuera une *« visite de travail »* en Union soviétique dans la première quinzaine de novembre.

● A PARIS, le porte-parole du gouvernement, M. Max Gallo, a affirmé que la France *« condamne »* l'attentat anti-israélien de Tyr (Liban) et *« les bombardements qui se poursuivent contre les camps de réfugiés palestiniens »*, considérés comme *« autant d'obstacles à la recherche d'une solution pacifique et équilibrée dans la région, solution qui doit prendre en compte toutes les réalités »*.

● A TRIPOLI, les violents combats qui ont opposé vendredi les loyalistes aux dissidents du Fath, appuyés par les Syriens, ont diminué d'intensité dans la soirée de vendredi. Le nombre des victimes est très élevé, mais, en raison de l'intensité des combats au cours de la journée, aucun bilan ne pouvait être obtenu. Cependant, le C.I.C.R. dans un communiqué rendu public à Genève vendredi faisait état de *« plusieurs centaines de morts et de blessés parmi la population »* et demandait *« à toutes les parties en présence que les bombardements sur les camps de réfugiés palestiniens et sur certains quartiers de la ville de Tripoli cessent »*. Selon des informations recueillies par l'A.F.P. à Tripoli, les combats ont déjà fait au moins 140 morts dont une cinquantaine de civils, 26 loyalistes et 60 dissidents. Le nombre des blessés s'élèverait au moins à 200. Enfin, de nouvelles cuves de la raffinerie de Tripoli ont été touchées vendredi après-midi par des obus, portant ainsi le nombre des réservoirs en flammes à 12.

● A TUNIS, on indique de sources proches du département politique de l'O.L.P. que le gouvernement français *« a demandé avec insistance vendredi à plusieurs États arabes d'intervenir pour arrêter les bombardements sauvages auxquels sont soumis les camps palestiniens à Tripoli et au Liban nord »*. Paris aurait également entrepris *« des consultations avec certains États européens en vue d'examiner les possibilités d'une action politique commune »*. *(A.F.P. – Reuter – A.P.)*.

M. PERTINI A BEYROUTH

« Une journée exaltante »

De notre correspondant

Rome. – *« Une journée exaltante. »* C'est en ces termes que le président de la République, M. Pertini, a qualifié les quelques heures qu'il a passées vendredi 4 novembre à Beyrouth au milieu des soldats du contingent italien. En cette journée anniversaire des forces armées, la visite de M. Pertini à la *« caserne la plus exposée d'Italie »* a pris un double sens. D'abord réaffirmer solennellement l'engagement de l'Italie dans la force multinationale de paix au Liban, mais aussi en quelque sorte consacrer cet orgueil retrouvé des soldats italiens tournés en dérision à la suite des péripéties de leur arrivée et aujourd'hui salués par tous, la presse internationale comme les parties sur le terrain, pour l'exemplarité de leur action.

« C'est en parfaite conformité aux principes [qui ont guidé l'armée italienne] *que le contingent italien au Liban accomplit aujourd'hui sa tâche délicate et dangereuse qui a pour unique objectif le maintien de la paix et la défense des populations civiles »*, a déclaré M. Pertini dans son message aux soldats. Après avoir visité l'hôpital militaire, M. Pertini a salué les officiers français. Une journée marquée par cette simplicité un peu bon enfant qui caractérise les déplacements du président de la République (il avait apporté aux soldats mousseux et panettoni) mais aussi empreinte de dignité et de chaleur. – Ph. P.

Six détenus d'Ansar enterrés vivants lors d'un réaménagement du camp

Jérusalem *(A.F.P.)*. – Six détenus du camp d'internement israélien d'Ansar (Sud-Liban) ont été enterrés vivants *« par erreur »* vendredi 4 novembre, au cours des travaux de réaménagement du camp, a annoncé le porte-parole militaire israélien.

Selon le porte-parole, deux bulldozers travaillant à la réfection d'une partie du camp, après le transfert, survenu cette semaine, d'une grande partie des prisonniers dans un nouveau centre d'internement, ont enseveli six prisonniers qui s'étaient dissimulés dans un des nombreux tunnels creusés au cours de tentatives d'évasion.

Par ailleurs, deux prisonniers, qui refusaient de sortir d'une cache pour être transférés dans le nouveau camp, ont été blessés au cours de leur arrestation, a-t-il ajouté.

Haute-Volta

Un « mercenaire » blanc tué par les forces de sécurité

Un « mercenaire » blanc a été tué, mercredi soir 2 novembre, à Ouagadougou par les forces de sécurité, à proximité du palais du Conseil de l'entente, où siège le Conseil national de la révolution (C.N.R.). De source militaire voltaïque, on indique que la victime, dont l'identité n'a pas été révélée, faisait partie d'un groupe d'au moins quatre hommes qui ont été repérés près du quartier général du C.N.R. durant le couvre-feu, toujours en vigueur de 23 heures à 5 heures du matin. Le corps de ce « mercenaire » a été exposé à la morgue de la capitale voltaïque. Selon les mêmes sources, on précise que cet homme était porteur de papiers d'identité volés à un enseignant vivant en France, et qu'il serait de nationalité française. Le 28 octobre, le chef de l'Etat voltaïque, le capitaine Thomas Sankara, avait dénoncé l'existence d'un complot et les risques d'*« agression imminente par des mercenaires recrutés par une poignée de politiciens revanchars »*. D'autre part, le 30 octobre, le lieutenant Pierre Ouedrogo, secrétaire national des comités de défense de la révolution (C.D.R.), avait indiqué que les mercenaires capturés en Haute-Volta seront désormais *« physiquement éliminés »*. *(A.F.P., Reuter)*.

Zimbabwe

● L'EVEQUE MUZOREWA A ENTAME UNE GREVE DE LA FAIM. – L'ancien premier ministre zimbabwéen, Mgr Abel Muzorewa, arrêté le 31 octobre par les services de sécurité, observe une grève de la faim depuis son arrestation, a annoncé, vendredi 4 novembre, son fils, M. Philémon Muzorewa, qui a précisé que son père était malade et que les autorités avaient refusé qu'un médecin l'examine. – *(A.F.P.)*

Étranger

ÉTATS-UNIS

Les « marines », soldats sans états d'âme...

Les « marines » ont débarqué à la Grenade. Ce « Corps », qui constitue une arme distincte dans les forces militaires des Etats-Unis, jouit d'un prestige guerrier comparable à celui de la légion étrangère en France. Nul romantisme pourtant chez ces « professionnels de la guerre » au cheveu ras et à la nuque raide ignorant les états d'âme.

Correspondance

Washington. — *« Call out the marines »* (*« Appelez les marines »*). Pour des Américains en difficulté, lancer l'appel aux « marines » est l'ultime recours. Aujourd'hui encore, dans l'Atlantique, dans le Pacifique, en Méditerranée, les « marines » sont partout, en patrouille permanente, à bord des bâtiments de l'U.S. Navy... Mais le Marine Corps (tout simplement le « Corps » pour les Américains), reconnu en 1947 comme service indépendant, et dont le chef, le « commandant », siège à l'état-major interarmes, a des missions bien définies. Il doit *« s'emparer des zones essentielles à la protection des routes maritimes, les occuper, et mener des opérations terrestres essentielles à la poursuite d'une campagne navale »*. Il est également chargé de la sécurité des bâtiments, des bases et des ambassades. C'était à l'origine sa fonction essentielle. Mais le « Corps » a aussi pour mission d' *« exécuter les tâches que le président des Etats-Unis lui confie »*, une formule qui permet au chef de l'exécutif d'utiliser les « marines » hors du cadre des opérations purement navales.

Selon le *Manuel de l'officier*, une publication semi-officielle, le « marine » est un *« professionnel prêt à se battre contre l'ennemi désigné par le Congrès »*. Et cela, il doit le faire *« calmement, sans haine, avec compétence et dans un esprit de détachement professionnel »*.

Au fil des années, les « marines » ont débarqué un peu partout. La première fois en 1776, aux Bahamas, pour s'emparer d'un fort détenu par les Anglais. Depuis, ils ont débarqué cent quatre-vingts fois, soit pour protéger la vie et les biens des citoyens américains, soit pour punir ou renverser un gouvernement hostile, parfois dans un but humanitaire, tel que l'aide aux victimes d'un tremblement de terre.

Au service de la « diplomatie de la canonnière », les « marines » ont été *« le fer de lance de l'impérialisme américain dans les Caraïbes »*, écrit Robert Moskin, dans son livre sur l'histoire du Marine Corps. Ils ont combattu, comme le proclame leur hymne, *« du palais de Montezuma jusqu'au rivage de Tripoli »*.

Aucun problème de recrutement

Les écoliers américains gardent en tête de belles images : l'entrée des « marines » guidés par le général Quitman, barbu, débraillé, le sabre à la main, à Mexico en 1847, la défense vigoureuse des légations étrangères à Pékin contre les Boxers, l'attaque à l'arme blanche des tranchées allemandes au bois Belleau en 1918... Mais l'image la plus populaire est celle du petit groupe hissant la bannière étoilée sur le piton d'Iwo-Jima conquis de haute lutte sur les Japonais dans un sanglant corps-à-corps. Le monument évoquant cet exploit dans un faubourg de la capitale est devenu un haut lieu du patriotisme où l'on se rend en pèlerinage, encore que la police se plaigne que le jardin aux alentours serve de lieu de rendez-vous aux couples des deux sexes.

Aujourd'hui, le « Corps » est une arme de cent quatre-vingt-seize mille hommes, tous volontaires, répartis entre trois forces amphibies, chacune avec sa division d'infanterie, son artillerie, son génie, son aviation. Il dispose de quatre cents avions de combat, de six cents hélicoptères, de trois cents chars et de quatre cent cinquante transports amphibies. Les avions et les chars ne sont pas les plus modernes. C'est l'*« infanterie de papa »*, disent certains. Soit, mais un papa singulièrement musclé.

Pas de lit de roses...

Le « Corps » n'a pas actuellement de problème de recrutement. Les jeunes se bousculent pour s'engager, certains poussés par les difficultés économiques, mais la majorité par nostalgie de la gloire militaire. L'appât du gain ne joue pas, car les « marines » ne sont pas mieux payés que les autres.

La sélection est sévère. Les recruteurs éliminent de la masse des candidats les trop gros ou les trop maigres (le port de lunettes n'est pas un handicap). Les recrues, familièrement appelées les *« boots »*, vont dans des camps spéciaux, les *« boots camps »*, où ils sont soumis à un entraînement extrêmement sévère, harcelés et parfois même brimés par les fameux « D. I. » *(drill instructors)*. *« Nous ne vous promettons pas un lit de roses »*, annonce l'affiche du centre de recrutement. En effet, physiquement et moralement, les « boots » subissent de dures épreuves qui parfois provoquent la mort accidentelle de jeunes recrues.

Après ces neuf semaines d'*« enfer »*, les plus doués sont affectés dans les bases pour y compléter leur instruction. Le niveau de scolarisation des *« marines »* s'est amélioré : 85 % aujourd'hui ont mené à terme leurs études secondaires (50 % en 1970). A la fois pour corriger l'image de marque de soldats primitifs, mais aussi compte tenu des exigences d'un matériel beaucoup plus sophistiqué, les « marines » maintenant doivent compléter leurs études, soit dans les bases mêmes, soit par des cours de correspondance payés par le « Corps ».

L'esprit de corps est entretenu par un certain nombre de parades, cérémonies et rites. Par exemple, la mort d'un camarade tombé en action doit être annoncée à la famille par deux « marines » en grand uniforme, si possible accompagnés d'un aumônier. Les instructions précisent qu'aucun « marine » blessé ou tué ne peut être abandonné sur le champ de bataille. Un « marine » ne peut se laisser faire prisonnier que s'il est incapable d'utiliser son arme ou s'il est coupé de son unité. Et le commandement ne manque pas de rappeler que pendant la guerre de Corée deux cent vingt et un « marines » seulement furent faits prisonniers alors que les unités d'autres armes se rendaient en masse.

« Semper fidelis »

De même, il souligne qu'au cours de son histoire le « Corps » n'a pas connu une seule mutinerie... *« Semper fidelis » (« Toujours fidèle »)*, la devise des « marines » implique selon le *Manuel de l'officier* une fidélité *« absolue »* envers le « Corps », dont les intérêts doivent passer avant toute autre considération.

Il est strictement recommandé aux officiers de ne jamais dire du mal du « Corps » en présence des civils ou de soldats des autres armes. Une importance capitale est donnée à l'apparence physique du « marine ». Des règlements pointilleux prévoient tous les détails de l'habillement : la casquette blanche doit être portée bien droite, la tunique bleue bien ajustée et serrée très haut, un col rigide — forme moderne du collier de cuir porté jadis — maintient la tête droite et haute. D'où le surnom de « nuque de cuir » donné aux « marines ». Tout doit être « nickel ».


Dessin de ROUIL.

« Les cheveux font la gloire d'une femme et la honte d'un soldat » : la parole du maréchal britannique Wolseley a été retenue par les « marines ». La plupart sont tondus, alors que le règlement permettrait 5 centimètres de cheveux pour les officiers. Il est interdit d'apparaître non rasé après 8 heures du matin.

En civil, d'après le *Manuel*, un officier des « marines » doit porter un chapeau, choisir des chemises et des cravates sombres et des costumes pas trop tapageurs. *Il ne doit pas se plaindre ni critiquer*, mais avoir une *« attitude optimiste »*. Il lui est recommandé de ne pas faire de dettes, de vivre simplement dans la limite de ses moyens comme *« un officier et un gentleman »*, de *« ne pas se marier trop vite »*, en tout cas pas avant d'avoir terminé son instruction de base.

Peu de têtes brûlées

C'est ainsi que sont formés des milliers d'hommes qui se considèrent un peu comme des croisés contre les forces du mal. Le « Corps » contient une large proportion de Noirs, d'Hispaniques et d'autres minorités, pressés de se fondre dans le creuset national. En définitive, une troupe d'élite, légendaire, comme en France la légion étrangère, mais sans sa connotation romanesque.

Le « Corps » compte peu de cabochards, de têtes brûlées, de mauvais garçons repentis. Composé de « professionnels » bien entraînés, il représente le bastion des valeurs traditionnelles, de la morale, du patriotisme le plus intransigeant. Bref, selon la formule d'un de ses derniers « commandants », le « Corps » est *« une force de certitude dans un monde incertain, préparée à combattre n'importe qui, n'importe quand, n'importe où... »*

HENRI PIERRE.

R.D.A.

Vive le camarade Luther !

Plus de deux cents titres édités en un an (dont une cinquantaine en République fédérale, le reste en R.D.A.), des disques, des expositions, des conférences, des affiches, des spectacles, des cérémonies commémoratives, qui s'achèveront le 10 novembre en R.D.A. par la célébration du cinquième centenaire de la naissance du réformateur : Luther, en cette année 1983 qui lui était consacrée, fait un tabac dans les deux Allemagnes.

On en oublierait presque — vu d'Occident du moins — qu'un autre Allemand, et non des moindres, eut le mauvais goût de mourir il y a exactement cent ans : Marx, qui dans l'ardeur commémorative de cette année 1983 fait une concurrence discrète à celui qui mérite aujourd'hui d'être appelé *« le camarade Luther »*.

Le plus surprenant dans tout cela est bien le soin mis par l'Etat athée est-allemand à honorer la mémoire du théologien, les efforts et l'argent très généreusement dépensés pour donner à cet événement le plus large retentissement dans l'Etat communiste. Les villes où vécut le réformateur ont été entièrement restaurées. Les Eglises ont obtenu tous les subsides qu'elles demandaient. Sur l'église du château qui domine la ville de Wittenberg, une mosaïque de 60 mètres de haut a été restaurée, et l'on peut y lire à nouveau : *« C'est un rempart que notre Dieu, une retraite sûre... »* On a même vu M. Honecker, le chef de l'Etat et du parti est-allemand qui préside le comité Luther, participer à l'office religieux qui marquait le début de cette année commémorative et recevoir la bénédiction de l'évêque de Thuringe. On croit rêver !

Les mânes du réformateur en ont certes vu d'autres. Bismarck les invoquait contre les socialistes et Hitler s'est servi de certains des écrits clairement antisémites du théologien. Mais pour le faire entrer dans le Panthéon communiste, alors que traîne encore dans les livres d'histoire des petits Allemands de l'Est son image de valet des puissants qui, seule, avait cours jusque-là, il aura fallu aux historiens officiels et aux services de propagande opérer un spectaculaire virage.

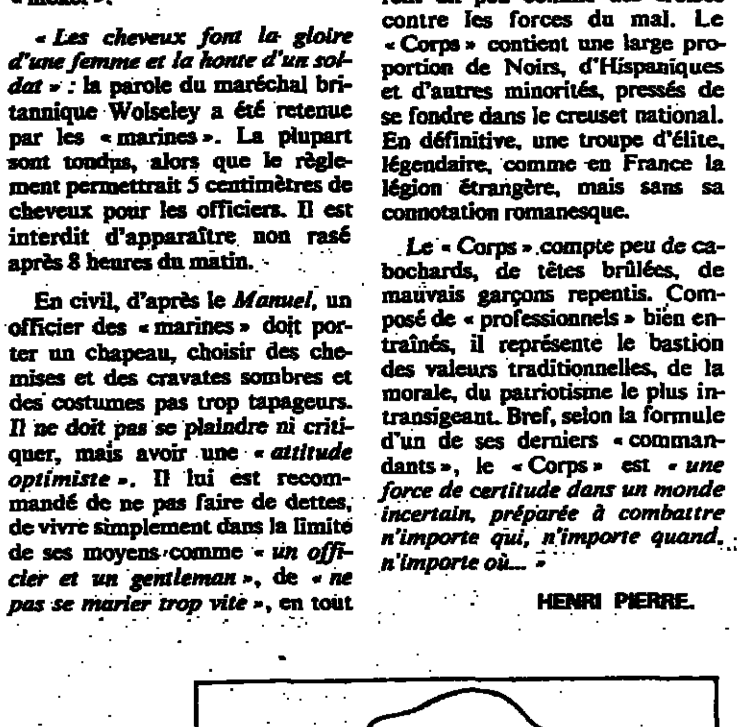
Un miracle de la dialectique

Miracle de la dialectique, voilà les frères ennemis enfin réconciliés : lui, Luther, qui prit le parti des princes et fut le témoin de l'*« alliance objective »* du trône et de l'autel, et l'autre, Thomas Münzer, le disciple infidèle, le *« héros positif »*, qui prit le parti des gueux, à la tête de la révolte des paysans, qui mourut pour avoir prêché un communisme évangélique et dont Engels avait fait le premier révolutionnaire des temps modernes.

Que célèbre-t-on depuis un an en R.D.A. ? Les mauvaises langues relèveront des motifs intéressés : les cérémonies, expositions, visites guidées, auront attiré en un an près d'un million de visiteurs occidentaux, ce qui représente pour la R.D.A. une rentrée considérable de devises lourdes. Mais ce type d'analyse est à trop courte vue. Comme le note le professeur Rudolf von Tadden, de l'université de Göttingen, l'éloge du côté progressiste et émancipateur de la réforme luthérienne est sans doute aussi, pour la R.D.A., *une façon de répondre à l'exemple* polonais de ces dernières années, de s'en démarquer et de le conjurer : la distinction entre la foi et la raison qu'établit la théologie luthérienne est un reniement radical des traditions cléricales catholiques.

Toutes ces manifestations auraient-elles pu connaître un tel succès authentique et spontané en R.D.A. si elles ne correspondaient qu'à cela ? L'essentiel, en dehors de l'intérêt proprement religieux que suscitent ces manifestations dans la communauté protestante de R.D.A., est que Luther reste, parmi les grands hommes de l'histoire allemande, celui dont le pouvoir intégrateur est le plus fort. Il ressuscite l'imagerie de la bonne vieille Allemagne, de l'Allemagne profonde, celle-là même dont M. Gunther Gaus, qui fut représentant de la République fédérale à Berlin-Est, affirme dans son dernier livre qu'elle reste plus vivante et plus présente à l'Est. Le sentiment national allemand dont on a abondamment relevé le réveil récent en République fédérale est effectivement plus vivant et plus conscient de lui-même en R.D.A. C'est lui qui est flatté par les cérémonies à la mémoire de Luther.

Doter la R.D.A. d'une histoire n'a consisté pendant longtemps qu'à la présenter comme l'aboutissement des luttes sociales allemandes. On ne retenait du passé que ce qui pouvait aboutir à l'avènement du communisme, de la révolte des paysans en 1525 jusqu'à la lutte contre le fascisme, qui avait évidemment la meilleure place. L'ouverture a commencé il y a quelques années à propos de la Prusse : d'abord par des travaux d'historiens qui donnaient de la société prussienne du dix-huitième siècle une image moins négative, puis par le geste symbolique qui consista, en 1981, à replacer *sur son socle*, dans la grande avenue de Berlin-Est Unter den Linden, la statue du roi Frédéric II. La réhabilitation de Luther participe, mais de manière plus audacieuse, de la même évolution, à savoir la reconnaissance comme héritage de la R.D.A. de toute l'histoire allemande. En encensant Luther, on ne cherche pas non plus à exalter le particularisme de la Saxe et de la Thuringe, les deux régions où il a passé l'essentiel de sa vie et qui furent le berceau de la Réforme. On reconnaît, au contraire, que la R.D.A. a des racines dans l'histoire allemande en son entier. En récupérant les figures les plus charismatiques de l'histoire allemande, le régime est-allemand cherche sans doute à jouer du sentiment national, à se rendre plus légitime, plus acceptable et donc plus stable. Mais cette démarche a aussi une autre face : ce renoncement au sectarisme historique est aussi, d'une certaine manière, un acte de souveraineté de la part d'un régime qui se sent sûr de lui.

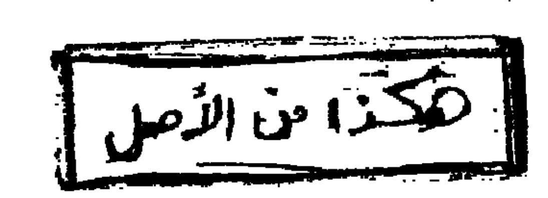

Dessin de SERGUEI.

L'aboutissement d'une évolution

Sûr de lui par rapport à l'Eglise, d'abord. Là encore, ce qui se produit maintenant n'est que l'aboutissement d'une évolution plus ancienne, amorcée dans *les années 70* et *scellée en 1978* par la célèbre rencontre entre M. Honecker et l'évêque Schönherr, à l'issue de laquelle l'Eglise évangélique acceptait de se dire *« Eglise dans le socialisme »*, et non plus malgré ou contre lui. Le régime renonçait définitivement à la répression et aux tracasseries contre les chrétiens, qui avaient marqué l'ère Ulbricht, et prenait le risque de l'ouverture. L'Eglise évangélique (dont près de sept millions d'Allemands de l'Est sur dix-sept millions se réclament) devenait très officiellement la seule institution indépendante de l'Etat, libre de développer ses activités. On sait le rôle à la fois moteur et modérateur qu'elle joue auprès de la jeunesse et des pacifistes est-allemands.

Sûr de lui aussi par rapport à l'autre Allemagne. L'abandon d'une vision manichéenne de l'histoire dans laquelle la R.D.A. héritait du meilleur (les luttes progressistes) et la République fédérale du pire (les forces réactionnaires) supposait en effet un changement assez profond d'attitude à l'égard de l'Allemagne de l'Ouest, qui n'avait été traitée jusque-là, dans la phraséologie officielle, que par le dénigrement. Le fait que des personnalités des deux Allemagnes participent aux plus importantes cérémonies de cette année Luther, le fait que l'on insiste sur le côté unificateur de l'œuvre de Luther, présenté comme le fondateur de la langue allemande pour sa traduction de la Bible, le fait que pour la première fois, le 10 novembre, les télévisions de l'Est et de l'Ouest diffuseront le même programme, sont des signes. Signe de réalisme, d'abord, de la part de M. Honecker, conscient apparemment qu'une idéologie ne suffit pas à nourrir un besoin d'identité et qui pressent aussi ce qu'auraient d'intolérable, chez lui comme en face, deux rangées de fusées braquées l'une contre l'autre le long du rideau de fer. Mais signe aussi peut-être que, pour décevant qu'il soit sur le plan des concessions politiques concrètes et des aménagements d'ordre humanitaire, M. Honecker a, à l'égard de son pays, d'autres ambitions que celle d'être le simple et fidèle exécutant de Moscou.

CLAIRE TRÉAN.



LES SUITES DE L'INTERVENTION AMÉRICAINE A LA GRENADE

Des revues soviétiques dans les ruines de Butler House...

De notre envoyé spécial

Saint-George's. – Maurice Bishop travaillait dans une sorte de petit palais sur une colline. De là, il avait vue sur la mer, sur cette baie de Saint-George's qui s'appelle Grand Anse, un nom français comme tant d'autres ici qui rappellent que la Grenade n'a pas toujours été britannique. Elle ne l'a été définitivement qu'à la fin du dix-huitième siècle. Il y avait, dans ce palais, une piscine, un bar et un grand tableau noir. Et beaucoup de livres édifiants.

Butler House a été dévasté. C'était le nom du palais du premier ministre. Il ne reste que des murs, noircis, sur le sol de la terrasse, une rosace en céramique, intacte, et dans les gravats, des livres et des revues déchirés, que quelques journalistes, ce matin, sont venus déterrer pour lire dans les cendres ce que les Romains lisaient autrefois dans les entrailles des poulets. A voir ce qui gît dans les ruines, l'avenir de la Grenade était facile à prévoir. Des biographies de M. Brejnev (et aussi des textes de lui sur l'économie et les terres vierges), des publications de l'Allemagne de l'Est ; des livres à la gloire de Kim Il Sung (« L'indomptable combattant ») ; des revues dénonçant le capitalisme et ses « folies » et des enveloppes datées de Moscou.

Ce qui reste du camp d'entraînement de Calvigny est plus édifiant encore. Pour y arriver, on traverse un endroit appelé l'Anse aux épines, la malnommée : c'est un morceau de paradis, en effet, au bord d'une mer si belle qu'elle fait cliché. Les Américains affirment que le camp était tenu par des Allemands de l'Est et des Bulgares. On y préparait de futurs terroristes, selon eux. Peut-être. Des débris d'hélicoptère montrent que la bataille a été dure. Des boîtes de corned-beef se sont ajoutées à des conserves russes de poisson. Il y a ce qui ressemble à des hangars et des rangées de baraquements en bois qui ont été déchiquetés par les bombardements. Là encore, dans les débris, beaucoup de littérature. Les rapports du comité central du P.C. soviétique. Un journal à la gloire du colonel Kadhafi édité dans son pays. D'innombrables brochures du mouvement de la paix qui émanent de Moscou. Des cahiers d'alphabétisation. Des guides vantant la R.D.A. Des affiches sur la Swapo et la Namibie. Des plans de travail pour une « section de combat ». Une revue militaire de l'U.R.S.S. avec une photographie de Gagarine et celle de soldats russes montant au feu. Une feuille écrite à la main où un soldat a copié des pages entières du « programme du P.C.U.S. » (parti communiste de l'Union soviétique). Une autre contenant des conseils aux « commissaires politiques » : dix commandements dont le dernier n'est pas le moindre – il enjoint de noter le nom des absents aux cours du parti.

Plus loin sur un terrain qui domine au-delà des barbelés une mer d'encre violette, les divers obstacles en acier ou en béton qui composent le parfait parcours du combattant. Un confrère montre un mur de béton. Haut de 4 mètres, imitant une façade avec des ouvertures comme des fenêtres et plusieurs rebords : « *C'est pour s'entraîner*, dit-il, *à prendre un immeuble d'assaut.* »

Facile ensuite pour les Américains d'affirmer que la Grenade s'apprêtait à devenir un « *centre de subversion* ». Avec les collègues, on va voir une ambassade située dans la même région. La voiture traverse un paysage de palmiers et d'arbres à noix de muscade où des chèvres sont tenues au piquet, où les fonds de vallées plantés de canne à sucre débouchent parfois sur un bras de mer limpide et prisonnier comme un lac, avec des rives de sable blanc, des collines vierges qui font écrin. Il n'y avait que cinq ambassades permanentes à Saint-George's : celles de l'Union soviétique, de Cuba, de la Libye, de la Grande-Bretagne et du Venezuela.

Un complot contre Bishop ?

« *Celui qui commandait ici*, disent nos interlocuteurs diplomates, *c'était Julian Torres Rizo, l'ambassadeur cubain. Les Russes étaient les idéologues, les Cubains, les opérationnels. Quand Bishop a été arrêté, Torres Rizo est devenu très nerveux.* »

Une thèse soutenue par un journal de Trinidad, *The Bomb*, déjà deux ans avant les événements, veut qu'un complot soviéto-cubain avait été armé contre M. Bishop et que l'âme en était le ministre des finances, M. Bernard Coard, ainsi que la femme de ce dernier, ministre de l'information. « *Quand Bishop a été arrêté*, poursuivent nos interlocuteurs, *la population a manifesté contre ses adversaires. Mais c'était aussi une occasion pour elle de protester contre le communisme. Jamais une telle occasion ne s'était présentée.* »

Les diplomates confirment l'obsession qu'avait l'ancien régime de la « sécurité » : « *Vous preniez un groupe de jeunes dans la rue. Parmi eux, il y en avait toujours un qui travaillait pour la police ou qui avait suivi un entraînement à Cuba.* »

Aujourd'hui, c'est le troisième jour que les diplomates cubains passent dans leur ambassade après l'ultimatum de vingt-quatre heures lancé par le gouverneur général de l'île pour quitter les lieux. « *C'est drôle, celui qui est venu nous apporter l'ultimatum était assis dans la voiture à côté d'un fonctionnaire de l'ambassade des Etats-Unis* », dit Mme Gail Reed. Malgré son nom américain, Mme Reed est chargée du service de presse à l'ambassade cubaine et elle est la femme de l'ambassadeur. Elle parle aux journalistes par-dessus la grille qui encercle les jardins entourant le bâtiment. En face, des GI's montent la garde à l'intérieur d'une jeep et sous une tente kaki. Les dix-huit diplomates cubains et leurs familles (au total trente-neuf personnes) ne reconnaissent « *aucune autorité* » au gouverneur général et ils sont bien décidés à ne pas évacuer les lieux tant qu'un seul de leurs compatriotes sera détenu par les Américains.

Les prisonniers, explique Mme Reed, sont des ouvriers qui travaillaient à l'aéroport, des instituteurs, des infirmières, des médecins (il y en avait trois dans l'île de Carriacou). L'ambassade les avait regroupés à Point-Salines le seul jour, entre la fin du couvre-feu instauré par le général Austin et le débarquement américain, où il a été possible de se déplacer. Il y a à l'ambassade un homme dont il y a deux jours encore sa mère nous disait qu'il avait choisi de se cacher : M. Henrick Radix, ancien ministre de la justice, de la pêche et de l'industrie. Il s'est réfugié chez les Cubains, le 27 octobre et, apparemment, il ne l'a pas crié sur les toits.

Quelques heures plus tard, des dizaines de prisonniers cubains montent dans un Hercules *C-130* de l'U.S. Air-Force à Point-Salines. Ils ont vraiment l'air d'ouvriers et n'ont rien de soldats. Ils vont gagner le large sous la conduite de la Croix-Rouge. A l'entrée des pistes, des GI's ont écrit sur un panneau : « *Ici s'arrête le communisme* ». Les habitants de la Grenade continuent de leur sourire, pas tous d'ailleurs. Pour combien de temps ? Par les multiples contrôles qu'ils exercent, leur présence se fait de plus en plus pesante. Personne n'est en mesure de dire jusqu'à quand ils resteront.

« *Nous sommes techniquement préparés pour rester ici trois mois* », confie un médecin militaire dans le seul café de Saint-George's où s'arrêtent les soldats et les journalistes : un pub avec chopes de bière et gravures marines sur les murs. Le gouverneur général a déclaré que les GI's se maintiendraient dans l'île tant qu'il le faudrait. Et il a déjà allongé le délai nécessaire pour organiser les élections : de six mois à un an, a-t-il dit. Sans doute ce jour-là les journalistes reviendront dans la petite ville où les cafés ressemblent parfois à des pubs, où les églises ont des murs de brique, des tours carrées avec des créneaux, comme si elles avaient été construites pour un ciel maussade alors qu'il est imperturbablement bleu.

CHARLES VANHECKE.

● *Rapatriement d'unités américaines. – Un premier contingent de quatre cents soldats de la quatre-vingt-deuxième division aéroportée américaine*, est rentré vendredi à sa base de fort Bragg en Caroline du Nord.

Les autorités militaires américaines ont précisé qu'un total de 2 500 hommes, sur les 6 000 soldats et membres du personnel de soutien qui sont à la Grenade, seront rapatriés d'ici au lundi 7 novembre. – *(A.F.P.)*.

Selon un ancien ministre grenadin

MAURICE BISHOP AURAIT ÉTÉ ASSASSINÉ SUR ORDRE DE BERNARD COARD

Saint-George's *(Reuter)*. – Le premier ministre Maurice Bishop et cinq de ses collègues ont été abattus sur les ordres de son adjoint Bernard Coard, chef de file de la faction extrémiste, a déclaré, vendredi 4 novembre, l'ancien ministre de l'agriculture George Louison, qui affirme avoir lui-même échappé à la mort par chance. « *Les soldats avaient reçu des ordres exprès du comité central du New Jewel Party* », dit-il. « *Le peloton d'exécution était commandé par un capitaine du nom de Lester Redhead..., et était composé de trois ou quatre autres soldats. Ils ont été abattus à la mitraillette* ». « *Bernard Coard, qui, j'en suis sûr, a ordonné les assassinats, doit être jugé*, a encore déclaré M. Louison. M. Coard, vice-premier ministre de M. Bishop, est détenu par les troupes américaines. Selon lui, la faction de Coard était favorable à une solution militaire au conflit politique qui se développait, et la prise de la caserne de Fort Rupert par Bishop lui a donné l'occasion qu'il cherchait.

Washington publie les textes des accords conclus par Saint-George's avec l'U.R.S.S., Cuba et la Corée du Nord

Washington *(A.P.)*. – Les États-Unis ont révélé vendredi 4 novembre l'existence de documents découverts par les forces américaines à la Grenade, prouvant l'existence de plans destinés à permettre aux pays du bloc soviétique d'utiliser la Grenade comme base pour répandre la subversion communiste dans les pays des Caraïbes voisins.

Parmi ces documents figurent cinq accords secrets, trois avec l'Union soviétique, un avec Cuba et le dernier avec la Corée du Nord, accords aux termes desquels ces pays devraient fournir d'importantes quantités d'équipement militaire au gouvernement de l'ancien premier ministre Maurice Bishop.

Les accords signés avec l'Union soviétique concernent des fournitures d'armes sur une période allant de 1980 à 1985, pour un montant global de 25,8 millions de dollars. La Corée du Nord devait fournir de son côté des équipements militaires totalisant 12 millions de dollars. La contribution cubaine était l'envoi dans l'île de 27 conseillers militaires permanents et de 12 à 13 conseillers militaires temporaires.

Le département d'État américain a précisé que l'U.R.S.S. s'était engagée à fournir à la Grenade 4 000 mitraillettes, 2 500 fusils, 7 000 mines terrestres, 15 000 grenades, 1 050 pistolets, 60 transports de troupes blindés et 74 RPG (rocket-propelled grenade launchers).

EN DIFFICULTÉ DANS L'ATLANTIQUE

Un sous-marin nucléaire soviétique tente de rallier Cuba

Washington *(Reuter, U.P.I.)*. – Un sous-marin d'attaque nucléaire soviétique de la classe Victor-III, en difficulté dans l'Atlantique et contraint de naviguer en surface depuis le 2 novembre, offre aux services de renseignement américains une fameuse aubaine.

Un remorqueur de haute mer soviétique, l'*Aldan*, a quitté La Havane pour tenter de prendre en remorque le sous-marin. Le submersible a été repéré par des appareils de l'aéronavale américaine, à moins de 800 kilomètres des côtes de la Caroline-du-Sud. Il a été constamment suivi depuis : un destroyer a été dépêché dans le secteur et des avions de reconnaissance ne cessent de survoler le bâtiment soviétique.

Le sous-marin est en sérieuse difficulté, « *comme une balle de ping-pong au gré des vagues* », a précisé un porte-parole du Pentagone, car il est très rare que les sous-marins nucléaires, qui ne sont pas conçus pour cela, fassent surface pendant une période aussi prolongée. Selon le *Washington Post*, qui cite des sources proches des services de renseignement, il aurait pu heurter un système de détection des sous-marins tiré par la frégate américaine *McCloy*. Les services américains peuvent, pour la première fois, observer de près un bâtiment soviétique de cette classe, construit seulement depuis 1978.

Le sous-marin soviétique a dû affronter une mer assez grosse entre les Bermudes et les côtes de la Caroline-du-Sud, avec sans doute quatre-vingt-dix occupants à son bord. Selon toute probabilité, le remorqueur le conduira à Cuba, ce qui pourrait prendre cinq jours, selon le Pentagone, à raison de trois nœuds (moins de 6 kilomètres) à l'heure.

Effervescence et incertitude à Manille

(Suite de la première page.)

L'avant-veille, au bord de la baie de Manille, face à l'ambassade des Etats-Unis, dont la blanche architecture néo-coloniale s'abrite derrière les grilles et les palmiers, une petite foule (à peine plus d'un millier de personnes) écoutait un ancien parlementaire, M. Diokno, demander la fermeture des bases américaines.

La fronde des milieux d'affaires

Un peu plus tôt, le même jour : comme chaque mercredi et vendredi depuis un mois, les immeubles et les tours du bastion financier de Makati, ville dans la ville, se mettent à ruisseler de confettis jaunes, la « couleur politique » d'Aquino. Des tonnes d'annuaires téléphoniques réduits en miettes y sont passées. Les P.-D.G. de Makati, issus d'une aristocratie d'affaires que les « parvenus de Malacanang » et leur clan de nouveaux riches ne sont jamais parvenus ni à réduire, ni à séduire, ni à ruiner complètement, ont déclenché la fronde contre le palais (1). Après une longue collaboration, ils ont senti le vent tourner, flairé la décomposition et anticipé la faillite du régime. Après tout le monde, ils se sont mis opportunément au diapason de la colère populaire, pour mieux la récupérer, dit-on.

Avec l'entrée en lice de ces grands noms, la bataille des oligarchies locales, de leurs clientèles et de leurs associés étrangers, se superpose à l'effervescence politique, bourgeoise, brouillonne et pacifique de la rue. Il en va plus ou moins ainsi un jour sur trois à Manille depuis deux mois. Les défilés se suivent et se ressemblent ; le régime n'en finit pas de vaciller ; les bulletins de santé de l'économie ne sont pas moins alarmants que les rumeurs concernant l'état de santé du président. Toutes ces crises s'alimentent mutuellement.

Au fil de manifestations répétées, les groupes d'opposition, plus ou moins unis contre l'« ennemi commun » qu'est M. Marcos, ont élargi l'éventail de leurs revendications : en gros, il s'agit de rétablir des institutions démocratiques, de démanteler l'attirail répressif hérité de dix années de loi martiale, de mettre fin à la guerre civile, de procéder à une réconciliation nationale, de faire la lumière sur le meurtre d'Aquino, de libérer les détenus politiques, de mettre en place un gouvernement provisoire dans l'attente d'élections générales, surtout, de revoir le mode de succession, afin d'éviter la prise du pouvoir par Mme Marcos et (ou) par les militaires – et de risquer de finir, à terme, comme le Nicaragua de Somoza.

Les milieux d'affaires, dans une lettre intitulée « Monsieur le président, le problème est politique et non pas financier », ont posé deux préalables essentiels au rétablissement de la confiance, celle du peuple philippin et celle des financiers internationaux : qu'une commission d'enquête crédible soit chargée d'élucider le meurtre d'Aquino et que la question de la succession soit réglée, d'abord par la « *mise à l'écart de certains individus proches du pouvoir et perçus par l'opinion comme des obstacles* », ensuite par la tenue d'un référendum amendant la Constitution et désignant le premier ministre comme successeur intérimaire dans l'attente d'élections. Ni la démission du président ni la restauration des institutions démocratiques ne figurent dans ce texte récent du « Comité des hommes d'affaires pour la réconciliation ». Ces revendications n'en restent pas moins fondamentales pour certains partis d'opposition.

L'ensemble de ces mouvements constitue un faisceau de pressions comme le président Marcos et son entourage n'en ont jamais affrontées depuis une vingtaine d'années qu'ils monopolisent le pouvoir.

L'attitude des Etats-Unis

Elles sont d'autant plus difficiles à endiguer que, d'une part, le pouvoir est usé, affaibli et discrédité : partout il reste sur la défensive face à l'effervescence populaire. La floraison, d'autre part, d'une presse qui n'hésite pas à faire étalage du linge sale politique, aère les esprits et oblige les feuilles officieuses à desserrer l'étau de la censure, sous peine de perdre leurs lecteurs. Enfin, aux pressions internes de tous ordres s'ajoutent celles – politiques et financières – venues de l'extérieur, principalement des Etats-Unis.

L'annulation de la visite du président Reagan, initialement prévue ce mois-ci, et, plus récemment, la résolution du Congrès demandant à la fois une enquête impartiale sur l'assassinat d'Aquino et la tenue d'élections « *libres et honnêtes* » aux Philippines n'ont évidemment pas rehaussé la crédibilité de M. Marcos. Connaissant la sympathie de M. Reagan pour les hommes forts, en général, et pour M. Marcos, en particulier, on en déduit à Manille, à tort ou à raison, que la Maison Blanche a dû avoir vent du rôle de certains responsables civils ou militaires philippins dans le crime pour en être réduite à pareille extrémité, au moment où le chef de l'Etat américain s'apprêtait à venir conforter l'anticommunisme de ses alliés asiatiques.

Cela dit, si la Maison Blanche prend formellement ses distances, il serait prématuré de parler d'un lâchage. Il ne paraît pas être question pour le moment de mettre en pratique les conseils de M. William Sullivan, ambassadeur des Etats-Unis aux Philippines de 1973 à 1977, puis en Iran jusqu'en 1979. Dans un article récent, l'ancien diplomate note de « *dangereuses similarités* » entre les deux régimes : « *Nos liens dans les deux cas avec un dirigeant autoritaire sans soutien populaire. (...) le fait que, ici aussi, nous ayons affaire à un homme malade. Comme le shah, M. Marcos prend des médicaments qui ont peut-être altéré son jugement. Il est poussé par son entourage dans des voies extrémistes.* » Estimant que « *M. Marcos est politiquement fini* », M. Sullivan suggérait que « *l'administration passe à l'action (...) pour aider à une transition démocratique pacifique* ». Pour le moment, Washington semble pratiquer une politique d'attente tout en cherchant sur quel successeur éventuellement miser. Ce qui n'est pas facile sur un échiquier politique systématiquement décimé par leur client et allié.

Enfin, pour couronner le tout, les milieux financiers internationaux exercent une forte pression sur le gouvernement philippin afin qu'il mette de l'ordre dans sa pagaille économique et financière, tout en s'arrangeant pour payer les intérêts à court terme de sa dette (20 milliards de dollars).

Mais peut-on renflouer la trésorerie sans lever au préalable les hypothèques politiques les plus lourdes ? Peut-on freiner le glissement vers la banqueroute si ceux qui ont le plus bénéficié du favoritisme politique pour s'enrichir affaiblissent aujourd'hui ce même pouvoir en contribuant largement, et en toute impunité, à l'hémorragie des capitaux qui saigne le pays à blanc (2) ? En accordant, fin octobre, un moratoire de trois mois sur le paiement des intérêts de la dette, un consortium international de grandes banques a mis, comme les financiers de Makati, les points sur les « i » : pour retrouver du crédit, la crédibilité doit d'abord être politique (*le Monde* du 1er novembre).

« *Oui, la guerre, c'est la tuerie. Mais nous n'avons pas l'intention de mourir. C'est l'adversaire que nous voulons voir mourir.* » Après l'assassinat d'Aquino, ces célèbres paroles du général américain Patton peuvent paraître choquantes dans la bouche de M. Marcos, qui les prononçait récemment. Elles ont néanmoins le mérite d'être claires : le président philippin n'a pas l'intention de capituler ; il conçoit le jeu politique comme une guerre, et l'opposition comme un ennemi.

Confrontés à une adversité redoublée, au discrédit et au constat d'échec de son régime, M. Marcos et son épouse font face, soutenus par leur clan d'oligarques et de généraux, ainsi que par les technocrates du gouvernement qui expédient les affaires courantes. Le dos au mur, ayant tous des intérêts économiques et financiers considérables en jeu – parfois de véritables monopoles, des pans entiers du pays et les habitants qui vont avec, – ou, dans le cas des militaires, des liens privilégiés avec le Pentagone, le régime n'a guère d'autre solution.

Le président cherche à gagner du temps et à désamorcer la colère populaire. Il joue sur la lassitude et le besoin d'ordre, sur les divisions de l'opposition et les contradictions de classe, l'isolement des campagnes et la peur du communisme, pour tenter de réduire les pressions et, au bout du compte, si sa santé le lui permet, pour rétablir la situation à son profit et forcer les Etats-Unis à resserrer les rangs derrière lui. Dans son entourage, où l'on courbe l'échine sous la tempête, on veut croire que « *Marcos s'en sortira* », une fois de plus, par un mélange de force et de ruse, et parce que l'opposition est bourgeoise, non violente et divisée.

Dans l'opposition, on estime que les gens du palais se bercent d'illusions. « *Le président a perdu la confiance du peuple. Comme on ne peut pas changer le peuple, il faut changer le président* », dit un opposant qui paraphrase Brecht. Un autre ajoute : « *M. Marcos a le choix entre le suicide immédiat – la démission – et l'explosion à retardement.* » L'avenir philippin est, comme on dit, bien incertain.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Malacanang est le nom du palais présidentiel. L'accession au pouvoir des Marcos a entraîné, surtout après la loi martiale, la redistribution d'une partie des cartes économiques au profit de parents et d'amis.

(2) On estime l'évasion des capitaux à environ 700 millions de dollars au cours des derniers mois. Le déficit de la balance des paiements pour 1983 est estimé à 2 milliards de dollars.

Les suites de l'attentat de Rangoun

LA CORÉE DU NORD REJETTE LES ACCUSATIONS DE LA BIRMANIE

La radio nord-coréenne a annoncé samedi 5 novembre que le gouvernement de Pyongyang avait rejeté la note birmane qui le rendait responsable de l'attentat commis le 9 octobre dernier à Rangoun et décrétait en conséquence la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays (*le Monde* du 5 novembre). La radio a cité une déclaration du ministère nord-coréen des affaires étrangères qualifiant le contenu de la note birmane de « *pure invention, ne comportant aucune preuve réelle ou légale* ». La décision du gouvernement de Rangoun, ajoute la déclaration, « *est un acte qui a pour but d'attiser la nouvelle guerre de provocation menée par les fantoches de Corée du Sud. Un acte aussi dangereux met en péril la paix de l'Asie et du monde* ».

A Séoul, le ministre sud-coréen des affaires étrangères, M. Lee Won-Kyong, a exprimé sa satisfaction devant la décision du gouvernement birman. Il a invité à cette occasion « *toutes les nations éprises de paix* » à prendre contre la Corée du Nord des « *mesures punitives appropriées* ».

A Tokyo, le chef de la diplomatie japonaise, M. Abe, a déclaré, que les relations entre le Japon et la Corée du Nord seraient inévitablement affectées par les accusations formulées à Rangoun. – *(A.F.P., U.P.I., Reuter.)*

Dessin de ROLIL

cas pas avant d'avoir terminé sa instruction de base.

Peu de têtes brûlées

C'est ainsi que sont formés des milliers d'hommes qui se considèrent un peu comme des croisés contre les forces du mal. Le « Corps » contient une large proportion de Noirs, d'Hispaniques et d'autres minorités, pressés de se fondre dans le creuset national. En définitive, une troupe d'élite légendaire, comme en France la légion étrangère, mais sans connotation romanesque.

Le « Corps » compte peu de bochards, de têtes brûlées, de mauvais garçons repentis. Composé de « professionnels » bien entraînés, il représente le bastion des valeurs traditionnelles, de la morale, du patriotisme le plus intransigeant. Bref, selon la formule d'un de ses derniers commandants, le « Corps » est une *force de certitude dans un monde incertain*, préparé à combattre *n'importe* qui, n'importe quand, *n'importe où*.

HENRI PIERRE.

Etranger

Protestations contre la condamnation de M. Yossif Begun

Le Conseil national français pour la protection des droits des juifs d'U.R.S.S. et le Conseil représentatif des institutions juives en France (CRIF) organisent, dimanche 6 novembre, à 11 heures, un rassemblement place du Panthéon, à Paris, pour protester contre la condamnation à sept ans de camp et cinq ans de relégation de M. Yossif Begun (*le Monde* daté du 16-17 octobre), et demandent sa libération.

« Avant que la cour d'appel ne confirme la condamnation de M. Begun, l'opinion publique occidentale se doit d'intervenir et de rappeler à l'Union soviétique, qui impulse actuellement une intense campagne en faveur de la paix en Europe, qu'il ne peut y avoir de paix sans le respect des droits de l'homme et des accords souscrits par l'U.R.S.S. à Helsinki et renouvelés à Madrid dans les domaines de la culture, de l'enseignement et des échanges », écrit le CRIF.

D'autre part, l'Union des écrivains nous a fait parvenir un texte qui *« proteste contre cette parodie de justice et en appelle à toutes les organisations humanitaires, afin que la liberté et les droits de l'homme ne soient plus bafoués, mais respectés réellement...*

» L'indignation suscitée par cette condamnation est d'autant plus grande que l'accusation dont les autorités soviétiques accablent Yossif Begun, c'est tout simplement d'enseigner l'hébreu et de défendre la culture juive minoritaire.

M. François Cellier, écrivain, ajoute : *« Le combat davidique que mène Yossif Begun est celui de la liberté contre ce mal qui arrache la substance de son peuple en Union soviétique. Cette culture hébraïque qu'il défend au plus haut prix est aussi notre bien, notre patrimoine judéo-chrétien le plus authentique. »*

De nombreuses organisations politiques et humanitaires ont également protesté contre la condamnation de M. Begun.

Irlande du Nord

Deux morts et trente-neuf blessés dans un attentat à la bombe revendiqué par l'IRA

Belfast. — Deux policiers sont morts et trente-neuf personnes ont été blessées le vendredi 4 novembre dans un attentat revendiqué par l'Armée républicaine irlandaise (IRA). Une bombe de forte puissance a explosé dans une salle d'un institut universitaire, l'Ulster Polytechnic, où vingt-cinq policiers suivaient, comme chaque semaine à la même heure, un cours de criminologie. Vingt-cinq civils, des étudiants pour la plupart, se trouvent parmi les blessés.

La police a souligné que les auteurs de l'attentat, qui avaient placé la bombe à l'intérieur d'une cloison, ne pouvaient pas prétendre ne viser que les policiers. C'est la troisième fois en dix ans que cet institut est la cible d'actions terroristes. En 1977, une bombe avait blessé dix-sept personnes. Les cours de criminologie avaient été un moment déplacés, puis réintégrés dans ces locaux, où les policiers pouvaient avoir accès à une bibliothèque universitaire.

Un peu plus tard dans la journée, une autre bombe explosait à Strabane, à 10 kilomètres à l'ouest de Belfast, dans un bar connu pour être fréquenté par des policiers de la Royal Ulster Constabulary. Treize personnes ont été blessées. Une voiture piégée avait été garée devant l'établissement. Dans la nuit de vendredi à samedi, enfin, un réserviste de la police a été tué dans le comté d'Antrim.

Ce regain de violence en Ulster intervient alors que doit avoir lieu, lundi 7 novembre, à Londres, une rencontre entre le premier ministre britannique, Mme Thatcher, et le premier ministre de la République d'Irlande, M. Fitzgerald. — *(A.F.P., U.P.I.)*

A travers le monde

Canada

- FIN DU BOYCOTTAGE D'AEROFLOT. — Les avions commerciaux soviétiques d'*Aéroflot* seront de nouveaux autorisés à atterrir au Canada à compter du dimanche 6 novembre, soixante jours après l'interdiction décrétée par le gouvernement à la suite de l'attaque, le 1er septembre, du Boeing sud-coréen, a annoncé, vendredi, à Ottawa, le ministre canadien des affaires extérieures, M. Allan Maceachen. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

- TOURNEE EN EUROPE DU SECRETAIRE D'ETAT ADJOINT. — Le secrétaire d'Etat adjoint, M. Kenneth Dam, se rend en Europe du 6 au 9 novembre, afin de consulter les gouvernements des pays membres de l'OTAN, a annoncé, vendredi, le département d'Etat. L'état des négociations de Genève sur les euromissiles devrait être abordé au cours de ce voyage, qui permettra à M. Dam d'avoir des entretiens à Londres, à Rome, à Paris, à Bonn, à La Haye et à Bruxelles. — *(A.F.P.)*

El Salvador

- M. FIDEL CHAVEZ MENA EN EUROPE. — Le ministre salvadorien des affaires étrangères, M. Fidel Chavez Mena, a terminé vendredi 4 novembre une visite de deux semaines en Europe destinée à favoriser « une meilleure compréhension politique » de la situation actuelle de son pays et des autres nations d'Amérique centrale. M. Chavez Mena, qui a rencontré son homologue français M. Claude Cheysson, a estimé que cet entretien a permis de faire *« un large tour d'horizon pouvant mener à un renforcement des relations bilatérales »*. *« Nous avons pu constater une attitude d'ouverture de la part de la France »*, a-t-il dit.

Guatemala

- UN BILAN DES VICTIMES. — Cent soixante-seize mille personnes ont péri au cours des cinq dernières années en raison de la violence politique au Guatemala, a affirmé jeudi 3 novembre, M. Alfaro, un des principaux dirigeants du Parti révolutionnaire guatémaltèque (P.R.- droite modérée). Il a ajouté que *« vingt foyers sur cent ont été anéantis »* dans le nord et l'ouest du pays. *(A.F.P.)*

Japon

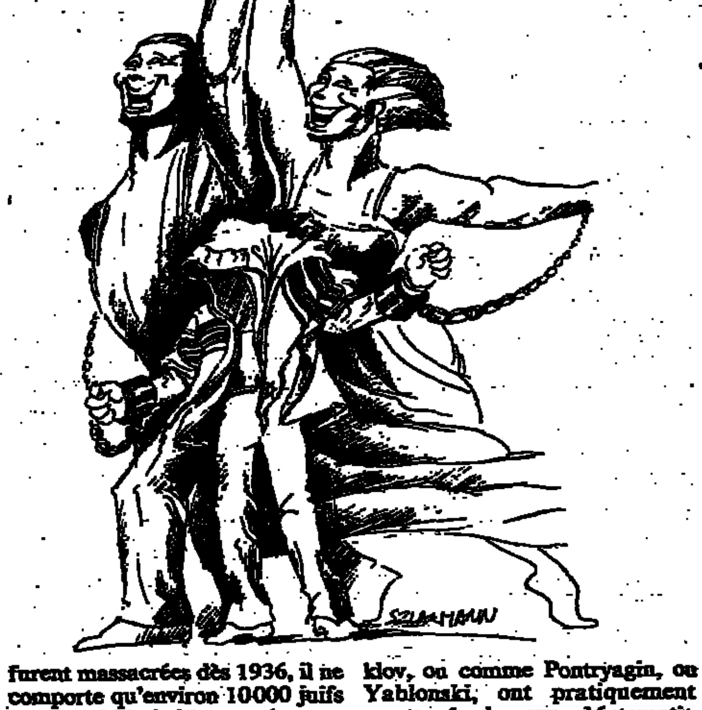
- ATTENTAT CONTRE DES INSTALLATIONS MILITAIRES AMÉRICAINES. — Une voiture sans conducteur dans laquelle se trouvait un engin incendiaire s'est écrasée, mardi 1er novembre, devant le poste de garde de la base aérienne de Yokota, siège du commandement militaire américain au Japon, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Tokyo. L'incendie n'a pas fait de blessés. Peu avant, une antenne de communication de l'aviation militaire américaine avait été sabotée à Inakuni, dans l'ouest du pays. Ce dernier attentat a été revendiqué par une organisation d'extrême gauche, en signe de protestation contre des manœuvres militaires nippo-américaines. — *(A.P.)*

Nicaragua

- SERVICE VOLONTAIRE POUR LES FEMMES. — Le ministre nicaraguayen de la défense a lancé une campagne de conscription volontaire pour le service militaire à l'intention des femmes âgées de dix-sept à vingt-quatre ans. D'autre part, le porte-parole du ministère a qualifié de « succès » le recensement des jeunes réalisé pour le service militaire en octobre. On estime officieusement à quatre vingt mille le nombre des jeunes recensés. — *(A.F.P.)*

UNE BROCHURE DE PROPAGANDE

Heureux juifs d'U.R.S.S. !



Les livres ou les brochures de propagande passent généralement inaperçus, leurs excès les rendant insignifiants. Mais le chef-d'œuvre de désinformation que diffuse Moscou à propos des juifs d'U.R.S.S. méritait d'être connu au moment où M. Yossif Begun est condamné à douze années de détention pour avoir... enseigné l'hébreu.

Un certain nombre d'heureux élus ont reçu récemment, parfois par les soins de l'ambassade d'U.R.S.S. à Paris, une étonnante brochure intitulée *les Juifs en U.R.S.S.*, publiée à Moscou (Éditions Novosti, 1982), due à la plume d'un certain A. Roukhadzé. L'ambition de ce texte est de prouver, en 90 pages, que le sort des juifs est plus enviable en U.R.S.S. que *nulle part ailleurs et combien* sont mal informés — ou malveillants — ceux qui pourraient en douter.

Passons rapidement sur ces édifiantes énumérations : celle des grands juifs de l'histoire soviétique ; celle des noms de rues qui célèbrent ici ou là la mémoire de tel ou tel d'entre eux ; celle des artistes, généraux, écrivains... Passons également sur ce chapitre entier consacré au Birobidjan, cette *« région autonome des juifs »* qui fut, en 1934, le *« premier État juif depuis deux mille ans »*, mais dont on oublie simplement de préciser que, terre sibérienne lointaine dont les élites culturelles et politiques furent massacrées dès 1936, il ne comporte qu'environ 10000 juifs sur 195000 habitants (et sur 2 millions de juifs soviétiques), c'est-à-dire qu'il n'est rien d'autre qu'un amuse-galerie.

Passons donc sur ces éléments du passé et venons-en à quelques-uns des étranges silences ou des contrevérités flagrantes de M. Roukhadzé concernant les réalités d'aujourd'hui.

Silence, par exemple, sur la chute vertigineuse des admissions d'étudiants juifs, depuis une dizaine d'années, dans les grands établissements d'enseignement supérieur. Ainsi, à la faculté de mathématiques de l'université de Moscou — un peu l'équivalent pour nous de l'École normale supérieure ou de l'École polytechnique, — il n'y a plus aujourd'hui que 2 ou 3 (0 en 1977) juifs admis par an, en regard d'une centaine il y a vingt ans (84 sur 410 étudiants en 1964). Les candidats juifs refoulés par des examinateurs *« aux ordres »* (ceux qui ont tenté de s'opposer ont été démis) n'ont plus qu'à s'inscrire dans des écoles techniques de deuxième ou troisième ordre, ce qui permet de maintenir la fiction du libre accès des juifs à l'enseignement supérieur.

SEIZE SIGNATAIRES

Voici la liste des signataires *du texte ci-contre :*

Simone de Beauvoir, *écrivain ;* Henri Cartan, *de l'Académie des sciences ;* Cornélius Castoriadis, *écrivain ;* Olivier Clément, *écrivain ;* Jean-Marie Domenach, *écrivain ;* Pasteur André Dumas, *professeur à la faculté de théologie protestante de Paris ;* Pierre Emmanuel, *de l'Académie française ;* Alfred Kastler, *prix Nobel, de l'Académie des sciences ;* Louis Leprince-Ringuet, *de l'Académie des sciences, de l'Académie française ;* Jean-Paul Mathieu, *professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie, Paris ;* Louis Michel, *de l'Académie des sciences ;* Jacques Oudin, *de l'Académie des sciences ;* Mgr Daniel Pézeril, *évêque auxiliaire de Paris, membre du secrétariat pour les relations avec le judaïsme ;* Jean Poperen, *député du Rhône ;* Yves Quéré, *correspondant de l'Académie des sciences ;* René Thom, *médaille Fields, de l'Académie des sciences.*

Un antisémitisme virulent

Silence sur l'antisémitisme virulent qui s'est développé depuis quinze ans dans des branches entières de l'activité intellectuelle. L'exemple des mathématiques est éloquent, où les juifs ont joué par le passé un rôle éminent et où ils se trouvent maintenant laminés par des pratiques dignes du temps de Lyssenko. Des mathématiciens « officiels », comme Vinogradov, homme qui professe un antisémitisme sans faille et qui se vante d'avoir éliminé tout juif de l'institut Steklov, ou comme Pontryagin, ou Yablonski, ont pratiquement « nettoyé » la revue *Matematitcheskii Sbornik* de toute contribution de mathématiciens juifs : en 1970, 43 articles sur 108 ; en 1975, 12 sur 96 ; actuellement, 0. Ils ont fait en sorte que la commission d'examen des thèses de doctorat d'Etat (la VAC) ne délivre pratiquement plus d'autorisation de soutenance aux mathématiciens juifs.

Une histoire travestie

Silence sur les prouesses que réalisent depuis une trentaine d'années les rédacteurs de manuels scolaires pour gommer toute trace d'une histoire juive qui ne serait pas celle des ignobles *« banquiers juifs »* (*« bienfaiteurs du nazisme » ;* cf M.S. Gouss, *la Démence de la croix gammée*, Moscou 1972) ou celle d'un sionisme exécré ; et pour biffer, à partir des années 50 les références à l'histoire du judaïsme subsistant dans les éditions antérieures (le nom de *« Judée »* disparaît en 1957 au profit de *« Palestine »* ou de *« provinces » ;* l'inquisition qui, en 1951, persécutait encore les juifs, ne s'en prend plus, à partir de 1977, qu'aux *« hérétiques » ;* l'affaire Dreyfus, présente dans un manuel édité en 1949, disparaît dans l'édition de 1954, etc.). Silence surtout sur l'insulte suprême faite aux juifs lorsque, depuis vingt ans, on « oublie » systématiquement d'enseigner que les nazis étaient quelque peu antisémites et de dire un seul mot de l'Holocauste, ou lorsqu'on n'accepte d'ériger des monuments commémorant les massacres nazis de juifs soviétiques qu'à la condition de ne pas mentionner que les victimes étaient des juifs (Babi-Yar, Rumbuli...).

Contrevérités, et de la veine la plus grossière, concernant le problème de l'émigration. Les juifs d'U.R.S.S. qui ont reçu au début des années 70 l'autorisation de déposer une demande de visa d'émigration (notons que les Russes, Ukrainiens... n'ont même pas ce droit élémentaire) ont vu s'accumuler peu à peu un nombre croissant de refus. Les refusés — ou *refuzniks* — constituent un bourrelet de dissuasion pour les nouveaux candidats à l'émigration puisque, bien souvent démis de leur poste, ils deviennent chômeurs, chômeurs ils deviennent parasites, et parasites ils sont passibles de prison ou de camp. Quand on condescend à leur donner une raison du refus, c'est généralement celle de *« détention de secrets scientifiques »*.

Notre brochure nous livre le secret émouvant de ces refus : les départs créent *« la désunion des familles »* et *« la destruction des relations familiales »* (page 65). Dans leur immense bonté, les autorités travaillent, comme le Grand Inquisiteur d'Ivan Karamazov, à faire le bonheur du peuple malgré lui. Les *refuzniks* devraient bénir un pouvoir qui connaît tellement mieux qu'eux leurs intérêts profonds et qui les entoure d'une sollicitude aussi touchante.

« Refuzniks » et chômeurs

La vérité, c'est que les *refuzniks* sont de plus en plus nombreux, puisque aux anciens s'ajoutent les nouveaux ; que leur situation fréquente de chômeurs est de plus en plus dure ; qu'ils sont de plus en plus harcelés par la police (perquisitions, interpellations...) ; que le nombre de procès — politiques au sens fort du mot — croît ; qu'enfin l'émigration a dramatiquement diminué du seul fait des refus de visas (*51 328* visas en 1979 : 21 472 visas en 1980 : 9 431 visas en 1981 ; 2 692 visas en 1982 ; 640 visas pour les six premiers mois de 1983).

Les signataires de ce texte, non juifs mais très familiers de la situation des juifs en U.R.S.S., sont profondément alarmés par les signes convergents d'une remontée de l'antisémitisme officiel en U.R.S.S. Ils dénoncent comme particulièrement indécente la brochure *les Juifs en U.R.S.S.*, écran de fumée propagé à l'Ouest pour tenter de masquer la réalité.

Ils dénoncent également l'obscurantisme d'un système qui, maître absolu et de l'édition et de la justice, répand ses brochures de propagande — ce qui est son droit le plus strict — dans le même temps qu'il envoie au bagne, en exil ou en prison, ceux (Chtcharanski, Braïlovski, Begun...) qui tentent de faire entendre une autre voix — ce qui est sa façon la plus stricte de nier et de tuer dans l'œuf toute recherche dialectique et scientifique de la vérité.

Texte signé de seize personnalités (voir ci-contre).

Epouses de disparus en Guinée

Elles sont une dizaine de femmes françaises sans nouvelles, depuis douze ans, de leurs époux guinéens prisonniers de Sekou Touré. Nadine Bari, « femme de disparu », raconte dans un livre leur vain combat « pour la vérité ».

Ces dernières années, la Guinée de M. Sekou Touré s'est ouverte.

Passé le seuil de la soixantaine, son président a voulu se forger une nouvelle image de marque. Les horreurs du camp Boiro — le tristement célèbre pénitencier de Conakry — appartiennent au passé. Tortures et massacres au nom de la « révolution » guinéenne s'estompent. La page est tournée. Dans huit mois, à l'occasion du prochain sommet panafricain, Conakry sera promue capitale du continent noir, et M. Sekou Touré accédera à la présidence annuelle de l'O.U.A. Nul doute, la Guinée « marxiste » a fait peau neuve.

Reste ce « grain de sable » — entre autres — qui enraye tout le mécanisme d'une auto-réhabilitation. Une dizaine de Françaises, timides, modestes, mais déterminées, oscillant entre le découragement et la crise de nerfs, se battent depuis douze ans pour savoir la vérité. A l'époque, expulsées ou s'étant enfuies de Conakry, elles ont laissé derrière elles des époux traqués ou emprisonnés et des enfants otages.

Pour toute réponse à des démarches constantes, elles n'ont *obtenu que le silence, puis des* déclarations floues, puis des mensonges officiels. Le gouvernement guinéen leur a répondu dix ans plus tard que l'un de leurs époux s'était évadé de prison... dix-huit *mois avant son incarcération.* Elles ne sauront jamais si les colis envoyés aux détenus leur sont parvenus — et si leurs maris étaient encore en vie quand elles les leur adressaient.

Restituer les corps de sept détenus dont Conakry a annoncé — en janvier 1981 — l'exécution dix ans plus tôt ? Il n'en est même pas question. L'annonce n'avait pour objet que de permettre aux autorités françaises de résoudre un pénible problème d'état civil : légaliser le « veuvage » des épouses.

Le témoignage de Nadine Bari (1), présidente de l'Association des familles françaises de prisonniers politiques en Guinée, fondée en juillet 1980, montre à quel point le dictateur guinéen joue avec la santé morale de ces femmes en détresse. Faux espoirs, intimidations, insultes, tous les procédés lui sont bons pour leur faire payer ce procès qu'elles lui font — et continueront apparemment de lui faire — *« pour la vérité »* et non pas, seulement, pour régler une question d'état civil.

Ce témoignage rappelle à quel point, du côté français — sous l'actuel septennat pratiquement comme sous le précédent, — la « raison d'Etat » peut nier les droits les plus élémentaires. Les mouvements de sympathie existant. Mais que d'énergie ne faut-il *pas dépenser pour attirer l'attention* du public ! Les veuves de Guinée se sentent gênantes, lassantes. M. Sekou Touré ne cède pas d'un pouce. Les autorités françaises finissent par s'en accommoder et souhaitent, sans trop le dire, que les familles de prisonniers politiques en Guinée se taisent.

Ces femmes, dont l'existence a été brisée voilà douze ans, et qui ont droit à une certitude, à une réponse — ne serait-ce que pour leurs enfants, — quelle « raison d'Etat » peut-elle leur imposer l'oubli ?

Mais M. Sekou Touré constitue un rouage indispensable de la politique africaine de la France, ce qui mérite réflexion. L'ignorance demeure donc *« la pire des tortures, et votre situation relève de ce cas de figure »*, comme l'a écrit un jour, si justement, à Nadine Bari, le président Mitterrand.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) *Grain de sable, les combats d'une femme de disparu*, par Nadine Bari, 348 pages, Le Centurion. 85 F. Pour un témoignage récent sur les prisons de Guinée, lire *la Mort de Diallo Telli*, par Amadou Diallo, Karthala, 64 F, dont un compte rendu a été donné dans *le Monde* daté 10-11 juillet 1983.

...ITE DE M. MITTER...
...POITOU-CHARENTES

La part du rêve

JEAN-YVES LHO...

● PRECISION. —

L'U.J.P.

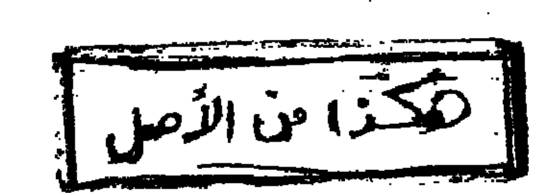
Mouvement national des jeunes gaullistes organise à l'occasion de ses dix-huit ans

UNE JOURNÉE POUR LA FRA...

Salle Gaveau

Mardi 8 novembre à 20 heures

Renseignements : 526-67-04



هكذا من الأصل

France

LA FIN DE LA VISITE DE M. MITTERRAND EN POITOU-CHARENTES

La part du rêve

De notre envoyé spécial

La Rochelle. — Gamin, François Mitterrand confiait des bouteilles au fil de l'eau. Il supposait qu'elles descendraient la Charente, de Jarnac, sa ville natale, jusqu'à Rochefort, où l'un de ses camarades était censé les récupérer. L'ami en question n'en a jamais trouvé aucune.

Le président de la République, qui a rappelé ce souvenir de jeunesse vendredi 4 novembre à Rochefort, étape de son voyage en Poitou-Charentes, jette encore des bouteilles à la mer. C'est peut-être sa part de rêve ou, plus sûrement, l'expression d'un goût prononcé pour les messages au long cours.

Part de rêve, l'appel répété de ville en ville au rassemblement des Français. Part de rêve ? Elle est pourtant réduite. Le président de la République est garant de l'unité du pays par fonction. Du « rassemblement », il sait bien que la réalité lui échappe, comme elle a échappé à ses prédécesseurs, Charles de Gaulle excepté. La réalité du combat politique est rude, et M. Mitterrand, comme il le dit lui-même, n'est sur ce sujet *« ni naïf ni jobard »*. Mais enfin, puisque rassembler appartient au vocabulaire de base de la Vᵉ République et de ses présidents, va pour le rassemblement !

D'autant qu'il est permis, certains jours bénis, de rêver un peu. La deuxième journée du voyage présidentiel, vendredi, s'y prêtait. Première étape : Pressignac, municipalité communiste. Décor à la *Jour de fête* selon Jacques Tati, drapeaux tricolores aux fenêtres et accordéon dans les haut-parleurs — assistance plus large que les seuls cinq cent quarante-neuf habitants de la commune. C'était le petit matin de rêve : *« Il est quelques moments dans la vie — c'en est un — où l'on a le sentiment de dépasser les divergences pour se retrouver capable d'un élan commun »*, a dit M. Mitterrand.

Deuxième étape : La Rochelle. Feu d'artifice sur le vieux port, drapeaux tricolores qui tombent du ciel en parachutes, orchestre en costumes beurre frais sous les arcades de la maison de la culture — on jouait *Petite fleur*, — et les milliers de Rochelais en sympathie avec l'événement. Le rêve encore : *« J'ai vécu des moments intenses... » « Un peuple rassemblé... »*

Pas de manifestation, pas d'incident digne de ce nom. Tout juste un groupe de jeunes giscardiens — *« Mitterrand, démission ! »* — et une tomate baladeuse jetée à Poitiers (1); quelques banderoles *« Vivre au pays »* à Châtellerault, le même jour; une cinquantaine de petits viticulteurs du MODEF, vendredi, à Cognac; une délégation des ouvriers de chez Dufour à La Rochelle. La droite hostile est restée chez elle. La gauche enthousiaste ne s'exprime plus, si elle existe encore. Restent à la fois la sympathie et le mécontentement d'un électorat frappé par la crise. Les ouvriers de Dufour, entreprise en difficulté, ont applaudi le président et lui ont offert, afin qu'il pense bien à leur avenir, une maquette de bateau. On manifeste sa sympathie sans enthousiasme. On manifeste son inquiétude sans colère.

Première étape symbole : Pressignac — le village de *Jour de fête*, — avec ses soixante noms sur le monument aux morts de la guerre de 14. *« Ce pays blessé ne l'était pas à mort. Vous en avez la preuve »*, a dit M. Mitterrand.

Deuxième étape : La Rochelle. Ouverture *« sur le monde nouveau »*, comme l'a déclaré pompeusement son maire, M. Michel Crépeau, ministre du commerce et de l'artisanat. *« J'aurais regretté*, a dit M. Mitterrand, *d'être là* (président de la République) *dans une période plus aisée. C'est mon rôle que d'assurer le changement. Le changement est rendu nécessaire quand c'est difficile, quand ce que l'on n'a pas voulu changer rend impossible l'avenir. »* Etape intermédiaire : Angoulême. *« Il faut aborder de plain-pied la période ouverte. A cause de la crise, grâce à la crise, il faut tirer un bien d'un mal. »* Il est vrai qu'à Angoulême M. Mitterrand a eu quelque raison d'espérer. Il a assisté à une démonstration d'adaptation de l'électronique au dessin — ou l'inverse — offerte par le centre d'action culturelle et le dessinateur Druillet. *« Rassurant et exaltant*, a-t-il dit ; *exaltant de voir naître une industrie d'un art. »*

La crise existe, il faut en tenir compte et en tirer le meilleur parti. Le changement, de ce point de vue, seule la gauche peut y parvenir, l'ancienne majorité ayant été incapable de l'offrir. Tel est donc le message de M. Mitterrand. Ce message au long cours s'inscrit dans le temps, un temps très long. Le chef de l'Etat ne veut pas *« courir après l'opinion »*. L'action qu'il définit ne peut être, dans son esprit, infléchie *« au gré du vent »*, en fonction des sondages, des reculs enregistrés, dimanche après dimanche, par la gauche aux élections partielles. L'impopularité ? Tant pis, dit-il. Les Français, paraît-il penser, finiront bien par s'apercevoir, avant la fin du septennat, que la crise est moins pénible avec la gauche qu'avec la droite, et que c'était cela, le message dans la bouteille.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) La jeune fille qui avait lancé une tomate en direction de M. François Mitterrand, jeudi 3 novembre, à Poitiers (Vienne), a été inculpée d'outrage à magistrat, apprend-on auprès du parquet de Poitiers.

● *Incidents en Guyane.* — La mort d'un marin pêcheur guyanais, M. Robert Radjou, tué d'un coup de fusil, dans la nuit du mercredi 2 au jeudi 3 novembre, à Cayenne, au cours d'une rixe, par un restaurateur d'origine réunionnaise, M. Evan Francomme, a provoqué une manifestation violente, jeudi soir, au centre de la ville. Quelques centaines de jeunes gens, mobilisés pour la plupart par une radio locale proche du parti socialiste guyanais, R.T.M. 102, et apparemment persuadés qu'il s'agissait d'un crime raciste commis par un Européen, ont commis divers dégâts, s'attaquant à des véhicules et à des magasins appartenant à des métropolitains. — *(A.F.P.)*

● PRECISION. — Dans le commentaire accompagnant les organigrammes de la nouvelle direction du P.S., tel qu'il a été publié dans nos premières éditions datées 5 novembre, M. Christian Goux était classé parmi les suppléants devenus titulaires. M. Goux est devenu membre titulaire du comité directeur et membre suppléant du bureau exécutif.

LE BUDGET DE L'AGRICULTURE A L'ASSEMBLÉE

MM. Barre et Rocard : « Parler vrai », même aux agriculteurs

M. Jacques Chirac a montré la voie : être apprécié par les agriculteurs est un atout considérable pour tout homme politique doté de hautes ambitions. M. Raymond Barre, qui ne veut plus n'être qu'un économiste, a au moins retenu cette leçon de celui qui fut son prédécesseur à l'hôtel Matignon. Il a donc choisi, dans le débat budgétaire en cours à l'Assemblée nationale, de ne pas intervenir dans la discussion générale, mais d'être le principal porte-parole de l'U.D.F. sur le budget du ministère de l'agriculture. Seulement, M. Michel Rocard lui a contesté la place en haut de l'affiche.

Pour sa première grande intervention au Palais Bourbon en tant que ministre de l'agriculture, M. Rocard se devait d'apparaître comme un grand spécialiste du délicat dossier que lui a confié le président de la République. Il sait qu'il joue là une partie de son avenir politique. Plus de deux heures de discours, de longues réponses à une trentaine de questions précises lui ont permis de montrer que, en sept mois, il avait su ouvrir tous les tiroirs de son ministère. Mais ceux qui espéraient qu'il ferait ici l'intervention qu'il s'était interdit de faire à Bourg-en-Bresse sont restés sur leur faim. Ministre technique il est, ministre technicien il entend rester.

« Gardez-vous à gauche gardez-vous à droite »

Quel intéressant face-à-face que celui de ces deux hommes qui ont construit leur image sur leur volonté de *« parler vrai »*, de ne pas cacher les difficultés, de dire les choses telles qu'ils les voient, quoi qu'il leur en coûte. Si M. Chirac avait été présent dans l'hémicycle, nul doute qu'il eût entendu ses oreilles siffler de quelque côté qu'il se fût tourné. *« Je n'ai pas de clientèle à défendre ni à constituer »*, a sussuré l'actuel ministre de l'agriculture. *« Je ne me livre pas à une opération catégorielle »*, a affirmé, en écho, l'ancien premier ministre, en critiquant les visions *« trop politiques »* du dossier agricole dont il a, dit-il, *« pu mesurer les inconvénients »*. Et, pour que son message soit clairement entendu à l'Hôtel de Ville de Paris, M. Barre a rappelé l'importance des montants compensatoires monétaires qu'il avait trouvés en succédant à M. Chirac à l'hôtel Matignon.

Les deux vedettes de ce débat se sont adressées l'une à l'autre avec respect, se trouvant d'accord sur un certain nombre de points importants. L'une comme l'autre font la même analyse des difficultés de la politique agricole commune et des orientations qui doivent présider aux négociations sur sa réforme (même si M. Barre souligne que la situation du franc complique la tâche du gouvernement), voire sur les conditions de l'extension du Marché commun à l'Espagne et au Portugal. Tous les deux constatent que le principal problème de l'agriculture européenne est l'insolvabilité des pays du tiers-monde et les pressions américaines. Ils sont encore d'accord pour reconnaître qu'il n'est pas possible de laisser s'accumuler les excédents laitiers. Et quand M. Barre déclare : *« Le moment vient où l'on ne peut plus espérer ni dans une forte hausse des prix communautaires ni dans une distribution massive de la manne budgétaire »*, M. Rocard est manifestement d'accord ; M. Chirac l'est-il ?

M. Barre n'est pas pour autant converti à la gestion socialiste. Il a mené contre elle une attaque ferme, accusant le gouvernement *« de ne plus considérer l'agriculture française comme un secteur prioritaire de notre économie »*, voyant dans le projet de budget *« le sacrifice des investissements agricoles, c'est-à-dire de la préparation de l'avenir »*, parlant de l' *« inconsistance »* de la politique agricole et expliquant que si le revenu agricole avait augmenté en 1982, c'était parce que *« l'héritage était plus solide que vous ne le prétendez »*.

M. Rocard n'est pas devenu barriste. S'il se félicite des choix faits dans les années 60 pour le devenir de l'agriculture française, pédagogue il brandit un graphique à la tribune pour montrer comment, de 1974 à 1981, les agriculteurs avaient *« supporté ce qu'aucun groupe social ne serait prêt aujourd'hui à accepter : une baisse profonde et durable de son pouvoir d'achat »*. Et puisqu'il lui est reproché — ce qu'il ne conteste pas — une diminution des crédits pour les investissements agricoles de l'Etat, il lance une pierre dans le jardin de M. Barre, en faisant remarquer que, de 1976 à 1981, ils avaient déjà connu une *« diminution de 37 % en francs constants »*.

En disant ses quatre vérités à l'opposition, M. Rocard est dans son rôle. En « parlant vrai » à sa majorité, il est fidèle à son personnage. L'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun ? Il en étudiera *« les données techniques réelles »* avec *« lucidité »* et *« non dans l'aveuglement des passions déchaînées par je ne sais quel front du refus aussi hétéroclite que voué à l'échec »*. La population active agricole ? Oui, elle continuera à diminuer. L'enseignement agricole ? Oui, il va déposer un projet de loi qui définira *« la nature et les missions du service public »*, en y insérant certes l'enseignement privé, mais *« sur la base de contrats avec l'Etat »*, le service public devant demeurer *« divers dans ses composantes »*, même s'il devra être *« unifié dans ses missions »*.

Surtout, gardant le vin amer pour la fin du repas, M. Rocard a martelé sa conception de ses rapports avec les syndicats agricoles : *« Moi, je prends le monde agricole tel qu'il est, avec son histoire, avec ses traditions, ses organisations et les dirigeants qu'il s'est donnés »*, expliquant que *« le métier de ministre de l'agriculture (...) requiert une formidable aptitude au réalisme et à l'humilité qui messied tant aux doctrinaires de tous bords. »*

Pour que les choses soient claires, si elles ne l'étaient pas encore, il fait remarquer à la F.N.S.E.A. que *« le pluralisme n'est pas une vertu réservée exclusivement à l'enseignement »*, et aux autres organisations syndicales qu'il faut *« au gouvernement des interlocuteurs qui soient capables de s'engager au nom du monde agricole »*. Le choix de ceux-ci a été fait par les agriculteurs eux-mêmes, explique-t-il, lors des élections aux chambres d'agriculture. Et aux socialistes et aux communistes, qui souhaitent que les petits syndicats soient représentés partout, M. Rocard rappelle que *« la rigueur des temps a réussi à faire admettre à peu près à tout le monde que deux et deux font quatre »* et que, dans le même esprit, *« 5 % de quatre peut difficilement faire un siège »*. Pas question, donc, quoi qu'en aient pensé, la semaine passée encore, le groupe socialiste et les instances dirigeantes du parti socialiste, *« d'éparpiller la représentation du monde agricole dans les organismes de gestion »*.

A ses amis qui auraient pu l'avoir oublié, M. Rocard rappelle : *« Je crois avoir été nommé ministre de l'agriculture pour faire avancer les choses dans ce secteur, et non pas pour compter les points d'une guerre de tranchées. »* En clair, il fallait corriger le cap suivi avant lui par Mᵐᵉ Edith Cresson. Est-il en train de réussir à rapprocher socialistes et monde agricole ? La volonté de M. Barre de se mêler aux débats et la dureté des attaques du R.P.R. sont peut-être des éléments de réponse. Mais avoir fait subir au ministère de l'agriculture le poids de la rigueur plus directement qu'à d'autres, n'est certainement pas, pour ceux qui l'ont décidé, la meilleure façon d'aider M. Rocard à remplir cette dure tâche.

THIERRY BRÉHIER.

Quelques douceurs pour faire passer la rigueur

L'Assemblée nationale, dans la nuit du vendredi 4 au samedi 5 novembre, a adopté — les députés R.P.R. et U.D.F. votant contre — les crédits du ministère de l'agriculture (31,1 milliards de francs, en hausse de 4,3 % par rapport à 1983) et ceux du budget annexe des prestations sociales agricoles (58,9 milliards de francs, en hausse de 2,9 %).

« Budget-catastrophe » pour le R.P.R. ; *« budget de misère »* pour l'U.D.F. ; pas d'*« enthousiasme »* au P.S. ; *« regrets »* au P.C. Il a fallu que la majorité retrouve dans la répartition des crédits des priorités qu'elle approuve (formation, installation des jeunes, organisation des marchés, réforme de la fiscalité agricole) pour qu'elle adopte ce budget.

M. Michel Rocard a pu, il est vrai, en cours du débat, répondre positivement à quelques demandes pressantes : dans la suite de la discussion budgétaire, les crédits pour les bourses de l'enseignement agricole devraient être accrus, ainsi que ceux pour le développement de l'hydraulique ; il pourrait en être de même pour ceux destinés à soutenir l'agriculture de montagne.

Il a aussi confirmé publiquement son souhait de voir modifier en deuxième lecture l'article du projet de loi de finances qui accroît les taxes sur les contrats d'assurances souscrits auprès des mutuelles agricoles. Quand à la possibilité de revenir sur le seul amendement communiste adopté, relatif à la fiscalité, qui limite les exonérations de l'impôt sur les grandes fortunes pour les propriétaires de terres agricoles, comme le souhaitent certains socialistes, les discussions — discrètes — continuent.

Th. B.

Tous les sénateurs, sauf ceux du R.P.R. ont approuvé le projet de réforme bancaire

L'unanimité qu'avait recueillie le projet de loi *« relatif à l'activité et au contrôle des établissements de crédit »* au Conseil économique et social — fait suffisamment rare pour que M. Jacques Delors le souligne — ne s'est pas retrouvée au Sénat. Les sénateurs R.P.R. (à l'exception de MM. Maurice Schumann, Nord, et Christian Poncelet, Vosges, qui se sont abstenus) ont voté contre le texte, approuvé en revanche par l'ensemble des autres groupes. Ce clivage, relativement inhabituel au sein de la majorité sénatoriale, ne s'est pourtant pas traduit au scrutin public, le vote ayant eu lieu à main levée.

Le R.P.R. voit dans le projet le signe de la *« poursuite de l'étatisation »* commencée en mai 1981 et l'illustration de la conception de la gauche, pour qui la banque *« ne peut être qu'un outil aux mains du pouvoir »*. Cette appréciation globale, portée par M. Michel Maurice-Bokanowski (R.P.R., Hauts-de-Seine), au terme de l'examen du projet commencé jeudi 3 novembre et achevé le vendredi 4, expliquait l'hostilité du R.P.R. à un texte essentiellement « politique ».

L'opinion de M. Etienne Dailly (Gauche dém., Seine-et-Marne), qui rejoignait celle du ministre de l'économie, des finances et du budget, était toute différente : il s'agit de rénover le cadre juridique et institutionnel dans lequel s'exerce l'activité bancaire et de *« rien d'autre »*. Pour M. Dailly, *« rien dans le texte ne ressemble ni de près ni de loin à une étatisation »*.

En approuvant ce texte *« technique »*, l'opposition ne dit pas pour autant oui à la politique économique et financière du gouvernement, explique-t-il, avant de conclure : *« Je suis prêt à prendre le pari que, si* [l'opposition] *revenait aux affaires, le texte ne serait pas abrogé, car il est indispensable à tout gouvernement, quel qu'il soit. »* Au cours de la discussion des articles, le rapporteur de la commission des lois avait nié que la commission bancaire instituée à la place de la commission de contrôle des banques créée par la loi de 1941 aurait des pouvoirs exorbitants.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Les principaux amendements

En accord avec le gouvernement plusieurs amendements, tendant à harmoniser plus complètement que ne le faisait le projet initial la législation bancaire avec les directives européennes adoptées ou en préparation, ont été adoptés. Il en a été de même pour des améliorations rédactionnelles ou techniques, proposées notamment par MM. Yves Durand (non inscrit, Vendée), rapporteur de la commission des finances, et Etienne Dailly (Gauche dém., Seine-et-Marne), rapporteur pour avis de la commission des lois.

● *Art. 5* (opérations connexes que les établissements de crédit peuvent effectuer). — Sur proposition du P.C., les opérations sur or, métaux précieux et pièces seront autorisées, mais soumises, comme les autres activités connexes, au contrôle prévu par le projet. Sur proposition de M. Dailly, les établissements pourront s'occuper du placement, de la souscription, de l'achat, de la gestion, de la garde et de *« la vente »* (non mentionnée dans le texte initial) des valeurs mobilières et de tout produit financier, et — innovation par rapport au texte — des *« opérations de location simple de biens mobiliers ou immobiliers pour les établissements habilités à effectuer des opérations de crédit-bail »*.

● *Art. 12* (interdictions de responsabilité dans la gestion des établissements). — Sur proposition de M. Dailly, l'interdiction est étendue à tous ceux qui ont fait l'objet d'une condamnation, qu'il sagisse d'une peine d'emprisonnement (prévue par le texte initial) ou d'amende (ajoutée par le Sénat), à ceux qui violeront les interdictions édictées par le présent projet ; aux personnes déclarées en faillite par une juridiction étrangère quand le jugement est déclaré exécutoire en France.

● *Art. 23* (compétence du Conseil national du crédit). — Sur proposition de M. Delfau, la consultation du C.N.C. pour l'élaboration du Plan est obligatoire. Sur celle de M. Gamboa, il *doit* (et non peut) être consulté par le ministre de l'économie et des finances sur tout projet et décret entrant dans le champ de sa compétence. Sur celle de M. Durand, le C.N.C. doit adresser chaque année au président de la République et au Parlement un rapport relatif à la monnaie, au crédit et au fonctionnement du système bancaire et financier.

● *Art. 47* (nomination d'un commissaire du gouvernement auprès des organes centraux et de certains établissements de crédit). — Malgré l'opposition du gouvernement, le Sénat suit sa commission des finances, qui précise que le droit de veto du commissaire du gouvernement est limité au respect de la légalité et qui supprime le commissaire du gouvernement dans les établissements de crédit ayant une mission d'intérêt public.

● *Art. 54* (droit à l'ouverture d'un compte de dépôt). — Le projet initial laisse à la Banque de France le soin de désigner un établissement où toute personne à qui l'ouverture d'un compte aura été refusée pourra ouvrir un compte de dépôt. Le R.P.R., hostile à ce « droit au compte », se rallie à la proposition de M. Dailly qui limite ce droit aux seuls services financiers de la poste.

● *Art. 56* (crédit d'exploitation aux entreprises). — Le projet tend à remédier à la précarité du crédit à durée indéterminée dont l'interruption brutale peut entraîner de graves difficultés pour une entreprise. Sur proposition de la commission des lois, l'établissement de crédit ne pourra résilier l'ouverture de crédit qu'en cas de *« faute caractérisée du bénéficiaire »* ou lorsque sa situation s'avère irrémédiablement compromise.

FAITS DIVERS

La « java » meurtrière de Pascal Dolzan

Arrêté récemment, Pascal Dolzan a reconnu trois meurtres d'homosexuels. La personnalité ambiguë du meurtrier ne permet pas de mettre les cinq autres crimes similaires, non élucidés depuis janvier dernier, sur le compte d'une montée d'un racisme anti-homosexuel.

Jour sans gloire dans les salles de jeu de Clichy : Pascal Dolzan, entre deux fugues des foyers de l'éducation surveillée, vit, dès l'âge de quatorze ans, de prostitution. L'argent facile, une mère inconnue oubliée à jamais, l'apparence de liberté et déjà cette envie de tuer, ce plaisir de *« voir tomber des mecs »* qu'il confie à deux journalistes. *« Pascal, ce vieux routier »*, lit-on dans *Libération* en décembre 1977.

La cavale prend fin le 26 octobre dernier place Clichy encore. Comme si, en six ans, il n'était jamais sorti de ce quartier ! Pascal Dolzan est arrêté lors d'un contrôle de routine pour deux meurtres d'homosexuels commis en février. Aveux immédiats, sans explication rationnelle ni haine particulière. Il reconnaît même froidement un troisième meurtre. *« J'ai tué. J'ai frappé, c'est tout,* explique-t-il aux policiers. *Quand j'ai bu et fumé, je ne sais plus ce que je fais. »*

Pascal Dolzan, à vingt et un ans, n'est pas pourtant un de ces truqueurs qui feignent d'accepter les avances des homosexuels pour mieux les dévaliser. Le meurtrier est de la famille. Pas un soir où on ne l'ait vu, depuis deux ans, fumant « joint » sur « joint », dans une de ces boîtes « cuir » pour homosexuels à tendance sadique ou masochiste. *« Sans domicile fixe »*, il multipliait les hébergements, et ses amours passagères le faisaient vivre. On le savait violent et sadique, jusqu'à dessiner des croix gammées dans les bars.

On l'aimait ainsi avec, du haut de son 1,70 m, sa dégaine de petit dur.

Le lundi 14 février pourtant, peut-être est-il triste, comme à quatorze ans, lorsqu'il regardait, un demi de bière devant lui, place Blanche, l'hiver trop gris ? Il donne rendez-vous gare Montparnasse, hors de ses circuits habituels, à deux copains de l'éducation surveillée et de l'armée, Sylvano Butaric, vingt et un ans, et Thierry Mercier, vingt et un ans, tous deux également sans travail. Le trio décide, pour un soir, de *« faire la java »* : quelques bières avalées, des rétroviseurs fracassés, des prostituées agressées. Mais, très vite, l'argent manque. Ils se rendent, pour s'en procurer, chez le barman d'un club privé du Marais, Le Sling — du nom d'un accessoire de la panoplie sado-masochiste, — où Pascal Dolzan a quelque temps travaillé. Patrick Barbotte, qui héberge chez lui près de la rue Lepic un ami, Jean-Pierre Lecointe, leur ouvre, malgré l'heure avancée : ainsi le veut l'hospitalité des gens de la nuit. Ils extorquent de l'argent à Patrick Barbotte, la tension monte. Et c'est le carnage : seul restera intact, à l'arrivée de la police, l'ours en peluche de la salle à manger. Des seringues, des fouets, des cartouches et les fils du réveil-radio, attaches improvisées, jonchent le sol. Pascal Dolzan a abattu de deux balles dans la tête chacune des deux victimes, qui ont subi divers sévices sexuels ou autres.

Jeu sado-masochiste

Au premier coup de feu, les deux compagnons du meurtrier, affolés, avaient pris la fuite, abandonnant dans le caniveau six chèques obtenus par la force — une erreur fatale qui permettra à la brigade criminelle de retrouver leur piste. Grâce au libellé des chèques, les policiers retrouveront le compte de Sylvano Butaric, d'un montant de 1,15 francs depuis son service militaire accompli depuis deux ans.

Trois semaines plus tard, Pascal Dolzan, seul cette fois, achève de dix-sept coups de couteau un compositeur canadien, Claude Vivier, qu'il tient en laisse, jeu sado-masochiste négocié pour 400 F par la victime dans un bar de Belleville. *Orange mécanique* version cuir : la cocaïne y est pour un peu, la folie meurtrière de Pascal Dolzan pour beaucoup. Trois jours après, le criminel inconscient revient sur les lieux, s'empare de quelques vêtements et les revend pour une somme dérisoire. Le vol n'explique pas à lui seul ce geste criminel et pas plus cette tentative, depuis, de fracasser le crâne d'une femme à la sortie de Beaubourg, contre le trottoir.

Vivre caché

Les crimes connus, Pascal Dolzan étant recherché, la brigade criminelle n'a pas toujours trouvé un soutien très actif dans la communauté homosexuelle : *« Pour Dolzan,* expliquent les policiers, *ses forfaits sont simplement un rite sado-masochiste qui a mal tourné. »* Ainsi certains responsables de l'hebdomadaire *Gai Pied* auraient-ils défendu Pascal Dolzan pour l'affaire Vivier. Un simple accident, d'après eux, d'un métier nécessairement dangereux. Le guide de l'homosexuel *Spartacus* ne signale-t-il pas, après tout, d'un astérisque les endroits dangereux ?

Plus précisément, un patron de bar, alerté par la police, préviendra Pascal Dolzan début octobre des poursuites engagées contre lui. Depuis, le meurtrier se terrait dans des cages d'escalier avant d'échouer avec un ultime ami de passage dans un petit hôtel du dix-septième arrondissement. D'où, le jour de son arrestation, cette barbe mal rasée, ces vêtements sales, cette allure de marginal qu'il n'est pas exactement : le milieu, en effet, l'a fait vivre et, aujourd'hui, ne l'accable pas : *« Depuis dix ans, il y a toujours eu des assassinats. On n'en a pas tant parlé,* disent les responsables du bar Le Sling, où une des victimes travaillait. *Pour vivre heureux, laissez-nous vivre cachés. »*

N. B.

LES RÉFORMES HOSPITALIÈRES

Plusieurs organisations de médecins prévoient grèves et manifestations

Les vingt-deux organisations représentées dans l'Intersyndicale des médecins hospitaliers, largement majoritaire dans l'ensemble des établissements de soins, ont décidé, à l'approche de l'examen de la réforme hospitalière par le Parlement et de la publication des décrets réformant les statuts des praticiens hospitaliers, une série d'actions revendicatives, marquées notamment par des grèves de soins et des manifestations de rue.

La Fédération nationale des syndicats des médecins et biologistes des hôpitaux généraux, que dirige le docteur Mollard, a déposé un préavis de grève pour le 14 novembre. Les praticiens des hôpitaux généraux, en effet, sont particulièrement inquiets de certaines des dispositions prévues par les réformes. Ils redoutent de voir la tutelle administrative — celle des autorités préfectorales et celle des directeurs d'établissement — s'appesantir davantage sur les décisions médicales, au nom des contraintes économiques. Ils déplorent les insuffisances du statut que leur propose le gouvernement, dans lequel ils ne voient guère de possibilités de promotion ou d'amélioration de leur carrière.

Les médecins des centres hospitalo-universitaires sont, eux aussi, décidés à manifester leur inquiétude, par des modalités qui ne sont pas encore définies. Ainsi, l'Intersyndicat national des chefs de clinique, fer de lance des grèves du printemps dernier, vient-il d'écrire à M. Edmond Hervé que le projet de statut proposé par le gouvernement était *« inacceptable dans sa totalité »*, qu'il n'était le fruit que d'un *« simulacre de concertation »* et que règnent chez l'ensemble des chefs de clinique *« la désillusion, le découragement et la révolte »*. Les professeurs et chefs de service des centres hospitalo-universitaires ne tarderont pas, eux non plus, à manifester leur inquiétude.

De leur côté, les responsables du syndicat autonome des enseignants de médecine et de Solidarité médicale (les professeurs Pierre Cazlorbe, Jean Loygue et Bernard Debré), sans faire partie de cette intersyndicale, critiquent en termes voisins les projets du gouvernement, animés selon eux par un *« égalitarisme forcé »*. Il s'agit, disent-ils, d'une véritable *« entreprise de destruction des hôpitaux universitaires »*, entreprise dont la réforme hospitalière, comme la loi Savary, seront les instruments.

« Nous avons, a souligné le professeur Bernard Debré, *perdu des mois pour avoir cru que le gouvernement tiendrait compte des recommandations des cinq médiateurs, qu'il avait désignés au printemps. Il n'en a rien été »*, a-t-il ajouté, et les deux organisations se disent déterminées à reprendre la lutte. Elles annoncent pour les semaines qui viennent des grèves et des manifestations dont elles n'ont pas précisé les modalités.

C. B.

À Grenoble

DEUX ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES SONT ÉCROUÉS

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Deux administrateurs judiciaires, l'un grenoblois, Me Jean-Louis Cavat, cinquante-huit ans, et Me Eric Finzi, trente-cinq ans, exerçant depuis 1981 à Bar-le-Duc (Meurthe-et-Moselle), ancien premier clerc de Me Cavat, ont été inculpés, le 4 novembre, par M. Paul Weisbuch, juge d'instruction, de malversation, faux et usage de faux. Ils ont été écroués à la prison de Varas.

Les deux hommes avaient vendu à des intermédiaires complaisants, ou à des amis, des biens qu'ils étaient chargés de liquider. La loi de juillet 1967, qui définit la mission des administrateurs judiciaires, leur fait obligation de vendre les biens des sociétés défaillantes aux enchères publiques afin d'indemniser au mieux les créanciers. Me Cavat ne semble pas avoir agi toujours de la sorte. Il a refusé, il y a quelques mois, une proposition d'achat des locaux d'une entreprise en liquidation pour la somme de 300 000 F, estimant l'offre insuffisante. Quelque temps plus tard il cédait ces mêmes biens immobiliers pour le tiers du prix proposé à l'épouse de l'industriel en faillite...

De nombreux autres biens ont ainsi été vendus à des prix qualifiés de *« dérisoires »* par les policiers du S.R.P.J. de Grenoble. Un pont roulant fut ainsi acheté 150 000 F par un entrepreneur savoyard, ami de Me Cavat, puis revendu dix fois plus cher à un client. Depuis plusieurs mois le S.R.P.J. s'interrogeait sur les agissements du plus important syndic de la ville, mais les policiers ne parvenaient pas à mettre en lumière avec précision le type de malversation effectué par Me Cavat.

CLAUDE FRANCILLON.

● *Mort d'un ancien évêque de Grenoble.* — Mgr André-Jacques Fougerat, ancien évêque de Grenoble, est mort, le 31 octobre, à Rome, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

[Né le 23 février 1902 à Barbezieux (Charente), Mgr André-Jacques Fougerat était recteur honoraire de l'Institut catholique de Paris avant d'être nommé évêque de Grenoble par Pie XII de 1956 à 1969. Il avait terminé sa vie à Rome comme consulteur de la Secrétairerie d'État et chanoine de la basilique Saint-Pierre.]

M. Edmond Hervé chahuté au Mans

De notre correspondant

Le Mans. — C'est un comité d'accueil agité qui attendait le secrétaire d'Etat à la santé, M. Edmond Hervé, venu inaugurer au Mans, dans l'après-midi du 4 novembre, un nouvel hôpital de cinq cent cinquante lits autour duquel doit s'articuler la restructuration du centre hospitalier, vétuste et inadapté. Quelque deux cents infirmiers C.F.D.T. et C.G.T. étaient venus chahuter le ministre parce que les effectifs n'ont pas suivi la progression attendue et que leurs conditions de travail s'en ressentent. Lorsque M. Hervé leur a rappelé les vingt-mille postes créés depuis mai 1981 (dont trois cents pour Le Mans), les huées lui ont fait connaître qu'il y avait encore *« des vides et des manques »* qu'il faudrait bien remplir. En effet, trente lits de chirurgie, quinze lits de réanimation chirurgicale sont toujours « gelés » faute de personnel. Les médecins hospitaliers sont tout aussi mécontents et inquiets des réformes qui se préparent.

Mais ils l'ont fait savoir plus discrètement au ministre, en refusant de le rencontrer et en boycottant les cérémonies officielles. Le docteur Lebas, président de la commission médicale consultative, s'est contenté de remettre au secrétaire d'Etat une lettre ouverte signée également par le docteur Lhuillier de Cordoze, président du Syndicat départemental des médecins et biologistes des hôpitaux généraux de la Sarthe. Les médecins ont annoncé qu'ils allaient se mettre en grève pendant six jours en novembre et décembre au Mans, comme dans tous les hôpitaux généraux, à l'appel de la Fédération nationale des médecins et biologistes des hôpitaux non universitaires.

Refusant de rencontrer le secrétaire d'Etat, les médecins n'ont pas pu l'entendre justifier ses projets : *« Il fallait en finir avec l'actuelle multiplicité des statuts. »* Quant à la départementalisation, le ministre a précisé qu'elle ne serait *« ni parachutée, ni imposée »* — à chaque hôpital d'en déterminer les contours. *« Avec le budget global, la départementalisation constituera une nouvelle étape de la décentralisation de la santé publique. »*

ALAIN MACHEFER.

● *Lens contre Anderlecht.* — Le Racing-Club de Lens rencontrera Anderlecht en huitième de finale de la Coupe de l'U.E.F.A. de football. Match aller à Lens le 23 novembre, match retour le 7 décembre à Bruxelles.

Faits et jugements

Deux médecins de Perpignan sont inculpés d'homicide involontaire

Perpignan. — Un chef de service du centre hospitalier de Perpignan, le docteur Gérard Bedoux, et un interne de service, le docteur Ali Acaries, viennent d'être inculpés d'homicide involontaire par M. Jean-Louis Thiolet, juge d'instruction à Perpignan. Ces inculpations font suite à la mort, en août, d'un petit garçon de trois ans, Patrick Leroy, décédé deux jours après avoir fait une chute en montagne.

Admis dans le service de neurochirurgie que dirige le docteur Gérard Bedoux, Patrick s'était plaint de maux de ventre dès son entrée. Il était resté plus d'une journée en observation. Il devait décéder d'un arrêt cardiaque trois heures après avoir quitté le service de neurochirurgie alors qu'il avait été décidé de pratiquer une intervention chirurgicale abdominale.

● *Fausses factures à Marseille : des peines de prison ferme.* — Trois dirigeants de société et un fonctionnaire de la ville de Marseille ont été condamnés, vendredi 4 novembre, par le tribunal correctionnel de cette ville, à deux ans de prison ferme chacun. MM. Elie Cohen, directeur du centre régional de la Société chimique routière d'entreprise générale (SCREG) à Vitrolles (Bouches-du-Rhône) ; Marcel Frioux, ancien directeur d'une filiale de la même société ; Charles Schmitt, directeur d'agence, et Henri Arnaudo, ingénieur principal chargé de la direction et de la surveillance de tous les conducteurs de travaux pour le compte de la municipalité, étaient impliqués dans une affaire de pots de vin et de surfacturation au préjudice de la ville de Marseille, de 1976 à 1978.

● *Alerte à la bombe au ministère de la justice.* — Le ministère de la justice, place Vendôme, à Paris (1er), a été évacué vendredi 4 novembre, à 12 h 45, à la suite d'une alerte à la bombe. Les policiers ont également fait évacuer les passants qui se trouvaient sur le terre-plein devant le ministère, au pied de la colonne Vendôme.

Un dirigeant C.G.T. du port de Dieppe poursuivi pour abus de confiance

Secrétaire général du syndicat C.G.T. du port de commerce de Dieppe (Seine-Maritime), M. Jacques Dehais a été inculpé, jeudi 3 novembre, d'*« abus de confiance »*. Cette inculpation fait suite à la plainte d'un docker, M. Michel Flamant, qui affirme n'avoir pas reçu sa part de la *« caisse de répartition des dockers »*, gérée à Dieppe par la C.G.T.

Créée en 1969 dans tous les ports de France, cette caisse est alimentée par les employeurs en fonction de la quantité de marchandises transitant dans le port. Partagées ensuite entre tous les dockers, les sommes recueillies permettent de compenser le manque à gagner résultant de la modernisation des installations portuaires.

● *Les ennuis judiciaires d'un policier lyonnais.* — Un policier lyonnais, M. Mohand Zaïdi, officier de police judiciaire, inspecteur à la brigade de répression du banditisme, a été inculpé de tentative d'homicide volontaire par le doyen des juges d'instruction de Lyon, M. Gérard Lambrey. Cette inculpation est consécutive à la plainte d'un malfaiteur lyonnais, Abdel Kaddour Negri, blessé par balle lors de son interpellation par la police le 11 janvier à Oullins.

LA FIN DES ENNUIS D'UN FACTEUR GAY

Le facteur Yves L... n'est plus privé de tournée. Cet employé des P.T.T., homosexuel, qui avait été condamné en juin à Grenoble pour outrage public à la pudeur, suspendu de ses fonctions et était passé le 14 octobre devant le conseil central de discipline (*le Monde* du 19 octobre), a en effet été « absous », par M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T. Alors que le conseil de discipline avait suggéré au ministre de suspendre Yves L... deux mois et de le muter, ce dernier a simplement été « déplacé » dans la région de Grenoble comme il en avait du reste lui-même exprimé le désir.

A Rennes

ANNULATION D'UNE DÉCISION PRÉFECTORALE SUR LE FINANCEMENT DES ÉCOLES PRIVÉES

Le tribunal administratif de Rennes a donné tort, jeudi 3 novembre, au préfet du Finistère, commissaire de la République, dans le conflit qui l'oppose à plusieurs municipalités au sujet des écoles privées sous contrat d'association.

En 1980, seize écoles primaires privées avaient conclu un tel contrat et avaient demandé le versement du forfait communal pour couvrir leurs frais de fonctionnement. Les municipalités de quatorze communes s'y étaient opposées et le préfet avait refusé d'inscrire d'office ce versement dans les budgets communaux. Les écoles avaient donc décidé de saisir le tribunal administratif du refus préfectoral.

Le tribunal administratif de Rennes a annulé la décision du préfet, en faisant valoir qu'il aurait dû tout d'abord se prononcer sur le caractère obligatoire ou non de la dépense, puisque la demande des écoles était antérieure au 1er janvier 1983.

● *Une allocation « restaurant » pour les étudiants.* — Un « complément restauration », d'un montant de 120 F par trimestre, sera versé à compter du 1er janvier 1984 aux étudiants boursiers sur critères sociaux.



TRIBUNAL POUR ENFANTS

« Laisse béton, ou je t'étrangle et le juge avec ! »

Elle regagne par le train son tribunal pour enfants dans le nord de la France. A dix ans près, on la prendrait presque, avec son walkman, son paquet de chewing-gum et ses cheveux bouclés pour une de ces « petites loubardes » dont elle parle avec tendresse.

Ce lundi-là, trois jeunes passablement excités attendent le juge pour enfants au tribunal. Le foyer où ils avaient été placés est fermé pour huit jours : tentative collective de suicide le vendredi précédent et la police sur les lieux. « *Ça a basculé* », concède un des responsables. On l'imagine, à voir Alain dans la salle d'attente du tribunal hurler debout sur une table : « *Ils m'ont cherché, ils vont me trouver !* » « *Personne ne cherche personne* », tente un éducateur. « *Toi l'éduc, laisse béton, ou je t'étrangle et le juge avec !* »

« *Je les engueule ou pas ?* » Le juge consulte les éducateurs du foyer qui ne disent mot. Dominique (seize ans) entre la première avec ses bagages, pas moins de sept colis et valises.

« *Alors, tu n'as rien fait pour arranger les choses*, lui lance le juge.

— *Je pourrais pas le dire*, répond-elle.

— *Ça ne va pas bien ?*

— *Je ne peux pas te dire* » reprend la gamine.

Le juge ne relève pas le tutoiement : la justice des mineurs a ses règles et son langage : « *Au moins*, poursuit la « magistrate », *quand tu as déconné, tu le reconnais. Mais tu dois te poser quelque part et t'accrocher à ta formation.* » Dominique s'engage, en tout cas, à respecter désormais les horaires du nouveau foyer qui l'accueillera.

Thierry, seize ans aussi, les cheveux ras et l'air goguenard, lui succède.

« *Si tu recommences, c'est la rue*, prévient le juge.

— *Eh bien, je referai des conneries.*

— *C'est des menaces ?* demande la magistrate, très sèche.

— *C'est facile*, dit-il, *d'être juge, un papier et on vous fout dehors.* »

« Madame la juge », alors, le traite gentiment de « *tête à claques* », et lui, ravi du compliment, l'interpelle :

« *Je ne suis pas beau gosse ?*

— *Pas mon genre*, conclut la magistrate dans un sourire. *Mais t'es un mec correct et tu respecteras tes engagements.* »

Il promet.

Entre-temps, le troisième, Alain, a enfoncé la porte du standard. « *J'ai cru qu'il allait me buter* », dit un autre juge pour enfants qui pourtant en impose. Journée banale pour le reste.

Mardi. Visage catastrophé de la greffière, vingt ans de métier et la mémoire du tribunal : « *Pascal, engueulé par sa nourrice, s'est jeté par la fenêtre.* » On enchaîne par un appel d'une directrice de foyer : « *La famille N... est revenue du Portugal, sans Maria, qu'ils ont laissée en pension là-bas. — Au moins, son père ne la tripotera pas* », rétorque la magistrate.

Entre dans le cabinet du juge, non annoncé, le directeur d'un autre foyer, visiblement tendu : un conflit grave avec Hélène, une pensionnaire difficile. Elle le gifle, il la bat, elle porte plainte, l'inspectrice de la brigade des mineurs prend fait et cause pour la mineure. Une vigoureuse psychothérapie de soutien rendra son sourire au directeur : « *On est fragiles, nous.* » Et à l'actif d'Hélène, en effet, cinq foyers en un an, un éducateur à l'hôpital, 5 000 francs de vitres cassées, une promenade suicidaire sur une corniche. La greffière conclut : « *Si certains gamins avaient eu plus de taloches...* »



Dessin de PESSIN

Vols dans la librairie

Seront aussi entendus ce matin-là Véronique, sa mère « *qui ne l'aime pas* », son beau-père « *qui ne l'a jamais aimée* », qui accepteront tous trois une thérapie familiale. Des Portugais, moins soucieux de retrouver une fille en fugue chez son frère depuis quatre mois que de conserver 840 francs d'allocations familiales que le juge leur laissera « *dans l'intérêt de l'enfant* ». Et enfin un père en pleurs accusé de viol par sa fille majeure, de gestes osés par sa fille cadette, de violence par son fils, abandonné par les trois et il y a huit ans par sa femme, qu'il aime encore : « *Sa vie a été un drame* », explique l'avocat qui le suit depuis son divorce.

Mercredi matin, une charmante petite fille entre deux officiers de gendarmerie joue dans la salle d'attente. « *L'enfant est toujours contre sa mère, toutes deux vivent chez la grand-mère, femme de tête et gardienne d'enfants depuis des années* », expliquent les deux gendarmes. La parole du père la veille contre celle aujourd'hui de la brigade des mineurs, avec laquelle le juge travaille depuis des années ? Pas d'hésitation, et Nadia, ancienne prostituée, ancienne droguée, mais bonne mère, conserve pour l'instant son enfant. Une enquête sociale clarifiera la situation.

Le mercredi, jour de congé dans les écoles, est réservé au pénal. Les mineurs comparaissent soit devant le tribunal pour enfants, soit, plus fréquemment, en audience de cabinet : ni robes de justice, ni peines de prison, les délinquants sont simplement « admonestés » — du moins quand ils se déplacent, soit une fois sur deux.

Première affaire, ce jour-là, un vol par effraction d'une librairie par deux frères. A l'époque des faits, le père, accidenté du travail, était, après neuf opérations, toujours à l'hôpital. « Admonestion » inscrite au casier judiciaire, 10 000 francs de dommages et intérêts, et un juge qui élève la voix : « *Le code pénal*, explique-t-il, *prévoit des peines d'emprisonnement jusqu'à cinq jours pour des faits semblables.*

Autres affaires, la petite délinquance au quotidien : un vol de 1 200 francs à Carrefour, un sac à main dérobé à une vieille dame et un vol de quelques yaourts, qui vaudra, lui, à son auteur, déjà « admonesté » quatre fois, d'être renvoyé devant le tribunal pour enfants. Enfin, pour cet après-midi-là, une bagarre dans une cité et un accident avec une voiture volée. « *La justice*, répète inlassablement le juge, *vous lance un avertissement solennel.* »

Jeudi. « *La filière maghrébine* » de la drogue n'est pas pour ce juge un vain mot : parmi les mineurs qu'elle suit, quarante ou cinquante toxicomanes chaque année. Très souvent maghrébins.

Farouk, héroïnomane, s'est rendu coupable, il y a quatre mois, du vol par effraction d'une pharmacie. Sorti de prison sous contrôle judiciaire, à la condition expresse de se soigner, il est convoqué ce jeudi-là au tribunal pour faire le point... Cinq minutes avant l'entretien, la magistrate apprend qu'il est renvoyé du foyer qui l'avait accueilli « *pour avoir entraîné ses camarades dans la drogue* ».

Farouk, accompagné de « son » éducateur — délégué depuis deux ans par le tribunal pour le suivre, — entre chez le juge, l'air absent, les yeux rivés au sol. « *C'est la tête*, explique-t-il, *qui ne va pas. Je veux retourner chez ma mère. — Certainement pas*, lui répond la magistrate. *Ou tu es « toxico », et tu te soignes ; ou tu es délinquant, et tu retournes en prison.* » Impossible pourtant, malgré de nombreux appels, de trouver le soir même une structure prête à l'accueillir dans le département. L'éducateur, défavorable à un retour en prison, plaide très fort une seconde chance. Le juge, de mauvais cœur, se laisse convaincre... Farouk retournera chez sa mère. « *Regarde-moi bien*, lui dit la magistrate, *c'est un dernier cadeau.* » Il sort. Elle conclut : « *Je suis persuadée que je me plante.* »

Une autre urgence quelques instants après : deux gardiens de la paix amènent Nacer (seize ans) en fugue depuis huit jours : la même bande, la même cité que Farouk, et les mêmes policiers depuis deux ans : « *Malheureusement*, dit l'un d'eux. *Pas de délit cette fois-ci.*

— *Je t'ai trouvé un nouveau foyer*, lui annonce le juge.

— *Je veux rester chez moi*, répond-il.

— *Personne ne peut t'aider dans ta cité*, lui répond le juge. *Tu as du yaourt dans le crâne, et si tu y retournes c'est la prison ou l'overdose.*

— *Je l'espère (...) l'overdose.* »

L'entretien durera une heure. Le quinzième depuis deux ans et des délits toujours plus graves.

« *Nous sommes au bout de la chaîne.* » Quel avenir pour Nacer ? Madame la juge, à bout, est seule ce soir-là dans le tribunal déserté. Elle pleure. Qui consolera les juges pour enfants ?

NICOLAS BEAU.

AU CENTRE DE LYON

Un quatre étoiles pour les moins de huit ans

Un nouvel hôtel vient d'ouvrir ses portes à Lyon. Ses clients : les moins de huit ans. Les promoteurs de ce premier Babytel ont-ils découvert un nouveau filon commercial ?

De notre correspondant régional

Lyon. — « *C'est une démission parentale.* » Une responsable de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (DASS) rejette en ces termes l'idée de quatre Lyonnais soucieux d'apporter une solution nouvelle au problème de garde nocturne des enfants. M. Jean-Marie Robedia, l'un des quatre actionnaires de la société Babytel, n'en est pas encore revenu... « *Démission* », le terme est évidemment excessif. Surtout lorsqu'il s'applique à un comportement courant. Quels parents n'ont pas un jour — ou plutôt une soirée — confié un ou plusieurs enfants à une tierce personne ?

M. Robedia n'a pas d'enfants. Mais beaucoup de ses amis en ont. Il a constaté que souvent leurs sorties étaient contrariées par l'irritant problème de la garde. Soit la jeune fille qui garde les enfants n'est pas disponible le soir où ils projettent une sortie, soit il faut rentrer tôt parce que la baby-sitter travaille tôt le matin. Sans compter le repas qu'il faut assurer ainsi que le retour à domicile de la gardienne. Tous ces arguments évoqués par M. Robedia mettent en valeur les atouts de l'hôtel pour bébés.

Le Babytel est ouvert tous les soirs sans exception à partir de 18 h 30 jusqu'au départ du dernier enfant, au plus tard à 9 heures le lendemain matin. Les prix sont « raisonnables » : 25 francs par heure et 120 francs pour la nuit complète. Il y a même des réductions pour les frères et sœurs, et la treizième nuit est gratuite pour les clients fidèles.

L'encadrement en personnel a été étudié selon les normes appliquées aux établissements recevant de tout jeunes enfants : trois auxiliaires-puéricultrices et une infirmière peuvent accueillir et surveiller vingt-deux enfants, dont quatorze de moins de quatre ans. En cas de problème de santé, un accord a été conclu avec un médecin qui demeure de l'autre côté de la rue. Et puis, « *on sait où joindre les parents* ». Le petit déjeuner est prévu pour ceux qui terminent leur nuit à l'hôtel.

Géographiquement, ce premier Babytel, qui pourrait être, si l'expérience est concluante, « *l'amorce d'une véritable chaîne nationale* », est remarquablement situé dans le centre-ville. A deux pas des restaurants du Vieux-Lyon et de sa vie nocturne. « *Il faut*, conclut M. Robedia, *que la sortie des parents soit un prétexte de sortie pour leurs enfants. Venir retrouver ses ami(e)s en emportant sa valise, son pyjama et sa robe de chambre, c'est tout de même plus valorisant que le séjour traditionnel chez mamie !* »

Les débuts sont difficiles. Peut-être à cause d'une certaine froideur des lieux. Surtout à cause d'une notoriété à conquérir. Mais la commodité de la formule n'a pas échappé aux parents précautionneux. La location marche très fort pour la nuit du réveillon...

CLAUDE RÉGENT.

★ Babytel Lyon, 2, rue Charles-Dullin 69002 Lyon. Téléphone : (7) 838-24-38.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Comprenant l'intérêt des ventes du dimanche, les commissaires-priseurs parisiens ouvrent toutes grandes les portes du Nouveau Drouot le 6 novembre pour une série de seize vacations, ce qu'on n'avait jamais vu. Au programme : bijoux, argenterie, Extrême-Orient, archéologie, tabatières chinoises, icônes, tableaux anciens et modernes, y compris des œuvres des années 50-60, jeux, jouets, poupées, objets de vitrine, tapis d'Orient et trois mille bouteilles de vins fins... Coup d'envoi à 14 h 15.

Nombreuses ventes autour de Paris dimanche après-midi à Barbizon, comme il se doit, pour les peintres de la nature ; à Chartres, pour des armes anciennes ; à Enghien, pour des livres gourmands ; à Provins, pour des meubles et bijoux ; à Vernon, pour des tableaux du dix-neuvième siècle et orientalistes ; à Versailles, pour de l'archéologie et de l'Extrême-Orient à l'hôtel Rameau, ainsi que pour des livres et des cannes de collection aux Chevau-Légers.

Du côté des antiquaires et des brocanteurs : salon traditionnel — le dix-huitième du genre — à la salle des fêtes de Boulogne-Billancourt, jusqu'au 13 novembre, place de la Mairie et le 1er Salon des antiquaires de Bourg-la-Reine, boulevard Joffre.

Rappelons, enfin, que le Salon du vieux papier de collection, jumelé avec le Festival de la bonne bouffe, est ouvert jusqu'au dimanche 6 novembre de 10 h à 20 h, dans l'ancienne gare de la Bastille.

GERSAINT.

JEU LOYAL

Le « fair play », un sport pas comme les autres

Le Comité international pour le fair play, que préside Jean Borotra — l'un des fameux mousquetaires de la légende — a distribué ses trophées et diplômes aux sportifs qui s'étaient distingués en 1982 : le champion de tennis suédois Mats Wilander et le footballeur français Patrick Battiston.

Remettre une balle douteuse sur un point qui lui aurait donné le match (contre José-Luis Clerc aux internationaux de Roland-Garros) : voilà le geste de Wilander, d'une générosité exorbitante à l'époque où nos professionnels aux pièces ne rougissent pas de passer de l'autre côté du filet pour montrer *leur* marque à l'extérieur ou à l'intérieur d'une ligne.

Se faire charger par un gardien de but, en rester blessé et accepter de sceller une réconciliation par-dessus les rives du Rhin : personne n'a oublié ni cette bavure dans la demi-finale France-Allemagne de la Coupe du monde de football à Séville ni la clémence, après coup, de Battiston.

« *Le fair play (jeu loyal) est une façon d'être, fondée sur le respect de soi-même, qui implique le respect de l'adversaire, du partenaire, de l'arbitre, du public* » : telle est la déclaration de principe que les instances internationales de la jeunesse et du sport ont adoptée, en soulignant l'esprit loyal et chevaleresque qui anime tout naturellement ses pratiquants.

L'olympisme cher à Coubertin, qui depuis la création des Jeux en 1896 planait dans un ciel sans nuages, bat de l'aile, et l'athlète « pur » au siècle du dollar est en voie de disparition. Le renoncement pour la beauté du geste, la solidarité sans murmure, l'altruisme sans négliger ses chances, le réflexe du salut : ces « *cérémonies courtoises* » dont parle Jean Prévost (1) existent-elles encore sur les terrains de sports, théâtre aujourd'hui du professionnalisme reconnu ?

La réponse a été donnée tout récemment au Parc des Princes par Michel Platini, dont la situation « italienne » était si délicate vis-à-vis de ses camarades de l'équipe de France : à la cinquantième minute du match Paris-Saint-Germain-Juventus de Turin, il a préféré faire sortir le ballon en touche au lieu de le garder dans ses pieds aériens, le « libero » parisien Dominique Bathenay ayant été victime d'un claquage musculaire. « *C'est mon ami* », s'est contenté de déclarer l'attaquant de la Juve après la rencontre.

L'accolade fraternelle d'Alain Prost au Brésilien Nelson Piquet, sacré champion du monde des conducteurs après sa victoire dans le dernier Grand Prix d'Afrique du Sud, à Kyalami, est une autre démonstration, illustrant davantage la formule « faire contre mauvaise fortune bon cœur ».

Mais, puisque nous en sommes à la course automobile, nous préférons deux actes gratuits dont le premier fut célébré sur le petit écran et le second, ignoré, nous fut conté par le protagoniste resté vivant.

Sauvé du brasier

Aux Vingt-Quatre Heures du Mans 1972, l'Anglais Vic Elford, qui courait sur Alfa Romeo, se préparait à attaquer la courbe dite « Indianapolis » qui précède le virage d'Arnage lorsqu'il aperçut la Ferrari Daytona du pilote suisse Florian Vetsch qui venait de prendre feu (à l'endroit exact où l'infortuné Joachim Bonnier s'était envolé dans les arbres deux ans plus tôt, se tuant net). Elford n'hésita pas : il bloqua ses freins, bondit hors de sa voiture et se rua pour retirer Vetsch du brasier, le sauvant d'une mort certaine (2).

L'autre fait d'armes moins connu remonte beaucoup plus loin dans le temps, à l'époque héroïque où le tandem Fangio-Stirling Moss faisait la loi sur Mercedes. Le Grand Prix de Grande-Bretagne, à Aintree, en était à ses premiers tours, lorsqu'à l'attaque d'une courbe où il fallait à tout prix rétrograder André Simon, sur une Maserati d'usine, se retrouva avec le levier de changement de vitesse dans la main. La monoplace se mettait déjà en travers lorsque Mike Hawthorn, le regretté pilote anglais qui le suivait sur Ferrari, vint se placer tout contre Simon jusqu'à la sortie de courbe, le maintenant ainsi en appui. Cette manœuvre hardie, d'une rare précision et d'une rare adresse, ne put être exécutée qu'en raison de l'extrême longueur de nez des Ferrari d'alors et du gros réservoir solidement riveté à l'arrière des Maserati. On imagine le carambolage que, sans ce réflexe-éclair, un tête-à-queue aurait provoqué dans le peloton des bolides qui accouraient. « *Ce n'est rien*, old man », dit simplement Hawthorn à André Simon venu lui serrer la main à la fin de la course.

« Mes gosses, Marcel... »

Le pugilisme, sport professionnel brutal s'il en fut, n'est pas moins riche en ces traits de générosité qu'Errol Flynn a si bien personnifiés dans *Gentleman Jim*. Le plus édifiant, là encore, n'a été connu que par les confidences du vaincu. Celui-ci était Edouard Tenet, qui avait été un court moment (en 1937) champion du monde de l'I.B.U. dans la catégorie des poids moyens. Le match se disputait à Paris au lendemain de la guerre, au Palais de glace, si notre mémoire est fidèle. Tenet avait encore de beaux restes, mais en face de lui se déchaînait la force terrifiante d'un bombardier marocain nommé Cerdan. Durement secoué en corps à corps au sixième round, à moitié groggy, Tenet murmura alors dans un souffle : « *Mes gosses, Marcel...* » C'est ainsi que devant Cerdan, homme bon et généreux qui faisait l'admiration de ses adversaires, Tenet évita la mortification du K.O. jusqu'à la douzième reprise.

L'exploit ultime auquel nous avons assisté, cadre avec le magnifique film *les Chariots de feu* à la gloire de l'olympisme. La dernière journée de l'athlétisme avait lieu aux Jeux de Rome, le 6 septembre 1960. Depuis la veille, le Noir américain Rafer Johnson et le Formosan Chuan Kwang Yang, accumulaient les performances les plus extraordinaires dans les disciplines du décathlon. Les dernières épreuves se disputèrent dans une nuit étouffante sous les projecteurs qui conféraient une ambiance fantomatique au stade romain, que quelque trente mille fanatiques occupaient encore. Yang n'avait que 57 points de retard sur les tablettes quand le départ du 1 500 mètres, épreuve décisive, fut donné. Dès le premier tour, le Formosan tenta de lâcher l'Américain au train. Mais chaque fois qu'il démarrait, Rafer Johnson revenait dans sa foulée. A la cloche, le Jaune et le Noir étaient toujours soudés. Au prix d'un effort prodigieux dans l'emballage final, Yang, de justesse, parvint à résister au retour de son rival et à conserver une seconde deux dixièmes d'avance sur le fil.

La marge était insuffisante, et Rafer Johnson obtenait la médaille d'or du décathlon avec 8 392 points, tandis que Yang ne totalisait que 8 334 points. Après l'arrivée, au milieu d'un enthousiasme indescriptible, les deux hommes tombaient dans les bras l'un de l'autre.

OLIVIER MERLIN.

(1) Jean Prévost, *Plaisirs des sports*, éditions Gallimard.
(2) Vic Elford reçut le Trophée du fair play en 1973.

Cinéastes du

Sur le marché américain, les films français progressent

Il y a des exceptions, comme Cousin Cousine**, les films de François Truffaut et, bien entendu,** la Cage aux folles**. Mais le marché américain est réputé inaccessible aux films français, et, quand le succès arrive, c'est le rapatriement des recettes qui, parfois, n'est pas satisfaisant.**

Les obstacles ? Ils sont nombreux. Pourtant, les grandes compagnies ont désormais des départements films classiques, et la concurrence fait monter les prix d'acquisition des œuvres étrangères. Apparaissent également des marchés parallèles de distribution : les cinéastes de l'Hexagone peuvent avoir bon espoir, ils progressent, et les festivals, de Toronto à New-York, témoignent de cette évolution.

Linda Beath a quitté United Artists Classics (Canada) pour former Spectra Films, avec des bureaux à New-York et à Toronto. Spectra Films ou *« la réputation de jouer les parvenus agressifs »*. Mais *« c'est une politique payante »* : Linda Beath croit en l'avenir.

Avant Cannes, et alors que son partenaire était en train de monter la société, elle est venue en coup de vent à Paris conclure une négociation au prix fort pour les films de Resnais, Swaim, Truffaut et Godard. Sans même avoir vu *Vivement dimanche !* ou *Prénom Carmen*, qui n'étaient pas terminés. Avec Godard, elle a traité directement avec l'auteur. *« C'est le septième Godard de ma carrière*, précise-t-elle, *le troisième Resnais, et les Truffaut, je ne les compte plus ! »* Prix d'acquisition de *la Femme d'à côté* : 300 000 dollars, *Vivement dimanche !* : le double, dit-on.

« Tout a changé depuis 1976, poursuit Linda Beath, *quand* Cousin Cousine *a été acquis pour 65 000 dollars. Il n'y avait pas alors de circuit art et essai à Toronto et les cinq salles de la Gaumont n'existaient pas à New-York. Aujourd'hui, le marché réagit mieux aux films étrangers. Mais c'est un marché limité à une centaine de salles, dans quelques villes-clés ; on commence doucement, avec une dizaine de copies. »*

Que sont donc ces mystérieuses dépenses qui entourent la sortie d'un film aux Etat-Unis ? En fait, il faut déjà compter 30 000 dollars uniquement pour assurer la publicité dans les journaux new-yorkais, sans compter l'affichage et autres frais promotionnels. Cependant, Linda Beath convient que la comptabilité des départements « classics » aussi bien que des *« majors »* en général a des failles : *« Le marché américain est étendu et le comptable ne travaille pas en relation avec les départements de vente et de publicité. Personne ne prend le temps de s'en occuper. A U.A. Classics, on avait des mois de retard en comptabilité ; c'était trop. Et je me souviens d'une facture de 147 000 dollars pour « frais généraux ! »*

Au Festival de New-York, la sélection du francophile Richard Roud imprime régulièrement sa marque. Quel est le festival qui n'a pas son Truffaut ou son Godard ? Mais ce qui est nouveau à New-York, c'est que l'on met en avant cette année des films commerciaux dits *crossover* (destinés à un public art et essai, mais qui pourraient avoir une exploitation plus large). Dans sa critique du film de Diane Kurys, *Entre nous (Coup de foudre)*, Vincent Canby, le tout-puissant critique du *New York Times*, s'enthousiasme pour ce film *« très personnel et émouvant, qui catapulte son auteur dans l'avant-garde du cinéma français commercial »*. Plus classiquement, *Passion*, de Godard, et *l'Argent*, de Bresson, ont également reçu les hommages de Canby, mais tandis que *Passion* est sorti, le film de Bresson n'a pas encore trouvé de distributeur.

« La vente ne se fait pas en deux jours », explique Catherine Verret, directeur d'Unifrance Film (1) à New-York. *« La présence française au Festival de New-York était considérable, et douze films français participent au Festival de Chicago : c'est le reflet d'une grande évolution. »* Au cours de l'année, Unifrance a parrainé soixante-trois films dans les festivals-clés : New-York, Chicago, Telluride, Mill-Walley, Filmex, San-Francisco, Toronto et Montréal. Seize films ont été présentés dans le cadre de Perspectives, à New-York, à Toronto et à Ottawa, et dix dans le Festival Landmark, une chaîne de trente-six salles à travers les Etats-Unis destinée à l'exploitation des films commerciaux.

Truffaut, une valeur sûre

Au bureau Unifrance de Los Angeles, Josette Bonte a mis à l'étude le projet d'un festival de grande envergure pour tout l'ouest des Etats-Unis. Il serait organisé en collaboration avec United Artists Theatres qui, possède de nombreuses salles dans les banlieues. Le thème ? Ce pourrait être « L'amour au cinéma français ».

Depuis cinq ans, les films français réalisent de grands progrès au box office. En 1979, *la Cage aux folles* a fait 3 031 000 dollars (recettes distributeur) (2) ; en 1980, *Une histoire simple* a gagné 1 300 000 dollars (recettes salles), *Sauve qui peut la vie*, 750 000 dollars (recettes salles) ; en 1981, *Tess*, en version anglaise, a gagné 9 825 000 dollars (recettes distributeur), *la Cage aux folles 2*, 2 786 165 dollars (recettes distributeur) ; en 1982, *la Guerre du feu* (sans barrière de langue) a récolté 12 200 000 dollars (recettes distributeur), et *Diva*, dont la carrière continue, 6 700 000 dollars (recettes salles). Chaque année, c'est une œuvre française qui a le meilleur score des films sous-titrés.

Gabriel Desdoits est l'homme à tout faire du film français à New-York. En association avec Alain Vannier à Paris, il négocie avec tous les distributeurs, depuis *ses* vieux amis d'Europe comme Ernst Goldschmidt et Erik Pleskow, — partis d'United Artists pour former Orion, qui maintenant possède aussi sa division classics — jusqu'à la nouvelle arrivante à New-York, Linda Beath. *« Nous formons une équipe musclée*, explique Gabriel Desdoits, *nous travaillons sur ordinateur, nous suivons les recettes de près et nous arrivons à récupérer de l'argent »*... Tom Sternberg, qui négocie les contrats de Coppola, fait partie de l'équipe.

Desdoits aime à dire qu'aux Etats-Unis on n'est ni pro-Europe ni anti-Europe. *« On est pro-argent. On sait que Truffaut est une valeur sûre qui va rapporter entre 1 et 2 millions de dollars. Les films qui marchent sont les films d'auteur. C'est pourquoi la réussite du* Retour de Martin Guerre *est une heureuse surprise : il est sorti depuis le 10 juin à New-York, les recettes salles dépassent 2 800 000 dollars pour soixante-dix salles à travers les États-Unis. Mais il y a aussi le problème des critiques : à New-York il y a plusieurs critiques influents, pas seulement ceux du* New-York Times, *il y a aussi le* New-Yorker, *le* New-York Magazine, *le* Village Voice... *A San-Francisco, en revanche, il y a un seul critique, il a détesté* Martin Guerre ; *le film est pour ainsi dire mort-né à San-Francisco.*

Un peu léger, un peu érotique

» Le film français ou européen reste « spécial », réservé à un public restreint. C'est à cause du sous-titrage. Je me souviens d'un exploitant de salles à Atlanta, en Géorgie, qui m'a dit, « Vous savez bien que mon public ne lit pas ! » » Cependant les films doublés font 10 % de recettes en moins. C'était vrai pour la Cage aux folles, *pour* Diva, *et pour* le Dernier Métro. *Tant que les Américains feront barrage aux films doublés, nous resterons dans un ghetto. »*

Selon Ernst Goldschmidt, d'Orion, *« il n'existe pas de conspiration contre les films français, mais il y a une différence de goût et de culture »*.

Le premier film sorti d'Orion Classics, *Pauline à la plage*, est en train de battre le record de tous les films de Rohmer (recettes salles, 1 332 584 dollars dans quarante-six salles et trois mois d'exploitation). *« Depuis peu*, indique Ernst Goldschmidt, *il y a une plus grande sensibilité et une ouverture aux films européens. Les Américains savent tourner des films dits commerciaux : ils attendent autre chose du film français.* Pauline à la plage *est un bon exemple, qui correspond à l'image du film français : intelligent, un peu léger, un peu érotique.*

» Le nombre de salles disponibles pour les films français est limité, mais cette limite est inévitable : si un exploitant a cinq grands films qui sortent cette semaine-là, Pauline à la plage, *sous-titré, ne passera pas. »*

Un festival de films français aux Etats-Unis ? Pour Ernst Goldschmidt, *« le cinéma français n'en a pas besoin, sauf pour essayer d'ouvrir de nouveaux territoires, comme Dallas ou La Nouvelle-Orléans. Autrement, Unifrance fait très bien son travail de promotion, je ne vois pas pourquoi un festival le ferait mieux. Le vrai problème, c'est que les Français ne comprennent pas le marché américain. »*

JOAN DUPONT.

(1) Organisme chargé de la promotion des films français à l'étranger.

(2) « Recettes salles » sont issues de la vente de tickets. Les « recettes distributeurs », c'est ce qui revient à ces derniers une fois prélevés des pourcentages du producteur et des salles.

Trois auteurs et le continent

Toronto bat les records de vente de billets par habitants en Amérique du Nord. Pour cette raison, c'est là que les nouveaux films sont testés à l'abri des critiques new-yorkais. Festival 1981 : Triomphe de *Diva*, le premier film de Jean-Jacques Beineix. Impressionné, un distributeur de l'âge du cinéaste, Ira Deutchman, représentant de la toute nouvelle section « Classiques » des Artistes associés, acquiert pour une poignée de dollars un film qui va en rapporter plusieurs millions sur le continent nord-américain. *« Jamais un film étranger à budget réduit et sans vedettes n'a eu autant de succès ; qu'un petit film européen ait connu un tel destin en Amérique est en soi une révolution »*, dit aujourd'hui Ira Deutchman.

« Le cas de Diva *n'est pas vraiment révélateur*, raconte de son côté Jean-Jacques Beineix, *car, plus qu'un film,* Diva *est devenu un « culte », un « phénomène ». Le film est arrivé à Toronto rejeté par tous les distributeurs. David Overbey, chargé de la programmation du festival, s'est battu avec mon producteur, Serge Silberman, pour le présenter et le promouvoir. Silberman n'est intervenu que plus tard pour signer les contrats,* Diva *en a fait un homme très riche alors que je n'ai touché que 60 000 dollars.*

» Avec Diva, *j'ai fait mon apprentissage. J'ai vu mon film sabordé, la version russe projetée en noir et blanc et mutilée ! L'accueil qu'on lui a fait à Toronto marque un pas historique pour le cinéma — non seulement français mais européen (cessons d'être hexagonal !). Jamais, depuis sa création, le cinéma européen n'a gagné tant d'argent, mais ce n'est pas un hasard. Il faut être encore plus combatif et lucide pour utiliser l'énorme potentiel américain. Le système est pragmatique, et n'est guère romantique. On encourage l'initiative individuelle et le goût du risque. »*

Beineix s'est maintenant installé à New-York, et c'est la célèbre agence William Morris qui le représente. Il prépare son prochain tournage (*The Ice Maiden*, tiré du roman de Marc Behm) avec un budget de 15 millions de dollars (alors que *Diva* a coûté 1 million de dollars et *la Lune dans le caniveau*, environ 4). *« Le rêve hollywoodien existe »*, dit Beineix...

A trente-quatre ans, Diane Kurys a déjà une certaine habitude des Etats-Unis où elle a connu une réussite en 1977 (*Diabolo menthe*), suivie d'un échec (*Cocktail Molotov*). Cette année, c'est *Coup de foudre* (rebaptisé *Entre nous*) qu'elle présentait aux festivals de Toronto, de New-York et Chicago (en ouverture le 4 novembre).

« Un succès d'estime »

« Le problème en Amérique, explique Diane Kurys, *c'est que le pays est divisé en deux : d'un côté les grandes villes, New-York, San-Francisco, et puis le reste des Etats-Unis. Je n'aime pas beaucoup l'idée de doubler les films, mais je pense que c'est nécessaire si l'on veut élargir le marché. »*

» Mon exigence avec Diabolo menthe ? *Le film a tenu seize semaines à New-York et à peine deux à Los Angeles. L'argent ? J'ai vu les chiffres, mais jamais les dollars. On m'a expliqué que les frais de publicité sont très élevés. En réalité, je n'ai pas fait trop attention : j'ai gagné un succès d'estime ; j'ai mis un pied sur le continent, et la Columbia m'a proposé un contrat. »*

Bob Swaim, le Californien de Paris, était aussi à Toronto et a eu plus de chance qu'avec son premier film, *la Nuit de Saint-Germain-des-Prés*, présenté là-bas, il y a six ans : *la Balance* a été achetée par la toute nouvelle maison de distribution Spectra Films.

Swaim se défend d'avoir confectionné un produit « commercial ». *« En France,* dit-il, *le mot « entertainment » n'existe pas. Si un Français sur dix a vu mon film, c'est parce que je raconte une histoire forte. Or les cinéastes français préfèrent se concentrer sur* le moment fort. » Comme Beineix, Swaim s'occupe activement de ses affaires depuis son succès ; il est en pourparlers avec les « majors ». *Il se fait représenter par un agent et travaille sur ordinateur à de nouveaux projets : The Queen's Gambit,* (d'après le roman de Walter Tevis) à New-York, et *Peepshow* (titre provisoire), à Paris.

J. D.

SOMALIE : Les anglophones découvrent les francophones

Si l'avenir de leur cinématographie préoccupe les pays d'Afrique francophone, la situation paraît idyllique en regard de ce que connaissent les pays d'Afrique anglophone. Le deuxième Symposium du film panafricain, Mogpafis, les a rassemblés à Mogadiscio (Somalie), du 12 au 20 octobre.

De notre envoyée spéciale

Mogadiscio. — L'air de la mer soulève les voiles des femmes, donne une douceur inusitée à cette capitale austère, à la poussière sèche et ocre que bordent des maisons à l'architecture musulmane et des petites boutiques peintes en rose, jaune ou mauve. Mogadiscio respire un climat mélangé d'influences islamiques, noires, italiennes, anglaises... Pourquoi ce pays de nomades, l'un des plus pauvres d'Afrique, abrite-t-il un festival de cinéma ?

L'effort est louable pour cette terre épineuse, plusieurs fois ravagée par les sécheresses (ou les inondations), éprouvée par l'inflation, la guerre au nord. La Somalie, certes, aime le cinéma. Les quinze salles en plein air de la capitale (cinquante-deux salles dans le pays) ne désemplissent pas. La foule regarde sans désemparer les films italiens, les « karaté », les sous-produits américains et indiens. Le gouvernement somalien, qui a entrepris un important travail de « récupération culturelle » dans le domaine de la langue, de la poésie et du théâtre, a pris il y a une dizaine d'années des mesures *pour freiner ce qu'il considère comme* une acculturation dans le domaine du cinéma. D'abord en nationalisant la distribution.

La Somali Film Agency a été créée en 1973, avec pour tâche de produire et de distribuer des documentaires — éducatifs surtout. Elle est obligée de faire son possible pour que 10 % des films projetés dans le pays soient arabes ou africains (problème : comment les obtenir ?). La Somalie, qui vient d'inaugurer le 20 octobre sa télévision, a produit cent cinquante documentaires, mais seulement deux longs métrages à ce jour ; elle est en train de tourner le troisième : une grande fresque épique sur le héros des luttes anticoloniales, Sayyid Mohamed Abdulle Hassan. En 1981, elle a accueilli le premier Symposium du film panafricain, Mogpafis 1, dont le but déclaré était de renforcer les cultures nationales, promouvoir la solidarité afro-arabe, instituer un nouvel ordre économique et culturel mondial, encourager les documentaires, discuter de l'avenir du cinéma. Cette année, quelque cinquante cinéastes, experts, journalistes, fonctionnaires de trente-deux pays et institutions (Afrique, Maghreb, Proche-Orient, Asie, Europe) ont participé au Mogpafis 2.

Un outil de développement

Si le festival de cinéma de Carthage est plutôt tourné vers les films du Maghreb, le festival de Ouagadougou vers la production de l'Afrique noire francophone, Mogadiscio pourrait constituer le pendant — très intéressant — des deux autres pour l'Afrique anglophone. Il ne l'est pas. Il ne le veut pas. Il veut être un « forum », un « lieu de discussion » entre cinéastes et autres professionnels du cinéma — bien qu'on y montre des films.

On en a vu trois ou quatre par jour, deux, trois fictions, d'innombrables documentaires sur l'eau, les forages, le développement, les danses, certains très professionnels, pas toujours. Contrairement à l'Afrique francophone, l'Afrique anglophone ne produit pratiquement pas de fictions. Les anglophones ont une conception différente du rôle des films : le cinéma est conçu comme un outil de développement.

Au festival de Mogadiscio, on a pu mesurer l'avance des pays francophones. En dehors du talentueux cinéaste nigérian Ola Balogun (qui n'était pas là), il n'y a pas en Afrique anglophone de metteurs en scène de la dimension d'un Sembene Ousmane, d'un Oumarou Ganda, d'un Souleymane Cisse. Selon Ferid Boughedir, spécialiste du cinéma africain, critique, cinéaste lui-même, le premier film anglophone ne remonte qu'à 1975 : *« Tandis que l'Afrique francophone a produit un peu plus de soixante films de fiction depuis 1960, une dizaine seulement ont été réalisés par quatre pays d'aire anglophone (Ghana, Nigéria, Soudan, Somalie). Des pays comme la Zambie, le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie, le Malawi, n'en ont pas encore produit »*.

Aussi les anglophones ont-ils regardé avec attention *Finye*, de Souleymane Cisse (Mali), *Jom*, d'Ababacar Samb (Sénégal), comme ils ont écouté avec modestie l'expérience menée par un certain nombre de pays de l'Afrique de l'Ouest pour tenter de contrôler, à travers le C.I.D.C., un marché cinématographique largement dominé comme chez eux par les sociétés étrangères.

En dehors de *Finye*, de *Jom*, de *la Mémoire fertile*, déjà montrés à Carthage et à Ouagadougou, et dont on a parlé ici, quelques nouveaux films méritent d'être relevés. Le Kenya, qui produit de bons documentaires (un grand nom : Sao Gamba), a montré un petit film merveilleux, *The Tender Ones*, de Gilbert Githere, sur les jeux d'enfants. Emotionnel, un hymne amoureux à la nature *(Mother Nature)*, à l'enfance, tout en lumière et en mouvement, il fait danser l'âme.

Bien qu'il ne vienne pas d'Afrique, mais de la communauté noire antillaise à Londres, citons également *Burning an Illusion*, deuxième long métrage du cinéaste barbadien Menelik Shabazz. C'est la prise de conscience d'une jeune Noire à Londres à travers les problèmes de la vie (chômage, racisme, police) filmée avec humour, naturel, un ton personnel, vif. *Burning an Illusion*, qui est sorti au cinéma en Angleterre et a été acheté par la TV Channel-4, est exemplaire de ce nouveau courant de cinéastes noirs en train de naître en Grande-Bretagne, un mouvement qui a choisi de travailler dans des secteurs indépendants et s'attache à traduire les préoccupations d'une génération née à Londres.

La nécessité d'un marché inter-africain

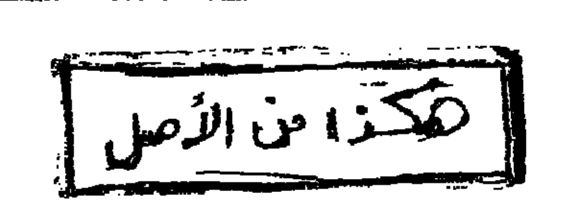
Où va le cinéma africain ? C'est sur ce thème qu'ont débattu, pendant six jours, les cinquante invités du festival. Au rythme d'une grande séance plénière qui durait plus de cinq heures chaque matin dans une des grandes salles climatisées de l'Assemblée nationale, traduction (quasi) simultanée en arabe, français, anglais. Si au premier Mogpafis les débats avaient tourné plutôt autour du rôle du cinéma dans la lutte pour l'identité et l'analyse des circuits de production et de distribution, ceux du deuxième Mogpafis ont été nettement plus prosaïques. Car, si pour les grandes idées tout le monde est à peu près d'accord, pourquoi la situation progresse-t-elle si peu ? Sao Gamba, qui a posé la question — inquiet de la portée réelle des résolutions, — a énuméré les facteurs qui grèvent le développement d'une industrie africaine du cinéma (coût élevé des films, marché insuffisant, manque de conscience de certains gouvernements) et insisté sur la nécessité d'un marché interafricain.

Où et comment trouver des films (et comment les payer) ? Comment financer les festivals (à qui demander de l'argent) ? Problèmes de droits, circulation de copies, archivage, documentation, expérience des uns et des autres. Au terme de discussions parfois interminables mais toujours courtoises, les participants ont abouti à une dizaine de résolutions finales, elles-mêmes discutées jusqu'aux virgules.

Les participants ont adopté à l'unanimité le manifeste de Niamey (mars 1982), qui répertorie les différents moyens destinés à assurer au cinéma africain une existence (développement du marché des salles, révision de la fiscalité, détaxation à l'importation, création d'une centrale d'achat fonctionnant comme une coopérative, fonds de soutien, billetterie, avance sur recettes, etc.). Ont été souhaités également la création d'archives du cinéma, la publication dans chaque pays d'une histoire de son cinéma national et la formation d'un marché commun africain.

Le Symposium de Mogadiscio, mélange de sérieux et de désorganisation, de concret et de parlote, reflète très exactement l'état du cinéma en Afrique anglophone. On peut avoir le sentiment qu'il ne se passe pas grand-chose. Erreur. Derrière les communications interminables sur la « nécessité historique » de créer un cinéma, une industrie, une infrastructure, quelque chose est en train de naître. Quand le festival de Carthage a eu lieu pour la première fois, il n'y avait pas de cinéma national en Tunisie ; il existe aujourd'hui.

CATHERINE HUMBLOT.



monde entier

Madère : Les aventuriers de l'arche perdue

Grande première dans l'histoire du cinéma : cinquante réalisateurs se réunissent en assemblée mondiale. Cela se passait dans la petite île de Madère, du 20 au 30 octobre.

De notre envoyée spéciale

Funchal. – Le dîner s'étirait. Groupés par petites tables, nombres de cinéastes, en regardant leur montre, commençaient à piaffer. Le cadre, pourtant, se voulait accueillant : la salle était immense et les serveurs stylés, des serpentins de pellicule entouraient un énorme coq en fleurs, symbole du Portugal, et, au fond de la pièce, une vieille caméra toute en bois adressait un clin d'œil complice à quelques vétérans. Brialy racontait Guitry ; Skolimovski, le Polonais, s'entretenait avec Jacques Lang, le Français, à la même table qu'Oliveira, le Portugais, et Ruy Guerra, le Mozambicain. Littin, le Chilien, parlait de ses projets à quelques Sud-Américains autour de lui groupés, et Babai, le Tunisien, rêvait de s'éclipser... On allait s'ennuyer.

Soudain, de table en table, des feuilles ont circulé qui permirent de rêver : « *Quel film*, demandait-on, *aimeriez-vous voir ou revoir, après ce dîner ?* » Les conversations stoppèrent net. La question était grave, la réponse exigeait réflexion... Devait-on être sincère ou bien faire de l'esprit ? Les deux coïncidèrent parfois, et qu'importe, au fond, puisqu'il y eut presque autant de réponses que de participants. Joris Ivens choisit l'humour et fit inscrire *Zelig* sur une page vite noircie ; René Clément écrivit *Jour de fête* et Marcel Ophüls, définitif, opta « *ce soir et tous les soirs* » pour Fred Astaire et Ginger Rogers ; et puis, pêle-mêle, il y eut *Atalante* (Otar Iosséliani), *Our Hospitality* (Richard Lester), *le Charme discret de la bourgeoisie* (Agnès Varda), *Casque d'or* (Carlsen).

Sleeping Night... ou *Pierrot le fou*. On s'échangeait les feuilles, en riant, se moquant, ou enviant l'auteur d'une « bonne » proposition, surpris de se trouver cette culture commune et heureux de ces images multiples qui, soudain, défilaient dans les têtes. En un éclair, le trait d'union entre les cinéastes s'était reformé... Comment auraient-ils pu bouder l'invitation de Pierre-Henri Deleau, organisateur passionné de la Quinzaine des réalisateurs à Cannes, et celle du gouvernement de Madère, plus soucieux de rajeunir et de moderniser l'image de marque de l'île que d'épouser la cause du cinéma ?

L'éventail des nationalités présentes était à elle seule un pied de nez géant à tous les sceptiques qui s'apprêtaient à minimiser l'importance de l'assemblée. De Nouvelle-Zélande, de Hongrie, de Haute-Volta, du Sri-Lanka ou du Japon, ils étaient venus de partout... de presque partout, conférant ainsi à leur réunion une échelle mondiale sans lui permettre cependant de donner une photographie exacte de la situation internationale du cinéma.

Car où diable étaient passés les Américains, les Indiens, les Chinois ? Comment Tom Donovan, Paul Morissey et Jerry Schatzberg, venus en éclaireurs, auraient-ils pu représenter à eux seuls Hollywood et la première puissance mondiale du cinéma ? Des messages de soutien nombreux sont, certes, arrivés à Funchal, témoignant de l'intérêt que suscitait la réunion malgré l'impossibilité pour quelques-uns – Elia Kazan, Akira Kurosawa, Théo Angelopoulos, Ken Loach, Ettore Scola... – d'interrompre leurs activités professionnelles. De grands noms – Orson Welles, Satyajit Ray, Douglas Sirk... – ont dû se désister tardivement pour raison de santé. D'autres, enfin, n'ont pu recevoir à temps leurs billets d'avion ou se sont heurtés – ce fut le cas d'un Chinois et de deux Soviétiques – à des problèmes de visa.

Deux mondes s'opposent

Leurs buts ? Multiples. La lettre qui les conviait soulevait suffisamment de questions pour que chacun puisse y trouver matière à réflexion. Premier objectif tout de même : montrer leur unité, peut-être bien leur force, pour faire reconnaître et respecter partout de par le monde les droits de leur profession et leur statut d'auteurs.

Auteurs : tous le revendiquaient. En dépit de la législation de leur propre pays; en dépit des usages économiques ou politiques en vigueur au sortir des studios; en dépit des rapports de force établis, qui négligent l'artisan du film au profit du distributeur ou du bailleur de fonds. Sur ce point, le consensus apparaissait total, l'unanimité absolue. Mais que ne plaçaient-ils, sous les vocables de « droit », d' « auteur » et de « liberté » les mêmes définitions, les mêmes références et revendications ! Que l'on essaie seulement de pousser au-delà une discussion de principe, et le fossé, immédiatement, se creusait. Deux mondes soudain se dressaient, que séparaient l'antériorité de l'expérience cinématographique du premier, la pauvreté économique ou les contraintes politiques du second. Le respect des droits de l'auteur ne signifie pas la même chose à Paris et à Santiago, à Hollywood et à Moscou, à Londres et à Ouagadougou. Et la hiérarchie des priorités se trouvait, d'un seul coup, chamboulée.

« *J'ai rencontré, le premier soir, un cinéaste allemand*, racontait à Funchal un metteur en scène mexicain. *Nous avons sympathisé, et discuté, pensais-je, en réelle harmonie, jusqu'à ce qu'il me propose – sans aucune ironie – la présidence d'une commission intitulée « la narration du cinéma » ! Merci bien de l'honneur, lui ai-je répondu, mais vous devez faire erreur. J'arrive droit du Mexique pour parler de survie et non de narration...* » Inconscience de la part de l'Européen ? Maladresse, sans doute. Ignorance, certainement.

Les divergences d'expériences et d'approches ne tuaient-elles pas dans l'œuf tout projet sérieux de charte ou de résolution commune ? Et la violente dénonciation, par les pays du tiers-monde, des « *structures hégémoniques américaines* », coupables de conforter dans le reste du monde une dépendance à la fois économique, technologique et culturelle, ne condamnait-elle pas la notion même d'assemblée mondiale ? Eh bien, non ! Si danger effectif il y eut, les réalisateurs ont fait primer la défense de leur art et se sont refusés à ce que Madère symbolise leurs divisions. Le schisme n'a pas eu lieu.

Mieux ! C'est à la quasi-unanimité des participants que six textes furent définitivement adoptés, un septième, à résonance prosoviétique, étant massivement rejeté. « *Ne nous divisons pas*, avait imploré Joris Ivens, le doyen de cette assemblée : « *Nous sommes des créateurs qui demandons la liberté. Maintenons cette rencontre hors des considérations idéologiques.* » La salle l'a écouté. Ce qui ne l'empêcha pas de dénoncer « *la logique industrielle, fondée essentiellement sur la notion de profit* » ; de fulminer contre « *la domination quasi-totale exercée par les sociétés multinationales sur le cinéma mondial* » : et de déclarer enfin « *le droit inaliénable des peuples à leur propre expression cinématographique et audiovisuelle* ».

« *Bravo !* applaudissait Miguel Littin. *Bravo pour cette unanimité. Bravo pour la force des textes adoptés. C'est la première fois qu'ont été posées à cet échelon les questions sur le droit des peuples à l'expression, l'étranglement des pays sous-développés et le respect des droits moraux de tous les créateurs.* »

Bel enthousiasme, partagé par beaucoup. Restait pourtant l'essentiel, au dire du plus grand nombre : douze propositions définissant et proclamant les droits moraux et financiers des réalisateurs face, notamment, à l'exploitation de leurs œuvres sur les écrans de toute sorte. Un travail impressionnant, méticuleux et prévoyant. Un texte-clé pour les Français, en attente d'une nouvelle législation qui devrait voir le jour au printemps prochain. Une référence importante pour tous les autres qui souhaitent s'en prévaloir devant leurs gouvernements respectifs et faire évoluer les cadres juridiques nationaux.

« *Ces trois jours ont été passionnants*, commente le Hongrois Kezdi Kovacs, *et la lutte pour les droits d'auteurs ne fait que commencer. Je me suis aperçu, en préparant mon voyage à Madère, qu'aucun texte précis n'existait en Hongrie sur ce point. A nous donc de faire en sorte que le texte voté ici même inspire directement notre législation.* » « *Ah !*, soupire Jerry Schatzberg ; *si nous avions le pouvoir de faire les lois, quelle protection nous assurerait cette résolution.* » Evidemment, rêvent certains, munis du texte de Funchal...

L'atmosphère, le jour du vote, devenait légèrement euphorique, les travaux en commissions avaient été studieux, certains y avaient même passé la nuit et l'on était tout prêt à croire à l'utopie. Et puis Jack Lang est arrivé. Souriant, décontracté, seul ministre de la culture à s'être – astucieusement – déplacé. Et le rêve, soudain, a pris des allures de réalité. « *Ces droits juridiques et matériels que vous revendiquez, nous les avons faits nôtres* », a proclamé le ministre, faisant rapidement monter l'enthousiasme d'une salle déjà fébrile. « *Et vous pourrez dire qu'il existe un pays qui reconnaît pleinement les droits de la création.* » Applaudissements. En quelques secondes, la France s'est vue promue au rang de leader et d'exemple.

Fox-trot sur le « Titanic »

L'île, aujourd'hui, a perdu ses voyageurs. Skolimovski est retourné à Londres en attendant que ses discussions avec le ministre français débouchent d'ici peu sur des projets... français. Carlos Palau a repris l'avion pour la Colombie, « *ressourcé*, dit-il, *et assuré désormais du soutien de l'assemblée*, pour laquelle il souhaite « *un secrétariat permanent* ». Solitaire et « *sans illusion* », Zanussi rejoindra bientôt la Pologne pour y réaliser *l'Année du soleil tranquille*, en coproduction avec les Américains. Mohamed Tasi et Ali Ozgenturk s'apprêtent à fonder dans leur pays – le Maroc et la Turquie – de nouveaux groupements professionnels. Agnès Varda, l'une des rares femmes présentes à la manifestation, se réjouit d'avoir préféré la commission « Expression et narration » à celle des droits d'auteurs. Et si Daniel Schmidt s'inquiète de ce qu'en matière de droit d'auteur la résolution de Madère arrive quelque vingt années trop tard, « *n'était-ce pas*, dit-il, *danser un fox-trot sur le paquebot* Titanic ? » Souleymane Cissé est reparti ravi, persuadé que ce brassage de cinéastes des divers continents donnera aux cinéastes européens une idée de la multiplicité du tiers-monde. Seuls sans doute, les trois présidents honoraires, René Clément, Joris Ivens et Manuel de Oliveira savent à quel point l'équilibre fut précaire...

« *Finalement, ç'aurait pu être pire* », constatait un journaliste dans l'avion du retour. « *Ç'aurait surtout pu être mieux* », renchérissait un second. « *L'essentiel*, tranchait un cinéaste, *est que ç'ait pu être.* » Et il avait raison.

ANNICK COJEAN.

Les droits du réalisateur

1. Le réalisateur d'une œuvre audiovisuelle est auteur du seul fait de la création de celle-ci.

2. Le réalisateur a droit au respect absolu et imprescriptible de son nom et de son œuvre.

3. L'œuvre audiovisuelle existe dès lors que le réalisateur a mis au point la version définitive (« final cut »).

Toute modification et altération de l'œuvre ou tout changement de mode d'exploitation nécessite le consentement du réalisateur.

4. L'œuvre audiovisuelle doit bénéficier du dépôt légal.

5. Le réalisateur doit bénéficier d'un contrat de production prévoyant les modes d'exploitation cédés, la durée de la cession et les territoires sur lesquels l'exploitation s'exerce.

6. L'accès de l'œuvre audiovisuelle au public est un droit, acquis au réalisateur (droit à l'écran).

7. Le réalisateur a droit à une rémunération proportionnelle aux recettes provenant de toute vente ou exploitation de l'œuvre (...). Cette rémunération est directement recouvrée auprès des exploitants ou organismes diffuseurs, et répartie entre les auteurs par les organismes professionnels mandatés ou cessionnaires de leurs droits.

8. Le réalisateur bénéficie, en cas de cession ou de rétrocession à des tiers de tout ou partie de ses droits par le producteur, de la préservation de l'intégralité des droits et rémunérations qui lui avaient été consentis.

9. Le réalisateur a droit à la remise de tous les contrats, comptes et justificatifs relatifs à l'exploitation de son œuvre.

10. Le réalisateur dispose, en cas de cessation d'activité du producteur, d'un droit de préemption pour le rachat de son œuvre, qui devra faire l'objet d'un lot séparé.

11. Pour la sauvegarde des droits moraux et économiques du réalisateur, confronté à la naissance de nouveaux moyens de diffusion (TV par câble, enregistreurs, satellites), l'autorisation du réalisateur est nécessaire pour la diffusion de son œuvre sous ces formes.

12. Le contrat dont bénéficie le réalisateur doit prévoir la destination des éléments ayant servi à la constitution de son œuvre : « rushes », copies, matrices, etc.

En aucun cas, la matrice d'une œuvre ne peut être détruite. Une copie de l'œuvre, ou mieux une matrice, devra être confiée à une cinémathèque.

Joris Ivens : « C'était un vieux rêve... »

« C'était un vieux rêve, dit Joris Ivens, doyen de l'assemblée, *comme une utopie : rassembler tous les créateurs de films du monde entier. Il y avait bien eu quelques tentatives auxquelles j'avais pris part : en 1947, en Italie, avec notamment Poudovkine ; et puis en 1958, avec Chaplin... Mais, la démarche était prématurée.*

» Cette fois, le cinéma était mûr pour une telle réunion, et les conditions générales de l'industrie en ont accru l'importance et l'enjeu. Difficultés de financement, pressions des producteurs et des distributeurs, multiplication et diversification des canaux susceptibles d'offrir à nos vieux films une seconde vie : tout cela nous force à créer un front commun, une organisation unie qui, hors des clivages politiques, pourrait constituer une force de pression capable de faire évoluer les législations. De nous faire reconnaître comme les auteurs véritables de nos films. Sans doute certains grands noms de la profession manquent-ils au rendez-vous. Mais ils seront là, j'en suis certain, à notre prochaine rencontre.

» Madère, c'est pour moi une fête de famille, et mon âge, ici, est comme un privilège. N'ai-je pas été le témoin de l'aventure du cinéma depuis son origine ? J'ai travaillé au début du muet... et aujourd'hui je loue un magnétoscope. J'ai connu Renoir, Abel Gance, Lubitsch et King Vidor, et je suis ce que font maintenant Juliet Berto ou Costa-Gavras, que j'ai plaisir à retrouver ici. C'est bien que se croisent ainsi les générations de cinéastes.

» Leur langage, bien sûr, est différent de celui que nous tenions autrefois, quand Paris, Londres, Berlin, Amsterdam ou Moscou étaient des centres d'avant-garde entre lesquels voyageaient les artistes. Ils parlent finances, risques, emprunts, cachets, soutiens, quand nous ne pensions qu'à discourir de l'expression artistique. Ils disent « faire un film », mais aussi « monter une affaire », et c'est vrai que les démarches de préparation et de montage financier de nos films absorbent désormais 70 à 80 % de notre temps. »

Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

VAGUE A L'AME. — Cartoucherie-Chaudron (328-97-04) ; sam., 20 h 30, dim., 16 h.

DÉRIVE A L'ÉCUME D'AMOUR. — Grand Hall Montorgueil (296-04-06) ; sam, 20 h 30, dim., 18 h.

OSCAR ET WILDE. — Déchargeurs (236-00-02) ; sam., 20 h 30.

LA TEMPESTA (en italien). — Odéon-Théâtre de l'Europe (325-70-32) ; sam., 20 h ; dim., 15 h.

TITUS ANDRONICUS. — Théâtre Présent (203-02-55) ; sam., 20 h, dim., 17 h.

LA DERNIÈRE BANDE. — Aubervilliers, Commune, salle II (833-16-16) ; sam., 21 h.

BLEU BANLIEUE. — Montreuil, salle Berthelot (287-86-24) ; sam., dim., 21 h.

LAST LUNCH. — Blancs Manteaux (887-15-84) ; sam., 21 h 30.

LE CHARIOT DE TERRE CUITE. — Champigny, CMA Gérard Philipe (880-90-90) ; sam., 20 h 30 ; dim., 15 h 30.

ACTING SHAKESPEARE (en anglais). — Petit Odéon-Théâtre de l'Europe (325-70-32) ; sam., dim., 18 h.

MADAME, PAS DAME — Versailles, Montansier (950-71-18) ; sam., 21 h.

FÉLICITÉ — Comédie-Française (296-10-20) ; sam., dim., 20 h 30.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34). Semaine de la Marionnette ; sam., 19 h 30 : dim., 19 h : Théâtre Manarf ; sam., 20 h 30 ; dim., 16 h : Teatro delle bricole.

ANTOINE (208-77-71) ; sam., 20 h 30, dim. 15 h 30 : Coup de soleil.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) ; dim., 15 h ; sam., 18 h 45 : le Misanthrope ; sam., 22 h : la Parisienne — 29e à l'ombre.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53) ; sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24) ; sam., 21 h, dim. 15 h : Cocteau-Marais.

ATHÉNÉE (742-67-27) ; sam., 16 h : le Pélican.

BASTILLE (357-42-14) ; sam., 19 h 30 ; dim. 17 h : De l'Autre côté de la lune ; A Lilian Gish.

BOUFFES - PARISIENS (296-60-24) ; sam., 21 h : les Trois Jeanne.

CALYPSO (227-25-95) ; sam., 20 h 30, dim. 17 h : les Deux Fils de Pedro Nerf de Bœuf.

CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74) ; sam., 20 h 30, dim. 16 h : la Maison de Bernarda Alba ; Tempête (328-36-36), sam., 20 h 30, dim. 15 h 30 : Vater Land ; Th. du soleil (374-24-08), sam., 18 h 30 : la Nuit des rois.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, sam., 20 h 30 : la Parodie (dern.) ; Resserre, sam., 20 h 30 : Dommage qu'elle soit une putain (dern.) ; Galerie, sam., 20 h 30 : les Troyennes.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) ; sam., 21 h ; dim., 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) ; sam., 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) ; sam., 20 h 30 : la Manie de la villégiature.

CONSTANCE (258-97-62) ; sam. 20 h 45, dim. 17 h : l'Histoire merveilleuse d'un gagnant du Loto dont la fiancée se tua accidentellement le lendemain du tirage.

DAUNOU (261-69-14) ; sam., 21 h, dim. 15 h 30 : la Chienlit.

DÉCHARGEURS (236-00-02) ; sam., 22 h : Va ma Terre quelle belle idée.

ELDORADO (208-23-50) ; sam., 20 h 45, dim. 16 h : le Don Juan de la Creuse.

ESCALIER D'OR (523-15-10) ; sam., 21 h, dim. 17 h : Louise-Emma (dern.).

ESPACE-GAITÉ (327-13-54) ; sam., 20 h 15, dim. 15 h 30 : la Boum' Femme aux camélias.

ESPACE GIRAUD-PHARES (233-55-77) ; sam., 20 h 30 : Fantaisie mineur.

ESSAION (278-46-42), I. sam., 20 h 30 : A. Violeta ; II. 21 h : le Rite du premier soir.

FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (340-36-35) ; sam., 21 h : Récit d'une passion envahissante.

FONTAINE (874-74-40) ; sam., 18 h, Dim. 17 h : Vive les femmes.

GALERIE-55 (326-63-51) ; sam., 21 h : Public Eyes - A Private Ear.

HUCHETTE (326-38-99) ; sam., 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; *20 h 30* : la *Leçon* ; 21 h 30 : Pinok et Matho ; 22 h 45 : Cabaret Dada.

LA BRUYÈRE (874-76-99) ; sam., 21 h, Dim. 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LIERRE-THÉATRE (586-55-83) ; sam., 20 h 30, dim. 17 h : la Colonie pénitentiaire.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. sam., 18 h 30 : Cajamarca ou le supplice de Pizarre ; 20 h 30 : l'Entonnoir ; 22 h 30 : Bobby Lapointe, (dern.) ; II. 18 h 30 : la HAUT.: 5130.... SURF.: 256. N°: 1126.7009 Voix humaine, (dern.) ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : Visages de Cocteau, (dern.) ; Petite salle, 19 h 45 : Mozartement vôtre ; sam., 22 h 15 : Baudelaire du mal.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) ; sam., 20 h 30, dim. 17 h : Vendredi, Jour de liberté.

MADELEINE (265-07-09) ; sam. dim. 15 h : les Serpents de pluie.

MARAIS (278-03-53) ; sam., 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74) ; sam., 19 h. et 22 h : les Sales Mômes.

MICHEL (265-35-02) ; sam., 21 h 30 ; dim., 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) ; sam., 20 h 30 ; dim., 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.

MOGADOR (285-45-30) ; sam., 16 h 30 et 21 h ; dim., 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90) ; sam., *20 h 45* ; dim, *15 h et 20 h 45* : Comment devenir une mère juive en dix leçons ; Petite salle, sam., 21 h ; dim., 16 h : Hérode le grand.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) ; sam., 18 h 45 et 21 h 45 ; dim., 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52) ; sam., 22 h ; dim., 14 h 30 : Sarah ; sam., 19 h 30, dim., 17 h : l'Extravagant Mister Wilde.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) ; sam., 18 h 45 et 22 h ; dim., 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) ; sam., 15 h ; dim., 14 h 30 et 18 h 15 : Un homme nommé Jésus.

PLAISANCE (320-00-06) ; sam., 20 h 30, dim., 15 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) ; sam., 20 h 15 : la Dernière Bande ; 21 h 15 : Restaurant de nuit.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) ; sam., 17 h ; dim., 15 h : K2.

POTINIÈRE (261-44-16) ; sam., 20 h 45 ; dim, 15 h 30 : Il Signor Fagotto.

RENAISSANCE (208-18-50) ; sam., 21 h ; dim., 15 h : Théâtre de Bouvard.

SAINT-GEORGES (874-74-37) ; sam., 20 h 45 ; dim., 15 h : Ma vedette américaine.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. : sam. 20 h 30, dim. 15 h : Tartuffe ; sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; II. : sam. 20 h 30, dim. 15 h : Fando et Lys ; sam. 22 h, dim. 17 h : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) ; sam., 20 h 15 : les Babas cadrés ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TEMPLIERS (278-91-15) ; sam., 20 h 30, dim. 18 h 30 : Cinquante-neuf minutes d'attente ; Semaine de la Marionnette, sam., 22 h 30 ; dim., 17 h 30 : Compagnie Ph. Genty.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84) ; sam., 21 h : les Dames de fer.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) ; sam., 18 h 30 : A la rencontre de M. Proust ; 20 h 30 : l'Orchestre ; 21 h 30 : Au secours papa, maman veut me tuer.

THÉATRE NOIR (346-91-93) ; sam., 20 h 30, dim. 17 h : les Crocodiles (dern. le 6).

THÉATRE DE PARIS (280-09-30) ; sam., 20 h 30, dim. 15 h : Sortilèges.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), I. sam., 20 h 30 ; dim., 15 h : Savannah Bay ; II. sam., 21 h, dim., 15 h : les Exilés.

THÉATRE 13 (588-16-30) ; sam., 21 h, dim. 15 h : l'Emoi d'amour.

THÉATRE 14 (545-49-77) ; sam., 20 h 30 : Goodbye paradis cancan.

THÉATRE 18 (226-47-47) ; sam., 22 h, dim. 18 h : Bruits de peau.

TOURTOUR (887-82-48) ; sam., 20 h 30, dim. 15 h : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant ; sam., 22 h, dim. 18 h : le Bel Indifférent, l'Amour toujours.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) ; sam., 18 h 30 : Sacha, Tristan, Jules et les autres ; sam., dim. 15 h : la Nuit du 16 janvier.

UNION (246-20-83) ; 20 h 30 ; dim. : le Chant général ; sam. : l'An 2000 n'aura pas lieu.

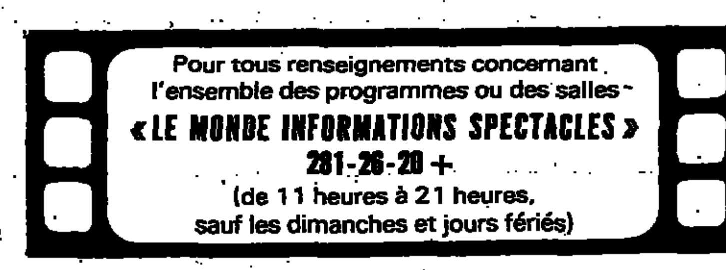
VARIÉTÉS (233-09-92) ; sam. 18 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

La danse

AMERICAN CENTER (321-42-20). sam., 21 h : M. Overlie.

THÉATRE 18 (226-47-47) sam., 20 h ; dim. 16 h : Chevauchée du vent (dern.).

THÉATRE DE PARIS (280-09-30) sam., 20 h 30, dim., 15 h : Ballet national des Philippines.



Samedi 5, dimanche 6 novembre

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Les exclusivités

L'AMI DE VINCENT (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).

L'AMIE (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88).

L'ANNEE DE TOUS LES DANGERS (Aus., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

ASSIA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; *Gaumont* Convention, 15e (828-42-27).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; *Parnassiens, 14e (329-83-11)* ; v.f., Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (325-52-37).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BENVENUTA (Fr.-Belg.) : *Lucernaire, 6e* (544-57-34) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

LE BOURREAU DES CŒURS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BRULER LES PLANCHES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

CARMEN (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; (v.f.) : Ciné 13, 18e (254-15-12).

CHANEL SOLITAIRE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CHRONOPOLIS Logos III (H. sp.), 5e (354-42-34).

LA CRIME (Fr.) : U.G.C. Montparnasse, *6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82)* ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

DARK CRYSTAL (A., *v.f.*) : *Maxéville,* 9e (770-72-86).

LE DESTIN DE JULIETTE (Fr.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Maxéville, *9e (770-72-86)*.

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

L'ERMITE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; George V, 8e (562-41-46).

LE FAUCON (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Images, 18e (522-47-94).

FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL - VITEZ - LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FRANCES (A., v.o.) : Studio de la *Harpe*, 5e (634-25-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Acacias, 17e (764-77-83).

LE GÉNÉRAL DE L'ARMÉE MORTE (Fr.-It.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE GRAIN DE SABLE (Fr.) : Studio *Logos, (354-42-34) ; U.G.C. Marbeuf, 8e* (225-18-45) ; Olympic Entrepot, 14e (545-35-38).

HANNA K. (Fr.-A.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : *Espace Gaîté, 14e* (327-95-94).

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

KOYAANISQATSI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) (H. sp.).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; *Victor-Hugo, 16e (727-49-75)* ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) *(H. sp.)*.

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e *(271-52-36)* ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

OCTOPUSSY (A., v.o.) : Gaumont *Halles, 1er (297-49-70)* ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Rex, 2e (236-93-83) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Parmount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C. Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

OUTSIDERS (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Rialto, 19e (607-87-61). — V.f. : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Germain-Huchette (633-63-20) George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, *15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle*, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-60-23).

RACKET (A., v.f.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.C.G. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-45-76). — V.F. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Opéra, 2e (261-50-32) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Espace Gaîté (H. sp.), 14e (278-47-86).

ROSI ET LA GRANDE VILLE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e, (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

LA SCARLATINE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45)

STAYING ALIVE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) Paramount City, *8e (562-45-76). — V.f. : Rex*, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

TENDER MERCIES (A., v.o.) : Bonaparte (mer., jeu.), 6e (326-12-12) ; Épée de Bois, 5e (337-57-47).

TONNERRE DE FEU (A., *v.f.*) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRAVIATA (It., v.o.) ; Vendôme, 2e (742-97-52).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

UN BRUIT QUI COURT. (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UNDERGROUND USA (A., v.o.) : Action *Christine, 6e (325-47-46), h. sp.*

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; *Parnassiens, 14e (320-30-19)*.

VIVE LA SOCIALE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ZELIG (A.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) (version angl. non s/titrée) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83), Monte-Carlo, 8e (225-009-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES FILMS NOUVEAUX

CLASS, film américain de Lewis John Carlino. — V.o. : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (563-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; *Paramount Gobelins, 13e* (707-12-28) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES PRINCES, film français de Tony Gatlif. — Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN, trois films français de Peter Brook. — Version Delavault : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; version Gal : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; version Saurova : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Boulevards, 9e *(246-66-44)*.

UN AMOUR EN ALLEMAGNE, film franco-allemand d'Andrzej Wajda. — V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : *Impérial*, 2e (742-72-52) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3574

HORIZONTALEMENT

I. Dame ne craignant pas se se faire déflorer. Signe du temps. — II. Alternative. Incapable de piquer, si ce n'est que la curiosité. — III. Niche dans le vestibule, en arrière du pavillon. De telles cures ne sont pas sans pépins. — IV. Personnage très assidu à suivre les cours. — V. Consomme rarement un morceau sans baguette ni flûte. Attribut guerrier d'un combattant hautement gaulois. — VI. Négation. Qui laissera de beaux restes. Musique agréable ou casse-tête. — VII. Couche sur le sol. Exprimas une certaine satisfaction envers l'hôte musulman. — VIII. Bâtisseur d'échafaudage. Victime d'une perte sèche. Jeter un grand froid parmi la foule. — IX. Avaient pour capitale Préneste. Se couche ou se redresse selon le genre de plantation. Etablis un ouvrage à caractère encyclopédique. — X. Tels des sujets d'un style très dépouillé. Un homme convaincu de l'utilité du hérisson. — XI. Personnel. Cachemez musulman. Symbole d'un fluide. — XII. Apprécia avec ou sans calcul. Eternels fauchés. — XIII. Terme qualifiant le terme d'un circuit d'évacuation. Tels les éléments d'un concert sans fausse note. — XIV. Prend le temps alors que les autres s'échinent à courir. Celle du Levant est occidentale. — XV. Jardin renommé pour son pommier et son péché. Négation. Possessif. Circulèrent beaucoup chez nous entre l'époque des Gaulois et celle des Francs.

VERTICALEMENT

1. Bébé rose. Dernier acte d'une représentation au palais. — 2. Marque l'impact d'une balle perdue au cours de certains duels. Les coups de chapeau qu'elles suscitaient faisaient se gonfler d'aise un porteur de bonnet. Initiales du réalisateur de *Battements de cœur* et *Premier rendez-vous*. — 3. Demi-terme d'une expression signifiant expressément. Routines. Lourd héritage dont on sent tout le poids. — 4. Don généreux et désintéressé. Souvent à l'honneur dans les cotillons d'autrefois. — 5. Historien grec. Serviteur du Prophète. — 6. Piller un tronc. Certains l'estiment sous son angle le plus saillant. — 7. Le champ d'une moisson hasardeuse. Note. — 8. Large sillon. A connu un printemps particulièrement chaud. — 9. Interjection. Délivrés d'une enceinte. Des pierres qu'on échange contre des briques. — 10. Ce que fit l'exécuteur de Mandrin. Républicaine, elle ne vécut que treize ans. L'ancienne Zadar. — 11. Besoin à remplir quand on est avide. Figure angulaire. — 12. Conte de faits. Négation. — 13. Moyen de communication pour gens pressés. Le bas de l'échelle pour le couvreur comme pour le paveur. — 14. Libère une place. De paradis ou voués à l'enfer selon qu'ils sont beaux ou vilains. Choisi secrètement ou à cœur ouvert. — 15. Pièce donnée à l'Alhambra. On peut en crever sans pour autant trépasser. Possessif.

Solution du problème n° 3573

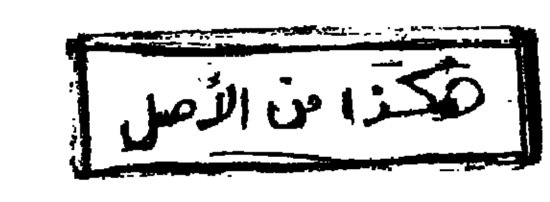
Horizontalement

I. Mailles. — II. Omnium. Eu. — III. Ubu. Team. — IV. C.R.S. Huppé. — V. Houlettes. — VI. Oie. Reis. — VII. Isly. Ter. — VIII. Risorius. — IX. Se. Yard. — X. Volière. — XI. Pis. Assez.

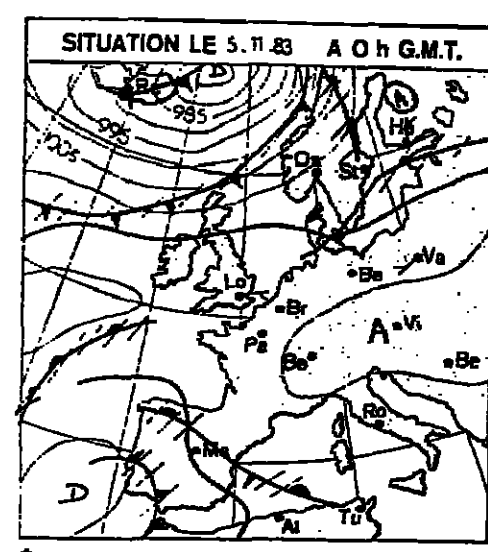
Verticalement

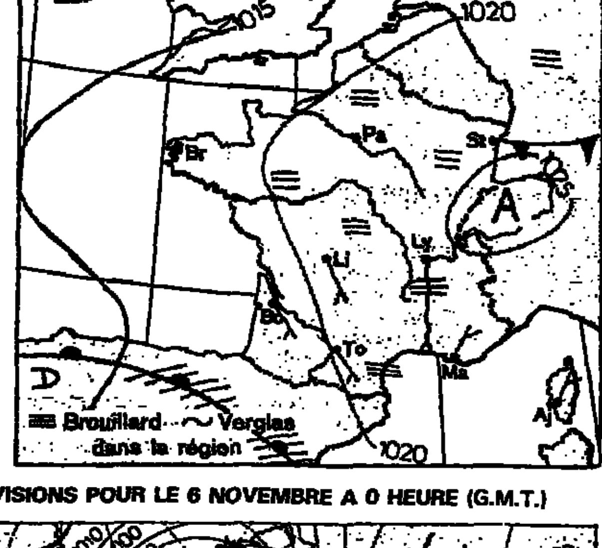
1. Mouchoirs. — 2. Ambroisie. — 3. Inusuels. Ys. — 4. Li. Yo-Yo. — 5. Lutier. Râla. — 6. Emeute. Iris. — 7. Aptitudes. — 8. Empesés. Re. — 9. Tu. Ès. Nez.

GUY BROUTY.



MÉTÉOROLOGIE



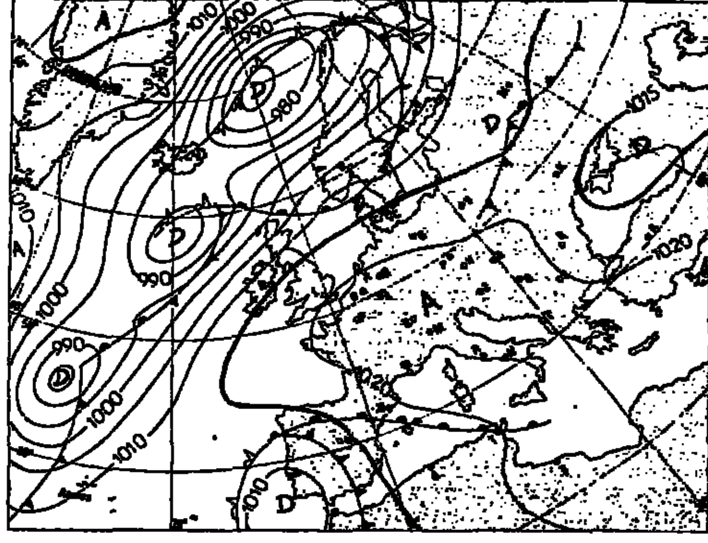


Évolution probable du temps en France entre le samedi 5 novembre à 0 heure et le dimanche 6 novembre à minuit.

La France restera sous l'influence de l'anticyclone centré sur l'Italie

Demain le temps sera très brumeux le matin sur l'ensemble du pays avec de nombreuses formations en fin de nuit de brouillards et de brumes. Les brouillards seront souvent très denses dans les vallées, réduisant considérablement la visibilité (moins de cent mètres). Ils ne se dissiperont que lentement en fin de matinée et laisseront place ensuite à un très beau dimanche d'automne très ensoleillé avec des températures très douces pour la saison, 13 à 20 degrés l'après-midi du Nord au Sud. A noter toutefois quelques passages nuageux dans la journée près des Pyrénées, et très localement sur les côtes du Golfe du Lion, des nuages bas matinaux pourront persister toute la journée. Au lever du jour il fera 9 à 11 degrés près des côtes atlantiques et méditerranéennes, 5 à 8 degrés ailleurs localement, 2 à 4 degrés du Nord-Est au Centre. Les vents resteront faibles, le secteur Sud dominant.

PRÉVISIONS POUR LE 6 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 4 novembre au 5 novembre) : Ajaccio, 21 et 8 degrés ; Biarritz, 21 et 12 ; Bordeaux, 21 et 7 ; Bourges, 19 et 5 ; Brest, 14 et 10 ; Caen, 17 et 10 ; Cherbourg, 12 et 8 ; Clermont-Ferrand, 18 et 4 ; Dijon, 13 et 5 ; Grenoble, 13 et 6 ; Lille, 17 et 4 ; Lyon, 18 et 8 ; Marseille-Marignane, 21 et 9 ; Nancy, 16 et 7 ; Nantes, 18 et 5 ; Nice-Côte d'Azur, 19 et 12 ; Paris-Le Bourget, 19 et 5 ; Pau, 23 et 9 ; Perpignan, 20 et 10 ; Rennes, 17 et 9 ; Strasbourg, 13 et 6 ; Tours, 18 et 6 ; Toulouse, 21 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 12 degrés ; Amsterdam, 13 et 7 ; Athènes, 21 et 14 ; Berlin, 12 et 7 ; Bonn, 16 et 6 ; Bruxelles, 17 et 8 ; Le Caire, 27 et 14 ; îles Canaries, 24 et 17 ; Copenhague, 10 et 8 ; Dakar, 31 et 26 ; Djerba, 25 et 14 ; Genève, 9 et 6 ; Jérusalem, 28 et 12 ; Lisbonne, 20 et 15 ; Londres, 13 et 9 ; Luxembourg, 14 et 8 ; Madrid, 14 et 12 ; Moscou, 5 et 3 ; Nairobi, 26 et 13 ; New-York, 9 et 2 ; Palma-de-Majorque, 21 et 11 ; Rome, 21 et 9 ; Stockholm, 7 et 6 ; Tozeur, 26 et 15 ; Tunis, 22 et 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET

Réceptions

– M. Alain Dejammet, directeur des services d'information et de presse du ministère des relations extérieures, a offert, le vendredi 4 novembre, un déjeuner en l'honneur de notre collaborateur Maurice Delarue, qui vient de prendre sa retraite. Maurice Delarue a assuré, depuis la libération – d'abord pour *France-Soir*, pour notre journal depuis 1972, – les fonctions de correspondant diplomatique. Toujours bien informé, souvent impertinent, il a été fêté vendredi par de nombreux amis, journalistes et diplomates. Les premiers ont regretté le départ d'un confrère qui restera un maître en matière de recherche de l'information. Les seconds ont déploré, non sans humour, de n'avoir plus affaire à un homme qui leur en a souvent plus appris par ses questions qu'eux-mêmes ne lui en ont dit dans leurs réponses... – J. A.

Naissances

– **Claude BARRET** et **Francine SEGARD** ont la joie d'annoncer la naissance de

Thomas,

le 22 octobre 1983.

4, rue de la Montagne,
78620 L'Etang-la-Ville.

– M. et Mme **Hervé ZEBROWSKI,**
Eugénie, Camille, Léopoldine ZEBROWSKA
sont heureux d'annoncer la naissance de

Victoire.

31, avenue du Maréchal-de-Saxe,
69006 Lyon.

Mariages

– M. et Mme Noël Dejean de La Bâtie sont heureux de faire part du mariage de leurs fils,

Hervé DEJEAN de LA BATIE
avec
Mlle Elisabeth COUPRY.
Le Revest-du-Bion, 29 octobre 1983.

Armand DEJEAN de LA BATIE
avec
Mlle Agnès CHAMBON.
Paris, 1er juillet 1983.

14, rue Boileau,
38700 La Tronche.

Décès

– M. et Mme Hedi Gahbiche,
M. le docteur et Mme André Desbies,
M. et Mme Jean Bruyat
et leur fils Olivier,
Tous les parents et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Fernand GHILONI,
docteur en pharmacie.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 4 novembre, à 9 heures, en l'église Saint-Florent, à Orange, dans la plus stricte intimité.

Une messe sera dite à sa mémoire le 14 novembre, à 18 h 15, en l'église Notre-Dame à Revel (31250).

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, galerie du Midi,
31250 Revel.
15, rue Buffon,
75005 Paris.
18, rue Saint-Martin,
84100 Orange.

– Nous apprenons le décès de

M. Jean-Pierre MARCHAL,
ingénieur E.T.P.,

survenu le 28 octobre à Pine-Hurst (Caroline du Sud) à l'âge de soixante et un ans.

[Fils de Pierre Marchal, fondateur de la société portant son nom, Jean-Pierre Marchal était entré dans la société en 1948. Après le décès de son père, en 1964, il était devenu président de la SECA Marchal, nouveau holding du groupe SEV-Marchal, qui fusionna en 1970 avec le groupe VALEO à la suite de son absorption par la société du Ferodo.]

– On nous prie d'annoncer le décès de

May PICQUERAY,
directrice du *Réfractaire,*

survenu le 3 novembre à Paris.

De la part de
Sonia Malkine,
Lucien et Monique Niel,
Marie-May et Mio Nielsen,
ses enfants,
Et de ses huit petits-enfants et sept arrière-petits-enfants.

L'incinération aura lieu le jeudi 10 novembre, à 9 h 30, au columbarium du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

(Lire page 20.)

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. René JEAN MARIE SAINT MERAN,
ancien directeur
cofondateur de Paroles françaises,
ancien administrateur
de la France industrielle,

survenu le 31 octobre 1983.

Le Coulant, 37590 Bois-le-Roi.

– M. et Mme Renzo Sfez,
M. et Mme Aldo Sfez,
Les familles Sfez, Bonan, Cohen, Chiche, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lydia SFEZ,
née Bonan,

survenu le 28 octobre 1983 à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

– Le conseil d'administration,
La direction et le personnel de la Compagnie générale de banque SOFICAM ont le regret de faire part du décès de leur secrétaire général

M. Jacques TEXIER,

survenu le 2 novembre 1983.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Neuilly le lundi 7 novembre à 11 heures.

– M. et Mme le docteur Timbeau Jacques et leurs enfants Xavier et Geneviève,
Leurs parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne TIMBEAU,
directeur en retraite
de la C.G.E.E.,

survenu à l'âge de soixante-dix-huit ans, à Moirax, « Le Joncas », 47310 Laplume.

La cérémonie sera célébrée au temple de Tonneins (Lot-et-Garonne) le lundi 7 novembre 1983, à 10 heures.

Anniversaires

– Pour le troisième anniversaire du décès du

docteur Jacques PODRABINEK-BIERNACKI,

une pensée affectueuse de la part de ceux qui l'ont connu et aimé.

LOTO — TIRAGE N° 44 DU 2 NOVEMBRE 1983

5	20	24	28	33	49

Numéro complémentaire : 47

6 bons numéros		1 239 757,70 F
5 bons numéros + complémentaire		110 692,60 F
5 bons numéros		5 791,40 F
4 bons numéros		98,90 F
3 bons numéros		9,30 F

PROCHAIN TIRAGE LE 9 NOVEMBRE 1983

VALIDATION JUSQU'AU 8 NOVEMBRE 1983 APRÈS-MIDI

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 5 novembre :

DES DÉCRETS

- Portant nomination et admission dans l'ordre national de la Légion d'honneur au titre du ministère de la défense.
- Du 2 novembre 1983 portant création de l'Établissement public du Grand Louvre et décret portant nomination du président de cet établissement.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 5 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Dallas.
Réal. I. J. Moore.

21 h 25 Droit de réponse : Votre corps m'intéresse.
Émission de M. Polac.
La gymnastique, les cures d'amaigrissement, une mode ou une nécessité ?

22 h 45 Étoiles et toiles.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand.
Le cinéma américain, avec Henry Hataway et Joan Fontaine, et des extraits de « l'Homme qui rétrécit », de Jack Arnold.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées, de M. Drucker.
Autour de Daniel Balavoine.

22 h 5 Magazine : Les enfants du rock.
Spécial Z.Z. Top au Texas ; et un reportage sur Tom Novembre (frère de Charlelie Couture) ; un portrait, court, vif et gai, de ce comédien-musicien.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série Agatha Christie : Fleur de magnolia.
Adap. W. Corlett, réal. J. Frankau.
Quatre personnages autour d'une affaire frauduleuse. Tout dépend de la mise en scène.

21 h 25 Série : Merci Bernard.
Réal. J.-M. Ribes.
Avec Topor, Claude Piéplu, Eva Darlan...

21 h 55 Journal.

22 h 15 Magazine : Confrontations.
Réal. H. Chapier et M. Naudy.
Avec le docteur Claude Olievenstein, médecin chef de l'hôpital Marmottan, spécialiste de la toxicomanie.

22 h 30 Musiclub.
Musique sacrée de Duke Ellington (1re partie) avec T. Bennett, P. Hyman, J. Loussier, W. Sleep, H. Hall et les danseurs de Mac Henry Boatright.

23 h 15 Soir 3 : Informations et « Spécial football ».

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 35 Magazine des spectacles : 3e rang de face.
18 h Dessin animé : Les aventures sous-marines.
18 h 8 Feuilleton : Dynasty.
18 h 56 Ulysse 31.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Rouletabille.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, **La Radio suisse romande** présente : Portraits d'artistes : Yves Rhaye, peintre et sculpteur.
20 h, L'Enéide, d'après Virgile (1er épisode).
21 h 55, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

Journée avec les radios régionales et locales de Radio-France, à Lille.

20 h 30, **Concert** (en direct de l'église Notre-Dame des Anges, à Tourcoing) : « Messe en si », de J.-S. Bach, par l'Orchestre de chambre d'Amsterdam et les chœurs Bachvereiging, dir. C. de Wolf, sol. M. Van Akker, R. Lang, H. Meens, H.C. Polster.
22 h 30, **Radio-Bourgogne** : Rameau à Dijon.
0 h 5, **Nuit du Kathakali.**

Dimanche 6 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

14 h 30 Champions.
Sports et variétés.

17 h 30 Les animaux du monde.
18 h Série : Alambic et Torpédo.
19 h Le magazine de la semaine : sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
Le grand témoin sera dom Helder Camara, archevêque de Récife (Brésil) ; la TV des autres, celle de l'Allemagne de l'Ouest ; un reportage intitulé « Hollywood en Tunisie » montrera des studios aux portes du désert.

20 h Journal.
20 h 35 Film : l'Homme de fer.
Film polonais d'A. Wajda (1981), avec J. Radziwilowicz, K. Janda, M. Opania, I. Byrska, B. Linda, L. Walesa.
Été 1980. Pendant la grève des chantiers navals de Gdansk, un journaliste de radio-télévision chargé de discréditer un « meneur » découvre que celui-ci est le fils de « l'homme de marbre » et apprend, peu à peu, son histoire. Admirable fusion d'événements réels et d'un scénario de fiction. Amour, prise de conscience, luttes syndicales et politiques d'un couple. Cette suite de L'homme de marbre *épouse la même forme narrative. Elle est portée par la force lyrique de la mise en scène. Parmi les acteurs, Lech Walesa joue son propre rôle.*

23 h 10 Sports dimanche.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

13 h 20 Dimanche Martin.
17 h L'ennemi de la mort.
18 h 05 Dimanche magazine.
Au sommaire :
La vérité sur les « bébés Nobel » ; Métro : resquille chic-resquille choc ; Les démocrates aux Etats-Unis : un président noir ?

19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : la chasse aux trésors.
A Dingle, en Irlande.

21 h 40 Documentaire : Sans retour possible.
Les Arméniens, portrait d'un peuple dispersé, réal. J. Kebadian (1re partie).
Une véritable enquête, un voyage construit sur le rythme des confidences recueillies, des souvenirs égrenés : de la communauté arménienne en France aux cérémonies religieuses et aux rites tels qu'ils sont restés de l'autre côté du rideau de fer.

22 h 35 Désirs des Arts.
Magazine de C. Hudelot.
« Des masques et des dieux » : rétrospective de l'œuvre de James Ensor, au Musée des beaux-arts d'Anvers ; œuvres d'Anne et Patrick Poirier.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

17 h 30 Pour les jeunes.
18 h 45 L'écho des bananes.
Emission de rock de V. Lamy.
Spécial Nina Hagen.

19 h 40 R.F.O. hebdo.
20 h Fraggle Rock.
Un spectacle de marionnettes réalisé par Jim Henson, le créateur des illustres « Muppets », une comédie musicale colorée pour les enfants et les adultes...

20 h 35 A la recherche du temps présent.
Émission de P. Sabbagh et R. Clarke.
Les comportements, les langages des insectes avec le professeur Carayon, directeur du département des insectes au Muséum d'histoire naturelle.

21 h 30 Aspects du court métrage français :
Esmeralda, de C. Duytsche ; *Lapin, dessin, câlin...!*, de J. P. Biazotti ; *Clairs-obscurs*, de O. Guitton.

22 h 5 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : (Cycle Allemagne 1928-1931) : Les hommes le dimanche.
Film allemand de R. Siodmak (1929), avec B. Borchert, C. Ehlers, A. Schreyer, W. Von Walterhausen, E. Splettstösser (muet, noir).
Un chauffeur de taxi qui s'est disputé avec sa femme et un représentant en vins, passent un dimanche au bord d'un lac, dans la banlieue de Berlin, avec deux jeunes vendeuses. Film de réalisme social presque entièrement tourné en décors naturels, et auquel participèrent plus ou moins, outre Robert Siodmark, de futurs émigrés tels Billy Wilder, Fred Zinnemann et Edgar G. Ulmer. La vie des petites gens coincées entre le travail et des distractions factices.

23 h 45 Prélude à la nuit.
« Adagio », de J.S. Bach, par C. Katsaris, pianiste.

FRANCE-CULTURE

14 h 5, **La Comédie-Française** présente : « Conversations dans le Loir-et-Cher », et « Aegri somnia », de P. Claudel.
16 h 05, **Mauricio Kagel.**
17 h 30, **L'histoire du pétrole.**
18 h 30, **Ma non troppo.**
19 h 10 **Le cinéma des cinéastes.**
20 h **Albatros** : l'étrange Pierre Louys.
20 h 40, **Atelier de création radiophonique** : Cycle Mauricio Kagel : la trahison orale.

FRANCE-MUSIQUE

FRANCE-MUSIQUE A LILLE

17 h, **Comment l'entendez-vous ?** L'écoute musicale : œuvres de Berg, Gesualdo, Fano, Bach, Beethoven, Wagner, Varèse, Boulez, Mahler.
19 h 5, **Jazz vivant** : quartette Anthony Braxton.
20 h, **Les chants de la terre.**
20 h 30, **Concert** (donné à la salle Saint-Sauveur, le 17 juin 1982) : « la Chauve-Souris » (ouverture), de J. Strauss ; « Concerto pour la main gauche », de Ravel ; « Symphonie n° 7 », de Beethoven, par l'Orchestre national de Lille, dir. J.-C. Casadesus, sol. G. Johannesen, piano.
22 h, **Fréquence de nuit**, les figurines du livre ; à 23 h, Entre guillemets : Les livres sur la musique ; à 0 h 5, Les mots de Françoise Xenakis.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 5 NOVEMBRE

– *M. Chadli Bendjedid* est interviewé au journal de 20 h., sur A2.

DIMANCHE 6 NOVEMBRE

– Le magazine « Mosaïque » diffuse un entretien avec *M. Chadli Bendjedid* qui s'adresse spécialement à la communauté algérienne en France, sur FR3, à 10 h 30.

– *M. Jacques Barrot*, ancien ministre, secrétaire général du C.D.S., est l'invité du Forum sur R.M.C., à 18 h 15.

– *M. Edouard Leclerc* répond aux questions des journalistes dans l'émission « Le Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », sur R.T.L., à 18 h 15.

– *M. Olivier Stirn*, président du Mouvement des sociaux-démocrates, est reçu au « Club de la presse » sur Europe 1, à 19 heures.

Economie

Les propositions du C.N.P.F. sur l'assurance-chômage

● Allocation paritaire unique
● Régime de solidarité nationale pour les demandeurs qui ne relèvent pas des entreprises

La stabilisation du chômage autour de la ligne de crête des 2 millions de demandeurs d'emploi se poursuit en France. C'est ce qu'indiquent les statistiques officielles du ministère de l'emploi publiées finalement le 4 novembre (*le Monde* du 5 novembre) après une attente qui devenait rocambolesque. Le ministère prend d'ailleurs le soin de préciser que les données de septembre doivent *« être interprétées avec précaution »*. Il n'en demeure pas moins que les chiffres de septembre révèlent quelques tendances positives. En données brutes, on comptabilisait fin septembre 2 087 400 demandeurs d'emploi, soit sur un mois une hausse de 7,9 %, normale en cette période de l'année, mais sur un an une baisse, confirmée en données corrigées des variations saisonnières, de 0,6 %. Or en septembre 1982, la hausse du chômage avait été sur un an de 9,8 % en données brutes et de 10,1 % en données corrigées.

Il y a cependant d'autres clignotants qui montrent que cette stabilisation du chômage, due principalement à une politique de *« traitement social »*, est fragile et à certains égards artificielle. Comme M. Jack Ralite le souligne lui-même : *« L'évolution défavorable concernant les offres d'emploi n'est pas enrayée. »* Sur un an, les offres d'emploi baissent de 30 % en données brutes et de 32,9 % en données corrigées. En septembre 1982, la tendance était inverse puisque les offres d'emploi avaient enregistré par rapport à septembre 1981 une hausse de 29,1 % en données brutes et de 29,2 % en données corrigées. Mécaniquement, l'effet du plan Delors sur l'activité économique ne peut aboutir à court terme qu'à une remontée du chômage. Les effectifs salariés continuent de diminuer, et non seulement les entreprises sont réticentes à embaucher mais encore elles licencient davantage. En août 1982, le nombre de licenciés économiques avait diminué sur un an de 7,8 %. En août 1983, ce nombre est en hausse de 18,2 % sur un an.

Les lendemains s'annoncent donc sombres, et c'est dans ce contexte que le patronat et les syndicats se retrouveront le lundi 7 novembre pour une nouvelle réunion de négociation sur l'élaboration d'un nouveau système de l'assurance-chômage. Le régime de l'UNEDIC devant cesser d'exister le 31 décembre 1983, les partenaires sociaux entendent aboutir d'ici au 14 décembre prochain. La discussion de lundi devrait cependant permettre d'entrer dans le vif du débat puisque le C.N.P.F. vient de remettre une note aux syndicats – révélée par l'A.F.P. et confirmée par l'organisation patronale – qui précise ses propositions.

Le C.N.P.F. avait déjà clairement fait savoir qu'il entendait remodeler complètement le système en distinguant nettement ce qui doit relever de l'assurance et ce qui doit dépendre de l'Etat, et donc de la solidarité nationale. Ses propositions amènent à distinguer *de facto* trois régimes d'indemnisation : l'assurance financée par les partenaires sociaux, l'assistance financée par l'Etat et un système mixte pour la préretraite prise en charge à la fois par les entreprises et les salariés et par l'Etat.

La novation la plus spectaculaire pour le nouveau régime d'assurance proposé par le C.N.P.F. est la disparition de la pluralité des prestations actuelles (allocation de base, allocation spéciale pour les licenciés économiques et allocation de fin de droits). Le régime paritaire ne verserait plus qu'une seule allocation de chômage, ce qui pour l'organisation patronale signifie un alignement de la réglementation française sur celle des autres pays de la C.E.E. L'allocation spéciale instituée en 1974 pour les licenciés économiques, alors qu'on pensait que le chômage n'était qu'un accident limité, n'a plus sa raison d'être et on revient au système antérieur à 1974. Le C.N.P.F. entend cependant montrer qu'il n'opte pas pour un système d'assurance pur et simple, ce qui l'aurait conduit à proposer une allocation unique proportionnelle au salaire antérieur. Dans son système, cette allocation unique serait composée d'une partie fixe et d'un pourcentage du salaire de référence, ce qui reviendrait à pérenniser ce qui existe actuellement pour l'allocation de base et l'allocation spéciale et à privilégier les bas salaires. Le C.N.P.F. ne propose pas de plancher pour cette prestation mais il suggère un plafond. Le document ne comportant aucune indication chiffrée, il ne fixe pas le montant de ce maximum, mais celui-ci pourrait être de trois fois le salaire plafonné de la Sécurité sociale (qui est mensuellement de 7 870 F depuis le 1er juillet 1983).

Une allocation dégressive

Autre caractéristique de l'allocation, elle serait dégressive, la durée de son versement étant également à négocier. L'idée est de créer un système plus favorable pour les plus de cinquante ans. Pour les moins de cinquante ans, la dégressivité serait plus rapide et la durée de l'indemnisation moins longue. Sur ce point, les partenaires sociaux ne détiennent pas toutes les cartes, le jeu devant en fait s'engager à trois, avec l'Etat. Plus les durées seront courtes plus le nombre de chômeurs qui seront « déversés » dans le système de l'assistance sera important. M. Bérégovoy devra donc rapidement préciser les intentions du gouvernement. L'allocation sera revalorisée en fonction de la « situation du régime » au 1er avril et 1er octobre de chaque année.

Pour le C.N.P.F., *« tout est négociable »*, mais il propose – et c'est là aussi un point à négocier avec l'Etat – que le régime de l'assurance soit financé par les cotisations des entreprises et des salariés – *sans suggérer* au départ une modification de la répartition et en excluant un relèvement de cette cotisation dont le taux devra être fixé par l'accord – mais aussi par une partie (ce peut être le quart ou la moitié) de la contribution de solidarité des fonctionnaires. La durée de versement sera « limitée » pour les salariés licenciés ayant cotisé « pendant une durée minimale ». Si cette durée minimale était fixée à trois mois, nombre de chômeurs ayant effectué des travaux saisonniers en seraient exclus... Le nouveau régime serait mis en place pour une « durée limitée », le partonat voulant s'inspirer de la convention UNEDIC comme des accords sur la préretraite qui étaient renouvelables tous les trois ans.

Le « régime de solidarité nationale » tel que l'esquisse le patronat serait alimenté par l'Etat et par l'autre partie de la contribution des fonctionnaires. Il prendrait en charge les allocations forfaitaires comme l'allocation de « fin de droits » disparaissant de l'assurance, les chômeurs ayant épuisé leurs droits dans le système paritaire, les jeunes premiers demandeurs d'emplois, les femmes désirant reprendre une activité professionnelle mais aussi un certain nombre d'allocations « indûment » supportées jusqu'à présent par l'UNEDIC comme l'aide de secours exceptionnel, l'aide à la création d'entreprises et – ce qui sera sûrement un point de friction avec les syndicats – *« les mesures particulières prises dans le cadre de convention du Fonds national de l'emploi ou de la solidarité »*.

De telles propositions risquent d'être accueillies avec réserve par la plupart des syndicats même si chacun a la volonté d'aboutir. Nul doute que c'est M. Bérégovoy qui détient une partie des cartes dont dépend l'issue d'une négociation qui entre maintenant dans sa phase cruciale.

MICHEL NOBLECOURT.

B.S.N. EN CHAMPAGNE

Les trois idées de M. Antoine Riboud

Du yaourt au champagne, la trajectoire n'est pas évidente. L'entrée du groupe B.S.N. dans le cercle étroit des grands du champagne, avec la reprise au groupe Gardinier des sociétés Lanson et Pommery (1) (*nos dernières éditions du 5 novembre*) pour une somme rondelette (entre 550 et 600 millions de francs), n'est sans doute pas due au hasard.

En matière industrielle, il n'y a d'opportunité que lorsqu'on s'y prépare. B.S.N. géant de l'agro-alimentaire, avec bientôt 25 milliards de francs de chiffre d'affaires, cherchait à nourrir son irrésistible expansion, poussée par l'ambition maintes fois affichée de son P.-D.G., M. Antoine Riboud, de devenir une sorte de « Coca-Cola » à la française. Dans trois de ses quatre branches, les boissons (bières et eau minérale), les produits frais (Gervais-Danone) et les produits secs (Liebig, Vandamme, Panzani, etc.), B.S.N. faisait plutôt dans la consommation de masse. *« Ces produits ont plus pour rôle d'éviter les importations que d'accroître les exportations »*, dit M. Riboud. C'est sa première idée. Mais, comme il n'est pas de maintien du marché intérieur, sans une pugnacité certaine sur les marchés étrangers, il faut malgré tout exporter. Des produits de masse ? Autant les fabriquer sur place, et les acquisitions d'entreprises à 8 francs le dollar deviennent difficiles. D'où la nécessité de trouver un secteur bien français à rayonnement international. Le spectre est étroit ; le champagne s'imposa vite.

M. Antoine Riboud raconte de la même manière ce qui fut le premier grand virage du groupe. Il fabriquait des contenants en verre, consignés. Le verre perdu, qui était moins noble, s'est imposé. Les confrères américains, notamment, se sont diversifiés dans le carton et le plastique. Trop lourd pour B.S.N. L'évidence alors fut de remplir les contenants : Kronenbourg puis Evian se trouvèrent à vendre. Opportunité préparée, puis saisie.

Depuis ce temps, la notion de marques a fait son chemin dans le groupe. Ce sont ces marques, dix-neuf en tout, qui illustrent la couverture du rapport annuel de B.S.N. *« Il nous manquait une locomotive ; aujourd'hui, avec Lanson et Pommery, nous l'avons. »* On voit ce que le champagne apporte à B.S.N. Mais en retour ? Au bénéfice de sa nouvelle acquisition, et c'est la seconde idée de M. Riboud, B.S.N. dispose de trois savoir-faire : le marketing du haut de gamme, qui existe malgré tout dans des produits moins nobles tels que les pâtes alimentaires ou la bière ; la distribution et la technique de la fermentation commune à la bière, au yaourt et au champagne. On aurait, avec ce dernier point, un axe de développement vers les biotechnologies, que ce ne serait pas impossible... Mais grossir par absorbtion implique, si l'on ne veut pas de phénomène de rejet, qu'on accepte l'histoire des entreprises. *« M. Gardinier reste président de ses sociétés car nous avons besoin d'apprendre cette histoire »*, explique encore M. Riboud.

La comparaison de l'entreprise qui possède sa vie propre, son passé avec l'être vivant, ne s'arrête pas là. La troisième idée de M. Riboud, c'est qu'il est nécessaire que des entreprises familiales naissent, mais il faut qu'il existe aussi *« un berceau d'accueil »* quand commencent à se poser dans la vie de la société des problèmes humains, financiers. C'est un peu la justification de la notion de groupe.

A sa locomotive, B.S.N. sera tenté d'accrocher des wagons tout aussi reluisants. Liqueurs, alcools et vins fins ? Simple supposition car, naturellement, les dirigeants de B.S.N. ne veulent et ne peuvent en dire plus. Mais n'y a-t-il pas déjà de quoi inquiéter les concurrents ? *« Le développement dans le champagne sera obligatoirement raisonnable, nous risquons plus d'être un facteur de sagesse sur ce marché que d'agitation. »* On avancera donc à allure modérée. Payer près de 600 millions pour cette diversification, n'est-ce pas un peu cher ? *« Une maison de champagne, c'est un sol et un stock qui ne perdent jamais de valeur. C'est un fantastique placement qui, en outre aurait peut-être fini dans des mains étrangères. »*

Dans ce cas, plus rien à dire.

JACQUES GRALL.

(1) Lanson et Pommery va réaliser en 1983 un chiffre d'affaires de 450 millions de francs. Il a vendu 7,2 millions de bouteilles de champagne en 1982 et comptait en vendre 9 millions en 1983.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

A.T.T. se voit interdire un projet de vidéoconférences transatlantiques

L'agence gouvernementale américaine chargée des problèmes de télécommunication, la Federal Communication Commission (F.C.C.) vient de bloquer un projet de vidéoconférences transatlantiques. Le groupe américain A.T.T. et British Telecom souhaitaient offrir de façon permanente un tel service aux entreprises, au prix horaire de 2 000 livres sterlings. La F.C.C. a estimé que la vidéoconférence ne pouvant pas être considérée comme un service de télécommunication ordinaire, A.T.T. n'a donc pas le droit de le vendre directement aux usagers.

Cette décision faisait suite à une plainte de S.B.S., la société commune créée entre I.B.M., Comsat et Aetna pour vendre aux entreprises des transmissions par satellites. S.B.S. s'était vu récemment refuser par la F.C.C. la mise en place, également avec British Telecom, d'une liaison similaire transatlantique pour les vidéoconférences.

Dans ses attendus, la F.C.C. a estimé que A.T.T. pourrait offrir un service de vidéoconférences à condition qu'il soit proposé par sa filiale A.T.T. Information System, crée précisément pour vendre de tels services. A.T.T. serait alors obligée de louer ses circuits internationaux à sa filiale, mais aussi à d'autres sociétés concurrentes, telle S.B.S., et de pratiquer un tarif égal pour tous.

[Cette décision de la F.C.C. marque un nouvel épisode de la guerre des télécommunications ouverte par la « déréglementation » du marché américain. Une guerre marquée par l'affrontement entre les deux géants A.T.T. et I.B.M. Ce dernier tente, à travers ce mouvement de « déréglementation » de s'imposer sur les nouveaux marchés des télécommunications, de faire sauter, dans le monde, les monopoles des administrations des P.T.T. et devenir ainsi le maître du principal réseau mondial de distribution et de traitement de l'information. – J.-M. Q.]

Le projet de loi sur la presse

(Suite de la première page.)

En deux ans de pouvoir socialiste, sa domination sur la presse quotidienne s'est accrue, passant de 16,5 % de la diffusion totale à 20 %, sans compter les journaux où il n'a qu'une participation minoritaire.

Le gouvernement, son premier ministre, le président de la République – qui doit donner la semaine prochaine les derniers arbitrages sur le projet préparé, notamment, par M. François Lagrange, maître des requêtes au Conseil d'Etat et ancien commissaire général adjoint au Plan – ont donc adopté une démarché réalistre. Il n'est plus question, dit-on, d'une mise à jour drastique de l'ordonnance, qui imposait au départ qu'aucune personne ne puisse diriger plus d'un quotidien ou hebdomadaire d'information générale et politique. En trente-neuf ans, la situation de la presse a évolué ; malgré ce texte, des groupes de presse se sont constitués, qui exploitent des journaux de périodicité diverse, mais aussi des concentrations se sont effectuées : 28 quotidiens nationaux en 1946, 11 en 1983 ; 175 quotidiens de province en 1946, 73 cette année. C'est cette évolution, contraire à l'épanouissement d'un authentique pluralisme, que le gouvernement veut tenter de stopper.

Pour ce faire, deux grands axes de réflexion : la *transparence* et le *pluralisme*. Le projet reprendra, en le précisant, l'idée présentée en 1979 par M. Georges Vedel, membre du conseil constitutionnel au Conseil économique et social. Celui-ci proposait la constitution d'une commission des opérations de presse (qui pourrait s'appeler commission pour le pluralisme de la presse), composée notamment de magistrats. Les journaux devraient fournir à la commission des *renseignements précis* sur la propriété des entreprises, la provenance de leurs capitaux et leur gestion ; à travers la commission, qui publierait un rapport annuel, le public pourrait être informé.

Une commission pour le pluralisme de la presse

Les difficultés commencent avec la défense du pluralisme dans la presse dite d'information générale et politique dans les classifications habituelles (notamment par le service juridique et technique de l'information et la commission paritaire des publications et agences de presse, chargée d'appliquer les critères qui donnent droit aux aides économiques et fiscales). Dans le nouveau dispositif, la commission pour le pluralisme de la presse, indépendante des pouvoirs, serait chargée d'apprécier s'il y a ou non respect du pluralisme ou tendance au monopole.

Le texte législatif, estime-t-on, devrait donc fixer les règles sur lesquelles pourrait s'appuyer la commission. *« Il faudra tenir compte de l'évolution de l'industrie de la presse depuis quarante ans, de la naissance et de la consolidation des groupes qui n'existaient pas à la Libération, des situations ainsi acquises et des intérêts économiques qui poussent à l'exploitation coordonnée de plusieurs publications par une même entreprise ou par des entreprises regroupées »*, a déclaré M. Fillioud. Mais aussi *« empêcher qu'un même groupe de presse ne puisse accroître indéfiniment sa situation de monopole »*. Et d'évoquer les lois anti-trust aux Etats-Unis.

Comment faire? L'hypothèse la plus plausible est que le gouvernement sera amené à distinguer entre *presse nationale* et *presse régionale*. En laissant peu ou prou la situation en l'état dans la presse régionale (mais en évitant pour l'avenir d'autres concentrations), en empêchant qu'un groupe de presse national ne puisse aussi posséder des journaux en province, comme c'est le cas pour la Socpresse de M. Hersant, en trouvant un dispositif qui garantisse le pluralisme des titres dans la capitale (alors que le rachat par M. Hersant de *l'Aurore* a conduit à son absorption pure et simple dans *le Figaro*).

Une bataille politique

La commission pour le pluralisme de la presse serait alors amenée à apprécier chaque opération de vente ou de rapprochement, en fonction de la «défense du pluralisme» et en évitant que ne se reconstituent des positions dominantes abusives et des monopoles. Il s'agirait donc moins d'un texte «anti-Hersant» – bien qu'il soit au centre du débat – que d'une législation prospective apte à favoriser pour l'avenir la survie et le développement des journaux d'information générale et d'opinion. Une phase transitoire suffisamment longue permettrait le passage à la nouvelle réglementation.

Le gouvernement paraît donc avoir adopté un «profil bas». Pas question d'un «statut» de la presse – le mot hérisse le poil du patronat de la presse et a disparu du vocabulaire officiel – ni d'une réécriture maximaliste de l'ordonnance de 1944, qui mettrait en mauvaise posture la plupart des groupes de presse, à Paris comme en province. Pas question non plus d'anticiper sur le futur statut des «entreprises de communication», qui devra être précisé, comme le prévoit la loi du 29 juillet 1982, avant le 1er janvier 1986. Une approche qui tente de concilier la morale et le réalisme politiques.

A moins que le débat qui va s'engager ne gauchisse cette manière de voir, il est peu probable que soient retenues l'idée défendue dans ces colonnes, et notamment par le fondateur du *Monde*, Hubert Beuve-Méry, d'accorder aux entreprises «à lucrativité limitée» des avantages particuliers ; ou celle, avancée par la Fédération française des sociétés de journalistes (*le Monde* du 2 novembre), de donner des droits nouveaux aux équipes rédactionnelles. Le gouvernement risque ainsi de se priver, dans la bataille politique qui va s'engager, du soutien sans arrière-pensées d'une partie de la profession et d'une partie des forces qui le soutiennent.

Mais, déjà, la décision d'engager cette bataille est un geste important de la part du pouvoir. On sait que le président de la République a longtemps hésité (*le Monde* daté 5-6 juin). On sait aussi que l'inculpation de M. Robert Hersant et de dix-sept autres personnes ne s'est encore traduite par aucune comparution devant un tribunal. Ceux qu'irritent – ou scandalisent – les menées du patron de la Socpresse, en particulier les militants et les hommes politiques de la majorité, sauront-ils mener ce combat, l'expliquer à l'opinion ?

A n'en pas douter, la réaction de la presse ne sera pas, dans son ensemble, favorable à une refonte de *l'ordonnance de 1944. Le patronat* se satisfait d'une situation juridique où tous les coups sont permis, et où les affaires de presse sont abaissées au niveau de pures tractations commerciales. Au plus le gouvernement pourra-t-il compter sur la bienveillance de quelques quotidiens ou hebdomadaires nationaux, et sur la neutralité de certains grands quotidiens régionaux qui, comme *Ouest-France*, ne font pas mystère de leur attachement à une « morale » de la presse (*le Monde* du 17 mai). Surtout si le projet n'attaque pas directement les positions déjà acquises.

En revanche, l'opposition politique, relayée par des journaux d'opinion tels que *le Figaro* ou *le Quotidien de Paris*, pour ne citer qu'eux, va se saisir sans tarder d'un dossier qu'elle tentera de présenter comme une attaque contre la liberté de la presse. Ce serait oublier que les concentrations de titre pèsent aussi sur la liberté de l'information.

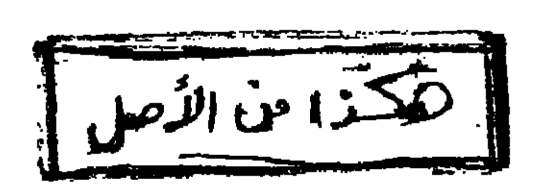
L'empoignade risque d'être chaude. L'issue dépend de la détermination du pouvoir – elle paraît aujourd'hui certaine – et de la capacité des uns et des autres à mobiliser l'opinion pour une cause qui ne lui est pas familière. S'ils peuvent déplacer des foules pour défendre une certaine conception de l'école, il n'en va certainement pas de même pour l'information. Même si tous les politiques sont d'accord pour reconnaître à la presse, ce « quatrième pouvoir », *un rôle déterminant dans* le fonctionnement des sociétés démocratiques.

YVES AGNÈS.

LE GROUPE HACHETTE ENTRE EN FORCE AU « PARISIEN LIBÉRÉ »

Après l'acte de partage de la succession d'Emilien Amaury, l'ancien patron du *Parisien libéré* (*le Monde* du 13 octobre), le groupe Hachette entre en force dans le capital de ce quotidien. M. Philippe Amaury s'était vu en effet attribuer les actions familiales du titre ; il a ensuite racheté celles de MM. Jean-Claude Aaron et Claude Bouchinet-Serreules, tandis que M. Aaron quittait le conseil d'administration. Puis M. Amaury a vendu 36,4 % du capital du *Parisien libéré* à la société France éditions et publications (groupe Hachette), conservant personnellement 62,1 % des actions.

Le groupe Hachette, qui n'édite plus de quotidien depuis la reprise, en 1976, de *France-Soir* par M. Robert Hersant, reprend ainsi pied dans la presse quotidienne nationale, à travers un autre journal « populaire ». Le *Parisien libéré* possède plusieurs éditions dans les départements de la région parisienne et a obtenu en 1982 une diffusion de 337 427 exemplaires, ce qui le place au huitième rang des quotidiens et au quatrième pour ceux édités à Paris (derrière *France-Soir*, *le Monde* et *le Figaro*).



هكذا من الأصل

HAMPAGNE

M. Antoine Riboud

champagne apporte à B.S.N. ... Mais en retour ? Au bénéfice de sa nouvelle acquisition, ... la seconde idée de M. Riboud. B.S.N. dispose de ... faire : le marketing du haut de gamme, qui existe malgré tout dans des produits moins nobles tels que les pâtes alimentaires ou la bière : la distribution et la technique de la fermentation commune à la bière, au yaourt et au champagne. ...

JACQUES GRALL

LE GROUPE HACHETTE ENTRE EN FORCE AU « PARISIEN LIBÉRÉ »

CLIVE SINCLAIR, LE GOUROU DES ORDINATEURS DE POCHE

« La terrible habitude d'être sûr d'avoir raison »

Les Britanniques sont réputés être les plus grands utilisateurs au monde d'ordinateurs domestiques. Cet engouement est particulièrement sensible dans les familles aisées des classes moyennes, où les parents tiennent à ce que leurs enfants et eux-mêmes acquièrent la maîtrise d'une technique considérée comme la clé de la réussite professionnelle dans les années à venir. A l'origine de ce phénomène se trouve Sir Clive Sinclair, inventeur et homme d'affaires quadragénaire — père de la calculatrice de poche, — qui a su metttre l'ordinateur à la portée de tout le monde en pratiquant des prix ridiculement bas.

Sir Clive Sinclair, personnage réservé, au sourire timide, a été élevé au rang de héros national par la presse britannique, lui donnant l'occasion de publier autre chose que les éternelles jérémiades sur le « *mal anglais* ». Par sa réussite, son audace, son esprit d'entreprise et d'innovation, Sir Clive constitue la preuve que, enfouie sous les scories de plusieurs décennies de déclin économique, survit la flamme des capitaines d'industrie du dix-neuvième siècle. Qui plus est, le gourou de l'électronique britannique a fait école : quantité de jeunes et brillants cerveaux se sont lancés sur ses traces, créant avec plus ou moins de bonheur de nouvelles entreprises au rythme moyen d'une par mois. A l'instar du maître, les nouveaux « *managers* » de la révolution électronique tendent à s'établir loin des grandes villes décadentes où naquit la révolution industrielle.

Les ateliers de la société Sinclair Research se trouvent dans les environs de Cambridge, mais c'est dans la salle de réunion de son siège londonien que nous reçoit son fondateur. Une pièce de dimensions modestes, aux murs couverts de boiseries claires et décorés de quelques rares peintures « country », à Belgravia, un des quartiers les plus huppés de Londres. Pourtant, rien dans les locaux ne rappelle au visiteur qu'il se trouve chez l'un des hommes les plus riches de Grande-Bretagne : derrière la façade étroite, que rien ne distingue des autres maisons de la rue, s'étagent quelques bureaux discrets, modernes et fonctionnels.

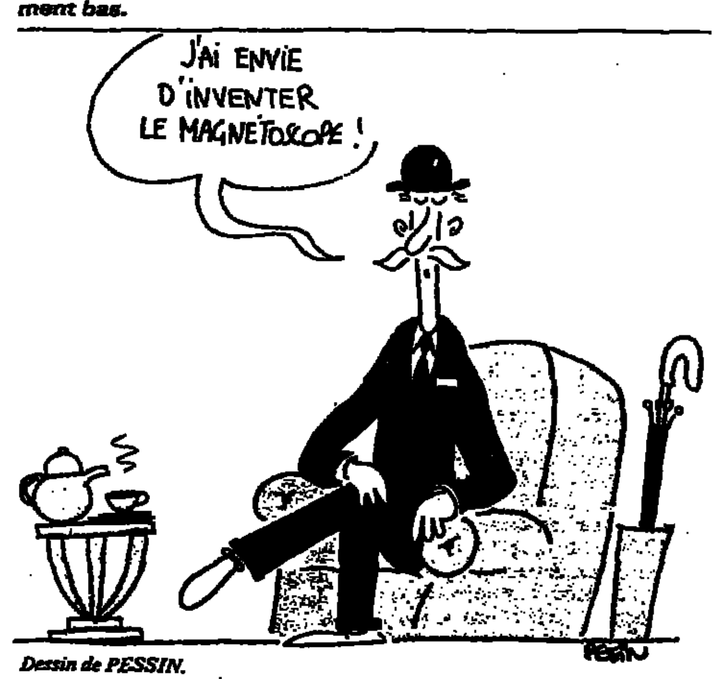
Après des années de défaitisme

Concis jusqu'au laconisme, Clive Sinclair devient plus expansif au fil des minutes. Ses propos sont teintés d'un optimisme tranquille. Il est persuadé qu'une reprise économique s'est amorcée en Grande-Bretagne, même s'il la juge encore timide. Surtout, il paraît convaincu que, après des années de défaitisme, un nouvel état d'esprit règne dans l'industrie britannique, modifiée de façon radicale à ses yeux par les effets de la récession et de la politique du gouvernement Thatcher. « *Il y a cinq ans, nos entreprises étaient beaucoup moins efficaces que celles du continent, notamment à cause d'un niveau de main d'œuvre excessif. Depuis les choses ont changé. Les effectifs ont été réduits dans la plupart des entreprises. Dans certains secteurs, nous sommes toujours en retard sur le continent ; dans d'autres, en revanche, comme la sidérurgie, nous avons pris la première place en matière de productivité.* »

Sir Clive estime aussi que l'administration conservatrice a considérablement facilité la tâche des entrepreneurs en accroissant leur liberté d'action, en réduisant la ponction fiscale sur les hauts revenus et en modifiant le système d'imposition des sociétés (la législation introduite par le cabinet Thatcher permet aux P.M.E. de déclarer leurs revenus avec plusieurs années de décalage). Selon lui, la situation s'est également améliorée dans le domaine du financement des entreCT4244 (les institutions financières britanniques ont été souvent critiquées dans le passé pour l'insuffisance de leur soutien à l'industrie).

Voiture électrique et minitélévision

« *Il y a quelques années, il était impossible de trouver les capitaux nécessaires au lancement d'une entreprise. Aujourd'hui, il suffit de lever la main pour créer une compagnie d'ordinateurs.* » Il estime que les quinze prochaines années seront décisives pour l'industrie britannique, « *car il y aura beaucoup de changements* ». Or, ajoute-t-il, « *les seuls pays qui peuvent réussir en période de mutation sont ceux qui savent s'adapter et accorder une liberté suffisante aux entrepreneurs* ».



Dessin de PESSIN.

Sir Clive, lui, fait mieux que s'adapter aux changements. Il les précède ou même les provoque. La vogue des ordinateurs domestiques, qu'il a largement contribué à déclencher, en est une preuve. En voici une autre : depuis quelques années, il travaille sur un projet de voiture électrique — baptisée « Sinclair Mobil » — capable de rouler une journée entière sans que ses batteries aient besoin d'être rechargées. Si le projet, déjà bien avancé, atteint le stade de la production en série, la fabrication du véhicule sera confiée à un constructeur automobile, d'abord en Grande-Bretagne, puis sur le continent si une demande s'y fait jour.

A la mi-septembre, Sinclair Research lançait une minitélévision, un appareil de la taille d'une grosse boîte d'allumettes, résultat de six années de recherches ; 80 % moins chère que sa rivale la plus proche, la Watchman de Sony (qui est aussi plus encombrante et plus lourde). La mini-TV Sinclair produite par l'entreprise Timex de Tundee n'est pas utilisable en France en raison de la particularité du système français de télédiffusion (le SECAM), mais Sinclair espère sortir plus tard une version spéciale pour pallier cette lacune.

La société peut se permettre de financer ce genre de projet risqué grâce aux énormes bénéfices réalisés sur ses ventes de mini-ordinateurs : en janvier dernier, elles ont dépassé le seuil du million d'exemplaires, sans compter les milliers d'appareils produits sous licence aux Etats-Unis. En septembre, Sinclair Research a fait état d'un bénéfice de 14 millions de livres pour un chiffre d'affaires de 54,5 millions de livres durant l'année 1982-83. La société n'emploie directement que soixante-cinq personnes, le gros de la production étant confié à des sous-traitants.

« *Notre force est dans l'innovation* », explique Sir Clive.

« *Or, pour innover, il faut être capable de s'adapter facilement : cela est beaucoup plus facile avec un personnel réduit. D'où notre politique de sous-traitance.* » Sir Clive a été le premier en Grande-Bretagne à deviner l'existence d'un marché potentiel pour des ordinateurs miniatures coûtant moins de 100 livres. En 1980, il lance son Sinclair ZX 80 au prix de 99,95 livres. Un an plus tard, c'est au tour du ZX 81, qui se vend à 500 000 exemplaires la première année au prix de 50 livres. Environ les deux tiers de la production ZX 80 et 81 sont exportés, principalement aux Etats-Unis, en France, en R.F.A., au Japon et en Australie.

Avril 1982 : lancement du ZX 82, un appareil plus complexe ayant de nombreuses applications dans les domaines des affaires, de l'éducation et du budget ménager.

Du flair et du génie

Outre la souplesse de sa société, la qualité de son personnel et son propre flair commercial, Sir Clive Sinclair doit sa réussite à son génie technique. « *Il dispose d'un influx inépuisable d'idées dont certaines frisent l'irrationnel*, dit Jim Westward, un de ses techniciens. *Il part du principe que tous les problèmes ont une solution et que, si une approche se révèle infructueuse, il faut en essayer une autre.* » Sir Clive a aussi la chance de ne pas se laisser démonter facilement. « *Si vous êtes un pionnier*, explique-t-il, *vous devez vous habituer à entendre des propos décourageants. Lorsque j'ai sorti la première calculatrice de poche, les gens disaient : « C'est ridicule ; qui en aura besoin ? » Mais j'ai la terrible habitude d'être sûr d'avoir raison.* » Malheureusement, il ne suffit pas, pour réussir, d'avoir du flair et du génie, comme Clive Sinclair en a fait l'expérience au cours de sa longue carrière d'inventeur, marquée au départ par autant d'échecs commerciaux que de découvertes techniques.

Né à Londres en 1940, le jeune Sinclair fréquente douze écoles différentes, au gré des déplacements de son père, dessinateur en machines-outils, et abandonne ses études à dix-sept ans, il est un autodidacte complet en matière d'électronique. Il travaille quatre ans comme journaliste dans un magazine technique, puis, en 1962, fonde sa propre société, Sinclair Radionics, spécialisée dans la production de *kits* radio vendus par correspondance. Cinq ans plus tard, lorsque le chiffre d'affaires de la société atteint 100 000 livres, Sinclair transfère ses activités à Cambridge, où travaillent un grand nombre de ses amis spécialisés dans l'électronique.

En 1972, il lance l'Executive, la première calculatrice au monde véritablement miniature. Dans un premier temps, l'inventeur est submergé de commandes. Mais les Américains copient rapidement son produit et se mettent à pratiquer des tarifs inférieurs, tandis que les Japonais inventent un circuit intégré plus perfectionné qui fait encore davantage chuter les prix. Les bénéfices de Sinclair Radionics s'écroulent. L'entreprise doit retirer son produit de la vente. A la même époque, elle connaît un autre désastre commercial concernant une nouvelle montre digitale. Faute de contrôle sur l'entreprise sous-traitante chargée de la production, la société Sinclair n'a pu empêcher la mise en vente de centaines de montres imparfaites qui sont, bien entendu, retournées en masse par les acheteurs.

Ces deux échecs entraînent une crise financière catastrophique. Clive Sinclair doit faire appel à l'aide d'un organisme public, le National Enterprise Board (N.E.B.), pour renflouer sa société. En décembre 1976, le N.E.B. investit 4,5 millions de livres dans l'affaire ; mais les relations entre Sinclair et le Conseil se dégradent au point que le créateur de la compagnie abandonne toute responsabilité de direction et établit, en 1979, une nouvelle société, Sinclair Research.

Sir Clive — il a été anobli en juin de cette année par Mme Thatcher, — bien que passionné d'électronique, a d'autres centres d'intérêt dans la vie : il a lancé, en 1981, une maison d'édition avec un libraire de Cambridge. Il est un grand amateur de poésie (il s'essaye lui-même à cet art), de musique, de théâtre et, surtout... de mathématiques.

JEAN-MARIE MACABREY.

NOBEL

La France a-t-elle trop de « matière grise » ?

Toute communauté nationale qui sait former des ambitions aime à se reconnaître dans des symboles de fierté collective, des médailles olympiques aux prix Nobel. Et voilà que, après le prix Nobel de médecine attribué au docteur R. Guillemin en 1977, le prix Nobel d'économie, qui vient de récompenser les travaux de Gérard Debreu, nous échappe encore : les médias ne savent plus comment tirer gloire de récompenses attribuées à des savants français qui ont choisi de travailler aux Etats-Unis jusqu'à y acquérir la nationalité américaine.

Il ne nous appartient pas de répondre à la place de ceux qui ont choisi d'émigrer pour réaliser leur vocation et déployer leurs talents. Mais nous nous devons à cette occasion de poser des questions d'autant plus actuelles que le gouvernement et le Parlement mettent la dernière main à un ensemble de lois et de décrets qui vont déterminer l'avenir immédiat de l'enseignement supérieur, permettre ou non de garantir la qualité de la recherche universitaire et celle du recrutement des chercheurs-enseignants et des étudiants.

Pourquoi la France ne sait-elle pas bien reconnaître très tôt les talents issus de son peuple — de tout son peuple ? Pourquoi ne sait-elle pas toujours leur offrir les conditions de travail qu'ils estiment nécessaires, mais maintenant qualifiées de « privilèges » ? Pourquoi ne sait-elle pas créer au moment où il le faut les pôles d'attraction des élites françaises et étrangères ? Pourquoi a-t-elle laissé aux Etats-Unis le principal bénéfice de l'émigration scientifique des savants chassés par le nazisme et de ceux qui réussissent à quitter les pays de l'Est ? Pourquoi ne sait-elle pas sécréter les institutions capables de susciter l'innovation, de la gérer, de la diffuser, de l'exploiter ? Pourquoi ne sait-elle pas prendre le risque de faire confiance à des femmes et à des hommes qui portent en eux une passion et sont capables de la réaliser ? Pourquoi ne sait-elle pas multiplier les réseaux de communications et d'échanges d'informations nécessaires à la mystérieuse genèse des découvertes scientifiques ?

Ces questions sont complexes, et nous n'avons pas la prétention d'y répondre, d'autant qu'il nous semble que les raisons sont à chercher bien loin dans l'histoire culturelle et les traditions de notre pays.

Une nouvelle façon de regarder le monde

C'est en 1874 que notre compatriote Léon Walras présenta le concept d'« équilibre économique » comme solution d'un système d'équations mathématiques. C'est en 1954 que Gérard Debreu démontre de façon rigoureuse l'existence de tels équilibres en collaboration avec K. Arrow. Entre-temps, l'effort conjugué de nombreux chercheurs avait dégagé les techniques mathématiques nécessaires.

C'est Léon Walras qui, dès sa première publication, suggéra que la méthode mathématique pouvait être utile à la théorie économique. L'originalité consiste souvent en une nouvelle façon de regarder le monde. Il introduisit donc la rigueur mathématique en dehors — et à l'encontre — de toute mode, en dépit de grandes difficultés, seul et sans aide, sans l'encouragement, l'appui moral ni la reconnaissance de ses collègues, tant mathématiciens qu'économistes. Il le fit parce que, au plus profond de lui-même, il avait su reconnaître des perspectives nouvelles avant même de s'y engager. Cela peut aussi être dit de Gérard Debreu.

Les milieux intellectuels français de l'époque ne permirent pas à Léon Walras de prendre racine ; l'Académie des sciences morales et politiques refuse même un de ses travaux. C'est l'université de Lausanne qui lui a offert la chaire d'économie. Remplacez Lausanne par Berkeley, c'est une histoire analogue qui est arrivée à Gérard Debreu.

L'université de Lausanne en fut récompensée : l'école de Lausanne a fortement influencé la pensée économique de ce dernier siècle. Les travaux de Gérard Debreu sur la théorie de la valeur ont eux aussi fait école : certains l'appellent l'école américaine d'économie mathématique.

Ce ne sont que deux exemples, à un siècle de distance, où des Français ont innové dans un domaine crucial — et bidisciplinaire — de la pensée en dehors de notre pays. Nous pourrions les multiplier.

Nous ne connaissons pas toutes les réponses aux questions que nous avons soulevées. Elles sont sûrement nombreuses, diverses, adaptées à la spécificité des disciplines, et à la nature des talents et des compétences. Il n'y a certainement pas de solutions uniformes et globales.

Nous savons au moins dans quelles directions il ne faut pas chercher les réponses. Ce n'est pas dans une disparité toujours plus grande entre les universités et le C.N.R.S. ou l'INSERM, abandonnant l'enseignement à l'Université et concentrant la recherche dans des instituts spécialisés. La recherche universitaire emploie à l'heure actuelle près de quatre fois plus de chercheurs que le C.N.R.S., et on ne peut sans danger la laisser dépérir.

Décentralisation

Ce n'est pas non plus de règlements supplémentaires dont l'Université a besoin. S'il y a un domaine de l'activité nationale qui doit rester le plus souple possible, le plus ouvert aux possibilités d'exploration, c'est bien celui de l'enseignement supérieur et de la recherche. C'est de décentralisation, de liberté, de mobilité, d'un piment d'anarchie même, dont il faut doter le système dans son ensemble pour qu'il puisse évoluer continûment dans toutes les voies ouvertes par l'imagination accumulée de ses membres. C'est cet immobilisme qui a nécessité périodiquement la création de nouvelles institutions, depuis celle du Collège de France sous François Ier jusqu'à celle du C.N.R.S. sous le Front populaire.

Que l'on cesse de considérer tour à tour les universités comme des entreprises (pour la rentabilité), des armées (pour les règlements), voire des conseils municipaux (pour les élections). Que l'on cesse de tenter de résoudre ces problèmes en ne tenant compte que de rapports de force, d'ailleurs fort mal perçus. Que l'on fasse enfin confiance aux institutions et à leurs membres : le risque est malgré tout négligeable quand il est rapporté aux gains prévisibles, l'histoire des sciences est là pour le prouver.

Que l'on donne aux scientifiques et aux intellectuels les moyens de se regrouper et de s'organiser au mieux de leurs compétences, quitte à les évaluer sérieusement et à les sanctionner tant qu'ils seront rémunérés sur le budget de la nation.

Des solutions convenables ont été trouvées à des problèmes analogues posés dans le domaine des arts et des sports : il est vrai que la compétition y est forte car les résultats sont immédiatement perceptibles par l'ensemble des citoyens.

C'est parce qu'il pose de telles questions et qu'il propose des solutions que l'ouvrage *Pour sauver l'Université* de Laurent Schwartz connaît un tel succès.

Le tissu culturel et scientifique qui a permis à la France de jouer jusqu'ici un rôle mondial bien au-delà de la taille de sa population risque d'être déchiré. Et cela à jamais. Car, contrairement à l'adaptation technologique, il faut beaucoup de temps pour reconstituer ce tissu si difficile à appréhender, même si des sommes considérables sont pour cela mobilisées, même si des plans ambitieux et volontaristes sont conçus. L'Allemagne vient tout juste, après quarante ans d'efforts considérables, de rétablir la qualité de son école mathématique, détruite par le nazisme. Ce sont les Etats-Unis qui ont profité de cette tradition, avec le succès que l'on connaît, en accueillant de façon massive l'ensemble de cette communauté d'Europe continentale, constituée sur trois siècles.

Si le Japon a assez rapidement accédé au plus haut niveau de la compétition industrielle et technologique, il lui a fallu beaucoup plus de temps pour se placer dans le peloton de tête de la communauté scientifique. C'est peut-être parce qu'ils ne tenaient pas assez compte de l'inertie de ces facteurs culturels et humains que les plans-calculs successifs n'ont pas connu les succès espérés.

D'avoir traduit *brain drain* par « fuite des cerveaux » (au lieu de « séduction des cerveaux », par exemple) est-il révélateur d'avoir renoncé à faire de la France un pôle d'attraction scientifique et culturel, et cela pour un investissement raisonnable ? C'est moins d'un investissement financier qu'il s'agit que de la confiance de la France en ses chercheurs.

JEAN-PIERRE AUBIN,
professeur de mathématiques,
Centre de Recherche de mathématiques de la décision.
(Université Paris-Dauphine.)

Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

Ralentissement des emprunts français

Les sociétés françaises du secteur public ne devraient plus emprunter à l'extérieur d'ici à la fin de l'année afin de combler le déficit de la balance des paiements. Cette sage décision a été rendue possible par l'amélioration bien plus importante et rapide que prévu de la balance commerciale française. Par contre, les entités publiques de l'Hexagone continuent d'emprunter pour financer leurs besoins propres qui ont été préalablement programmés en début d'année.

La pause que va entraîner le progrès accompli par la balance des paiements est bienvenue. Les emprunteurs français ont, une fois de plus, fait preuve cette année d'une présence quasi-permanente sur la scène financière internationale ; alors qu'ils avaient levé plus de 22 milliards de dollars en 1982, ils ont encore réussi à drainer l'équivalent d'au moins 9,5 milliards de dollars hors des frontières de l'Hexagone durant les dix premiers mois de 1983. Lorsque, à ce chiffre, on ajoute les 4 *milliards d'ECU* obtenus en juillet dernier par le truchement de la C.E.E., le montant des emprunts effectués à l'étranger par les débiteurs français depuis le 1er janvier 1983 équivaut à près de 13 milliards de dollars.

L'endettement extérieur de la France s'est donc accru au mini*mum de 35 milliards de dollars* en moins de deux ans. Son montant total doit par conséquent approcher les 70 milliards de dollars. Face à ce volume extrêmement important, il est temps de penser à rééchelonner dans le temps cette dette, parce que son service annuel et les remboursements en principal qu'elle va exiger à partir de 1985 risquent de devenir insoutenables.

Le dernier en date de ces exploits est l'emprunt euro-obligataire à vingt ans et à taux d'intérêt variable pour la Suède décrit il y a huit jours dans cette rubrique. Il a pu être porté à un milliard de dollars, alors qu'il n'était initialement que de 500 millions. Mais le royaume scandinave dispose d'un atout considérable avec l'Office de la dette suédoise (O.D.S.), organisme dont l'entière autonomie lui permet une gestion réaliste et objective dénuée de toute influence politique.

Quoi qu'il puisse en penser, le Trésor n'a jamais disposé et ne disposera jamais de l'indépendance morale et politique, et, par conséquent, de l'expérience pratique de l'O.D.S. Ce dernier, par suite de sa spécificité, a réalisé cette année le prodige de transformer sans dommage l'image de la Suède. Celle-ci, de débiteur international levant des eurocapitaux pour des besoins spécifiques, a réussi à devenir un euro-emprunteur drainant des fonds pour rééchelonner à plus long terme sa dette étrangère. Or ce changement remarquable s'est opéré sans que la responsabilité du royaume suédois soit remise en cause.

Le Crédit national a réuni il y a deux semaines 250 millions de dollars au travers *de neuf* opérations distinctes réalisées simultanément avec neuf euro-banques. Ces fonds lui ont permis de constituer une ligne de crédit dont la présence lui donne la possibilité d'émettre en ce moment, pour satisfaire ses propres besoins de financement, du papier commercial aux Etats-Unis. L'opé*ration a été arrangée par* Morgan Guaranty Trust, l'une des grandes banques américaines qui jusqu'à présent refusait de participer à des eurocrédits pour des emprunteurs publics français par suite d'un désaccord avec les autorités françaises sur certaines clauses contractuelles.

Le conflit, qui avait pris naissance à l'*occasion du prêt* de 4 *milliards* de dollars pour la France, signé en octobre 1982, portait sur les clauses dites *« pari passu »* et de *« Cross-default »* (voir cette même chronique dans *Le Monde* des 17 et 18 octobre 1982).

La première reconnaît l'égalité entre tous les créanciers de la France *présents* et à *venir* ; la seconde affirme la réciprocité de tous les défauts de paiement éventuels. Il semble que cette fois-ci l'Etat français, qui garantit les opérations du Crédit national, n'a pas eu à passer sous les fourches caudines de ces clauses. En d'autres termes, les eurobanques ont individuellement ac*cepté d'abandonner en privé ce* qu'elles réclament à haute voix en public. Il faut dire qu'entre-temps la situation de la France s'est grandement améliorée sur le plan commercial. *« Pourvu que ça doure »*, comme disait Laetitia...

Pour sa part, c'est au travers d'une ligne de crédit syndiqué, c'est-à-dire assemblé avec un grand nombre de banques internationales dans le cadre d'une seule opération, que Renault est en train de réunir 100 millions de dollars. Cette ligne a une durée originelle de cinq ans, qui pourra, à l'option des prêteurs, atteindre éventuellement les sept ans.

Elle servira de caution à l'émission ultérieure des papiers à court terme renouvelés tous les trois ou six mois, qui sera placée auprès de grands investisseurs. Cette technique, qui s'est assez largement répandue au cours des deux dernières années, est connue en anglais sous le nom de *Revolving Underwriting Facility* (R.U.F.). Elle s'apparente à celle qui sert de support à l'émission de papier commercial aux Etats-Unis.

Essor des opérations en sterling

S'il est un marché qui s'est énormément *développé depuis cet été*, c'est celui des emprunts étrangers libellés en livre sterling. Au début de 1983, la Banque d'Angleterre a contraint les banques étrangères installées à Londres de ralentir très fortement leurs activités sur le marché des acceptations bancaires en sterling. La concurrence y était en effet *devenue si vive* que ce marché, autrefois stable, devenait erratique, et que les maisons anglaises qui en vivent en étaient profondément affectées.

Les banques étrangères se sont donc vu couper une grande partie de leurs activités antérieures en sterling au moment même où une autre *transformation structurelle* importante intervenait en Grande-Bretagne. Les villes et les municipalités du pays, qui, jusqu'à ce jour, se finançaient sur le marché anglais des capitaux, l'ont soudain déserté en masse pour emprunter directement auprès d'une agence gouvernementale. Du coup, les banques britanniques et étrangères se sont trouvées porteuses d'importants avoirs en sterling, tandis que leur clientèle traditionnelle s'évanouissait. Mais, quand en même temps la vieille dame de Threeneedle Street venait d'autoriser les prêts en livres aux emprunteurs étrangers, un nouveau marché s'est instantanément créé. Il n'a cessé depuis de s'élargir d'autant plus qu'il permet d'obtenir des capitaux à long terme.

La Banque mondiale vient d'en mesurer l'efficacité cette semaine avec une émission de 100 millions de livres qui a été plus de huit fois couverte en l'espace d'une seule journée. D'une durée de vingt ans, elle a *été offerte à un prix de* 9,71 *avec un* coupon annuel de 11,50 %.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Hausse politique du dollar
Amélioration de la tenue du franc

Une hausse brutale du dollar s'est produite, cette semaine, sur les marchés des changes, provoquée, essentiellement, par l'aggravation de la tension internationale, tandis que l'or continuait de fléchir, phénomène *fort remarqué*. Le franc français a poursuivi son redressement vis-à-vis du deutschemark, à nouveau en état de faiblesse à l'égard de la monnaie américaine.

En début de semaine, la diminution surprise de la masse monétaire américaine, qui succédait à une aug*mentation inattendue* de même montant (4,4 milliards de dollars), aurait dû, logiquement, faire baisser le dollar. C'était compter sans les événements internationaux, l'intervention des États-Unis à la Grenade et surtout l'annonce, par l'Irak, de la destruction de cinq bateaux iraniens, incident non confirmé, mais qui a fait croître l'inquiétude. A la veille du week-end, s'ajoutait l'attentat *meurtrier contre les forces israéliennes* à Tyr, au Liban.

La conséquence en a été que le dollar s'est élevé, à Francfort, de 2,62 DM à près de 2,67 DM ; à Tokyo, de 232 yens à plus de 236 yens et que, à Paris, il a dépassé, à nouveau, le palier des 8 F, cotant près de 8,11 F vendredi en fin *d'après-midi. Pour la semaine* prochaine, de bons spécialistes voient le « billet vert » atteindre les 2,70 DM, non loin des 2,74 DM touchés lors de la crise du 11 août dernier. Et dire qu'il y a peu on entrevoyait un retour à 2,50 DM.

Le phénomène ne manque pas de surprendre de nombreux opérateurs, qui croyaient bien à la baisse du dollar au profit du deutschemark, par exemple, et qui ont dû revendre précipitamment la monnaie allemande pour revenir à leur cher dollar, plus que jamais refuge en cas de crise internationale, beaucoup plus que l'or, en nette disgrâce, pour l'instant du moins...

Aux États-Unis, parlementaires, chefs d'entreprise, syndicalistes, *sont d'accord sur le caractère* désastreux de la hausse du dollar, mais pas sur les moyens de faire baisser le « billet vert ». Pour M. Feldstein, chef du conseiller économique de la Maison Blanche, soutenu par l'ensemble des partenaires sociaux, c'est de l'énormité du déficit budgé*taire américain que vient tout le* mal. Pour M. Sprinkel, sous-secrétaire au Trésor, qui reflète les opinions de son gouvernement, le déficit n'est qu'une raison parmi d'autres.

Pour l'instant, le dollar est fort de la puissance américaine ou, tout au moins, de la détermination apparente des dirigeants américains. Qu'on la critique ou qu'on l'approuve, l'intervention américaine à la Grenade, comme celle de Mme Thatcher aux Malouines, fait monter la cote de l'Amérique aux yeux du *détenteur de dollars*, surtout ceux résidant dans les régions « chaudes » du globe. A terme, le dollar pourrait s'orienter de nouveau à la baisse, sauf, bien naturellement, si l'horizon international s'enflammait.

Sur le marché de l'or, c'est la déprime : rumeurs de ventes soviétiques, vénézuéliennes, portugaises, etc. Arrêt des achats arabes, inflation retombée à un niveau faible, lassitude de la spéculation, qui préfère *investir ailleurs* ses disponibilités, marasme du cours des métaux précieux (argent notamment) et de métaux non ferreux. Tout cela joue contre le métal, dont le cours, à l'once, a fléchi jusqu'à 375 dollars, pour terminer à 381 dollars à la veille du week-end.

En Europe, le phénomène marquant a été la poursuite de la remontée du franc français. Déjà en tête du *système monétaire européen* la semaine dernière, comme aux plus belles heures de l'été dernier, il s'y est maintenu cette semaine. Outre la faiblesse du deutschemark par rapport au dollar, qui favorise traditionnellement le franc, le rétablissement de la balance *commerciale, plus rapide que prévu*, a raffermi notre monnaie. Il faut ajouter à ces facteurs les résultats du congrès de Bourg-en-Bresse, fort satisfaisants aux yeux de l'étranger, puisque la politique restrictive de M. Delors n'a *pas été remise en cause*, du moins pour l'instant.

Pour toutes ces raisons, le cours du deutschemark à Paris a perdu près de 1 centime, tombant même au-dessous de 3,04 F. La Banque de France a profité de la fermeté du franc pour reconstituer ses réserves de devises, les augmentant de *600 millions de francs au cours de la* dernière semaine d'octobre. Du coup, les rumeurs d'un réalignement des parités au sein du S.M.E. s'estompent, l'échéance étant renvoyée au printemps prochain. Pour l'instant, seul le franc belge reste en mauvaise posture, toujours en queue du S.M.E., la lire ne se montrant pas *tellement vaillante, en dépit des* apparences.

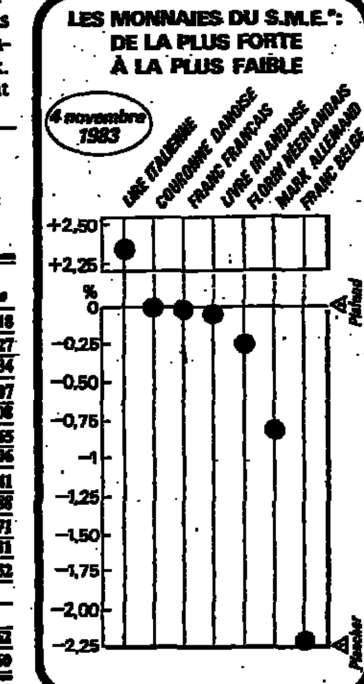
FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 28 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,4855	–	12,3335	46,1148	37,4601	1,8463	33,4560	0,0618
	1,4950	–	12,5281	46,9704	38,1825	1,8754	34,0194	0,0627
Paris	12,0444	8,1000	–	373,89	303,68	14,9700	271,26	5,0134
	11,9331	7,9820	–	374,92	304,77	14,9700	271,54	5,0107
Zurich	3,2213	2,1685	26,7458	–	81,2324	4,0038	72,5493	1,3408
	3,1829	2,1290	26,6725	–	81,2906	3,9929	72,4273	1,3365
Francfort	3,9655	2,6695	32,9293	123,10	–	4,9289	89,3108	1,6506
	3,9154	2,6190	32,8113	123,02	–	4,9119	89,0968	1,6441
Bruxelles	80,4546	54,1600	6,6800	24,9757	20,2884	–	18,1197	3,3488
	79,7134	53,3200	6,6800	25,0446	20,3589	–	18,1391	3,3471
Amsterdam	4,4401	2,9890	36,8650	137,83	111,96	5,5188	–	1,8481
	4,3945	2,9395	36,8266	138,07	112,24	5,5129	–	1,8452
Milan	2402,42	1617,25	199,46	745,79	605,82	29,8605	541,06	–
	2381,54	1593,00	199,57	748,24	608,25	29,8762	541,93	–
Tokyo	351,46	236,60	29,1808	109,10	88,6308	4,3685	79,1569	0,1462
	347,73	232,60	29,1406	109,25	88,8125	4,3623	79,1291	0,1460

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 4 novembre, 3,4269 F contre 3,4316 F le vendredi 28 octobre.



Les matières premières

Baisse des métaux et du sucre

Un regain de tension internationale en fin de semaine a donné un « petit coup de fouet » à l'or et à l'argent, qui en avaient grand besoin.

Toujours soumis aux incertitudes relatives à l'évolution des taux d'intérêt aux Etats-Unis et à une conjoncture économique qui ne s'emballe pas, les utilisateurs de matières premières préfèrent vivre sur leurs stocks. D'ailleurs, les prix des métaux non ferreux se sont détendus depuis quelques mois. Seuls, le nickel (+ 35 %) et l'aluminium (+ 50 %) conservent des hausses appréciables depuis le commencement de l'année.

MÉTAUX. – La baisse s'est poursuivie sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. L'utilisation de métal reste inférieure aux prévisions dans nombre de pays. Les stocks britanniques de métal ne cessent de s'accroître au fil des semaines atteignant même leur niveau le plus élevé à Londres depuis cinq ans : 416 125 tonnes (+ 6 350 tonnes). Ils ont plus que doublé en l'espace de quatre mois à peine. Aussi, les grèves qui ont éclaté au Pérou – elles sont désormais terminées – ou celles qui perturbent l'acheminement du cuivre par voie ferrée en Zambie, n'ont-elles exercé aucune influence sur le marché. Les stocks mondiaux sont actuellement amplement suffisants pour faire face à toute éventualité. Il faut même s'attendre en fin d'année à un gonflement de ces stocks d'au moins 500 000 tonnes. Quant au Chili, il n'a nullement l'intention de réduire sa production quelle que puisse être l'évolution des cours du métal rouge.

Dans l'attente de perspectives plus prometteuses pour 1984, les cours de l'aluminium ont fléchi à Londres, tout en se maintenant toutefois facilement encore au-dessus de la barre des 1 000 livres la tonne. Les disponibilités excèdent toujours les besoins de la demande. La production mondiale de métal est évaluée à 10 975 000 tonnes en 1983 et à 12 039 000 tonnes en 1984, face à une consommation respective de 11 824 000 tonnes et de 12 490 000 tonnes. La Chine a déjà acheté 250 000 tonnes cette année. Les prix devraient, selon les estimations des spécialistes, se raffermir de façon sensible l'an prochain. Il est en effet prévu un prix moyen de 1 470 livres la tonne supérieur de 45 % au niveau actuel du marché de Londres. A cause sans doute de la situation au Liban, les cours de l'argent ont récupéré in extremis leurs pertes précédentes.

L'étain a fait exception dans son secteur n'enregistrant que de faibles fluctuations. L'accord intervenu entre les Etats-Unis et les producteurs d'Extrême-Orient visant à « liquider sans forcer » au cours des deux prochaines années 6 000 tonnes de métal excédentaire provenant des stocks stratégiques américains a rassuré le marché.

DENRÉES. – Nouvelle baisse des cours du sucre sur l'ensemble des marchés, mais à un rythme moins rapide. De meilleures perspectives de récoltes dans différents pays ne peuvent que déprimer le marché. A une réduction des stocks prévue de 1 à 3 millions de tonnes en fin de campagne succède la perspective d'un accroissement de 700 000 tonnes, selon la dernière estimation du département américain de l'agriculture, en août 1984.

Amélioration des cours du cacao sur les différentes places. Il ne serait plus prévu qu'un surplus modeste de production pour la saison 1983-84. Des récoltes plus importantes sont attendues en Côte d'Ivoire et au Brésil.

LES COURS DU 4 NOVEMBRE 1983

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – Londres (en sterling par tonne) : cuivre (High grade), comptant, 919,50 (937) ; à trois mois, 941 (957,50) ; étain comptant, 8 580 (8 585) ; à trois mois, 8 680 (8 636) ; plomb, 273 (281) ; zinc, 581,50 (586) ; aluminium, 1 025,50 (1 036,50) ; nickel, 3 125 (3 160) ; argent (en pence par once troy), 603 (601,50). – New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 60,95 (62,80) ; argent (en dollars par once), 8,88 (8,95) ; platine (en dollars par once), 390 (380,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inchangé (77,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 340-350 (335-350). – Penang : étain (en ringgit par kilo), 30,04 (30,14).

TEXTILES. – New-York (en cents par livre) : coton, décembre, 80,09 (80,35) ; mars, 81,34 (inchangé). – Londres (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), décembre, 410 (412) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inchangé (440). – Roubaix (en francs par kilo), laine, 46,40 (46,30).

CAOUTCHOUC. – Londres (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 789-799 (794-795). – Penang (en cents des Détroits par kilo) : 254-256 (254,75-255,50).

DENRÉES. – New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, décembre, 2 030 (1 940) ; mars, 2 050 (1 978) ; sucre, janvier, 9 (9,29) ; mars, 9,51 (9,68) ; café, décembre, 143,99 (139,70) ; mars, 140,75 (137,85). – Londres (en livres par tonne) : sucre, décembre, 150,50 (154) ; mars, 158,75 (162,25) ; café, novembre, 1 835 (1 845) ; janvier, 1 839 (1 845) ; cacao, décembre, 1 465 (1 419) ; mars, 1 469 (1 422). – Paris (en francs par quintal) : cacao, décembre, 1 760 (1 684)) ; mars, 1 789 (1 720) ; café, novembre, 2 449 (2 215) ; janvier, 2 260 (2 240) ; sucre (en francs par tonne), décembre, 1 860 (1 945) ; mars, 2 015 (2 065) : tourteaux de soja. – Chicago (en dollars par tonne), décembre, 242,50 (235,70) ; janvier, 244 (237,30). – Londres (en livres par tonne), décembre, 188 (183) ; février, 194,10 (189).

CÉRÉALES. – Chicago (en cents par boisseau) : blé, décembre, 358 1/4 (358 3/4) ; mars, 370 1/2 (371 3/4) ; maïs, décembre, 352 1/4 (347 1/4) ; mars, 351 1/2 (344 3/4).

INDICES. – Moody's, 1 007,20 (1 025,70) ; Reuter, 1 883,30 (1 890,30).

Marché monétaire et obligataire

Des marchés perturbés

Selon le langage de la météorologie financière, un courant perturbé *en provenance de l'Ouest* a abordé les rivages européens (et les autres) cette semaine, avec comme conséquence, une certaine tension sur les taux.

Certes, en début de semaine, l'annonce d'une diminution-surprise de 2,4 milliards de dollars de la masse monétaire M 1 aux Etats-Unis, alors qu'on attendait, au mieux, la stabilité, a détendu un peu l'atmosphère. Mais le retard apporté par le Sénat américain à voter le rehaussement du plafond de la dette fédérale a quelque peu troublé les marchés financiers outre-Atlantique, où on notait un regain de tension à la veille du week-end, l'échéance à six mois sur les eurodollars *s'élevant à 10 %* « demandés ». D'une façon générale, les espoirs d'une détente prochaine semblent s'être estompés, bien que M. Malcolm Baldridge, secrétaire au commerce, ait pronostiqué pour la fin de l'année une baisse du taux de base des banques ramené, selon lui, de 11 % à 10 %.

En attendant, les taux montent. L'annonce, vendredi en fin d'après-midi, d'une augmentation de 900 millions de dollars de la masse monétaire dans son acceptation la plus étroite (M 1) a laissé le marché dans l'expectative. Ce chiffre, plutôt inférieur à celui qui était attendu, a été jugé « neutre » par les opérateurs.

Tout cela ne fait guère l'affaire de l'Europe, où la Banque fédérale d'Allemagne a dû alimenter assez généreusement les marchés pour atténuer les tensions.

A Paris, la Banque de France n'a pas modifié son attitude, se bornant à assurer l'échéance du lundi 7 en adjugeant 10 milliards de francs au taux *inchangé de 12 1/4 %. Très liquide* la semaine dernière avant l'échéance de fin de mois, avec un taux au jour le jour tombant à 12 %, le marché l'a été beaucoup moins au début de novembre, avec un taux s'élevant jusqu'à 12 3/4 %.

En très bonne condition

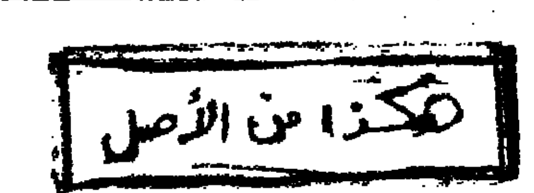
Le marché obligataire français s'est très bien comporté cette semaine, après le vif succès remporté la semaine précédente par le « gros » emprunt de 3,7 milliards de francs lancé par E.D.F., et qui continue à être demandé. Il est vrai que d'un côté, ce marché a *été* sous-alimenté pendant la période sous revue, et que les rendements continuent de baisser lentement : 13,16 % contre 13,25 % (et 13,21 % il y a *quinze jours) pour les emprunts* d'Etat à plus de sept ans, 13,11 % contre 13,18 % pour ceux à moins de sept ans, et 14,24 % contre 14,30 % pour les emprunts du secteur public, selon les indices Paribas.

Sous-alimenté, le marché l'a été, certes. Les émissions ont *été* les suivantes : *500 millions de francs* pour Renault-Bail en deux tranches, l'une de 250 millions de francs à taux révisable tous les trois ans (TRO), l'autre, de 250 millions également, à taux indexé sur la moyenne du taux obligataire (T.M.O.) ; 500 millions de francs pour Credipar (Crédit automobile Din et Sovac) à taux révisable *annuellement* et 150 *millions* de francs pour la Banque française de l'agriculture, placée dans ses réseaux. Quant à *l'émission* du G.O.B.T.P., *on en n'a peu de* nouvelles, soit qu'elle ait été « préplacée », soit que son lancement soit remis.

Un bon accueil a *été réservé* à tous ces emprunts ; celui de Credipar étant un petit peu moins recherché.

Pour la semaine prochaine, *il est* prévu une émission Ville de Paris de 450 millions de francs, une autre des P.T.T. (placée dans le réseau), plus la Caisse foncière de crédit, l'Union de banques régionales et, enfin, le Crédit lyonnais. Ajoutez-y un emprunt de la C.A.E.C.L. « régions de France » du type « à jet continu » avec un rendement de 14,30 %.

F.R.



هكذا من الأصل

BOURSE DE PARIS

Semaine du 2 au 4 novembre

« Wait and see »

QUELLE attitude adopter quand les portefeuilles sont pleins à craquer, quand le papier de qualité est devenu rare et cher, quand, d'une façon générale et après une longue période de hausse, les cours ont atteint des niveaux souvent dissuasifs, quand enfin les moyens de placement autres que le mobilier font cruellement défaut, ôtant ainsi toute, ou presque toute, possibilité de réinvestir l'argent produit par des ventes que l'on aurait pu se résoudre à faire ? Les Anglo-Saxons diraient « Wait and see ». Au cours de cette semaine, réduite à trois séances seulement par les longues fêtes de la Toussaint, la Bourse de Paris n'a pas agi autrement.

Le marché s'est littéralement figé pour glisser légèrement, mais vraiment très légèrement à la veille du week-end, en raison essentiellement de l'aggravation de la situation au Liban avec le meurtrier attentat de Tyr. A cause de cet événement, d'un vendredi à l'autre, les valeurs françaises ont fléchi de 0,5 %, baisse, si tant est que l'on puisse ainsi la qualifier, acquise durant la seule journée du 4 novembre.

A dire vrai, les nouvelles du Proche-Orient ont plus dérangé la Bourse qu'elles ne l'ont vraiment inquiétée. Comme quoi l'on s'habitue à tout. Pour s'en convaincre, l'on notera que cette séance du vendredi fut presque en tout point semblable aux deux précédentes, marquée par une tendance irrégulière, avec dans l'ensemble des écarts de cours assez insignifiants, seulement un nombre de baisses, lui-même réduit, légèrement supérieur à celui des hausses.

Le Salon du bricolage battait son plein à la Défense. La Bourse a donc, elle aussi, bricolé. Que faire d'autre ? L'actualité étant particulièrement pauvre, les opérateurs en ont été réduits à guetter les derniers résultats ou dernières informations en provenance des entreprises. Pour reprendre le jargon professionnel, « on a fait » un peu de Lafarge, parce que la filiale américaine du groupe a enregistré une hausse de 130 % de son bénéfice pour le troisième trimestre, du Pernod, après l'annonce d'un résultat d'exploitation semestriel accru de 30 %, du Saint-Louis Bouchon, juste pour voir, après le renforcement par Pechelbronn de sa participation dans l'affaire. Des touches aussi ont été enregistrées sur Pechelbronn, toujours pour la même raison mais, également, à cause du regroupement interne (absorption de deux filiales, Comindus et SPEG) et de la sous-évaluation manifeste, disait-on, du titre ; sur Mérieux dont on attend un peu de mieux ; sur Mumm (le champagne marche toujours) ; sur le Club Méditerranée une croissance de 11 % à 13 % escomptée pour l'exercice à fin octobre) ; sur BIS (le pire serait-il passé ?) ; sur Esso, bien sûr, à cause de la petite mare d'huile trouvée dans la Brie ; sur Perrier, encore, dont on escompte beaucoup pour 1983 mais aussi pour 1984.

L'enfant chéri, quand même, est resté B.S.N. Dommage que la décision du président Riboud de mettre pour la première fois du champagne dans le yaourt en rachetant Lanson, Pommery et Greno aux frères Gardinire pour la bagatelle de 550/600 millions de francs n'ait été connue qu'après la séance de vendredi. L'action B.S.N. aurait pu faire un tabac et réchauffer une atmosphère légèrement rafraîchie par le pessimisme des chefs d'entreprise relevé par l'INSEE, la tension internationale et le comportement frileux de Wall Street.

Affirmer que la Bourse, dans l'environnement actuel, est encore capable de surprendre après ses exploits de ces derniers mois (45 % de hausse depuis le début de l'année) serait peut-être aventuré. « Les liquidités sont beaucoup moins abondantes » faisait remarquer un professionnel. « Après le temps des emprunts, le temps des règlements fiscaux est venu. » Il reste que, sur le fond, les investisseurs sont assez bien disposés à l'égard du marché et prêts, à tout moment, à saisir la belle occasion qui se présenterait.

L'on en veut pour preuve l'accueil favorable réservé aux C.E.A. (comptes d'épargne-actions), qui « se placent gentiment » disait le responsable boursier d'une grande banque de la place, propos confirmé par un agent de change, mais aussi aux nouveaux venus sur le second marché. Dauphin OTA n'avait pas réussi, le 27 octobre dernier, à venir s'ébattre dans le bassin proche de la corbeille. trop de monde encombrait le passage. La chambre syndicale a dû recourir à l'O.P.V. (offre publique de vente) et, le 4 novembre, l'animal a réussi à faire ses premières brasses à 900 francs (prix d'offre initial : 750 francs) après que 820 000 titres eurent été demandés – quand il n'y en avait que 20 000 disponibles – et 19 680 seulement servis (2,4 %). Après cela, l'on dira que la Bourse ne marche pas.

Au fait, vous avez dit bricolage ? Certes, mais de l'excellent bricolage avec plus de 200 millions de francs journellement sur le marché R. M. (à règlement mensuel), un bricolage de plus en plus « pointu » toutefois.

ANDRÉ DESSOT.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	4-11-83	Diff.
4 1/2 % 1973	1 908	– 3
7 % 1973	9 305	– 70
10,30 % 1975	90,90	+ 0,10
P.M.E. 10,6 % 1976	90,01	– 0,04
8,80 % 1977	112,50	– 0,25
10 % 1978	89,20	+ 0,40
9,80 % 1978	88,80	Inchangé
8,80 % 1978	89,80	+ 0,25
9 % 1979	85,35	+ 0,35
10,80 % 1979	91,20	+ 0,30
12 % 1980	98	+ 0,10
13,80 % 1980	101,85	– 0,15
16,75 % 1981	110,80	+ 0,30
16,20 % 1982	110,85	+ 0,75
16 % 1982	110,50	+ 0,30
15,75 % 1982	109,30	+ 0,40
C.N.E. 3 %	3 045	– 5
C.N.B. bq. 5 000 F.	101,50	Inchangé
C.N.B. Paribas 5 000 F	101,55	– 0,05
C.N.B. Suez 5 000 F	101,50	– 0,15
C.N.I. 5 000 F	101,40	Inchangé

Filatures, textiles, magasins

Pour les six premiers mois de son exercice, qui s'achèvera le 29 février 1984, le groupe nippon *Ito Yokado* annonce une hausse de 21,9 % de son bénéfice non consolidé. Le dividende intérimaire reste néanmoins fixé à 6 yens. Le dividende spécial est aussi inchangé (3,50 yens).

	4-11-83	Diff.
André Roudière	105	+ 5
F.F. Agache-Willot	60,10	– 2,60
B.H.V.	109,20	– 0,80
C.F.A.O.	529	– 2
Damart-Serviposte	1 050	– 54
Darty	660	+ 7
D.M.C.	78,50	– 3,30
Galeries Lafayette	147	– 5
La Redoute	1 155	+ 11
Nouvelles Galeries	65	+ 3
Printemps	121,80	– 0,20
S.C.O.A.	45,95	– 1,50

Banques, sociétés d'investissement assurances

Pour l'exercice clos le 30 septembre, *Cosuma* (filiale de *Saint-Louis-Bouchon*) enregistre une baisse de 24,8 % de son bénéfice net disponible revenu à 3,68 millions de francs. L'alourdissement de l'impôt et la diminution des recettes expliquent ce recul. Ce dividende net est fixer à 7,50 F contre 7 F.

Locindus porte son capital de 195,8 à 293,7 millions de francs, par élévation de la valeur nominale des actions de 100 F à 150 F.

Pour le premier semestre, *Chargeurs S.A.* a dégagé un résultat net (part du groupe) de 73 millions de F (– 12 %). A fin septembre, cependant, la société indique que le même résultat est en progression sur l'année précédente. Pour l'exercice entier, la constitution des provisions pour apurer l'avenir pourrait peser sur les bénéfices.

	4 déc.	Diff.
Bail Equipement	223	+ 5,50
Cetelem	256	– 14
Chargeurs S.A.	249	– 7
Bancaire (Cie)	342	– 5
C.F.F.	560	+ 6
C.F.I.	204	+ 1
Eurafrance	699	– 10
Hénin (La)	261	– 2,40
Imm. Pl-Monceau	236,50	+ 8,50
Locafrance	224	– 5
Locindus	607	+ 36
Midi	1 135	+ 18
Midland Bank	163	+ 0,80
O.F.P (Omn. Fin. Paris)	940	– 10
Parisienne de résc.	530	– 30
Prétabail	790	+ 4
Schneider	79	– 1,50
U.C.B.	171	inchangé

Métallurgie construction mécanique

Retour au déficit pour *Cycles Peugeot*. Au 30 juin, les comptes provisoires se soldent par une perte de 23,4 millions de francs contre un bénéfice de 7,4 millions un an auparavant, comprenant, il est vrai, 5,4 millions de plus-values. Ce résultat très décevant est attribué aux augmentations de prix insuffisantes pour compenser l'alourdissement des coûts d'exploitation, mais aussi à la détérioration du marché de la bicyclette.

Les livraisons de cyclomoteurs ont augmenté de 41,6 %, face notamment aux succès remportés à l'exploitation, mais n'ont pu atténuer l'effet produit. Les mesures de réorganisation vont se traduire au second semestre par des charges exceptionnelles qui pèseront sur le résultat de l'exercice mais devraient concourir au redressement des comptes en 1984.

Le déficit net de *Sacilor* pour le premier semestre atteint 1,9 milliard de francs contre 986 millions un an plus tôt. A elle seule, la perte d'exploitation dépasse 1 milliard. Aucune amélioration n'est attendue pour la seconde partie de l'année.

	4 nov.	Diff.
Alspi	72,90	+ 1,80
Amrep	915	– 15
Avions Dassault-B.	440	– 7
Chant. Fce Dunk	7,65	– 0,55
Chiers-Châtillon	19,25	– 0,65
Creusot-Loire	49,95	+ 0,05
De Dietrich	320	Inch.
FACOM	725	– 7
Fives-Lille	169,50	– 1
Fonderie (Générale)	34,50	+ 1
Marine-Wendel	76	+ 3
Penhoët	441	– 13
Peugeot S.A.	184	– 13
Poclain	68,30	+ 1,10
Pompey	116	+ 1,90
Sagem	1 349	+ 4
Saulnes	15,95	+ 0,95
Valéo	299	– 5
Vallourec	72,40	+ 4,20

Bâtiment, travaux publics

La société *Colas* réduit ses pertes. Au 30 juin, son déficit atteint 29,5 millions de francs contre 40,7 millions de francs par an auparavant. Pour l'exercice entier, ses dirigeants tablent sur un retour à l'équilibre.

	4 déc.	Diff.
Auxil. d'entreprises	1 008	+ 2
Bouygues	692	– 14
Ciment Français	191	– 0,20
Dumez	884	+ 29
J. Lefebvre	136	+ 3
G.T.M.	360	– 3,20
Lafarge	249,90	+ 4,90
Maisons Phénix	365,80	+ 4,80
Poliet et Chausson	314	– 6
S.C.R.E.G.	138	+ 1
S.G.E.-S.B.	126,70	– 13,30

Au 30 juin, *Fougerolle* enregistre un déficit de 23,8 millions de francs contre un bénéfice de 11,2 millions de francs un an auparavant. Cette détérioration est attribuée aux pertes éprouvées sur deux chantiers. Le résultat de l'exercice risque d'en être influencé.

Matériel électrique services publics

	4-11-83	Diff.
Alsthom-Atlantique	154	+ 0,10
CIT-Alcatel	1 401	– 8
Crouzet	115,50	– 4,60
Générale des Eaux	436,50	+ 2,50
Intertechnique	1 165	– 35
Legrand	1 899	+ 19
Lyonnaise des Eaux	698	– 16
Matra	999	+ 14
Merlin-Gérin	956	– 3
Moteur Leroy-Somer	440	– 10
Moulinex	93,90	– 0,60
P.M. Labinal	311	– 5
Radiotechnique	399	+ 7
S.E.B.	392	– 7
Signaux	775	+ 2
Télémée. Electrique	1 220	– 30
Thomson-C.S.F.	175,50	– 3
I.B.M.	1 345	– 48
I.T.T.	456	+ 5
Schlumberger	559	– 4
Siemens	1 562	– 35

Alimentation

	4-11-83	Diff.
Beghin-Say	264	– 12
Bongrain	1 550	– 39
B.S.N.	2 380	+ 30
Carrefour	1 300	Inchangé
Casino	919	– 11
Cédis	534	+ 6
Euromarché	740	– 15
Guyenne et Gasc.	338	– 2
Lesieur	1 246	+ 6
Martell	1 227	+ 12
Moët-Hennessy	1 280	– 10
Mumm	511	+ 4
Occidentale (Gale)	618	– 7
Olida-Caby	285	– 2
Pernod-Ricard	924	+ 7
Promodès	1 130	+ 25
Source Perrier	415,90	– 11,60
St-Louis-Bouchon	334	– 37
C.S. Saupiquet	490	+ 10
Veuve Clicquot	1 560	+ 30
Viniprix	1 050	+ 60
Nestlé	21540	+ 140

Produits chimiques

Les *Imperial Chemical Industries (I.C.I.)* géant de la chimie britannique, comptent doubler leurs ventes aux Etats-Unis d'ici quatre ans, de 1 milliard de dollars par an à 2 milliards, a indiqué son président M. John Harvey-Jones, à l'occasion de l'admission des actions de la compagnie à la cote de Wall Street.

	4-11-83	Diff.
Institut Mérieux	750	+ 15
Laboratoire Bellon	478	– 7
Nobel-Bozel	9,85	– 0,25
Roussel-Uclaf	643	– 3
B.A.S.F.	657	– 7
Bayer	656	– 1
Hoechst	716,80	– 9
I.C.I.	95	+ 1,20
Norsk-Hydro	762	+ 30

Valeurs diverses

Les actions de la société vendéenne de confection *Albert S.A.* seront introduites le 16 novembre à la Bourse de Nantes sur le second marché. A cette occasion, vingt mille titres seront mis à la disposition du public au prix unitaire de 275 F.

Dans notre revue boursière du 30-31 octobre il a été indiqué par erreur que parmi les banques introductrices des actions *Dauphin OTA*, figurait le Crédit Commercial de France. C'est le Crédit Industriel et Commercial qu'il fallait lire, chef de file de l'opération.

	4-11-83	Diff.
Accor	176	– 2
Agence Havas	920	+ 45
A.D.G.	334	– 1
L'Air Liquide	493	Inchangé
Arjomari	329	– 11
Bic	713	+ 26
Bis	225	+ 1,50
Club Méditerranée	658	+ 11
Essilor	1 855	– 15
Europe 1	572	+ 8
Gle Ind. Part.	385	+ 0,20
Hachette	1 159	– 32
Oréal (L')	1 980	– 19
Navigation Mixte	194	+ 4
Nord-Est	48,30	– 0,70
Presses de la Cité	1 550	+ 29
Skis Rossignol	1 210	– 5
Sanofi	448	+ 7,10

Mines d'or, diamants

Selon la *Banque Louis-Dreyfus*, les bénéfices d'exploitation des dix-huit mines d'or africaines pour le troisième trimestre atteignent 1 073 millions de rands. La comparaison globale n'est pas faite avec la période correspondante de l'année précédente. Mais par mine l'on note d'importantes variations s'échelonnant de – 31 % pour *Harmony* à + 11 % pour *Président Steyn*, une des trois avec *Western Deep* (+ 9 %) et *Randfontein* (+ 8,8 %) à afficher des résultats positifs.

	4 nov.	Diff.
Amgold (1)	1 053	– 72
Anglo-American	171,80	– 0,30
Buffelsfontein	476	+ 2
De Beers (2)	82	+ 2,40
Driefontein	306	– 4,50
Free State	376	– 9
Goldfields	78	+ 1,50
Gencor (3)	236	+ 2
Harmony	193	+ 1
Président Brand	396	– 3
Randfontein	1 195,00	+ 50
Saint-Helena	361	– 7
Western Deep	480	– 2
Western Holding	456	– 9

(1) Compte tenu d'un coupon de 30,41 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 0,80 F.
(3) Compte tenu d'un coupon de 3,30 F.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 20 oct.	Cours 4 nov.
Or fin (kilo en barre)	99 800	100 400
– (kilo en lingot)	99 950	100 000
Pièce française (20 fr.)	658	658
Pièce française (10 fr.)	399	386
Pièce suisse (20 fr.)	651	635
Pièce latine (20 fr.)	632	634
● Pièce tunisienne (20 fr.)	581	590
Souverain	778	784
Souverain Elizabeth II	805	799
● Demi-souverain	420	401
Pièce de 20 dollars	3 930	3 800
– 10 dollars	1 855	1 720
● – 5 dollars	1 080	1 080
– 50 pesos	4 120	4 085
● – 20 marks	760	751
– 10 florins	647	645
● – 5 roubles	405	415

Le bond de Salomon

Après les skis (Rossignol), ce sont les fixations et les chaussures destinées au même sport qui entrent en Bourse : lundi 7 novembre 1983, 90 800 actions de la société Salomon, soit 10 % du capital, seront offertes sur le second marché de la Bourse de Lyon à un prix d'offre minimum de 650 F, sou les auspices du Crédit commercial de France, de la Banque de l'union européenne et de l'agent de change lyonnais Gérard Delore.

Contrairement à certaines autres sociétés admises ou candidates au second marché, Salomon est bien connu du public, du moins des skieurs qui ont confié à ses fixations de sécurité le sort de leurs tibias et de leurs chevilles. Dans cette spécialité, mise au point en 1963 par l'animateur actuel de la firme, Georges Salomon, la société occupe la première place en France avec 51 % du marché, devant Look (37 %), et près de 40 % du marché mondial, devant la firme autrichienne Tyrolia (34 %), rachetée en 1971 par le groupe American Machine and Foundry (A.M.F.), et toujours Look (15 %), qui a déposé son bilan le 26 juillet dernier et dont les deux tiers du capital ont été cédés pour 1 F à M. Bernard Tapie, le « chirurgien » bien connu. Mais le marché de la fixation de ski ne progresse plus guère, et Georges Salomon a cherché un relais, qu'il a trouvé dans la chaussure de ski haut de gamme, avec un procédé plutôt révolutionnaire de blocage, par câble, du talon dans la chaussure, et non l'inverse, comme cela se fait habituellement : mieux vaut adapter la chaussure au pied que le contraire... Résultat, après avoir investi 126 millions de francs dans ce procédé, et pas mal souffert, Salomon « éclate » littéralement cette année, couvrant 15 % du marché mondial au bout de trois ans, au deuxième rang derrière l'italien Nordica (25 %). Résultat : le chiffre d'affaires a bondi de 44 % en 1982-1983 et augmentera encore de 20 % en 1983-1984, frôlant le milliard de francs. Quant au bénéfice, il a littéralement « explosé », passant de 5 millions de francs à 65 millions, pour s'établir entre 85 et 90 millions de francs l'an prochain.

Sans doute, le marché de la neige est aléatoire et soumis à la météorologie ; la crise du début des années 80 a durement éprouvé la profession, et le marché de la chaussure « se calmera » comme celui des fixations. Mais Georges Salomon, robuste Savoyard de cinquante-neuf ans, n'a jamais perdu d'argent et détient des atouts : quatre gros bureaux d'études, de nombreux sous-traitants (de 30 % à 50 % des productions) et le réseau commercial le plus complet dans le monde du sport (onze filiales en Europe, en Amérique et au Japon), réalisant 87 % de son chiffre d'affaires à l'exportation. P.-D.G. paysan, un rien madré, avec son casque de cheveux blancs et son teint hâlé, propriétaire à 51 % de son entreprise avec, pour partenaires, son personnel (13 %), l'IDI (12 %), le C.C.F. et le pool Siparex (7 %), il mise sur un troisième « cheval », un ensemble breveté chaussure-fixation de ski de fond, sur un marché mondial très porteur dont il détient déjà 10 %. Annonçant qu'il prépare une autre diversification à l'horizon de deux ou trois ans, Georges Salomon, bien campé sur les rives du lac d'Annecy, indique la recette de son succès ; pour vendre, il faut sans cesse innover, et les gens sont prêts à payer pour un nouveau produit. C.Q.F.D.

F. R.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Schlumberger (1)	91 010	51 166 090
A.T.T.	46 890	31 234 260
B.S.N.	10 665	25 143 610
4 1/2 % 1973	11 620	22 774 938
Av. M. Das. (2)	40 740	17 925 600
Esso	40 600	15 730 488
Perrier (3)	37 675	15 689 005
L'Air liquide	29 320	14 430 460
Royal Dutch	29 530	13 853 845
Skis Rossignol (2)	10 130	12 257 300
Presses Cité	7 280	11 314 675
Pernod (3)	12 120	11 129 270
Club Méd. (3)	15 080	9 852 140

(1) Dont un bloc de 66 040 titres vendredi.
(2) Séance de vendredi seulement.
(3) Deux séances seulement.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	31 oct.	1er nov.	2 nov.	3 nov.	4 nov.
Terme	–	–	210 841 971	240 656 306	312 263 204
Comptant					
R. et obl.	–	–	1 059 544 734	788 472 024	920 831 306
Actions	–	–	27 949 400	40 087 180	91 205 841
Total	–	–	1 298 336 105	1 069 215 510	1 324 290 351
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1982)					
Franç.	–	–	144,4	144,8	–
Étrang.	–	–	150,2	150,7	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1982)					
Tendance	–	–	149,6	149,5	148,7
(base 100, 31 décembre 1982)					
Indice gén.	–	–	140,9	141	140,5

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Marché frileux

Pour une fois, l'annonce d'une contraction inattendue de la masse monétaire n'a eu aucune influence sur Wall Street. Cette bonne nouvelle, il est vrai, comme toutes celles, très satisfaisantes également se rapportant à la situation économique, a été entièrement occultée par l'incapacité du Sénat à voter un relèvement de la dette publique. Cette carence a mis en lumière les difficultés accrues auxquelles le Trésor allait se heurter pour lancer ses opérations de refinancement. Le marché s'est donc frileusement pelotonné sur lui-même. Mercredi, toutefois, une reprise technique se produisait. Mais sa durée fut brève. Dès le lendemain, la baisse reprenait, s'accentuant vendredi sur les craintes d'une renchérissement des taux d'intérêt, craintes avivées par les dernières prévisions de M. Henry Kaufman à cet égard. L'indice des industrielles s'est établi le 4 novembre à 1 218,28 (contre 1 223,47 le vendredi précédent).

	Cours 28 oct.	Cours 4 nov.
Alcoa	41 3/4	41 1/4
A.T.T.	60 7/8	61 1/4
Boeing	38	39 1/8
Chase Man. Bank	47 1/2	43 7/8
Du Pont de Nem	51 3/4	50 1/2
Eastman Kodak	66 7/8	67
Exxon	38 1/4	38 1/4
Ford	66 1/4	63 3/8
General Electric	52	51 7/8
General Foods	52 1/2	51 1/2
General Motors	76 5/8	76 3/4
Goodyear	30 1/4	32 1/4
I.B.M.	127 3/4	122 1/8
I.T.T.	40 3/4	41 3/8
Mobil Oil	29 3/4	29 1/2
Pfizer	39	39 1/8
Schlumberger	52 5/8	51 5/8
Texaco	35 3/8	35 1/2
U.A.L. Inc.	29 3/8	32 7/8
Union Carbide	64 1/2	63 3/8
U.S. Steel	27 1/2	26 7/8
Westinghouse	48 1/2	47 3/4
Xerox Corp	45 5/8	46 1/2

LONDRES

L'avance se poursuit

Stable en France, le chômage a, pour la première fois depuis quatre ans, reculé en Grande-Bretagne. Cette bonne nouvelle a eu un effet stimulant sur le marché. Déjà favorablement influencé par les prévisions économiques assez optimistes du London Business School et de la Confédération de l'industrie britannique, le Stock Exchange a donc monté, s'adjugeant un gain de 2,5 % en fin de parcours.

Indices « F.T. » du 4 novembre : industrielles, 718,3 (contre 691,1) ; mines d'or, 484,8 (contre 475,8) ; fonds d'Etat, 82,02 (contre 81,7).

	Cours 28 oct.	Cours 4 nov.
Beecham	301	318
Bowater	198	215
Brit. Petroleum	410	424
Courtaulds	90	95
De Beers (*)	7,45	7,35
Dunlop	48	49
Free St. Geduld (*)	35 1/4	34 1/2
Glaxo	730	740
Gt. Univ. Stores	565	583
Imp. Chemical	570	594
Shell	532	554
Unilever	830	838
Vickers	106	112
War Loan	35	35 1/4

(*) En dollars.

TOKYO

Calme soutenu

Quatre séances et demie seulement cette semaine, le marché ayant chômé le 3 novembre pour la fête de la Culture. Malgré les inquiétudes causées par la situation au Proche-Orient, la rechute de Wall Street et le malaise, aussi, provoqué par l'annonce d'élections anticipées, le Kabuto-cho a, dans l'ensemble maintenu ses positions. Les affaires ont été assez calmes avec 1 015 millions de titres échangés contre 1 193,50 millions.

L'indice du 5 novembre : Nikkeï Dow Jones, 9 317,20 (contre 9 301,56) ; indice général, 682,31 (contre 682,36).

	Cours 28 oct.	Cours 4 nov.
Akaï	548	538
Bridgestone	580	584
Canon	1 350	1 330
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	1 030	1 030
Matsushita Electric	1 720	1 710
Mitsubishi Heavy	244	251
Sony Corp	3 500	3 530
Toyota Motors	1 290	1 280

FRANCFORT

Baisse

L'annonce du dépôt par I.B.H. (machines de construction) d'une demande de règlement judiciaire, mais aussi l'aggravation de la situation au Proche-Orient ont provoqué un renversement de tendance. Les valeurs d'automobiles ont été les plus touchées.

Indice de la Commerzbank du 4 novembre : 994,90, contre 1 006,90.

	Cours 28 oct.	Cours 4 nov.
A.E.G.	82,90	78,30
B.A.S.F.	161	157,70
Bayer	160	157
Commerzbank	173,10	165,50
Deutschebank	314,10	307,50
Hoechst	175,40	169,50
Karstadt	281	283
Mannesmann	138,20	131,30
Siemens	384,20	374,50
Volkswagen	228,80	214,50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A Aulnay-sous-Bois, M. Abrioux (R.P.R.) laisse entendre qu'il refusera de s'allier à l'extrême droite

A Aulnay-sous-Bois (en Seine-Saint-Denis), la campagne pour le premier tour de l'élection municipale partielle, prévue dimanche 6 novembre, s'est terminée vendredi soir par deux réunions publiques. Dans une école de la ville, Mlle Arlette Laguiller (Lutte ouvrière) et M. Alain Krivine (Ligue communiste révolutionnaire) sont venus inviter les électeurs à voter pour la liste de la « voix des travailleurs » conduite par M. Yves Guillemot, dont l'objectif est de « montrer qu'il y a une force qui critique le gouvernement sur sa gauche et qui n'accepte plus de se taire ».

Dans une salle du « Vieux Pays », MM. Jacques Blanc (P.R.), vice-président de l'U.D.F., Charles Pasqua, président du groupe R.P.R. du Sénat, et Michel Junot, vice-président du CNIP, sont venus soutenir la liste de l'opposition parlementaire dirigée par M. Jean-Claude Abrioux (R.P.R.).

La veille, au tribunal de Bobigny, ce dernier avait été condamné pour diffamation envers le maire communiste sortant, M. Pierre Thomas, et les membres de sa liste qui s'étaient jugés calomniés par certains tracts de M. Abrioux. En revanche, l'un des colistiers de celui-ci, M. Yves Van Ghele (CNIP), a gagné, vendredi, le procès en diffamation qu'il avait intenté au maire sortant après la diffusion de tracts l'accusant d'être « un extrémiste dangereux » *participant à* « une officine spécialisée dans la banalisation des crimes nazis ».

Évoquant le passé militaire de M. Van Ghele, M. Abrioux a déclaré : « Je préfère avoir sur ma liste un jeune militant qui a eu le courage de se battre pour les chrétiens du Liban en 1975 que d'avoir des fraudeurs. » *A ce sujet, le président du CNIP de la Seine-Saint-Denis, M. Alain Robert, a accusé le chef de file de la liste de la gauche d'avoir* « cherché ses arguments dans les fonds de poubelles ».

M. Abrioux a laissé entendre qu'il refuserait toute fusion éventuelle avec la liste du Front national en cas de deuxième tour : « Mon équipe sera la même au premier et au second tour », *a-t-il déclaré.*

A. R.

Nasser et le Front national

Nasser, un jeune immigré de la deuxième génération, âgé de vingt ans, vote dimanche à Aulnay. Né en France après le 1er janvier 1963 de parents algériens et bénéficiant, à ce titre et d'office, de la nationalité française, il dispose d'une carte d'électeur. *«Voter,* dit-il, *c'est pour moi un moyen d'ouvrir ma gueule.»*

Sa démarche, pourtant, reste isolée. La plupart des quelque trente mille jeune Maghrébins qui se trouvent, chaque année, dans sa situation, boudent en général cette *nationalité forcée*. A Aulnay-sous-Bois, les efforts de quelques animateurs algériens *pour sensibiliser les plus jeunes* à la nécessité de voter ont été peu concluants.

La plupart, autour de cette table du café le Renouveau, dans le «vieux pays» d'Aulnay, préfèrent la Coupe d'Europe de football à la télévision à un débat sur les élections. *«Il y a une psychose de peur,* expliquent les animateurs; *l'insécurité se trouve chez les jeunes immigrés qui n'osent pas aller voter.» «Les jeunes de ma cité,* admet Nasser, *ne sont pas vraiment conscients. Un peu de drogue et cela leur suffit. Le haschisch les éloigne de la politique.»* Nasser, semble-t-il, n'a pas tout oublié de son passage aux Jeunesses communistes, où il a milité pendant un temps, *« avant,* précise-t-il, *l'incident du bulldozer à Ivry ».*

Tout naturellement, pourtant, en mai 1981, il votait pour le candidat François Mitterrand. *Dimanche, malgré la peur que lui* inspirent le Front national, les militants d'extrême droite en treillis et la lettre de M. Le Pen reçue par sa famille sur *« les mille plaies de l'immigration »,* il s'abstiendra. Entre ces deux dates, une déception radicale : *« La gauche,* résume-t-il, *n'a rien fait. »* Jamais, à ses yeux, la majorité n'a affronté la question de l'immigration. Jamais, à Aulnay, la municipalité n'a informé les plus jeunes de leurs droits électoraux. *« Seul le Front national, en un sens,* dit-il, *est clair. »*

Mais il est clair, pour lui aussi, qu'une victoire de l'extrême droite précipiterait le départ de son père, arrivé en France en 1952, vers l'Algérie. *« Il bosse de nuit,* explique-t-il ; *pas question pour lui, à son retour à la cité de se trouver face à un « faf ». »* Il n'est pas moins clair que le succès de l'opposition ferait perdre à Nasser, étudiant en informatique, le poste d'animateur permanent à la municipalité qui le fait vivre. *« Or, les ordinateurs,* dit-il, *ça me passionne. Je ne veux pas perdre mon travail. »*

NICOLAS BEAU.

APRÈS « PSY-SHOW »

La télévision rendue à ses téléspectateurs

Huit jours après « Psy-show », Antenne 2 a joué les prolongations. Sur le plateau de « Aujourd'hui la vie », les téléspectateurs ont eu leur droit de réponse. Mais, cette fois-ci, plus de scandales ni de jeux du cirque. Viviane et *Michel, le couple* de pompistes venus expliquer les difficultés de leur vie sexuelle n'avaient *plus en face d'eux des intellectuels vaguement* concernés — le public présumé de la télévision, passé 22 heures, — *mais leurs semblables.* Tous ceux qui crèvent de silence, qui cherchent encore *les mots pour le dire.* A armes égales, sans simulacre de thérapie de groupe, le *dialogue a eu lieu et les mots* sonnaient juste.

Satisfaits ou non par l'émission, les téléspectateurs invités à « Aujourd'hui la vie », comme tous ceux qui ont écrit à la télévision, téléphoné aux radios depuis une semaine, exigent d'abord qu'on les traite en adultes. Ils veulent parler de sexualité sans qu'on *leur* fasse la morale, écouter la confession d'un couple sans que la presse ne préjuge de *leurs réactions à coup de* manchettes à scandale, choisir d'allumer ou d'éteindre leurs téléviseurs *sans que d'honorables* parlementaires en fassent une affaire d'Etat.

Pas besoin de connaître le taux d'écoute de « Psy-show » : le verdict est clair. En posant les problèmes du couple et de la famille, ces valeurs-refuge d'une société malmenée par la crise, Pascale Breugnot a fait une émission populaire. Mieux : elle a rendu la télévision à ses télé spectateurs.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

SELON LA SOFRES

Redressement de la cote de confiance de M. Mitterrand

Le «baromètre» mensuel de la SOFRES publié par le *Figaro-magazine* du 5 novembre enregistre une hausse sensible de la cote de confiance du président de la République. Selon cette enquête, réalisée du 21 au 26 octobre auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes, 42 % des Français déclarent faire *«tout à fait»* ou *«plutôt»* confiance à M. Mitterrand (au lieu de 38 % le mois dernier). Ils sont 54 % (au lieu de 56 %) à émettre un avis défavorable.

Le premier ministre, en revanche, perd un point, puisque 30 % des personnes interrogées (au lieu de 31 % en octobre) affirment lui faire confiance. 62 % d'entre elles (au lieu de 63 %) ont un avis contraire.

Les Français semblent moins pessimistes en ce qui concerne l'avenir. En effet, ils sont moins nombreux (53 % au lieu de 58 % le mois dernier) à penser qu'il va y avoir beaucoup de conflits sociaux, et, parallèlement, plus nombreux (49 % au lieu de 44 % précédemment) à estimer que les problèmes qui vont se poser à la France dans les deux ou trois mois à venir pourront se résoudre par la négociation et le compromis.

A l'indice de popularité des personnalités politiques de la majorité, M. Rocard (54 %) conserve la première place. Il est suivi par MM. Delors (44 %), en hausse d'un point; Mauroy (32 %), en baisse de deux points, et Jospin (29 %), en *hausse de quatre points.*

Dans l'opposition, Mme Simone Veil (53 %), en hausse de deux points, devance M. Barre (43 %) qui gagne un point, M. Chirac (43 %) et M. Giscard d'Estaing (32 %) perdent un point.

EXPLOSION A BEYROUTH-OUEST

Plusieurs victimes

Beyrouth (A.F.P.). — Trois personnes au moins ont été tuées et plusieurs autres blessées à la suite de l'explosion d'une charge de dynamite dans un quartier résidentiel de Beyrouth-Ouest, a annoncé la radio libanaise (officielle).

L'explosion a eu lieu le samedi 5 novembre, vers 13 h 30, heure locale (11 h 30 G.M.T.), à proximité de l'immeuble qui abrite la chaîne de télévision Canal 7, près du boulevard Mazraa.

NOUVELLES BRÈVES

● *Interdiction d'un meeting du Front national à Chartres.* — Le conseil municipal de Chartres, en Eure-et-Loir, consulté par le maire, M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a interdit, vendredi soir 4 septembre, une réunion publique que le Front national devait organiser durant les prochains jours dans la ville. M. Lemoine, invoquant *« sa responsabilité pour ce qui est de la sécurité et de l'ordre public »* après quelques heurts qui avaient opposé, le 23 septembre, dans une rue de Chartres, deux militants du parti de M. Le Pen à des colleurs d'affiches du parti socialiste, a jugé *« peu convenable d'autoriser cette manifestation ».* Toutefois, *« pour que ceci ne paraisse pas aux yeux de certains comme une atteinte à la liberté »,* il a décidé, en demandant un vote nominatif, de *« consulter son conseil municipal ».*

Ce dernier a voté par vingt-neuf voix contre huit l'interdiction de la réunion.

● *M. Giscard d'Estaing : pas dans la course.* — Au cours d'un déjeuner débat organisé récemment par *le Figaro Magazine,* qui a publié un compte rendu dans son numéro daté 5 novembre, M. Giscard d'Estaing a déclaré : *« Je ne suis pas et je ne souhaite pas être dans la course (...). Je n'ai pas une carrière politique à faire (...). En revanche, je crois qu'il y a des choses utiles à faire : c'est, à l'heure actuelle, contribuer à l'évolution et à la prise de conscience des esprits en France. »*

● *Agression contre un dirigeant de la Ligue des droits de l'homme.* — M. Jacques Buka, président départemental de la Ligue des droits de l'homme, a été victime, à Troyes, dans la nuit du jeudi à vendredi, d'une agression à caractère raciste. *« Tu t'occupes des bougnoules. Eh bien ! nous on va s'occuper de toi. On te donne quinze jours pour démissionner de ton poste. Si passé ce délai la nouvelle ne paraît pas dans la presse, on reviendra à Troyes et on te descendra, ici ou ailleurs. »*

L'individu casqué et masqué qui attendait, avec un comparse, M. Buka ne s'est pas limité aux menaces. Il l'a frappé de sept coups de rasoir. Blessé au front, à la joue et surtout entaillé à une jambe et à une main, M. Buka a été transporté à l'hôpital. Il a déclaré vendredi à la presse : *« Il n'est pas question pour moi de démissionner. Ce serait faire plaisir à trop bon compte à mes agresseurs. Si l'on s'attaque de cette manière à la Ligue des droits de l'homme, elle n'en a que plus de raisons d'exister. Rien ne m'empêchera de poursuivre mon action. »* (Corresp.)

MORT DE LA MILITANTE ANARCHISTE MAY PICQUERAY

La militante anarchiste May Picqueray est morte à Paris, le 3 novembre, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

[Née le 8 juillet 1898 à Savenay, en Loire-Atlantique, d'une famille pauvre de cinq enfants (sa mère était couturière et son père convoyeur des postes dans les trains), May Pickeray était parvenue à faire des études grâce à son institutrice qui l'avait emmenée au Canada où elle a passé son baccalauréat.

Après la première guerre mondiale, elle a travaillé à l'Institut d'histoire et de géographie, puis à la Fédération des métaux comme secrétaire administrative.

Très tôt militante anarchiste, elle a participé à de très nombreux épisodes de l'histoire de ce mouvement. Elle a raconté sa vie, particulièrement remplie, dans un livre de Mémoires, *May la réfractaire,* paru en 1979 à l'Atelier Marcel-Julian (*le Monde Dimanche* du 11 novembre 1979). Après avoir participé au combat de Louis Lecoin pour l'objection de conscience, elle est devenue la responsable du journal *le Réfractaire,* qui a succédé à *Liberté,* qu'avait animé Lecoin jusqu'à sa mort, en 1971.]

LE CHOMAGE A DIMINUÉ AUX ÉTATS-UNIS

Le chômage a diminué aux États-Unis pour revenir à 8,8 % en octobre, le taux le plus bas de ces vingt derniers mois, a indiqué le 4 novembre le département du travail. Pour la première fois depuis février 1982, le nombre des chômeurs est tombé en dessous des *10 millions* de personnes, soit 9,9 millions. Au mois de septembre, le taux de chômage était de *9,3 %.*

En fait, soulignent les statisticiens, ce résultat est dû à une baisse importante du nombre des chercheurs d'emploi, explicable en partie par la rentrée des classes pour les étudiants, demandeurs de travail pendant l'été. — (A.F.P.)

L'élection de Villeneuve-Saint-Georges

« Aujourd'hui, je suis venu avec tous mes amis », a déclaré, jeudi 3 novembre, M. Marius Faïsse, chef de file de l'opposition à l'élection municipale de Villeneuve-Saint-Georges. MM. Michel Giraud, président de l'Association des maires de France, Alain Poher, président du Sénat, et la presque totalité des responsables politiques locaux de l'opposition du Val-de-Marne sont venus apporter leur soutien à la liste conduite par M. Faïsse.

M. Griotteray a stigmatisé la *« stratégie de la tension »* faite *« de discours durs, du recours à la diffamation, d'attaques personnelles, de violences ». « Si elle réussit,* a-t-il ajouté, *le pouvoir n'hésitera pas à utiliser partout la stratégie de la guerre civile froide. »* M. Nungesser a dénoncé *« la pagaille organisée des élections à la Sécurité sociale »* et félicité le gouvernement, *« qui a réussi à rendre la C.G.T. et la C.F.D.T. minoritaires dans le pays ».* Pour M. Giraud, toutes les élections en cascade (cantonales de mars 1982, municipales de mars 1983 et élections partielles) prennent la forme d'un *« chemin de croix »* pour la gauche. Il a insisté sur l'enjeu national de ces scrutins : *« Le renouveau du pays ne peut se faire que par la reprise de tous les relais sur le terrain. C'est un morceau de la France qu'il nous faut reconquérir à Villeneuve-Saint-Georges. »* Il a appelé à l'unité de l'opposition : *« Les Français ne veulent plus du combat des grands chefs, des moyens chefs, des petits chefs, des sous-chefs. »*

L'opposition de désespère pas de gagner dès le premier tour, malgré la présence de sept listes. *« L'union de la gauche est morte à Villeneuve-Saint-Georges »,* a déclaré M. Faïsse.

FRANCIS GOUGE.

LE COLIS PIÉGÉ A FRANCE-INTER

L'hypothèse d'une vengeance privée n'est pas exclue

De notre correspondant

Nantes. — L'attentat par colis piégé commis contre une animatrice de la station de Radio France-Inter Loire-Atlantique, vendredi matin à Nantes, n'avait toujours pas été revendiqué ce samedi 5 novembre. Les enquêteurs de la police judiciaire de Nantes étudient la personnalité et l'entourage du destinataire du colis, M. Jacques Depont, technicien, illustrateur musical, absent du service depuis trois mois à la suite d'un accident de la circulation.

Le paquet, posté la veille à Rezé dans la banlieue nantaise, contenait deux grenades datant de la dernière guerre dont une seule a explosé. L'animatrice qui se trouvait à l'antenne Mlle Yolande Brun, vingt ans, a téléphoné à M. Depont, son ami, après l'arrivée du courrier et a ouvert son paquet avec son autorisation. Très grièvement blessée au *ventre et à la tête la jeune femme* est restée en salle d'opération jusqu'à deux heures ce samedi matin au C.H.U. de Nantes. *Son état* est considéré comme très sérieux.

Le destinataire du colis, M. Depont, technicien depuis cinq ans à la radio, ne se connaissait pas d'ennemis. M. Depont, d'autre part, n'est pas connu comme militant d'organisations politique ou syndicale. En l'absence de piste dans toutes ces directions, les enquêteurs inclinaient samedi pour l'hypothèse d'une vengeance privée.

Les programmes des trois chaînes de télévision ainsi que ceux de France-Inter et des radios locales de Radio-France ont été interrompus durant une minute, vendredi soir 4 novembre, à l'appel des syndicats (C.G.T., C.F.D.T., F.O., S.N.J. et S.C.O.R.T.), afin de protester contre l'attentat.

La Haute Autorité de l'audiovisuel s'est déclarée *« bouleversée par l'attentat ».* M. Alain Chénard, vice-président (P.S.) de l'Assemblée nationale et député de Loire-Atlantique, a estimé que *« la violence est inacceptable et ne se justifie en aucun cas, pas plus que l'escalade dans la violence ».* Enfin le P.C.F., dans un communiqué, *« s'élève avec indignation contre l'attentat ».*

J.-C. M.

Le numéro du « Monde » daté 5 novembre 1983 a été tiré à 542936 exemplaires

A B C D F G H



هكذا من الأصل

Le Monde

DIMANCHE

ALAIN LETORT

Les drogués du travail

Il y a encore bien des gens qui travaillent beaucoup, certains à la limite de leurs forces. Ils y trouvent une satisfaction personnelle, un moyen d'existence ou d'enrichissement. A moins qu'ils ne soient systématiquement encouragés à battre des records de productivité.

« *LE travail est pour les hommes un trésor* », dit une fable d'Esope. Vous en doutez un peu ? Pas les bûcheurs en tout cas, ni tous ces tâcherons magnifiques, vaccinés de naissance contre la fainéantise et qui croulent, épuisés mais heureux, sous l'ouvrage et en redemandent. Ce zèle, cette constance dans l'effort, peuvent étonner, alors même qu'on entre dans la civilisation des loisirs, que la réduction du temps de travail est devenue l'ardente obligation. Le labeur, en tant que tel, n'est d'ailleurs plus considéré comme une valeur salvatrice, ce n'est plus un but en soi. L'économiste Jean Fourastié note que l'« *enthousiasme au travail* » a disparu en France au cours du dix-neuvième siècle (1).

Enthousiasme qui, à en croire certains sociologues, aurait fait place aujourd'hui à l'indifférence. Plus préoccupant : les jeunes manifesteraient une véritable « *allergie au travail* » (2). Face à cette espèce de relâchement, les stakhanovistes de tous calibres rament, il faut bien le dire, à contre-courant. Foin des trente-neuf heures et du partage du travail comme solution au chômage ! Ceux-là ne sont pas prêts à dételer, toujours disponibles, toujours disposés à cravacher. Des champions, en somme, avides de records, attentifs à leurs courbes de rendement.

C'est que la motivation est puissante. On ne se surpasse pas pour rien. L'idée, encore communément admise, selon laquelle « on y arrive » en travaillant dur est le stimulant principal. L'acharnement peut se révéler payant même assez tôt dans la vie. Prenez par exemple ces « bêtes à concours » qui ambitionnent d'« intégrer » les grandes écoles et qui triment dans l'enfer des « prépas ». « *Le travail à haute dose, c'est la règle* », dit Hervé, dix-neuf ans, en « taupe » au lycée Louis-le-Grand à Paris. « *A ce niveau, être brillant ne suffit plus. Il faut être vraiment bosseur, ne penser qu'à cela. C'est encore pire à l'approche des concours d'entrée. Les gens sont complètement obsédés, j'en connais quelques-uns qui sautent des repas pour réviser* ».

Studieuse, notre élite future, engagée à fond dans un sprint impitoyable, exigeante pour elle-même, l'est aussi sur la qualité de l'enseignement, voire sur la quantité. Il y quelques années, une classe préparatoire à H.E.C. à Paris est allée jusqu'à boycotter un professeur accusé de ne pas donner assez de travail... Qu'on se rassure : ces forçats-là ne le sont bien souvent que très provisoirement. Le but atteint, les titres décrochés, assurés d'une belle carrière, ils modéreront leur ardeur.

« Plus vous roulez... »

Si la compétition pousse aux surenchères, le milieu professionnel peut aussi les favoriser. L'expression « travailler comme une bête » reflète parfois une réalité très concrète. Exemple : le transport routier. Les syndicats de chauffeurs routiers, notamment la C.G.T. et la C.F.D.T. – qui a publié en 1979 un « livre noir » sur les conditions de travail, – dénoncent depuis longtemps les emplois du temps « *démentiels* » : soixante heures de travail par semaine, selon l'Onser (Organisme national de la sécurité routière), et ce n'est là qu'une moyenne. Dans les petites entreprises en particulier, où le respect de la réglementation en matière de durée légale de travail n'est pas un souci majeur, les dépassements sont courants.

Guy, chauffeur dans une société de la Seine-Saint-Denis spécialisée dans le transport de conteneurs sur longues distances, reconnaît faire « *sans problème* » ses douze heures par jour. « *Chez certains collègues, comme pour moi, la route, c'est un virus, on aime tenir le « bout de bois », on se sent maître à bord... Et puis vous avez la concurrence. Le gars qui veut tenir sa place, il faut qu'il se défonce.* » Rouler... Dans cette jungle qu'est devenu le transport routier, l'espoir de faire son trou motive les as du volant. « *Plus vous roulez, plus votre boîte fait des affaires et, plus elle en fait, mieux vous êtes payé.* » Heures supplémentaires, primes payées de la main à la main, dessous de table, fraudes sur les disques de contrôle, etc. Le système D dans toute sa splendeur.

Et ces routiers, lorsqu'ils parviennent à se mettre à leur compte – ambition encore largement répandue, – continuent d'être des bourreaux de travail. Salariés, ils avaient tendance à en faire plus pour arrondir leurs fins de mois, devenus petits patrons, les voilà contraints de rouler de plus belle, de faire des affaires, ne serait-ce que pour rembourser les emprunts pour leur « bahut » acheté à crédit. Commentaire d'un économiste des transports : « *La survie de ces artisans passe par un travail accru. Ils sont prêts à tout pour s'en tirer. Ce sont les baroudeurs de l'économie moderne.* »

Dans le style « gros bras », la main-d'œuvre des grands abattoirs industriels ne manque pas non plus de relief. Son énergie est notoire. C'est une image forte que de la voir s'éreinter sur des quartiers de bœuf, trancher dans les viandes sanguinolentes. Mais, ces dernières années, l'accroissement constant de la productivité, on la doit en partie à l'utilisation de « tâcherons ». Des travailleurs indépendants appelés en renfort à certaines périodes de l'année pour donner un coup de collier supplémentaire. Payés au kilo de carcasse abattue, ils ont naturellement tendance à faire le maximum. « *Ils arrivent à faire un tonnage beaucoup plus important, facilement deux fois plus que les gars de la boîte* », affirme ce professionnel d'un abattoir, près de La Ferté-Bernard, dans l'Orne. Ce qui les pousse ? « *L'argent, tout bêtement ! Ici, la moyenne des salaires tourne autour de 5 000 francs. Eux, cela peut aller jusqu'à 15 000 francs par mois. Ce sont souvent d'anciens ouvriers, ils préfèrent être indépendants, quitte à s'user au boulot. Ce sont des mercenaires avec une mentalité de patron !* »

Les « faiseurs d'argent »

Pour gagner de l'argent, il n'est d'autre moyen, hormis la chance ou le talent, que de se dépenser... sans compter. Interrogez donc les artisans, les commerçants, les petits entrepreneurs : pour eux, hors du labeur, point de salut. Tous stakhanovistes, peu ou prou, voire « *alcooliques du travail* », pour reprendre l'expression de Dominique Frischer, sociologue, auteur d'un ouvrage consacré aux « *faiseurs d'argent* » (3). Ils sont partis de rien et sont, comme on dit, « arrivés ». Ils étaient autodidactes, d'origine modeste pour la plupart, les voilà millionnaires et courtisés. Tous ces *self-made men* confessent une passion très exclusive pour leurs occupations professionnelles. Leur énergie est quasi illimitée, leurs capacités de travail sont impressionnantes. A les entendre, ils n'ont plus guère le temps de s'offrir du bon temps. Toujours sur la brèche, certains disent dormir fort peu. « *Les heures gagnées sur le sommeil, c'est un moyen de prendre de l'avance, de réfléchir, de préparer des coups* », dit l'un d'eux, qui a fait fortune dans l'immobilier de loisir. Les risques de surmenage les effraient à peine. « *Si je pouvais, je ferais mes dix-huit heures par jour* », lance tel autre, qui en passe déjà bien douze à brasser ses affaires. « *Tout travail m'est naturel.* »

Naturel, le travail ? Voire ! Il a besoin parfois d'être carrément stimulé. Et si possible par la perspective d'espèces sonnantes et trébuchantes. Au salaire pourront s'ajouter des primes de rendement. Parmi les salariés, ce sont les cadres qui sont de plus en plus concernés par le système d'individualisation des salaires. Que les meilleurs gagnent le plus. Tel est le nouveau credo des entreprises, qui trouvent là un moyen de remotiver un encadrement qui n'a plus le moral. Primes à la performance, intéressement, rémunération liée aux résultats... Selon une enquête du cabinet Rémunération et carrières-Eurosearch, 57 % des entreprises interrogées envisageaient l'an passé de modifier leur politique d'augmentation des cadres, et ce dans le sens d'une plus grande sélectivité : diminution des augmentations générales liées au coût de la vie et priorité à la rémunération à la performance.

La course aux objectifs

Cette politique est déjà appliquée dans bon nombre de filiales françaises de groupes anglo-saxons. Chez I.B.M.-France, les augmentations individuelles concerneraient un peu plus de 30 % du personnel. « *Les plus intéressés par le système méritocratique, ce sont les managers de la compagnie, les commerciaux, bien entendu, et, dans une moindre mesure, la maîtrise dans les centres de production* », dit Jean, ingénieur technico-commercial.

MICHEL HEURTEAUX.

(*Lire la suite page III.*)

(1) *Quelles motivations au travail?*, ouvrage collectif. Entreprise moderne d'édition, 1982.

(2) *L'Allergie au travail*, par Jean Rousselet. Editions du Seuil, 1974.

(3) *Les Faiseurs d'argent*, par Dominique Frischer. Editions Pierre Belfond, 1983.

COURRIER

LANGAGE

Villes et vins

Il ne suffit pas d'être bon avec les animaux, messieurs les Parisiens. Il faut l'être aussi avec les provinciaux et ne pas écorcher au petit malheur la malchance les noms de leurs villes, villettes et villages.

La ville de Metz s'appelle (phonétiquement) *Mess*, et non *Metss*, et encore moins *Metz*. Vous irritez d'autant plus les Messins (et non les Metzins) que *Metz* est la prononciation allemande correcte, mais non la française.

La ville d'Auxerre et celle de Bruxelles sont *Ausserre* et *Brusselle*, et pas les affreux *Oxère* et *Bruxèl*. Pouah ! Ce n'est pas à *Lahon* que vous irez voir une admirable cathédrale, mais à *Lan*, écrit Laon. De même, Craon et Craonne se disent *Cran* et *Cranne*. Les pieds de porc mondialement connus ne sont pas à la *Sainte-Ménéhou*, mais à la *Sainte-Menou*, écrit archaïquement (mais joliment) *Menehould*, comme autrefois *Jehanne*.

Mille bravos pour la restauration et l'utilisation intelligente du magnifique ensemble de bâtiments d'Arc-et-Senans, dans le Doubs. Et un mille et unième pour ceux qui ont le bon goût de dire *Arquèssnan*, comme le disent les Jurassiens, et non de séparer laborieusement *Arc-et-Senans*, ou pire, *Sénan*.

Du côté des grands vins, mes préférences (phonétiques) et la tradition sont pour *Juliéna(s)*, *Chena(s)* et *Corna(s)*, le S final restant muet. De même, *Monrachet* (pour le Chassagne-Montrachet) vaut nettement mieux que *Montrachet*. Le nom du village est bien « mont rachet » ; ce *rachet* est un adjectif d'ancien français, qui signifie « chauve » (et qui se retrouve dans le nom de famille RACHET). Le Mont-Rachet, c'est le mont chauve.

JACQUES CELLARD.

Tsiganes (suite)

Une lectrice nous écrit :

Le public s'exprime, on court les commissariats. Rien n'y fait. Des adultes (femmes) sur les trottoirs, dans les quartiers fréquentés par les touristes, continuent d'exposer des enfants pleurnichant et fatigués en vue d'attirer l'attention du passant sur leur misère et leur manque de nourriture. Un de vos lecteurs prend (*le Monde Dimanche* du 25 septembre 1983) – en partie du moins – la défense de ces personnes en arguant du fait que « eux » au moins n'emmènent pas leurs aînés croupir dans des mouroirs. Racisme à l'envers. Eux, les « braves » gens, nous, « les salauds ». Ce serait si simple. D'abord on ne sait pas si tous leurs vieillards sont soignés et on ne laisse pas en France ou ailleurs tous nos vieillards dans des mouroirs (c'est une très faible minorité par rapport au nombre de personnes âgées).

Vendredi 23 septembre, à 15 heures, faubourg Saint-Honoré, à 100 mètres de l'Elysée, une femme sur le trottoir en face de Carita forçait trois enfants à ne pas bouger sur un papier journal étalé sur le trottoir. Cris et lamentations des petits. Des agents tous les 15 ou 20 mètres. Je m'adresse à l'un d'entre eux (je pense que l'on attendait le passage d'un visiteur important).

L'agent, très gentiment, avec toute la compréhension du monde, me répond qu'il est parfaitement inutile d'intervenir (je demandais simplement qu'on laisse la femme faire son « travail » mais que les enfants soient mis pendant ce temps à l'abri dans une crèche ou un lieu d'accueil) car aucune législation ne permet à la force publique une action efficace !

Je ne comprends pas. La France a une législation tout à fait remarquable en matière de protection de l'enfance. Les signalements en cas de « danger moral ou physique » (c'est le cas) s'agissant de mineurs sont suivis de mesures très diversifiées et tout un arsenal d'interventions existe à cet égard. Alors ? Ces enfants ont droit, dans la mesure où leur famille réside même temporairement en France, à la même protection que l'enfant de votre voisin de palier, français de vieille souche. Qu'on arrête de nous dire qu'on ne peut rien, que les juges pour enfants ne peuvent rien, que les services sociaux sont impuissants, cela signifierait que nos lois sont inapplicables. Belle justice ! Et ce n'est pas le cas. Nos lois sur la protection de l'enfance sont parfaitement applicables et appliquées. Si nous estimons qu'elles *ne doivent pas être appliquées* à certaines « catégories » de résidents qu'on le dise ouvertement.

J'ose espérer que les appels des uns et des autres et peut-être le réveil des organismes de tous bords *chargés de la prévention* et de la protection de l'enfance en danger arriveront progressivement à persuader ces personnes que la présence des enfants auprès d'eux n'encourage pas le passant à verser son obole.

E. W.
(Paris.)

Garde de nuit

Le pavillon de psychiatrie s'endort dans un calme sans folie, sans autres histoires que celles consignées dans le dossier de chaque malade, et qui aboutissent toutes ici, dans cet hôpital, à la campagne.

Nous sommes deux. Elle est infirmière, à son poste, et je suis étudiant, appelé à la rescousse parce que le règlement veut que l'on soit deux à surveiller la nuit qui passe. Nous ne devons pas dormir, et pourtant, chaque nuit, dès onze heures ou minuit, quand tous les malades sont endormis, on installe des matelas sur le sol de la salle de soins, et la garde attend en rêvant que le jour se lève ou qu'une sonnette la réclame.

Ce soir, l'infirmière est une mère rassurante qui attend son quatrième enfant. Nous avons parlé jusqu'à minuit, nous avons *fait le tour des chambres*, puis nous sommes allés dormir.

Elle m'a dit qu'il était nécessaire d'être deux pour la nuit et qu'une fois elle s'était retrouvée seule, pour le pire souvenir de sa carrière. Les malades, qu'elle connaît bien, et avec qui la vie se déroule patiemment chaque jour, ont aussitôt reconnu leur force de meute et sa position de victime, isolée, faible, apeurée ; ils ont commencé à se disputer, à se battre entre eux, à la réclamer sans cesse ni raison, et sous ses yeux, sans fait éclatant, mais par un lent dérèglement des habitudes de la soirée, l'anormal – *la folie peut-être* – s'est installé entre les murs toujours si calmes de l'établissement. Elle avait peur que tout ne se détraque encore plus, d'être perdue dans cet orage, et mille histoires de fous et de violence venaient, *malgré toute son expérience*, effrayer son esprit.

Elle a appelé l'interne, et, avec son arrivée, la hiérarchie a repris sa place ; il a trouvé le service calme et l'infirmière agitée.

Pour la garde suivante, ce n'est plus la même infirmière ; celle-ci a dû avoir vingt ans en 68 ; elle garde de bons souvenirs et une certaine nostalgie de cette époque où elle vivait en communauté avec des amis, des idées et de vieux rêves de liberté, d'égalité et de fraternité. Elle est allée à Katmandou et au Maroc en 2 CV ; elle a monté un ciné-club en Haute-Loire, dans un hameau d'une centaine de paysans incrédules, et elle y a projeté des films d'Ingmar Bergman. Mais maintenant elle ne croit plus, elle est la mère divorcée d'une fillette... et infirmière psychiatrique.

Elle est plus fragile, moins posée, moins rassurante que sa collègue de la nuit précédente.

Nous dormons depuis plusieurs heures ; elle est en train de faire un cauchemar, en silence. Un malade va aux toilettes, et le vent fait claquer violemment la porte de sa chambre restée ouverte dans le silence de l'hôpital. Ce bruit sort l'infirmière de son mauvais rêve avec un hurlement d'effroi.

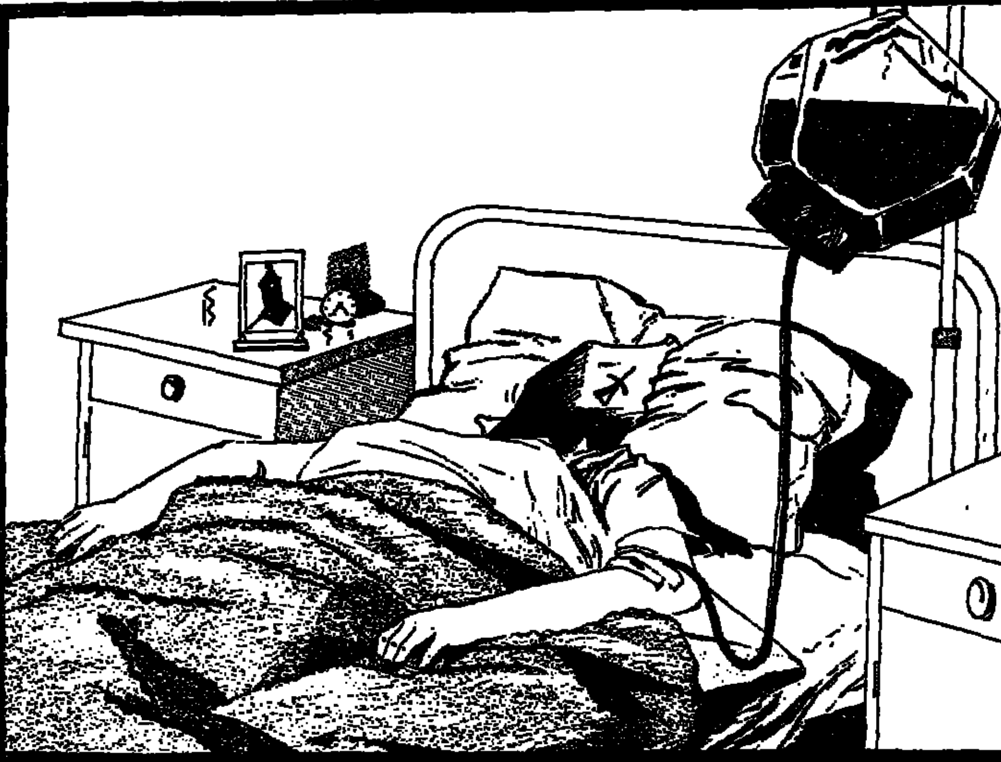
Je dormais, et suis réveillé en sursaut par ce fracas de porte suivi de ce cri, à côté de moi : je me redresse, redoutant toutes les luttes, épouvanté, glacé.

Puis elle a fait de la lumière, et nous étions tous les deux assis sur nos matelas, ahuris, écoutant dans le couloir les pas de l'homme qui regagnait sa chambre.

Elle éteint la lumière. Mon cœur cogne pendant des dizaines de minutes.

Dans le service, tous les malades sont tranquilles et silencieux, et les surveillants déraisonnent parce qu'ils ont peur des fous.

RÉMI ROUSSEAU
(étudiant en médecine à Saint-Étienne).



DIDIER BARAUD

Dialyse à domicile

Je viens de lire l'article de Marie-Claude Betbeder sur la dialyse à domicile (*le Monde Dimanche* du 16 octobre 1983) et je voudrais faire part aux lecteurs du *Monde* de notre expérience en la matière.

Notre fille aînée a subi les premières atteintes d'une insuffisance rénale au tout début de 1977 ; elle avait dix ans et demi ; elle venait de rentrer en sixième. Son mal a évolué très rapidement et, au cours de l'été 1978, nous étions avertis qu'il faudrait songer sans tarder à la dialyse.

Nous avions été en contact, pendant l'évolution de la maladie de C..., avec les professeurs Royer et Broyer et leur équipe du service de néphrologie pédiatrique de l'hôpital Necker. Ils nous avaient signalé les possibilités et les avantages de la dialyse à domicile. L'analyse de la situation médicale de notre région et une réflexion sur la vie future de notre enfant nous ont amenés à faire ce choix, sans beaucoup d'hésitations :

– L'hôpital le plus proche de notre domicile (20 kilomètres) ne dialysait pas les enfants. Il aurait donc fallu la transporter trois fois par semaine dans un hôpital situé à 150 kilomètres ou dans une clinique distante, elle, de 80 kilomètres et cela à des jours et à des heures incompatibles avec une vie scolaire.

– Nous souhaitions d'autre part que notre fille mène la vie la plus « normale » possible et ne soit pas coupée de l'école, des enfants de son âge.

Le problème du choix du « moniteur » se posa à peine. C'est donc mon épouse qui se chargeait de ce lourd fardeau. Pourquoi elle ? Pourquoi pas le père ? C'est très difficile à expliquer. Elle avait déjà assumé au préalable les séjours à l'hôpital. Elle allait continuer à assumer. Elle était réputée (à juste titre ?) plus habile que moi dans la manipulation d'appareils. Elle était sans doute plus forte que moi dans les situations difficiles. Notre fille avait sans doute plus confiance en elle.

Une clinique de la ville de B... accepta de nous apprendre la technique, à raison de trois séances par semaine et cela pendant les jours et heures où C... n'avait pas de cours. La première séance d'entraînement eut lieu au début du mois de septembre 1978. C... entrait en quatrième. Trois mois et demi plus tard (le 21 décembre 1978), *le matériel était installé* à notre domicile dans une pièce spéciale. La première séance à domicile ne fut pas trop pénible puisqu'un médecin et une infirmière (que je tiens à remercier ici) avaient fait le déplacement et nous ont assistés et sécurisés. Deux jours plus tard, nous nous retrouvions seuls et nous avons dû faire face et... continuer pendant vingt-neuf mois à raison de trois séances par semaine. Tension nerveuse, anxiété, peur d'oublier quelque chose, peur panique de C... de la « bulle d'air » au moment du retour du sang dans le circuit veineux. *Crainte d'injecter* l'héparine à côté du manchon et de provoquer la coagulation de tout le circuit extracorporel (c'est arrivé une fois et ce petit travail était le mien à chaque séance) ; peur de la panne de courant lors des tempêtes (c'est arrivé deux ou trois fois), car si l'électricité ne revenait pas sous dix minutes, il fallait tout arrêter et... recommencer un peu plus tard.

Et les mois, et les années, ont passé jusqu'à ce coup de téléphone qui nous réveille à 5 heures du matin le 21 mai 1981 ; et avant même d'avoir décroché, tout le monde dans la maison avait deviné... *C'était Necker qui appelait* : « Venez à Paris le plus vite possible, il y a un rein pour C..., elle doit être greffée aujourd'hui. »

Je crains d'avoir trop insisté sur les craintes, les angoisses qu'entraîne la dialyse à domicile ; je voudrais bien faire comprendre aux parents qui peuvent être confrontés à cette situation les avantages énormes de cette formule : au cours de ces vingt-neuf mois de dialyse, notre fille a régulièrement suivi les cours de quatrième, de troisième, puis de seconde C ; sa greffe a perturbé cette dernière année. Mais trois mois et demi plus tard, elle redoublait sa seconde C, rentrait ensuite en première. Elle est actuellement en terminale D.

Et à ces parents, il faut aussi rappeler qu'au bout d'une période plus ou moins longue (souvent *trop longue pour les raisons que* souligne Marie-Claude Betbeder), il y a la transplantation rénale qui permet à ces enfants de retrouver une vie quasiment normale, dans une proportion de cas qui continue à progresser.

J. S.

Cars d'enfants

J'ai lu dans *le Monde* du 8 octobre l'article intitulé « Autocars au ralenti ». Il n'expose que le point de vue des professionnels.

La catastrophe de Beaune en juillet 1982 (cinquante-trois morts) a, en réalité, fait prendre conscience à beaucoup des risques de ce moyen de transport qu'une statistique américaine a montré comme étant pour 33 % plus dangereux que la voiture, juste après la moto.

Les gens ont peur, et tout particulièrement les parents.

Dans ma commune, ils avaient protesté à l'occasion de classes de neige et obtenu deux conducteurs au lieu d'un.

Consciente des dangers et redoutant l'accident, j'ai tenu à accompagner ma fille par le train. De Saint-Jean-de-Maurienne à Saint-Sorlin-d'Arves, j'ai mesuré à quel point j'avais raison en apercevant les sinistres ravins bordant la route (500 à 600 mètres de profondeur et même pas de parapet !).

Il valait donc infiniment mieux les aborder avec un car conduit par un conducteur du coin, ayant dormi et connaissant bien la route qu'avec deux chauffeurs ayant passé une nuit blanche en parcourant 500 kilomètres... L'accueil des enfants fut réconfortant : *« Isabelle a de la chance ; sa mère s'occupe d'elle. Le car, c'est crevant... »*

En fait, c'était moi qui avais de la chance : être mère au foyer et disposer de ressources suffisantes pour un double aller et retour au début et à la fermeture des classes de neige. (...)

C'est donc avec soulagement que l'on a appris qu'au départ de province (pourquoi pas à Paris ?) la S.N.C.F. avait organisé des trains de colonies sur l'insistance des pouvoirs publics.

Mme MARC AURIGNAN.
(Limeil-Brévannes.)

VOUS ET MOI

Export - import

La patronne et moi sommes à Londres, moi pour faire l'intéressant *auprès de certains éditeurs* et elle, naturellement, pour faire du *shopping*.

Dès la frontière passée, il faut *shopper*. C'est une loi de la nature humaine. La patronne revient donc deux fois par jour, les bras (ou le taxi, *my goodness !*) chargés d'occasions irrésistibles. Ce qui l'encourage, et facilite ses calculs, c'est sa conviction que la livre sterling est toujours à 10 francs.

Les temps ont changé. Il y a quelques années, les bateaux qui quittaient Calais et Boulogne risquaient de sombrer sous le poids de familles françaises qui allaient passer la journée à Douvres ou à Cantorbéry, à *shopper* avec une *furia francese* attisée par une livre à 8 francs. Les malins emmenaient une ou deux grands-mères avec une valise pleine de linge sale : elles restaient dans une blanchisserie automatique pendant le *shopping* de leurs descendants, et on chipait leur whisky et leurs cigarettes hors-taxe dès le retour.

Maintenant la botte est sur l'autre pied. *The Times* du 15 octobre nous apprend que d'ici à Noël les *shoppeurs* anglais envahiront la côte française au rythme de trente mille par jour. Le trajet aller-retour (dans la journée) coûte une centaine de francs, vite amorti avec l'achat de quelques paquets de Gauloises (12 F en Grande-Bretagne). Puis, au pas de gymnastique ! *The Times*, dans son « banc d'essai » des « ports-shopping », note qu'à Boulogne le *shoppeur* moyennement athlétique peut aller à pied depuis les Nouvelles Galeries et le Prisunic jusqu'au bateau, et, s'il pleut, il y a un trottoir couvert entre le supermarché Champion et le quai. A Cherbourg, le supermarché vous permet de laisser *le chariot à la passerelle*... Etc.

Qu'achètent-ils ? Le *Christmas pudding* français, pardi, est vivement recommandé par *The Times*. Puisque le touriste français achète le sien à Harrods, les puddings traversent actuellement la Manche dans les deux sens, chaque *shoppeur persuadé qu'il est* le plus malin.

Mais laissons la mangeaille, car il est normal et raisonnable d'acheter dans un pays plutôt que dans un autre les Kippers, les andouilles, les *crumpets* et les fromages à pâte lavée. Le vrai *shoppeur* guette *les affaires. On a récemment* vu un excursionniste anglais poussé une petite bétonnière à bord du bateau. *The Times* encourage ses lecteurs à revenir chez eux avec des vélos pliants, du papier peint, des fleurs séchées, des casquettes marines, *des salons de jardin, des puzzles* et des poêles Godin (petit modèle). On n'est pas surpris d'apprendre que des *shoppeurs* enthousiastes font le voyage plusieurs fois par semaine pour éviter une mort précoce sous leur fardeau.

L'Anglais chauvin est content d'apprendre qu'il vaut mieux acheter certaines choses chez lui. Parmi *elles, les francs français... Mais la* bière s'achète en France. Les douaniers anglais sont mesquins envers *les vins et spiritueux, tandis* que l'on peut ramener jusqu'à 50 litres de bière sans rien payer (sauf la bière trois fois moins chère à Calais), et les costauds qui en profitent ne sont pas rares. Happy Noël et joyeuse New Year à tous les buveurs !

Les armateurs des ferry-boats jubilent, que la livre soit à 8 F (M. et Mme Dupont avec leurs lainages Marks et Spencer et quelques gigots) *ou à 12 F* (les Brown, leur panier à huîtres, leurs casseroles en fonte, leurs draps de lit multicolores avec plateau à petit déjeuner assorti).

Qu'en pensent les indigènes ? Conspuent-ils les envahisseurs et leurs brassées de butin, ou crient-ils « vive l'exportation » ? L'affiche *Sales Francais*, vue il y a neuf ans dans une vitrine à Cantorbéry, ne témoignait pas d'hostilité mais de quelque faiblesse en langues vivantes ; *le commerçant voulait* attirer les Français avec ses soldes (*sales* en anglais).

La patronne accumule ses trophées malgré mes sarcasmes, qu'elle attribue à mon avarice habituelle et à ma peur devant le poids des objets divers que je devrais trimballer de train en bateau et vice versa (la voiture reste à Dieppe, où *le stationnement est meilleur marché* qu'à Londres). *« Facile,* dit-elle, *je viens de vous acheter une valise supplémentaire ».* Moi, je n'ai rien acheté, sauf quelques livres. J'allais m'offrir un complet (je n'en ai plus un à ma taille, après *huit ans à Saint-Fulcran*, ses vins, son cassoulet) car un de ces jours, *j'en suis sûr, quelqu'un m'invitera à* prendre le thé à l'Élysée ou à Buckingham Palace. Et tout Français élégant a son tailleur londonnien, n'est-ce-pas ? Sur le point d'acheter un bel ensemble en flanelle grise, j'ai aperçu à l'intérieur : *Made in France*. Et cela dans les *Bristish Home Stores, mon Dieu !* Bah ! je resterai vraiment britannique : mon tailleur sera riche et *s'appellera Mammouth ou Carrefour.*

JOHN HARRIS.

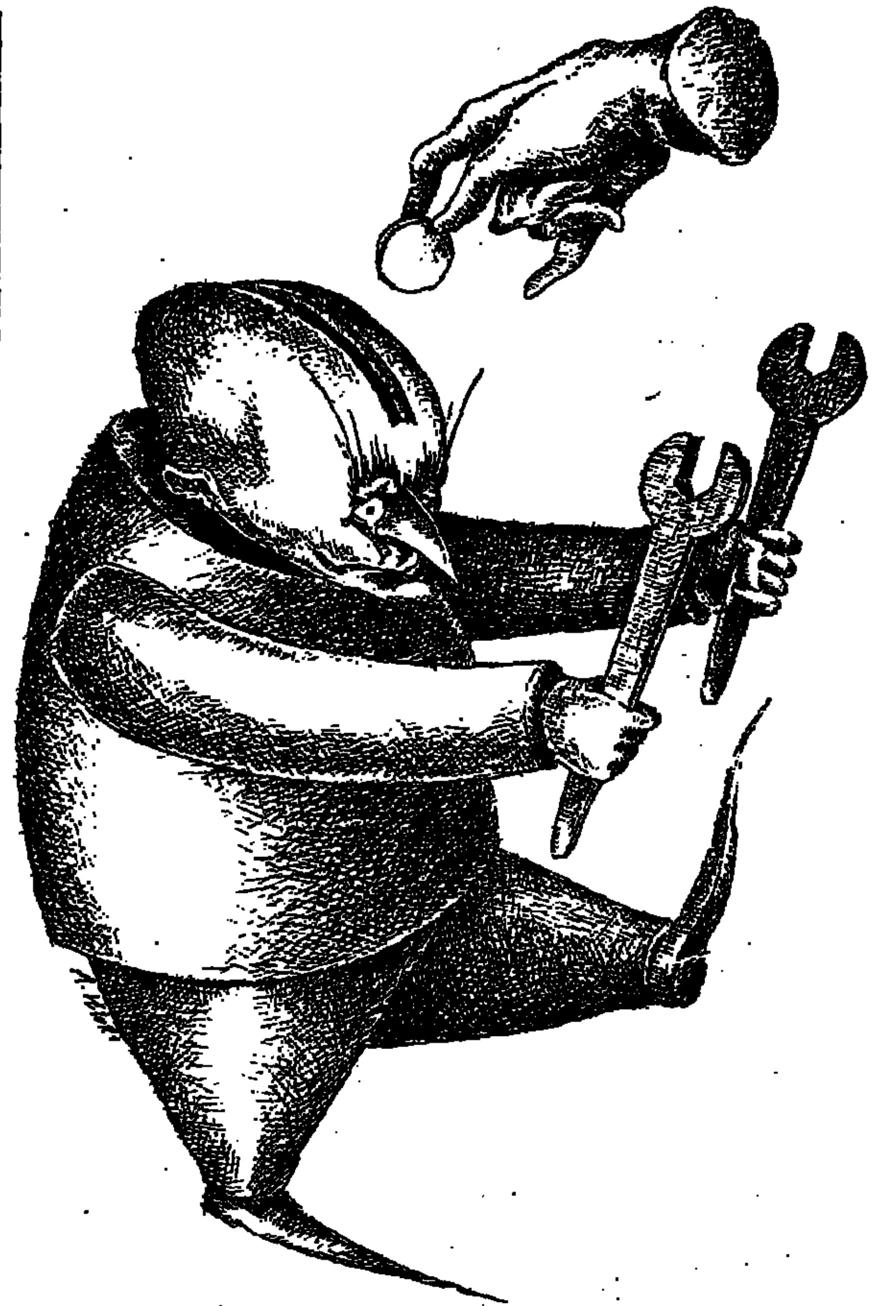
Les drogués du travail

(Suite de la première page.)

« Au-dessus de 24 000 francs par mois, il n'y a plus d'augmentation automatique, mais par le jeu des primes certains cadres peuvent toucher de 5 000 à 10 000 francs de plus. Pour les obtenir il faut atteindre les quotas. » Or, ajoute cet ingénieur, *« I.B.M. fixe des objectifs toujours plus ambitieux. Résultat : les méritants doivent l'être de plus en plus, s'ils veulent maintenir leur niveau de revenu d'une année sur l'autre ».*

Crever le plafond

Système efficace mais redoutable. Le désir, légitime, du cadre de faire carrière le condamne à voler en quelque sorte de succès en succès. L'idéologie de la réussite tend à transformer certains de ces « cols blancs » en travailleurs de choc. *« Pour réussir au sein de notre groupe, il faut travailler dans l'esprit d'un rendement optimum »*, dit le vice-président d'une firme américaine spécialisée dans les études de marché et de stratégies industrielles. Au siège de la filiale française, à deux pas de la place des Ternes à Paris, l'ambiance est feutrée certes, mais chacun des cinquante ingénieurs et économistes met paraît-il beaucoup de cœur à l'ouvrage. Les meilleurs, cela va de soi, seront récompensés. *« Quand je vois un type se défoncer, je l'augmente »*, lance le patron dans son bureau en « rez-de-jardin ». En général, ce sont les chefs de projet qui décrivent par le menu les perfomances de leurs subordonnés. Des notes détermineront le niveau d'augmentation. Un bonus pourra même s'ajouter au salaire de base. *« Nous avons ici des individualités exceptionnelles qui peuvent crever le plafond »*, ajoute le patron. Ce sont ses *« stars »*, des chargés d'études qui s'investissent à fond. Certains viennent pendant le week-end se plonger dans leurs dossiers.


ALAIN LETORT

Beaucoup moins répandu que dans le tertiaire, parce qu'il a été combattu de tout temps par les syndicats, le salaire au mérite apparaît ici et là cependant dans tel ou tel secteur de l'activité industrielle. Chez Moulinex — 12 usines en Normandie, 7 000 O.S., — la direction a instauré, dans le cadre de sa nouvelle politique sociale, un barème de salaires individuels avec des taux au mérite. Sont pris en compte : la qualité du travail, le « présentéisme », la polyvalence, c'est-à-dire la capacité à changer de poste. Objectifs visés : motiver le personnel pour améliorer la productivité et, selon le souhait de ce responsable du service du personnel, *« dégager une certaine élite pour tenir les postes les plus difficiles »*. Elite ? Le terme fait sourire Arlette, déléguée C.F.D.T. de l'usine de Caen, où sont employés quelque 2 300 O.S., dont une majorité de femmes. *« Les primes en question sont souvent attribuées à la tête du client ou bien à quelques filles qui produisent à tout va. Elles se croient encore à l'école avec les bons points ! Elles s'attendent à avoir la considération de la petite hiérarchie, et tout ça pour 500 francs de plus par mois !... »*

Bien qu'elles soient, d'après les syndicats, très minoritaires, ces ouvrières zélées, jalousées ou respectées, arrivent quelquefois à entraîner une partie des troupes. *« Elles sont là pour lancer les cadences »*, dit encore Arlette. *« Ces filles me font penser au mouton avec la clochette que tout le monde suit ».*

Le mouton à clochette

Lorsqu'on a affaire à une politique salariale fondée entièrement sur le rendement, comme c'est le cas dans certaines usines des industries de l'habillement et de la chaussure, c'est l'ensemble du personnel qui est contraint de jeter son va-tout. Dans le Choletais, qui concentre une grande partie des activités de ce secteur, on serait de toute façon *« dur à la tâche »*, selon le directeur de la SACAIR, une fabrique de chaussures installée dans le bocage, à quelques kilomètres de Cholet. En six ans, la productivité a été multipliée par deux, passant de deux mille paires par jour à plus de quatre mille aujourd'hui. *« On peut le dire, les gens par ici, le travail ne leur fait pas peur. Ce sont des ruraux, ils sont courageux. »* Même les jeunes, ce qui est à souligner, sont pugnaces. *« Quand ils ont connu le chômage et qu'ils décrochent un emploi au pays, croyez-moi, ils foncent ! »*

Ici, il faut comme l'on dit *« primer »* pour espérer toucher un peu plus que le SMIC. A qualification et à ancienneté égales, les écarts de salaire entre deux ouvriers peuvent être de ce fait importants. La moyenne s'établit autour de 25 francs de l'heure, mais les plus motivés frisent les 37 francs. Des exceptions, des *« petits champions avec qui on ne peut même pas discuter à la pause, tant ils sont crevés »*, constate une ouvrière travaillant au piquage.

Champion, Didier, vingt-cinq ans, l'est assurément, selon les critères maison. *« C'est un tempérament*, dit un responsable d'atelier. *Didier, il a tout pour lui : la compétence, le sérieux, la rapidité et la qualité dans l'exécution. »* Entré à la SACAIR à seize ans, il a réussi à s'adapter assez vite aux cadences. Imbattable sur le rendement — *« je tourne à quatre vingt-dix, c'est le plafond »*, — bien noté, il est passé « polyvalent » sur chaîne de fabrication. *« Je peux remplacer n'importe qui sur la chaîne en cas de coup dur. »* Un poste de confiance qui donne aux meilleurs éléments de sérieuses chances de promotion.

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre

Cette carotte-là est aussi de celles qui poussent les talents à s'exprimer. Dans la distribution, les plus robustes, les plus travailleurs, peuvent prendre du galon. L'effort et l'esprit d'entreprise, voilà les deux mamelles de la réussite. *« Si vous voulez être performant, vous pouvez vous faire une place au soleil »*, dit Patrick, trente ans, chef du rayon épicerie au magasin Carrefour de Montesson (Yvelines). En une douzaine d'années, il a gravi tous les échelons, un vrai parcours du combattant. *« Au début, je faisais facilement mes soixante heures hebdomadaires. »* Aujourd'hui encore, ses responsabilités exigent une disponibilité de tous les instants. *« Je ne compte pas mes heures. Le chef de rayon doit savoir prendre des initiatives comme un patron »*, avec des soucis de patron bien sûr, *« je suis au service de l'entreprise vingt-quatre heures sur vingt-quatre ».*

Même son de cloche, même enthousiasme, chez Geneviève, la quarantaine, élégante, chef de secteur dans le même hypermarché. *« J'ai réalisé en entrant chez Carrefour qu'on me tendait une perche, alors, j'ai cravaché. C'était au fond de moi : j'avais vraiment envie de progresser. A chaque fois qu'on me donnait tel ou tel objectif, je me disais : tu dois t'éclater ! »*. Une telle foi dans le travail est assez rare pour ne pas être remarquée. Geneviève estime que *« l'employé de libre-service qui veut faire mieux, on le détecte tout de suite. A mon avis, à Montesson, il y a tout au plus vingt personnes valables sur quatre cents. Quant au reste... »*

La grande masse, certes, est loin d'être stakhanoviste, néanmoins on peut toujours tenter de la stimuler dans le bon sens : primes et avancement bien sûr, mais aussi encouragements, félicitations appuyées de la hiérarchie, médailles, cadeaux, etc. Une société, Macdonald France, filiale d'un groupe américain, propose des campagnes de motivation. Parmi les stimulants, les entreprises ont le choix entre les récompenses honorifiques, coupes, diplomes, les surprimes en espèces, les concours pour les vendeurs, les cadeaux destinés aux plus méritants à choisir dans un catalogue où voisinent tables à repasser, stylos, cafetières électriques, boîtes à outils, etc.

Selon les grands principes de Macdonald, la campagne ne doit pas prendre seulement pour cible l'employé, mais aussi sa famille, comme on peut le lire dans une brochure de présentation. *« Puisque l'influence familiale est un facteur des plus importants lorsqu'il s'agit d'inciter un être humain à se surpasser, le moyen de motivation utilisé devra être suffisamment puissant pour que la famille de chaque participant soit amenée à apporter son support enthousiaste... »*

Des entreprises, et non des moindres — Renault, Shell, Gaz de France, Elf, entre autres — ont fait appel aux services de Macdonald. Les petits cadeaux feront-ils les grands producteurs ? Difficile à dire. Une chose est sûre cependant, et toute la psychologie du comportement le démontre : l'existence d'une possible récompense tend à modifier l'attitude de l'individu qui cherche à l'obtenir. Avoir sa photo dans le journal d'entreprise ou simplement son nom, se voir offrir des voyages d'agrément, comme chez I.B.M. par exemple, qui honore ainsi chaque année ses grands cadres « super-bons », c'est pour certains se sentir valorisés par rapport aux autres salariés. Mais, surtout, c'est une invitation à poursuivre dans la bonne voie pour les lauréats et un exemple pour tous ceux qui voudraient le devenir. Theodore Roosevelt, réélu en 1904 président des Etats-Unis, lança un jour lors d'une réunion électorale un vibrant *« sue et tu seras sauvé ! »* Avis aux amateurs... ■

MICHEL HEURTEAUX.

CROQUIS

Anniversaire

Grand-mère a cent ans, et toute la famille est venue fêter avec elle cet anniversaire glorieux. Toute la famille ? Tant de manquants, partis avant elle comme des voleurs, glissés hors de sa vie, et, dans le regard encore vif, ces absences font comme des lacs de brume. *« Félicitations, tante Anna »*, dit tante Augustine, qui a quatre-vingt-deux ans, et claudique sur sa canne. La petite-fille de grand-mère est elle-même grand-mère. A l'aïeule qui fut si coquette, elle a acheté une robe blanche ornée de fleurettes roses et mauves du plus bel effet. *« Tu es belle comme tout, grand-mère »*, dit-on à la centenaire. Celle-ci regarde à la ronde. Sa voix se fait un peu grondeuse. *« C'est vrai, pourquoi n'avez-vous pas de jolies robes ? C'est moi qui ai la plus belle. »*.

Le visage d'une centenaire, un paysage de rides qu'on ne se lasse pas de scruter pour en dégager le sens. L'aïeule a bravé les ans, fait la nique aux statistiques. De sa maison de retraite, elle est la première à avoir franchi le cap. *« Les autres*, dit-elle fièrement, *ont tous capitulé avant. Même quinze jours avant. »* Avec elle, comme avec tous les vieux qui s'entêtent, la loi des âges vacille. Et, tout en sablant le champagne, on est partagé entre l'espoir et la peur de vivre aussi longtemps. Cent ans, c'est peut-être cela l'éternité.

MARIE-LOUISE AUDIBERTI.

Lever de rideau

Les premiers sont arrivés à l'aube.

En levant le rideau, Claudie a vu les lourdes motos appuyées contre la fontaine. Bottes et gants de cuir, ils traversent la place encore casqués. Ils vont se laisser tomber sur les fauteuils rouges et blancs, demander un grand crème, rejeter la tête en arrière, allonger les jambes et cligner des yeux face au premier soleil. La saison a commencé. Il en défilera toute la journée : des familles à diabolo menthe, des conducteurs à demi-sans-mousse et des couples fatigués à express-bien-tassé. Certains passeront, d'autres vont s'arrêter.

On en trouvera partout : poussant les volets des maisons fermées l'hiver, (« commençons par aérer »), saluant le propriétaire du gîte rural voisin (« qu'en pensez-vous, aurons-nous du beau temps demain ? »), fauchant des brassées de fleurs sèches pour les bouquets et quelques poires pour la soif, retapant les ruines dans le style du pays ou arrimant la tente au plus serré (« tu te souviens de l'été dernier ? »).

Il y en aura pédalant vers la Drôme et d'autres garant la Rancho au bord de la Roanne.

On assistera à des baignades en tout genre ; certains affronteront les gifles des cascades, (« viens, je te dis, c'est bon pour la circulation »), d'autres se dandineront sur les galets humides et glissants (« si tu m'avais écouté, tu aurais mis tes plastiques »). Des bébés dodus dodelineront entre les boudins de leur piscine gonflable, tandis que d'autres se doucheront au tuyau d'arrosage du potager, égoutant leur ambre solaire sur les plants de pois gourmands.

Ils bronzeront aux couleurs des sorbets du boulanger, vanille ou fraise, abricot, chocolat ou caramel ; les plus artistes oseront même de subtils mélanges de tons avec ou sans démarcations.

En levant le rideau ce matin, Claudie sait que tous viendront durant la saison, à midi et à 7 heures. Elle fera salle comble durant deux mois.

DANIEL OBERTI.

Retour

Trois jours de séparation. Trois jours sans elle. Trois jours qui paraissent des semaines, sans sa présence, sans le piment léger de son odeur qui flotte dans l'appartement et l'animation gracile de ses constants déplacements d'une pièce à l'autre.

Ce vide soudain a rendu chaque meuble, chaque objet d'une froideur rébarbative, comme si elle seule pouvait leur donner vie et usage.

J'attends. Elle ne va pas tarder.

Le bruit de l'ascenseur qui s'arrête à l'étage, la porte qui claque, les pas sur le palier.

C'est elle : j'entends la clef dans la serrure.

Enfin, elle est là, elle va pouvoir faire la vaisselle.

DANIEL CASANOVA.

Sur le toit

Il se souvenait, étant enfant, six, sept ans peut-être, pendant les mois de vacances, où la chaleur vibrante de l'été lui imposait une sieste après le repas de midi sur la terrasse, de la folie qui le prenait, certains jours, de courir au grenier chercher dans les rayons dansant de poussière l'échelle droite, difficile pour ses petites jambes, lui permettant d'atteindre le vasistas qui, d'un coup, sous la poussée de ses mains, s'ouvrait, bouche éblouissante, tandis que ses pieds, prudemment, se posaient sur les tuiles brûlantes, rose et ocre, où se cachaient les grappes des essaims de guêpes, qui bourdonnaient dangereusement autour de lui. Enfin, il arrivait contre la grande cheminée, point central du toit, qui lui donnait l'ombre et la sécurité.

Son corps blotti contre les briques, il regardait, regardait, les yeux écarquillés, intensément, éperdu de bonheur, désespéré d'être aussi petit ! Alors lui arrivait, comme assourdie et précise à la fois, la voix inquiète et tendre de sa grand-mère qui le cherchait. Et après de longs silences, le cri aigu et moqueur de sa sœur : *« Mémé, Mémé, je le vois, il est encore monté sur le toit !... »*

JEAN-PAUL MAZER.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

La nostalgie de la femme à barbe

Les phénomènes de foire attirent encore un public. Mais ils se font rares. La télévision et l'évolution des sensibilités font la vie dure aux derniers bateleurs.

DU jamais vu pour 10 francs : les sœurs siamoises nées en 1930 à Saigon, le chien-trompe d'éléphant, le porc à huit pattes, l'homme-singe de Bornéo. Et prodige des prodiges, la tête sans corps et qui parle !... Le programme est inscrit en grosses lettres ripolinées sur la façade blanche de la baraque foraine. Devant, le banquiste s'époumone.

Un premier groupe de vingt personnes pénètrent dans l'« entre-sort ». Des gosses et leurs parents, des garçons frisés en débardeur, des filles en short... Ils tournent un peu ahuris autour de l'estrade. Les choses promises sont donc là ! Formes incertaines, caoutchouteuses, grisâtres, *contenues dans trois bocaux de formol.* Digne comme un gisant, l'homme-singe naturalisé dort depuis des années dans sa caisse de verre. Pour le rendre plus humain, on a dû lui raser le front et les joues... Infatigable, la tête sans corps nasille au micro : *« Je suis né au Pakistan en 1945... Je m'appelle... »*

Terminé ! Mi-souriants, mi-déçus, les visiteurs se dispersent vers les barbes-à-papa, les jeux électroniques ou les stock-cars. Une nouvelle fournée attend son tour à la caisse. Cet été, le public de Luna-Park, à quelques kilomètres de Saint-Tropez, s'intéressait aux bizarreries de la nature. *Tant mieux pour Albert le banquiste.* Les saltimbanques forment une grande tribu, et lorsqu'un forain, au hasard d'une rencontre, parle des montreurs de « phénomènes », il finit toujours par citer le seul rescapé : Charles V... qui est justement le père d'Albert.

C'est lui qui, avec sa famille, présente les quatre ou cinq phénomènes qui tournent encore dans les fêtes foraines. Au printemps, *il était à la Foire du trône avec* un vieux géant Turc et un nain pakistanais. Cet été, un de ses petits-fils exhibait au Cap-d'Ail la plus grosse femme du monde. Et lorsque les curiosités font défaut, on applique la règle séculaire. Le monstre manque ? On le fabrique avec un jeu de miroirs et un peu d'illusions.

Le souvenir de Barnum

Dans sa caravane, Albert V... garde en souvenir les programmes et les affiches de Barnum. Le plus fort ! Et on rêve ainsi au Side-Show, cette gigantesque exhibition d'êtres les plus extravagants ou les plus *contrefaits, recrutés dans le monde entier.* Après l'Amérique, le Side-Show parcourt l'Europe. En 1901-1902, il circule en France. A chaque étape, les mille ouvriers de Barnum-Bailey dressent en un clin d'œil, à côté du chapiteau à trois pistes, l'immense tente-ménagerie et la plate-forme des curiosités, un tréteau de 60 mètres qui *portera au moment des représentations,* comme l'annonce le programme, une bonne vingtaine de *« prodiges de la nature »,* au sein desquels se seront glissés quelques truqueurs...

Parmi les phénomènes les plus célèbres, on se souviendra de Tom-Pouce, de la Reine Mab, haute de 56 centimètres, d'Anna Jones, la femme à barbe, et de Jojo l'homme-chien, au visage de skye-terrier, recouvert de poils fauves, aux mains si fines et si blanches. Il alimentait les légendes. On raconte qu'il avait été trouvé par des chasseurs dans une forêt du nord de la Russie en compagnie d'un monstre, *sans doute un homme-chien, qui* lui servait de père. Le monstre mourut peu après sa capture.

Le jeune Jojo, baptisé Théodore Pétrof, fut mis à l'école et apprit quelques mots de *russe. A huit ans, il fut engagé par un im*presario et exhibé dans le monde entier. Des imaginatifs aimaient voir en lui un lointain descendant des d'Ambras, cette famille de velus qui vivaient en Autriche au seizième siècle et intéressa les peintres (1). En 1904, peu après son passage en France, Jojo mourut d'une pneumonie à Salonique. Allait-on enfin percer son mystère en l'ouvrant de part en part, comme *c'était* l'usage pour les phénomènes de foire ? L'Eglise s'opposa à l'autopsie. Récemment, un hebdomadaire publiait une superbe photo de Jojo l'homme-chien posant en costume russe.

Exténuantes tournées

Les critiques n'appréciaient pas forcément ce genre de spectacle. On reprochait à Barnum de *« détruire les grâces du cirque »* (2). Cependant, le public ne cache pas son enthousiasme. Pendant la tournée européenne, on refuse des spectateurs à chaque représentation. En Belgique et dans le Languedoc, les gens se battent pour entrer. Barnum-Bailey assure sa propre police avec une solide équipe de « battants », les *« videurs » d'autrefois.*

1930, les phénomènes ont toujours autant de succès. En début de saison, la presse énumère la belle collection qu'on pourra aller admirer en famille aux fêtes de *Luna-park. Ophélie Bianco, la femme* albinos aux yeux rouges qui ne volent que la nuit. Miss Adriana, la femme à barbe en robe charleston et longs colliers de perles. Maud Arizona au corps tatoué de mille dessins. Marie Kovacs, née sans bras, qui coud, mange, fait de la musique avec ses orteils. Et surtout, miss Violetta, la femme-*tronc, si jolie sur son pouf de velours* qu'elle remporte tous les succès et reçoit chaque jour une cour d'admirateurs fidèles.

On est encore au temps où la moindre fête foraine exhibe sa femme à barbe ou son homme-serpent. Certains phénomènes ont raconté l'envers du décor. Les voyages exténuants entre les représentations, les heures d'attente obligatoires dans la roulotte aux volets clos, pour maintenir l'effet de surprise ; le maigre cachet consenti par le forain qui est souvent la seule source de revenus pour les *« nés sans bras ni jambes »* (3). Kobelkoff, l'homme-tronc qui finit par posséder un théâtre ambulant, est *sans doute une exception* (4).

Fernande, aujourd'hui grand-mère, raconte les choses avec bonne humeur : *« J'avais environ seize ans. Un jour, ma mère adoptive me dit : « Maintenant, tu es grande, nous allons voyager. »* Il faut dire que la mère adoptive de Fernande n'était pas n'importe qui. C'était Clémentine Delait, la femme à barbe de Taon-les-Vosges. Après le décès de son mari, elle avait brus*quement décidé, à soixante ans passés,* de confier quelque temps son café à ses employés et d'aller montrer sa barbe à travers l'Europe. Fernande écoutait. *« Regarde ! Pour commencer, nous avons un contrat avec le cirque Bertram-Mills du 22 décembre 1931 au 27 janvier 1932. »*

Les deux femmes partent pour Londres avec des caisses de cartes postales représentant la femme à barbe en calèche, avec *son chien, en train de tricoter ou de lire les* journaux. *« ...Nous étions installées dans une petite pièce décorée d'un sapin de Noël. Maman était assise dans un fauteuil, elle tricotait à côté d'un géant de 2,50 mètres. Nous restions là toute la journée. Les gens entraient et sortaient. On m'avait appris quelques mots d'anglais. Je devais dire : « C'est maman », et j'indiquais le prix des cartes postales. Nous en avons vendu une caisse entière. Un jour, on a ri, maman a fait une farce au géant. Elle a cousu le bouton de son pantalon à sa chemise... »*

Après Londres, il y eut un contrat en Hollande. Même scénario, mais cette fois, des tulipes fleurissaient la baraque, et la femme à barbe se montrait à côté de l'énorme Greta. *« ... Un jour, autour de 1933, ma mère signe un contrat de trois mois avec le théâtre Marigny. C'était pour le lancement de* Barnum ou la monstrueuse parade (5) (titre français de *Freaks,* le film de Tod Browning). *Ma mère devait se tenir dans le hall à côté d'un nain qui avait été engagé en même temps qu'elle... Je me souviens. Je jouais avec un Yo-Yo, c'était la saison. Mais le film n'a pas marché, les gens ont eu peur. Et nous sommes rentrées au bout d'un mois. »* A Paris comme ailleurs, on n'avait pas supporté la ballade tragique des *Freaks* qui révélait le comportement monstrueux des gens normaux.

A partir des années 50, le monstrueux et sa mise en scène, qui caractérisait si fort la fête foraine, disparaît peu à peu. La télévision, *« qui montre des choses tellement plus extraordinaires »,* est citée par un ancien président du syndicat des forains comme l'une des causes principales de ce changement, avec l'évolution des goûts de la clientèle qui, maintenant, s'intéresse surtout aux manèges électroniques. Et tout doucement, tandis que l'aide sociale se *perfectionnait,* les *« phénomènes »* rejoignaient la cohorte indistincte des « handicapés ».

Un couple sulfureux

Les temps sont durs pour un bateleur ! Certains régisseurs de foire font des difficultés pour accorder la place à sa longue estrade de 20 mètres, nécessaire à la représentation. Quelques municipalités refusent carrément l'exhibition d'êtres humains. C'est le cas, *par exemple,* de la ville de Saint-Quentin (Aisne) où se tient l'une des plus grandes foires.

Le banquiste et son monstre formeraient-ils encore un couple sulfureux qui dérange ? (Jadis, on soupçonnait le premier de voler les enfants pour en faire des « noués » ou des « désarticulés », et le *second, d'expier par sa difformité une* faute particulièrement honteuse.)

Que sait-on au juste de leur étrange association ? Peu de chose, si ce n'est qu'aujourd'hui, l'impresario, qui ne manque *pas de cotiser régulièrement* à la Sécurité sociale, semble de plus en plus soumis à la fragilité et au bon vouloir de sa vedette : *les* femmes-colosses sont souvent malades, les nains se font embaucher comme groom ou comme stewart, il faut donc négocier avec eux les moments d'exhibition en extra le samedi. Et puis les phénomènes *sont rares, de plus en plus. Et difficiles à* renouveler ! Les petites annonces ne rapportent rien. Le plus efficace reste encore le *bouche-à-oreille.* Alors si quelque chose d'intéressant se présente, il ne faut pas hésiter, prendre l'avion pour le Portugal par exemple, discuter avec la famille et revenir marché conclu avec un Lilliputien de 80 centimètres. Pourvu qu'il n'exige pas, comme d'autres, la moitié de la recette ! ■

MIREILLE DEBARD.

(1) Cf. numéro spécial de *Bizarre* (17-18), « Les monstres », J.-J. Pauvert édit., et *l'Illustration* de janvier 1904.

(2) *L'Illustration,* 4 janvier 1902.

(3) *Née comme ça,* de Denise Legrix, Segep-Kent, 1960.

(4) *Histoire du cirque,* d'Henri Thetard, Julliard, 1978.

(5) Cf. *l'Avant-scène* du 15 mars 1981, « Freaks ».

Les candidats à l'immortalité froide

Désir d'échapper au néant, espoir d'être des précurseurs : malgré les difficultés de l'entreprise, quelques convaincus sont prêts à se faire congeler après la mort...

« *C'EST le vieillissement qui finit par nous tuer. Quand il sera vaincu, on mourra d'accidents, de crimes, de guerres, de catastrophes... Mais on ne mourra plus de mort « naturelle »... On pourra vivre cinq mille ans !* »

Anatole Dolinoff en est convaincu. Cet ingénieur parisien de cinquante ans est un défenseur acharné de la « cryogénisation », une technique arrivée des États-Unis il y a une vingtaine d'années et selon laquelle tout individu considéré comme cliniquement mort peut être conservé à basse température (– 196 °C) et réanimé vingt, cinquante ou cinq cents ans plus tard... A l'époque où la science aura vaincu la mort. *« Certaines maladies incurables il y a moins d'un siècle ne présentent plus de danger pour l'homme d'aujourd'hui »,* fait valoir encore M. Dolinoff, pour qui la mort serait une maladie dont la guérison est tout à fait probable.

En 1962, l'Américain C. W. Ettinger écrit un ouvrage qui connaîtra un très vif succès aux États-Unis puis en France, *L'homme est-il immortel ?* Jean Rostand, qui avait lui-même consacré de nombreuses expériences au sujet, et écrit la préface du livre, nous confiait alors son intérêt et ses réserves : *« La cryogénisation, c'est un pari sur la toute-puissance de la science. Il me paraît impossible aujourd'hui de réparer les dégâts de la congélation. Il faudrait préalablement que l'on obtienne des résultats sur la souris ou un autre mammifère ».*

Qu'importe... La foi est plus belle que Dieu. Le salut est dans la glace ! Le 12 janvier 1967, le professeur Bedford, qui enseigne la psychologie, meurt à *soixante-douze ans* d'une leucémie à Phoenix (Arizona). Selon son désir, il est congelé et ouvre la voie à la cryogénisation. A cette époque se crée en France une première société pour la défense et la vulgarisation de la cryogénisation, puis une seconde. Elles réunissent une cinquantaine d'adeptes.

Aujourd'hui, la Société Cryonics de France (2) compte seulement une demi-douzaine de membres. Un des transfuges, Jean-Michel Huet, trente-trois ans, raconte comment il a changé d'avis : *« Je me suis intéressé au mouvement alors que j'avais vingt ans. La peur de la vie me faisait espérer en quelque chose de surnaturel. Aujourd'hui je suis mieux implanté dans ma vie, dans la société. J'ai deux enfants, à qui j'ai transmis un peu de moi. Je vis un peu mon immortalité à travers eux. »* Tout en disant ne pas être hostile à la cryogénisation, ce jeune libraire estime qu'il faut chercher les raisons du mouvement *« du côté de la peur du néant »...*

Les partisans de la cryogénisation dont la conviction n'a pas faibli préfèrent se placer sur un plan scientifique. *« Restons sur le strict plan biologique,* explique M. Edgar Louis, physicien, cinquante-huit ans. *Dans l'espèce animale, à laquelle nous appartenons, le temps de vie équivaut à cinq fois le temps de croissance. Chez l'homme, celui-ci est d'un vingtaine d'années : nous devrions donc vivre cent à cent vingt-cinq ans. Certes, on meurt... mais tout simplement d'une panne de la machine animale. Autant se faire mettre en conserve en attendant que quelqu'un puisse la réparer et la remettre en marche ! Le problème c'est que nous vivons dans une civilisation de forme chrétienne où la mort est considérée comme une nécessité. »*

Et M. Dolinoff de renchérir : *« C'est pour ça que les gens sont sceptiques à l'égard de la cryogénisation et nous traitent d'hallucinés : parce que depuis des millénaires l'homme, ce crétin, s'est mis dans le crâne qu'il est normal et juste de mourir. »*

En symbiose avec l'ordinateur

Anatole Dolinoff est prêt à passer sur les difficultés de l'entreprise. Il faut en effet trouver un statut juridique pour ces morts qui-n'en-seraient-pas ; que deviendront leurs biens, par exemple ? Et à assurer les frais de l'opération ; la Cryonics France estime à 1 million de francs celui d'une cryogénisation. La congélation elle-même n'est pas très coûteuse, mais il faut prévoir en sus l'alimentation régulière en azote liquide des « capsules » dans lesquelles seront conservés les cryogénisés...

Il faut aussi, même si tout se passe bien, prévoir des difficultés au « réveil » : les « ranimés » ne devront-ils pas affronter un décalage culturel et social considérable ? Jacques Wartelle, soixante ans, directeur d'entreprise, reconnaît : *« Au sortir de sa capsule, l'être cryogénisé se trouverait un peu comme un aborigène d'Australie parachuté en Europe ».* Mais, estime-t-il, *tout être peut s'adapter. Et les conclusions des études menées par la Rand Corporation nous laissent penser que le « réveil » ne serait pas si difficile... »*

En effet, les chercheurs de la Rand, qui, en 1963, ont réuni leurs travaux sur le futur, prévoyaient que vers 1990 l'homme parviendrait à mettre au point une action clinique contre le vieillissement et qu'au vingt et unième siècle il trouverait le secret d'un accroissement de la longévité et d'une hibernation de plusieurs siècles. Et en 2100, le « décongelé » aura à sa disposition des médicaments euphorisants, des produits de synthèse accroissant son intelligence et des méthodes d'instruction et de mise à jour des connaissances minimisant l'effort ; une injection de protéines et une mise en symbiose avec un ordinateur devraient suffire...

Les partisans de la cryogénisation ne veulent pas manquer cette possibilité : *« Le futur nous réserve certainement tant de choses à découvrir,* dit Mme Elisabeth Brisbart, quarante-neuf ans, seule femme parmi les adeptes. *C'est pourquoi je voudrais vivre deux cents ans. Au-delà, on verra... Il sera toujours possible de mourir de quelque chose. Ne serait-ce que de l'envie de ne plus vivre... »*

Consacrer tant d'argent à une conservation tout de même improbable n'est-il pas surprenant ? Et moralement critiquable ? *« C'est gênant, évidemment, de décider d'un investissement si important pour survivre quand des millions d'hommes n'ont pas de quoi vivre »,* reconnaît Mme Brisbart.

Mais les autres n'ont pas ces scrupules. Tout le monde ne peut certes pas s'offrir une cryogénie, mais, souligne le docteur Guillaume Roy, un homéopathe toulonnais de quarante-deux ans, *« ce fut le cas au premier temps de l'automobile ou pour l'accès à certaines thérapeutiques. Et cette injustice sera aussi le moteur d'une prise de conscience collective ».* Et Christian Hubert, soixante-treize ans, qui fut avec Anatole Dolinoff l'un des pionniers du mouvement en France, est même fier d'appartenir à *« une élite de la conservation par la glace » : « Nous sommes indéniablement des précurseurs. Le froid, c'est l'avenir pour vaincre la mort. »*

Une conviction qui aide à vaincre l'angoisse : *« Cet espoir est si fort qu'il nous motive entièrement. Il ne faut pas se cacher derrière les mots : personne n'a envie de mourir et nous sommes comme des malades face à la mort,* avoue M. Wartelle. Quant au docteur Roy, qui veut être accompagné par son léopard familier, il n'entend pas perdre la moindre chance de survie : *« Dans le cas où la cryogénisation ne serait pas légalisée en France à l'époque où je mourrai,* dit-il, *je veux être embaumé. A particules d'A.D.N. tout est possible, et si mes restes pouvaient intéresser un savant ? Peut-être pourrai-je revivre un jour sous une autre forme ? S'il y avait toute notre personnalité dans chaque cellule cérébrale ? »*

Le peintre Salvador Dali fut aussi, un temps, un ardent défenseur de la cryogénisation. Mais pour des raisons plus fantaisistes : sa seule motivation, nous déclarait-il il y a dix ans, était *« l'effet que ça ferait à Figueras. De quoi embêter les gens du café ».* Aussi ne demandait-il pas une longue survie : *« Tout juste trois jours. Juste le temps que ceux qui restent préparent une conférence de presse pour mon retour... »*

Prudence, sans doute : aujourd'hui, huit seulement des trente-six personnes qui reposaient en glace au *« cryotorium »* de la Transtime à San Francisco sont encore en attente de réanimation. Les vingt-huit autres ont dû être enterrées... à la suite d'un coup de chaleur. M. Nelson, le président de la Cryonics de Californie, avait omis d'indexer à l'avance le prix de la maintenance à basse température, et les familles ont refusé de payer le complément nécessaire pour maintenir les corps en suspension dans l'azote liquide ! ■

JOSÉ LENZINI.

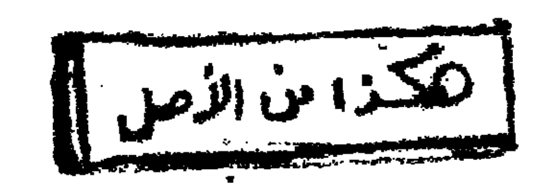
(1) Vingt et un ans plus tard, on en est au même point : les travaux plus récents du professeur japonais Suda (sur un cerveau de chat isolé) sont contestés par beaucoup de spécialistes.

(2) 101, rue Jules-Rein, Le Mesnil-le-Roi, 78600 Maisons-Laffitte.

Les marchands de soleil

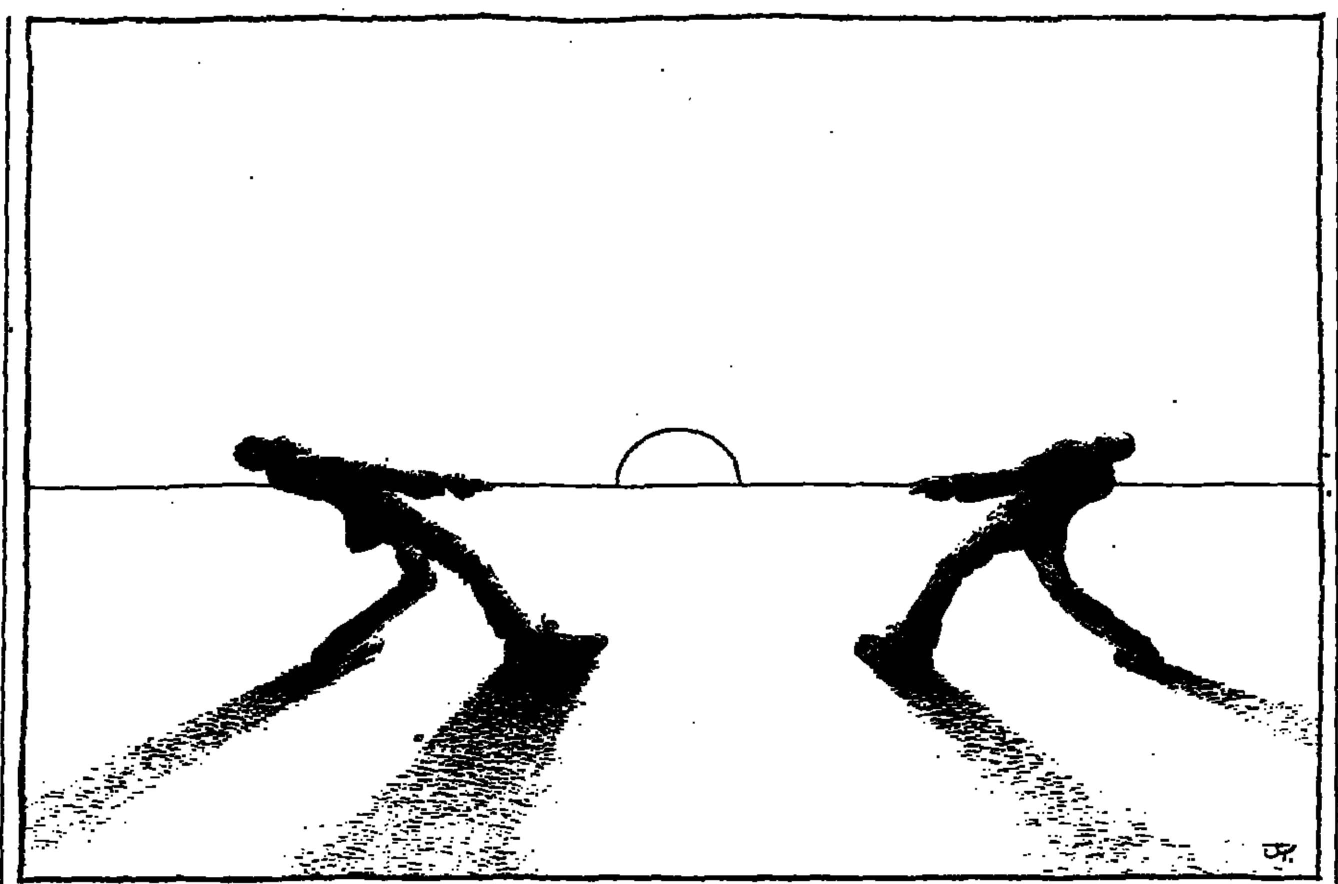
Il existe maintenant en France une industrie du solaire – des P.M.E. et quelques grands groupes. Reste à trouver un marché.

هكذا من الأصل



Les marchands de soleil

Il existe maintenant en France une industrie du solaire – des P.M.E. et quelques grands groupes. Reste à trouver un marché.



JY

ILS étaient quelque soixante, au plus fort de la vague écologiste autour de 1975 et de la mode des énergies douces, à avoir investi dans le solaire, encouragés par l'enthousiasme de la Délégation aux énergies nouvelles, née aussi en 1975. La proximité du premier choc pétrolier aidant, des industriels du pétrole avaient suivi le mouvement. Mais la plupart des entreprises créées à cette époque manquaient des moyens financiers et des capacités techniques nécessaires : idées et discours ont longtemps prévalu sur les réalités économiques. Ce foisonnement a bien failli tuer dans l'œuf cette industrie naissante : on a assisté à des disparitions en cascade.

Aujourd'hui subsistent une vingtaine d'entreprises : aux côtés de groupes comme Chaffoteaux & Maury, la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.), Leroy-Somer, Rosières-Sudinox ou Total, un petit nombre de P.M.E. tentent de se faire une place. Bien décidées à prouver leur crédibilité, elles poursuivent, malgré un marché « déprimé », leur effort d'innovation.

Deux filières seulement font l'objet d'un développement industriel ; le thermique et le photovoltaïque. La première est la plus connue puisqu'elle est utilisée essentiellement pour l'eau chaude sanitaire et le chauffage des piscines. Mais c'est la seconde qui représente le chiffre d'affaires le plus important : 80 millions de francs en 1982, soit 8 % environ du marché mondial des photopiles, 60 % à 80 % de ce chiffre d'affaires étant réalisé à l'exportation. Il est entre les mains de deux sociétés – Photowatt, filiale de la C.G.E. et d'Elf, et France-Photon, filiale de Leroy-Somer. Celles-ci produisent des photopiles à base de silicium qui, montées en série sur des panneaux, captent le rayonnement solaire pour le convertir en électricité.

La technologie est maintenant bien connue et la fiabilité des produits incontestée. Reste à trouver les usages les plus rentables. Pour France-Photon et Photowatt comme pour leurs concurrents étrangers, la bataille ne fait que commencer. L'enjeu actuel est la constitution de systèmes : qu'il s'agisse d'une pompe à eau solaire, d'une télévision ou de l'électrification d'un village, les différents éléments doivent être compatibles et fournis ensemble.

France-Photon a tout misé là-dessus, préférant conclure des accords de licence avec des sociétés étrangères plutôt qu'investir dans la recherche. *« Lorsque les pays en voie de développement souhaitent acquérir des générateurs photovoltaïques pour leur réseau de télécommunications par exemple, ils ne commandent pas un panneau mais un matériel complet*, dit Alain Lefalher, responsable pour l'Europe. *Le module seul n'a de sens que pour la vente aux particuliers ou pour des grands projets où nous n'intervenons que comme sous-traitants. »*

Calculettes à photopiles

Photowatt, en revanche, s'est consacré à des recherches sur le silicium pour économiser la matière première. Parallèlement, la société a installé des centrales de puissance. Mais les réalisations les plus importantes – comme celles effectuées par l'entreprise à Nice et à Alès (1) ou par SERI-Renault Ingénierie en Grèce et en Guyane – sont étroitement dépendantes des programmes de la Communauté européenne. Leur coût, de l'ordre de 6 millions de francs pour 35 kW, les rend inaccessibles aux pays qui en ont le plus besoin.

Photowatt a donc dû s'intéresser à son tour aux systèmes. L'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (A.F.M.E) (2), qui soutient financièrement l'entreprise, convient qu'elle a failli manquer le coche. *« Alors que nous pensions puissance*, avoue Christian Vauge, responsable des énergies renouvelables, *les Japonais étaient en train de s'infiltrer avec leurs milliers de calculettes équipées de photopiles. »*

La force du photovoltaïque est de pouvoir se substituer à des matériels comme les moteurs Diesel – contraignants parce qu'il faut les alimenter en carburant – ou de pouvoir être installé là où aucune autre source d'énergie ne peut être utilisée (comme pour les balises ou les satellites). Sa faiblesse demeure son coût. Le prix du watt solaire, 60 francs en 1982, bien qu'ayant baissé de près de 60 % depuis 1977, reste encore élevé, en raison des investissements en recherche et de la diffusion restreinte. Les petits systèmes de télécommunications (qui représentent 40 % du marché) coûtent dans les 500.000 F : les utilisateurs potentiels doivent faire appel à l'aide d'organismes internationaux comme la Banque mondiale ou le Fonds économique de développement.

Avec 64.000 m² de capteurs en 1982 (3), l'industrie solaire thermique a réalisé, elle, un chiffre d'affaires de 54 millions de francs, assuré à 70 % par cinq sociétés. Mais elle pourrait construire 400.000 m². Ainsi Chaffoteaux et Maury, qui a suivi une politique volontariste, se retrouve avec une capacité de production de 50.000 m² par an alors qu'elle ne vend que 5.000 m². *« On ne pouvait pas ne pas faire de solaire*, explique l'un de ses directeurs, Philippe Desvignes, *l'eau chaude, c'est notre métier »*.

Le thermique a été le premier « créneau » assigné à l'énergie solaire. Le Commissariat à l'énergie solaire prévoyait pour 1985 1.200.000 m² de capteurs. Inquiets de ne pas approcher des prévisions, les chefs d'entreprises mettent en cause la politique gouvernementale. Guy Jenny, directeur commercial de Sudinox, souligne que la diversification tentée par son groupe se fondait sur l'assurance d'une progression « exponentielle » soutenue par les pouvoirs publics. *« En 1980, de fait, le solaire a représenté la moitié de notre activité, mais cela n'a pas duré. Les pays où le solaire a vraiment démarré sont ceux où l'incitation est venue des instances officielles. Quand nous installons 60 000 mètres carrés de capteurs par an, les Américains en installent deux millions. Or ils sont seulement quatre fois plus nombreux que nous ! »*

« On l'a fait savoir »

Louis Drouot, chef du service solaire à l'A.F.M.E., reconnaît que l'*« on a peut-être eu tendance, par le passé, pour des raisons politiques, à inventer des marchés qui n'avaient pas de réalité économique. Les pouvoirs publics, qui ont fixé les objectifs, portent donc une part de responsabilité dans l'échec, mais les industriels ont aussi la leur. On ne crée pas une industrie en matière d'énergies renouvelables autrement que dans d'autres secteurs »*.

Les premiers pas ont pourtant été timides : les groupes industriels intéressés ont chargé un ingénieur de réunir une documentation, puis ont ensuite constitué une cellule spécialisée. *« C'était tellement bon pour l'image de marque qu'on l'a fait savoir »*, note Christian Hunault, de la direction « recherche et développement » de Total. *« Mais ce qui s'est dit à l'époque n'était pas toujours en relation avec ce qui se faisait effectivement. »*

Total en tout cas est de ceux qui se sont engagés vraiment : en 1980, le groupe s'est associé avec la petite entreprise Giordano à Vallauris (Alpes-Maritimes). Un exemple d'une saine alliance : la première avait pour elle la qualité de sa production, la souplesse d'adaptation d'une P.M.I., mais était handicapée par ses moyens financiers limités. Le second avait la capacité d'investir dans la recherche et d'établir des plans à long terme.

Prévoyant une baisse du marché du chauffage dans les années 80, Total a choisi de se diversifier tout en restant dans le secteur de l'énergie. Une nouvelle société, Total Energie Développement, devra trouver des marchés pour le solaire et les pompes à chaleur, afin de regagner la baisse des ventes de fuel. Total-Giordano, qui a mis au point des appareils nouveaux, devrait réaliser, en 1983, 40 % de la production française, avec le tiers de ses ventes à l'étranger : le réseau de Total est une rampe de lancement pour le solaire.

Tout le monde considère, en effet, qu'il existe un marché hors de l'Hexagone ; mais celui-ci reste d'accès difficile pour les P.M.I. Pour S 2E (Société de construction de systèmes d'économie d'énergie), trente-cinq personnes à Toulouse, les exportations, qui représentent 30 % du chiffre d'affaires, se limitent aux pays de la communauté européenne et aux DOM-TOM. Aussi son président, Jean Prunet, souhaite-t-il s'allier à un partenaire de taille internationale.

La concurrence d'E.D.F.

En France, malgré les allègements fiscaux accordés aux acquéreurs (4), le chauffe-eau solaire ne parvient pas à s'imposer. Curieusement, il apparaît comme un complément du chauffe-eau classique, comme le magnétoscope par rapport au poste de télévision. Du coup, son prix a pu être dissuasif. Aujourd'hui, les industriels cherchent à l'abaisser tout en assurant un service correct : on est passé de 20 000 F en moyenne, installation comprise, en 1981, à 10 000 F maximum en 1983 (5). Les nouveaux appareils sont en outre d'un emploi plus facile : un bricoleur averti peut acheter son chauffe-eau solaire sur catalogue et l'installer lui-même, et un installateur non spécialisé peut intervenir sans problème et rapidement sur ce matériel.

E.D.F. reste pour le solaire un concurrent implacable. Mais selon Christian Hunault (Total), si *« l'augmentation de l'utilisation de l'électricité « fait de l'ombre » au solaire, E.D.F. va vraisemblablement être obligée d'augmenter ses tarifs à usage domestique, ce qui améliorera la rentabilité du solaire »*. E.D.F. pourrait-elle *« faire pour le solaire ce qui a été fait pour le développement des pompes à chaleur »*, comme le dit Guy Jenny avec humour ? Plus réaliste, Christian Vauge, à l'AFME, estime que, face au *« T.G.V. d'E.D.F. »*, on n'a le choix qu'entre *« se coucher en travers de la voie ou accrocher son wagon derrière. Nous avons retenu cette deuxième solution »*.

De fait, la jeune industrie du solaire a réussi à réaliser une vraie production. Il lui reste à trouver un marché.

C'est là qu'intervient aujourd'hui l'AFME : pour aider les industriels à cerner le marché et à s'organiser. Elle soutient désormais les initiatives, mais sans prendre les devants, ni tout prendre en charge : *« Faire avec les industriels, mais ne pas faire tout nous-mêmes, ni laisser tout faire*, dit Louis Drouot. *Le marché n'est pas assez large pour permettre à tous de dégager un profit. »* L'AFME veut dégager les applications du solaire qui ont une valeur économique. *« On a abandonné*, explique Christian Vauge, *tout ce qui ne pouvait économiser qu'un volume négligeable de tonnes d'équivalent pétrole pour se concentrer sur l'eau chaude dans l'habitat et les bureaux, et dans les zones de plus de 2000 heures d'ensoleillement par an. Dans l'habitat collectif, le solaire doit remplacer la chaufferie qu'on allume l'été seulement pour obtenir de l'eau chaude. »*

Les aides à l'industrie obéissent à ces exigences. En 1983, l'AFME a apporté 215 millions de francs à la recherche et à l'industrialisation dans les deux filières. Mais elle ne veut pas se contenter de distribuer des subventions. A la satisfaction des industriels concernés, elle tente d'étendre le chauffage solaire à des opérations importantes : H.L.M., collectivités ou hôpitaux, grâce, notamment, à l'apport du fonds spécial grands travaux (6) ; elle a lancé aussi une campagne auprès de deux mille municipalités possédant une piscine en plein air.

Enfin, elle soutient aussi des installations dans les départements et territoires d'outre-mer. Dans un double but : subvenir aux besoins non satisfaits autrement ; créer dans le Pacifique Sud et les Antilles une « vitrine » de la technologie française. Avec l'espoir de séduire les pays voisins. ■

MARTINE CHARTIER.

(1) *Le Monde Dimanche* du 2 janvier 1983 : « Du soleil pour le petit écran ».

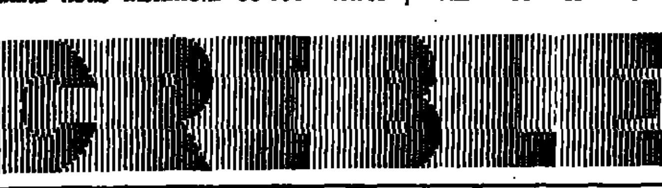
(2) L'AFME s'est substituée en mai 1982 au Commissariat à l'énergie solaire (COMES).

(3) Selon le Syndicat des fabricants de capteurs solaires, la surface installée se répartit ainsi : chauffe-eau collectifs, 50 % ; chauffe-eau individuels, 30 % ; piscines, 10 % ; chauffages et autres, 10 %.

(4) On peut déduire du revenu imposable 8000 F, plus 1000 F par enfant à charge. Le système doit être remplacé par une réduction d'impôt en 1984.

(5) Un chauffe-eau solaire comprend généralement 4 m² de capteurs et un ballon d'eau de 200 litres.

(6) Ce fonds, créé en mai 1982 pour aider les entreprises du bâtiment, comporte un volet « énergie » géré par l'AFME. Une première tranche de 2 milliards de francs a été accordée à l'automne 1982. Une deuxième, de même montant, devrait être débloquée à la fin de 1982.



ANNIE BATLLE

A SUIVRE

Le robot n'est pas une machine à chômage

Les chiffres le confirment... « Seulement » 1,5 % des postes de travail seraient supprimés dans les industries manufacturières pour cause de robotique, au Japon et en Suède, d'ici à 1985. Ce pourcentage serait de 0,4 % en Allemagne fédérale et 0,2 % en France, indique une étude de l'O.C.D.E. sur les robots industriels. Pendant ce temps, la demande de robots se développe à un rythme annuel de 30 à 35 % à l'horizon 1990.

★ AFRI, 61, avenue du Président-Wilson, 94230 Cachan. *Bulletin n° 11.*

Les écrans et les yeux

Les écrans peuvent-ils endommager l'œil ? Une enquête réalisée par le C.L.S.C. Centre-ville de Montréal auprès de 750 employés de bureau se servant de ces appareils révèle que ceux qui utilisent les écrans pendant plus de quatre heures par jour souffrent davantage de problèmes oculaires que ceux qui en font un usage modéré. Par exemple, l'utilisateur souffrira de picotements à l'œil, de vue trouble et de maux de tête.

Toutefois, les spécialistes de l'œil soutiennent qu'un travail prolongé devant un écran cathodique (8 heures par jour) n'endommage ni les yeux ni la vision des utilisateurs, mais leur cause une fatigue. Ce n'est pas l'appareil lui-même qui crée cette lassitude, croient les ophtalmologistes, mais plutôt la monotonie de la tâche accomplie par les opérateurs et leurs mauvaises conditions de travail (éclairage malsain, posture inadéquate, etc.).

★ *Science & Technologie*. Mondex Inc., C.P. 1800. Succ. Côte-des-Neiges, Montréal (Québec) H3S 2R1.

BOITE A OUTILS

Les squatters de Berlin-Ouest

En 1981, il y avait 170 immeubles totalement ou partiellement abandonnés à Berlin-Ouest qui étaient occupés par des squatters. L'été dernier, un tiers des occupants ont obtenu des baux. A l'ombre du mur de Berlin, dans le quartier de Kinzberg, abandonné dans les années 60 au moment de la construction du mur, voisinent des immigrés turcs, des vieilles gens et des jeunes à bas revenus, plus de dix mille personnes. Les autorités ont renoncé à l'idée de reconstruire le quartier, et ont décidé de sauver les carcasses existantes et d'essayer d'aider les gens à vivre sans prendre en compte leurs revenus ou leurs conditions de vie. Tous ceux qui occupent les lieux, légalement ou non, et semblent suffisamment motivés pour restaurer leur lieu de vie obtiennent un bail et des aides financières. Ils ont formé une association. Des artisans de la ville viennent trouver les jeunes qui, au bout d'un certain temps, se qualifient.

Des groupes ont créé des fermes, des jardins d'enfants, des maisons pour vieux. Des fabriques ont été réinvesties par des échoppes de « nouveaux » artisans. Des juristes, des journalistes, des personnalités de la ville s'intéressent à ces expériences et leur apportent leur concours.

Henri Tanner décrit dans l'*International Herald Tribune* (10 octobre 1983) ce laboratoire social. *« West Berlin social laboratory, squatter experiment is working »* (A Berlin Ouest, laboratoire social, des expériences squatters sont en marche.)

★ 181, avenue Charles-de-Gaulle, 92521 Neuilly Cedex Tél. 747-12-65.

PUBLICATIONS

La révolution de l'intelligence

La revue *Sciences et Techniques*, revue des ingénieurs et scientifiques de France, a édité un numéro spécial en octobre sur « L'état de la technique ». Ce rapport a été réalisé en collaboration avec le centre de prospective et d'évaluation.

L'étude, qui s'appuie sur des enquêtes auprès de 1.200 spécialistes, décrit le changement de système technologique de cette fin de siècle et conclut à la révolution de l'intelligence dans l'industrie.

« La stratégie du développement de l'entreprise doit désormais se fonder sur la valeur, la créativité et la motivation des hommes, plus que sur les capitaux et les investissements matériels. »

★ 19, rue Blanche, 75009 - Paris. Tél. : 874-83-56.

Le IXe Plan en marche

Le n° 5 de la *Lettre du IXe Plan* présente le projet de deuxième loi de Plan. Cette loi oriente la dépense publique des cinq prochaines années selon les choix des douze programmes prioritaires d'exécution (qui sont décrits).

Le point sur la préparation du IXe Plan est également fait ainsi que sur les rapports et documents disponibles à ce jour à la Documentation française.

★ Commissariat au Plan, 18, rue de Martignac, 75007 Paris. Tél. : 556-51-72.

Usages d'un ordinateur domestique

Opérations, services extérieurs « rapides », question de dossiers et de données, exemples de systèmes experts (ou intelligence artificielle), les usages d'un ordinateur du foyer sont récapitulés dans un tableau simple et clair de la Lettre *Prospective hebdo n° 154.*

★ B.P.27-08 - 75362 - PARIS Cedex 08. Tél. 723-37-50.

Rencontre avec les immigrés de Dunkerque

D'initiative locale, l'association Rencontre gère à Dunkerque un centre culturel et une station de radio pour les immigrés. Et sent monter les tensions.

« *UN immigré, c'est un type qui est venu d'ailleurs pour être ici, s'il est ici, il n'est pas ailleurs et s'il n'est plus ailleurs, c'est un autochtone !* » Le syllogisme de José est sans appel. « *Le racisme en soi ça n'existe pas,* poursuit-il, *le seul problème c'est l'intégration, « l'absorption » d'un groupe de population par un autre ; il y a quarante ans, les Français rejetaient les Espagnols, les Italiens ou les Polonais, aujourd'hui ce sont les Arabes, demain ce seront les Américains... ou les Martiens.* » José est cafetier à Dunkerque et, s'il nous a tenu spontanément ces propos, c'est que son enseigne Le Rugby est l'« annexe » du centre culturel Rencontre qui travaille à l'intégration des immigrés. Avec 15 000 immigrés sur une population totale de 180 000 personnes (1), le taux d'immigration dans le Grand-Dunkerque s'apparente à la moyenne nationale, mais rien n'avait été fait, sur le plan actuel, pour ces travailleurs étrangers avant qu'une poignée de bénévoles – parmi lesquels le père de José – créent l'association Rencontre en 1975. Deux ans plus tard, celle-ci loue un immeuble et baptise ses locaux Centre culturel (2). A sa tête un directeur nommé mais bénévole, Mustapha Bouras, et une directrice de fait, Monique Van Lancker.

L'association compte aujourd'hui cinq permanents (outre la directrice : une animatrice, un animateur-technicien, une secrétaire, une coordinatrice des stages seize-dix-huit ans) et emploie deux jeunes volontaires. Elle accueille, toutes activités confondues, à peu près neuf cents personnes par mois en touchant une bonne dizaine de communautés étrangères : Algériens, Espagnols, Indiens, Italiens, Malgaches, Marocains, Portugais, Sénégalais, Tunisiens, Turcs, Vietnamiens, ainsi que des Antillais.

Alphabétisation

L'un des atouts du centre est d'héberger l'antenne de l'Office national d'immigration. Ce service est totalement indépendant de l'association mais il draine rue de Soubise tous les immigrés qui ont des formalités à accomplir. Le public de Rencontre n'est cependant pas exclusivement constitué d'immigrés : « *Après une période où nous avons été considérés comme une association « pilote » ou « spéciale » pour ne pas dire « l'association des Arabes », la proportion de fréquentation français-immigrés s'est maintenant stabilisée à 50-50.* »

En fait, les « vrais autochtones » sont souvent ou bien des conjoints de couples mixtes ou des membres des professions sociales ou paramédicales inscrits aux cours d'arabe, d'espagnol, de grec ou d'italien... Côté immigrés, la formation s'adresse aussi bien aux adultes (cours classiques d'alphabétisation et de français) qu'aux enfants (actions périscolaires pour les neuf-douze ans en difficulté, interventions dans les établissements, notions culturelles sur leur propre pays...). L'association utilise les services de vacataires en alphabétisation et essaie d'amener des lycéens ou des étudiants à pratiquer bénévolement le rattrapage scolaire à domicile.

A force de dons et d'acquisitions, elle a en outre réuni une bibliothèque où se côtoient des livres en un peu toutes les langues. Un des deux jeunes volontaires, Boucetta Moulay, a été spécialement formé pour pratiquer l'interprétariat six heures par semaine dans les bureaux de poste.

La revue mensuelle *Rencontre*, diffusée à 2 000 exemplaires, paraît en quatre langues : arabe, espagnol, portugais et français. « *En outre des conseils (médicaux, juridiques...) elle véhicule notre propre réflexion de fond sur l'immigration,* explique Monique Van Lanker, *mais beaucoup de travailleurs étrangers ne savent pas lire, même dans leur langue, c'est ce qui nous a conduit à monter Radio-Rencontre.* »

Quarante-cinq personnes (mais une demi-douzaine de femmes seulement) participent à Radio-Rencontre (97,2 MHz) qui émet onze heures par jour à 25 km à la ronde (3).

Un autre facteur d'animation : la présence en alternance de deux stages seize/dix-huit ans (orientation et insertion professionnelles).

Manque de maturité

« *L'esprit de ces stages a été un peu dévoyé,* commente la coordinatrice, Janine Johaton. *Au lieu de dernier secours ils sont devenus des stages d'orientation ordinaires que les parents croient automatiquement à leur disposition pour leurs enfants de plus de seize ans. Cette évolution s'est faite très vite. L'an dernier les gosses étaient proches des dix-huit ans et ils étaient venus s'inscrire avec leur petit (e) ami (e) ; cette année ils sont tous accompagnés par leurs parents, ils manquent totalement de maturité et ce sera très dur de leur trouver des stages en entreprise.* » Pessimiste sur les retombées d'une action menée dans ces conditions, désespérée par le niveau culturel de ses élèves, Janine Johaton est en revanche assez satisfaite du suivi affectif et psychologique de ses élèves. « *Pour ce type d'enfants, le stage est formidable,* explique-t-elle, *mais il y a le climat et l'écoute de toute la maison.* « *Rencontre est une des associations dunkerquoises de cette importance les moins dépendantes matériellement de la municipalité (4)* », *mais nos rapports avec elle sont très bons et elle nous prête gratuitement ses salles quand nous en avons besoin pour des spectacles* », précise Monique Van Lancker. *Cette « entente cordiale » avec une municipalité d'opposition est parfois mal ressentie dans les faubourgs de Dunkerque* (à forte concentration d'immigré) *qui sont tous ancrés à gauche, mais, sur la nature même de ses activités, Rencontre n'a pas encore rencontré de véritable problème mais, ici comme ailleurs, on sent que la tension monte et l'avenir est incertain.*

Face à cette recrudescence du racisme-pardon, du refus d'intégration, Mustapha Bouras prépare Rencontre « *à sa traversée du désert* ». « *Nous allons nous faire tout petits, faire le moins de bruit possible* », explique-t-il. Mais, même en sourdine, l'association n'en continuera pas moins ses activités ; et surtout elle portera le combat sur d'autres fronts : « *Les associations isolées comme la nôtre se font toujours doubler par les fédérations ou les correspondants des grandes associations nationales quand il se passe quelque chose dans le département. Nous voudrions décrocher une meilleure représentation à cet échelon, ce qui nous permettrait de défendre les dossiers qui nous préoccupent le plus, comme par exemple l'exclusion de fait des immigrés des responsabilités de l'animation.* »

DANIEL GARCIA.

(1) Statistiques de décembre 1980. En importance numérique les trois premières communautés étrangères sont les Marocains, les Algériens et les Portugais.

(2) Centre culturel Rencontre, 7, rue de Soubise, 59140 Dunkerque. Tél. (28) 66-94-11.

(3) *Le Monde Dimanche* du 1er mai 1983.

(4) Le budget 1983 est de 500 000 F couverts à 60 % par le Fonds d'action sociale (FAS) et pour le reste par le Fonjep, les ministères de la culture et de la solidarité, quelques entreprises de la région, la caisse d'allocations familiales et la ville.

BLOC-NOTES

PUBLICATIONS

Dans l'Aube

Affiches, en 31 pages de petit format, est le guide des loisirs et de la vie associative auboise. Il est publié par La chair salée, association ainsi nommée en souvenir du dragon d'airain battant des ailes et crachant le feu que l'on promenait, il y a deux siècles, dans les rues et qui portait ce nom. La chair salée anime la vie locale, par le biais d'*Affiches*, d'un restaurant-cabaret-théâtre, de guides, d'expositions, de stages et d'un service de conseils aux associations, sans oublier une documentation et le Centre du volontariat de Troyes, ouvert récemment. Tiré à 15 000 exemplaires, *Affiches* est diffusé gratuitement. Abonnement de soutien : 40 F.

★ *La chair salée*, 27, rue Neuve-de-la-République, 10300 Sainte-Savine. Tél. (25) 74-04-63.

ACTUALITÉ

Les maisons des jeunes et de la culture en conclave

L'assemblée générale de la Fédération française des maisons de jeunes et de la culture (F.F.M.J.C.) aura lieu à Mâcon les 11, 12 et 13 novembre. Deux points à l'ordre du jour : présenter un compte rendu d'activité depuis le rassemblement de Reims, en mai 1982, et déterminer les actions prioritaires pour les enraciner dans l'environnement socioculturel. Des commissions débattront de thèmes d'actualité, comme les stages d'insertion sociale, les activités scientifiques et techniques, les relations avec les radios locales, le conventionnement et la décentralisation.

D'autre part, le dernier numéro des *Cahiers de la F.F.M.J.C.* est paru. Il comporte notamment un entretien avec Mme Edwige Avice, deux enquêtes sur la lecture et les M.J.C. en milieu rural. Le numéro (20 F) est disponible au siège de la F.F.M.J.C., 15, rue de la Condamine, 75017 Paris. Tél. : 387-30-04.

Activités manuelles éducatives

L'Association des professeurs d'activités manuelles éducatives (APAME) organise ses journées d'étude et son assemblée générale les 10, 11 et 12 novembre au centre de la FOL, à Préfailles (Loire-Atlantique). Des enseignants venus de toute la France approfondiront leur réflexion sur l'enseignement des activités manuelles éducatives, leur contenu et les modalités de leur pratique. Pour l'APAME « *l'enseignement technique répond à des besoins spécifiques, les activités manuelles éducatives doivent, au même titre que les autres disciplines de l'enseignement général, être un élément de la culture* ». L'APAME envisage donc une démarche qui permette à l'adolescent « *d'acquérir l'esprit critique dont il a besoin face à tout bien de consommation ou service et de se situer en partenaire actif et non en consommateur passif* ».

★ *APAME*, c/o Suzanne Cahen, 65, avenue de l'Aérodrome, 94310 Orly.

INITIATIVES

Prêts d'expositions

La direction du patrimoine (ministère de la culture) apporte son concours à un certain nombre d'expositions à Paris et en province. Ces expositions, organisées pour une durée déterminée dans des musées ou des châteaux, peuvent ensuite faire l'objet de prêts à des associations qui souhaitent les accueillir. La direction du patrimoine tient à leur disposition un calendrier des expositions pour les mois de novembre et décembre ainsi qu'une liste des expositions disponibles.

★ Missions des relations extérieures, Direction du patrimoine, 3, rue de Valois, 75001 Paris. Tél. : 296.10.40, postes 2292 et 2178.

RENDEZ-VOUS

Éducation aux droits de l'homme

L'INEP (Institut national d'éducation populaire) organise, du 15 au 17 décembre prochain, avec le concours des associations de jeunesse et d'éducation populaire et des organismes de défense des droits de l'homme, trois journées d'étude et de rencontre sur le thème « *L'éducation aux droits de l'homme dans l'éducation populaire* ».

★ *INEP*. Val Flory. 78160 Marly-le-Roi. Tél. : 958-49-11.

CONSEILS

Les agréments (III)

Associations de formation professionnelle

Les nombreuses associations qui se sont créées depuis 1971 et qui continuent à se créer pour répondre au principe général énoncé dans l'article L 900-1 du code du travail : « *La formation professionnelle permanente constitue une obligation nationale* » méritent que nous nous attardions quelque peu sur leurs conditions de création, de déclaration et d'agrément. *Qu'il s'agisse des différents types d'actions de formation* énumérées dans le livre IX du code du travail : préformation et préparation à la vie professionnelle, adaptation à un nouvel emploi, promotion, prévention, conversion ou perfectionnement à côté des établissements d'enseignement public ou privé, des organisations syndicales, les associations ont un rôle essentiel à jouer.

La réglementation actuellement en vigueur concerne aussi bien les associations fondées uniquement dans le but de dispenser une formation que celles qui œuvrent dans d'autres secteurs et souhaitent répondre aux divers besoins qui se font jour.

La première démarche, l'association étant légalement constituée, est une déclaration d'existence en tant que « *dispensateur de formation* ». Cette déclaration est à faire en triple exemplaires sur des imprimés qui sont à retirer – ou à demander – à la délégation régionale à la formation professionnelle, instituée auprès de chaque préfecture de région. Outre les renseignements concernant l'identité de l'association, devront être décrits avec précision les formations dispensées et les moyens mis en œuvre. *Dans les quinze jours qui suivent la déclaration, le préfet de région* délivre un récépissé qui comporte un numéro qui devra ensuite figurer sur toutes les conventions que l'association signera avec quelque partenaire que ce soit *(dispositions de l'article L 920-4 du code du travail).*

Mais, et nous attirons particulièrement l'attention sur ce point, ce numéro d'enregistrement ne constitue pas un agrément, même s'il entraîne un certain nombre d'obligations, parmi lesquelles celle de fournir un état annuel comportant un compte rendu financier et une description des formations réalisées : nombre d'heures de formation, nombre de stagiaires concernés, durée moyenne des stages, évaluation de l'assiduité... *(article L 920-5 du code du travail).*

Enfin, l'*article L 920-6* limite les possibilités de publicité des associations ayant fait leur déclaration préalable dans le sens où le numéro d'enregistrement attribué n'étant pas un agrément, ce numéro ne peut être invoqué comme une caution de l'autorité administrative qui l'a délivré. Seul l'agrément peut ouvrir un droit aux différentes aides financières accordées soit aux associations elles-mêmes directement, soit aux stagiaires participant aux actions de formation.

L'agrément

L'article R 960-2 du code du travail précise que l'agrément est accordé « *par décision du premier ministre, prise après avis du Conseil national de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi ou de sa délégation permanente, dans le cas de stages d'intérêt national ou par décision du préfet de région, après avis du comité régional de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi, dans le cas de stages d'intérêt régional* ».

L'agrément ainsi accordé l'est pour une durée de trois ans, mais il peut être retiré, moyennant un préavis de trois mois, en raison de *contrôles effectués par les autorités administratives qui en sont chargées.* Cet agrément ne doit pas être confondu avec un autre agrément accordé aux associations dispensatrices de formation, dont le but non lucratif est évident et dont les activités présentent au niveau national ou régional un intérêt incontestable pour la formation professionnelle permanente dans des domaines bien définis : information des adultes et des jeunes sur leurs possibilités d'emplois, expérimentation de nouvelles méthodes, formation de formateurs...

Accordé pour un an, du 1er mars d'une année au 28 février de l'année suivante, par *décision du premier ministre (au plan national)* ou par le commissaire de la République de région, il permet à l'association qui en bénéficie de percevoir directement une part (10 %) de la contribution dont les employeurs sont redevables au titre de leur participation au financement de la formation professionnelle.

Les formalités à accomplir pour l'obtention de ces agréments, qui font l'objet de décisions sous la signature du ministre de la formation professionnelle, ont été publiées dans le *Journal officiel* du 6 février 1983, numéro complémentaire, page 1513.

★ Conseils rédigés par Service Associations, 24, rue de Prony, 75017 Paris. Tél. : 380-34-09. Télex 650344 F. (Consultations sur rendez-vous.)

Un lecteur nous signale le rôle des chambres régionales des comptes dans le contrôle du financement des associations (le Monde Dimanche du 16 octobre 1983). Il est exact que les chambres régionales jugent dans leur ressort, disposant pour ce faire des mêmes pouvoirs que ceux de la cour, cette dernière statuant en appel.

Mais les liens entre les chambres régionales et la cour demeurent très étroits. C'est la cour qui continue de publier un rapport public annuel, dont une partie est consacrée à la gestion des communes, des départements et des régions, établi notamment sur la base des observations des chambres régionales.

De quelques documentaires

Cette semaine, trois films retiennent l'attention : le premier, *Des grands événements et des gens ordinaires*, de Raul Ruiz, pour son regard à tiroirs sur le quotidien ; le deuxième, *Bibi*, de Philippe Haudiquet, pour ses images silencieuses et son glissement progressif du réalisme à la fiction ; le troisième, *Ailleurs*, de Laurent Dussaux, pour sa reconstruction de l'histoire, mettant face-à-face archives et témoignages sur la guerre de 1914 vue par les combattants africains.

DEUX documentaires, l'un de Paul Ruiz, l'autre de Philippe Haudiquet, traitent du quotidien, du domaine de l'insignifiance, de l'opacité. Il ne se passe rien, presque rien. La lumière diaphane d'un après-midi comme des milliers d'autres semblables, quelques bruits courants dans la rue, l'écoulement d'un jour ordinaire dans un espace clos : un arrondissement de Paris ou un petit village des Yvelines. Une pipe, un verre ou un fer à cheval reposent silencieusement sur la surface plane d'une table. Autour dans le quartier ou à la campagne, les gens vaquent à leurs occupations. Le temps, compact, passe doucement, suspendu à quelque chose qui devrait arriver : un événement infime. Un accident, une élection ou un procès qui bouscule le cours du temps.

Le cinéaste chilien Raul Ruiz, en reportage dans un quartier de Paris en légère effervescence électorale, prospecte, fixe une femme dans une cour intérieure, interroge un passant, un groupe accoudé au bistrot du coin. Après un bref repérage des lieux, une pesée de l'événement électoral, (Raul Ruiz s'aperçoit qu'il ne pèse pas lourd), le documentaire dérive volontairement, passe par le portrait d'une petite communauté hétéroclite et se clot sur des images sur la foire en Nouvelle-Guinée. Le récit se casse, se multiplie, se questionne, puis interroge la question... à l'infini. Que se passe-t-il ? Justement rien ou presque rien. Le metteur en scène est confronté — faute de matière — à l'impossibilité de traiter un sujet. Que faire alors ? *De grands événements et des gens ordinaires*, à défaut de saisir un pan de réalité tangible, se propose de réfléchir sur son propre déroulement, ses enchaînements, ses liaisons et les personnages qui le peuplent. Et Raul Ruiz conclut avec une certaine dose d'humour que le documentaire est un genre qui convient exclusivement aux pays sous-développés.

Si le reportage de Raul Ruiz est une œuvre un peu bavarde, pour cinéphiles rompus à la dialectique godardienne qui date terriblement (il a été réalisé en 1978), *Bibi*, le court métrage de Philippe Haudiquet est à côté d'une simplicité évidente. Nul doute pour Haudiquet, la réalité existe : toute proche dans un village des Yvelines où un fait divers a eu lieu. Le procès intenté à un cheval. A l'origine de *Bibi* : un thème cher au metteur en scène de *Gardarem lo Larzac*, une obsession : les agressions du monde moderne, le choc de la ville et de la campagne. De ce contraste, le réalisateur — qui se tient à distance — se contente d'épouser au plus près les formes du monde, les gestes contenus du paysan ferrant un cheval, de capter la luminosité ocre d'une matinée brumeuse dans une étable ou encore de fixer la respiration soufflotante d'un animal. *Bibi* est une série de tableaux dans la plus pure tradition réaliste qui glisse progressivement vers la fiction : le procès rocambolesque d'un cheval auquel on reproche de faire trop de bruit. Tout se passe lentement sans voix off. Le court métrage commence silencieusement, il se poursuit par un opéra de basse-cour pour se terminer en pirouette cocasse.

Précision et beauté grave des images. *« Je ne peux faire un film par effraction, le documentaire est une recréation de la réalité et la réalité est ludique »*, dit Philippe Haudiquet. Vrai.

Soldats méconnus

Autre forme de document vif, au ton absolument nouveau pour le genre et le jour — le 11 novembre ! — *Ailleurs*, de Laurent Dussaux sur les Africains pendant la guerre de 14. Ce travail d'intelligence, à cheval entre le reportage et le document historique, le noir et blanc et la couleur, le présent et le passé, rappelle — sans qu'il y ait connivence — un autre document réalisé par deux australiens (*First contact*, de Bob Connoly et Robin Anderson) qu'on avait vu au Festival de grand reportage de Luchon en juin dernier et qui avait fait sensation. Même façon de « réviser » l'histoire avec ceux qui l'ont vécue ; même façon de faire « bouger » le document historique. Même chaleur, même tendresse teintée d'une ironie sous jacente.

First contact, de Bob Connoly et Robin Anderson, montrait la découverte, en 1930, dans une vallée inconnue de la Nouvelle-Guinée, de centaines de milliers de Canaques qui n'avaient jamais eu aucun contact avec la civilisation par trois frères, trois chercheurs d'or australiens. Les trois frères qui avaient une petite caméra, avaient filmé cette rencontre : images étonnantes, muettes, tremblées, des uns et des autres, curiosité, frayeur, échanges... L'idée de génie, c'était d'avoir cherché — et trouvé — ceux qui des deux côtés avaient vécu la chose, les frères et les Canaques, cinquante ans plus tard. Leurs commentaires ne constituaient pas seulement la « bande son » d'un document muet, c'était aussi la critique sous-jacente d'une image qui portait la marque de la seule vision du monde des trois frères, amenaient ce que l'image ne disait pas, parfois même le contraire. Ce document étonnant, diffusé par la télévision britannique et qu'on aimerait bien voir ici a été produit par l'Institut d'études de Papouasie-Nouvelle-Guinee (institut consacré à la promotion de la culture de ce pays, le directeur Andrew Strathern est un ethnologue britannique).

Ailleurs, coproduction FR 3, ministère de la culture, productions du Colisée et Cinafric (cette dernière, qui est une société de production voltaïque, prépare une version plus longue pour le cinéma) a cette même façon de redonner vie et langue à des images d'archives un peu « momifiées » par le temps et une vision à sens unique.

C'est est un témoignage intense sur la façon dont a été vécue la première guerre mondiale par quelques-uns des 200 000 soldats levés en Afrique de l'Ouest. Laurent Dussaux a visionné beaucoup (il a bénéficié de la levée de la censure qui frappe de nombreuses années les documents de l'armée), il a sélectionné, gardé des images précieuses et souvent inédites comme l'embarquement à Dakar, la traversée jusqu'en France, la vie dans les tranchées, les danses. Il a mêlé et superposé à ces « actualités de guerre » au ton patriotique les témoignages de Sénégalais, de Voltaïques — ils ont quatre-vingt ans aujourd'hui mais se souviennent de tout comme si c'était hier — s'il y en a qui sont partis par amour de la France, d'autres ont été emmenés par force, attachés avec des cordes et ont fait à pied le voyage de Ouagadougou à Dakar avant d'être entassés sur des bateaux. Il y en a qui ont découvert des rapports égalitaires avec leurs camarades français dans les tranchées (*« Clemenceau nous aimait beaucoup, il venait nous voir dans les tranchées, le combat était dur »*), des fiancées à Paris. On perçoit, on saisit, brusquement, par l'intérieur, ce qui a constitué l'attachement à la France, en même temps qu'on saisit, plus brusquement, l'énorme rapport inégalitaire. La petite cérémonie à Fréjus où des militaires de l'armée française remettent au vieux M'Baye Diagne une médaille et un petit souvenir, l'émotion, le discours sur la petite coupe (*« où vous pourrez mettre vos cacahuètes »*) résument toute l'ambiguïté des rapports, la très grande affectivité, le paternalisme.

Ailleurs ne correspond a aucun des clichés qui existent dans l'imaginaire des Français, qu'ils soient colonialistes ou anticolonialistes, ce n'est pas un document critique sur l'armée française, c'est un film qui dit certaines vérités, un document filmé de manière très moderne, dans des voitures qui filent, comme au grand cinéma. ■

CATHERINE HUMBLOT et MARC GIANNÉSINI.

★ *Des grand événements et des gens ordinaires*. A2, lundi 7 novembre, à 22 h 20 (soixante minutes) ; *Bibi*, FR3, dimanche 13, à 21 h 30 (vingt-six minutes). *Ailleurs*. FR3, vendredi 11, 22 h 55 (cinquante minutes).

LES PROGRAMMES RÉGIONAUX DE FR 3

Lyon : des « Ados » très convoités

On sait faire de la bonne télévision à Lyon. Le récent succès national de *les Mouettes sur la Saône*, téléfilm de Jean Sagols, prouve que région et création peuvent faire bon ménage. Le constat établi ne peut faire oublier la qualité très moyenne des programmes proposés depuis le 5 septembre, date de l'ouverture d'une fenêtre quotidienne de trois heures.

« La télévision régionale n'est pas un problème de moyens, mais un problème d'idées. Ici, nous tentons une approche, une rencontre avec les téléspectateurs qui ont besoin de voir autre chose. » M. Pierre Gout, directeur des programmes, tente de faire partager sa passion. Il reconnaît les faiblesses des émissions actuelles, mais promet *« une transformation totale le 1er décembre »*.

FR 3 Lyon soigne particulièrement les jeunes. Si les plus anciens se voient proposer chaque mardi un film (généralement bon) du répertoire traditionnel, les tout jeunes sont gâtés le samedi, avec l'inévitable *Belle et Sébastien*, *Ulysse 31* et *Bouba* ; les adolescents ont une émission chaque mercredi *(les Ados)* qui résume bien FR 3 : bouillonnement d'idées et résultats inégaux.

Le mieux, dans cette série, c'est la place accordée à la musique « branchée » — le « nouveau rock » est parti de Lyon il y a quelques années — et la spontanéité des jeunes qui participent de très près à la réalisation des émissions (quatre garçons ou filles se frottent à l'outil pendant un mois). Le pire, ce sont les fausses découvertes, comme celle des « interviews trottoirs », style « Que pensez-vous de la jeunesse d'aujourd'hui ? » D'une façon générale, les apprentis journalistes ou présentateurs rendent une copie hebdomadaire très perfectible. Ils ont quelques excuses : les émissions sont enregistrées en une demi-journée ! Mais la télévision est-elle une école où tout doit être montré au public, y compris les brouillons ?

Sans grande unité — malgré un effort des bureaux régionaux d'information, qui commencent à collaborer avec les équipes de production, les programmes alternent le bon (« Le magazine des magazines », franchement agréable à voir) et le moins bon (« Calligrammes », « FR 3 questions »). Les speakerines annoncent toujours à l'ancienne : *« Madame, Mademoiselle, Monsieur, bonjour. »*

Pour l'information, les journalistes régionaux ont passé sans problème majeur le test de l'information nationale et internationale, qui remplace la première édition de « Soir 3 ». Ils disposent en outre d'un créneau magazine supplémentaire : « V 12 » (V comme vérité, 12 comme le nombre de départements couverts). Une occasion pour traiter régionalement les sujets d'intérêt général ou pour s'adapter avec souplesse à l'actualité locale. Il restera à améliorer les débats, dont « Face à la presse » bien conventionnel, avec un invité politique et six journalistes. Le plateau est grand, les caméras oublient les visages de ceux qui parlent et le contenu des questions est perfectible. Lundi dernier, pendant vingt minutes, on n'a pas pu entendre les questions posées à M. Louis Mermaz ; la caméra nous a fait découvrir, en revanche, le visage paniqué d'un ingénieur du son. Quel bricolage !

● « **Le magazine des magazines** », de Jean-Yves Bonnamour. Un modèle de simplicité et d'efficacité. Il se passe beaucoup de choses en peu de temps sur le plateau. Les invités, encouragés par un journaliste venu de R.M.C., sont à l'aise (tel ce pianiste qui commentait en jouant son improvisation). Le 7 novembre, l'invité principal, sera Roger Planchon, directeur du Théâtre national populaire. Jean-Yves Bonnamour, lyonnais d'origine, sortira peut-être de sa ville. Question de moyens financiers. La vie culturelle existe aussi à Valence, Grenoble ou Clermont-Ferrand (lundi 7 novembre, 17 heures).

● « **FR 3 Questions** » : la biologie. Robert Stefinger reçoit un spécialiste de la « médecine de la reproduction ». Les invités arrivent avec leurs diapositives — ce jour-là, des plans de spermatozoïdes — et répondent à des questions de téléspectateurs les plus naïves possible. Pour compléter l'entretien, « la jeune fille qui sert des rafraîchissements » y va de son interrogation « spontanée ». A éviter (jeudi 10 novembre, 17 heures).

● « **Dynastie** » : sixième épisode. FR 3 Lyon a programmé plus tard que les autres la grande saga familiale américaine. Une série qui semble bien peu alimenter les conversations de M. Tout-le-monde dans la région. *« S'il y a dix minutes de retard dans la programmation, le standard saute »*, assure-t-on à la direction de FR 3. « Dynastie » a donc des supporteurs cachés, ou alors le standard de la station est particulièrement fragile (jeudi 10 novembre, 18 h 10).

● « **Calligrammes** ». Claude Vaudaux reçoit dans un décor champêtre deux écrivains auvergnats, Jean Anglade et Christian Moncelet. L'émission « bout de ficelle » type, avec une seule caméra et un enregistrement en continu, qui ne nous épargne pas les nuisances sonores d'une voiture, puis d'une moto. (La présentatrice nous informe même de leur passage hors caméra !) La direction locale des programmes assure que cette émission va « devenir » bonne. Ce ne doit pas être un compliment (vendredi 11 novembre, 17 h 5).

● « **V 12** » profite de la visite de M. Mitterrand à Oyonnax pour nous faire découvrir l'histoire mouvementée de la Résistance dans cette région. Une bonne idée du B.R.I. de Lyon (vendredi 11 novembre, 18 h 15). ■

CLAUDE RÉGENT.

Les films de la semaine

* A VOIR
** GRAND FILM

par JACQUES SICLIER

LUNDI 7 NOVEMBRE

LA VIEILLE DAME INDIGNE*

Film français de René Allio (1964), avec Sylvie, M. Ribowska, V. Lanoux, E. Bierry, F. Maistre, J. Bouise (N.).
TF 1, 20 h 35 (95 mn).

Une nouvelle de Brecht transposée à Marseille. Une femme âgée, qui s'est toujours sacrifiée aux autres, découvre, après son veuvage, la liberté et la joie de vivre à sa guise. Vérité humaine et sociale, merveilleuse composition de Sylvie octogénaire (elle mourut en 1970).

LA FOLIE DES GRANDEURS*

Film français de Gérard Oury (1971), avec L. de Funès, Y. Montand, A. Mendoza, K. Schubert, G. Tinti, A. Sapritch.
FR3, 20 h 35 (103 mn).

Ruy Blas, *drame romantique de Victor Hugo, transformé en comédie burlesque. Les gags, savamment fignolés, fusent dans une reconstitution historique aux attraits spectaculaires. Et Montand, qui remplaça Bourvil (décédé), établit tout un jeu de contrastes avec Louis de Funès.*

MARDI 8 NOVEMBRE

CROQUE LA VIE

Film français de Jean-Charles Tacchella (1981), avec C. Laure, B. Fossey, B. Giraudeau, A. Doutey, J. Serres.
A2, 20 h 40 (100 mn).

Les illusions perdues de la génération de 1968. Trois amis se séparent puis se revoient, de temps à autre, au fil des années. Un peu de mélancolie, beaucoup d'observation caustique.

LES CAVALIERS ROUGES

Film franco-italo-yougoslave de Hugo Fregonese (1964), avec L. Barker, P. Brice, D. Lavi, R. Battaglia, G. Madison.
FR 3, 20 h 35 (109 mn).

D'après le romancier allemand Karl May, un épisode des aventures du chef apache Winnetou et de son ami blanc, Longue Carabine. La salade cosmopolite du western européen.

JEUDI 10 NOVEMBRE

LES BELLES FAMILLES

Film italien d'U. Gregoretti (1964), avec A. Girardot, P. Palella, S. Andersen, N. Loy, Toto, S. Milo (N.).
A2, 14 h 55 (95 mn).

Trois sketches de « comédie italienne » poussive, avec situations scabreuses. A jeter, malgré la présence de Toto.

VENDREDI 11 NOVEMBRE

IVAN LE TERRIBLE** (deuxième partie).

Film soviétique de S.M. Eisenstein (1945), avec N. Tcherkassov, S. Birman, P. Kadotchnikov, A. Abrikossov (v.o. sous-titrée) (N.).
A 2, 23 h (92 mn).

Comment, devant le complot des boyards, le tsar Ivan devint « le terrible » avec sa garde d'opritchniks massacreurs. Cette deuxième partie où, à travers la tragédie shakespearienne du pouvoir personnel, apparaît le visage de Staline, le tyran, fut condamnée par le comité central du P.C. soviétique, pour « erreurs historiques et idéologiques », pour « formalisme » aussi, et interdite jusqu'en 1958. La grandeur cinématographique de l'œuvre, son accomplissement de l'art total dans la mise en scène, le montage et une séquence tournée en couleurs à titre d'expérience pour la troisième partie (non réalisée) se sont imposés avec une superbe évidence.

DIMANCHE 13 NOVEMBRE

CÉSAR ET ROSALIE*

Film français de Claude Sautet (1972), avec Y. Montand, R. Schneider, S. Frey, U. Orsini, E.-M. Meineke, I. Huppert.
TF 1, 20 h 35. (110 mn).

Le charme discret des balancements du cœur, l'analyse contemporaine d'un caractère de femme qui ne parvient pas à choisir entre deux hommes qui l'aiment. L'univers de Sautet, avec sa comédienne-fétiche : Romy Schneider.

ABSCHIED*

Film allemand de Robert Siodmak (1929), avec B. Horney, A. Mög, E. Unda, K. Mic, F. Günther, W. Sokoloff (v.o. sous-titrée) (N.).
FR3, 22 h 30 (109 mn).

La vie quotidienne dans une pension de famille minable de Berlin. Un monde d'épaves et le drame d'amour d'une vendeuse. Le réalisme noir de Siodmak se traduit par des recherches visuelles et sonores, rares pour l'époque des débuts du parlant. Ce film sur une société agonisant dans la misère, le chômage, les frustrations, est à découvrir.

TÉLÉVISION

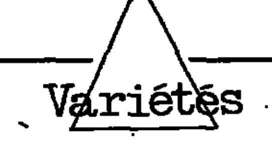
Magazine

Délires techniques

DES sacs de poudre vidéo aux yeux, un air faussement savant, un humour de circonstance, *l'ensemble emballé dans un attirail* technique hautement sophistiqué. Nul doute, on veut nous éblouir avec une quantité astronomique d'informations piquées au fond des encyclopédies anciennes ou dans les dernières revues spécialisées américaines (bien sûr). Le cinquième numéro du magazine *Saga* agace. Parmi les quatre sujets que nous propose Michel Treguer — *mathématique* (comment compter à l'infini avec les dix doigts d'une main), biologie (le comportement pervers des abeilles), ou le petit journal bavard du professeur Paul Caro — seul le reportage de Chantal Kimmerlin et Evangeline Calmel arrive à retenir notre pieuse attention. Des images de robots certes, mais aussi des témoignages de femmes paraplégiques, un travail de journaliste plus qu'un travail de réalisateur imbu de sa technique. Bref *Saga* semble avoir la tête trop pleine à défaut de l'avoir bien faite.

M. G.

★ SAGA, TF 1, lundi 7 novembre, 22 h 10 (55 minutes).



Variétés

La guerre en chantant

LA soirée du 11 novembre au tempo de la Madelon, ou en tango, la danse paradoxale dans laquelle les visages s'ennuient mais où les derrières s'amusent, dit-on. Le cosmopolite, (bourru) Peter Ustinov ronronne des histoires piquées d'humour « british », une Zizi Jeanmaire aguicheuse entonne la chanson d'Elisa à un bataillon de soldats en partance, Annie Cordy transpire sur *« Alexander ragtime band ». Les illustres* disparus pointent leur nez-trompette : Mayol, Mistinguett, toute en gambettes, Chevalier en chapeau. En toile de fond, ça barde, les fantassins rampent sous le feu des mitrailles. A Paris, on prie dans *l'Échange* de Claudel, on rigole dans *la Pèlerine écossaise* de Sacha Guitry. C'est 1914 et les années tragiques qui suivirent, mises en scène par Maritie et Gilbert Carpentier dans « Une belle jeunesse », une émission conçue à partir d'archives choisies, *de variétés* (variées *et avariées*), le *tout* nappé d'une pincée de nostalgie guillerette.

M.-G.

★ *UNE BELLE JEUNESSE*, TF1, vendredi 11 novembre, 20 h 35 (75 minutes).



Histoire

De l'affaire Dreyfus à la victoire de la gauche

QUATRE-VINGTS ANNÉES de souvenirs, de l'affaire Dreyfus à la victoire de la gauche, en passant par le congrès de Tours et les différentes étapes de la décolonisation française en Afrique du Nord. Un siècle d'histoire contemporaine raconté et analysé par Charles-André Julien dans *Voyage et propos d'un hérétique*, un documentaire en deux parties *(Du Maghreb à la Russie soviétique ; Front populaire et décolonisation)*, réalisé par Claude Jourde et Jean-Noël Roy.

Le trajet de Charles-André Julien, historien et combattant, est une ligne droite traversée par deux convictions : le socialisme et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ce fils de famille huguenote, ancien professeur d'histoire de la décolonisation à la Sorbonne, né à Caen en 1891, adhère au parti communiste lors du congrès de Tours en 1920, quitte la famille communiste pour rejoindre les socialistes et Léon Blum.

Pour ce combattant drôlement gaillard, la vérité doit être dite. Il l'a dit. Filmé sur fond de bibliothèque, Charles-André Julien traverse le siècle, trace les portraits de Jaurès, *« l'homme qui m'a le plus impressionné »*, Lénine, *« une froideur d'acier »*, Blum et Mendès France, ses compagnons de route.

Une myriade d'informations, sur la décolonisation en Tunisie et au Maroc, des anecdotes glanées dans les grands congrès socialistes du Front populaire ou dans les couloirs du Kremlin. Le documentaire — consciencieux mais sans grande originalité formelle — restitue assez bien les espoirs et les désillusions de toute une génération de gauche.

M. G.

★ VOYAGE ET PROPOS D'UN HÉRÉTIQUE, TF 1, les jeudis 10 et 17 novembre à 22 h 15 (60 minutes chacun).

LUNDI 7 NOVEMBRE

TF 1

- 11 h 30 Vision plus.
- 12 h Le rendez-vous d'Annik.
- 12 h 30 Atout cœur.
- 13 h Journal.
- 13 h 45 La croisée des chansons
- 14 h Musique : Sculptures sonores des frères Baschet.
- 14 h 25 Téléfilm : Alerte ! Robot évadé. Réal. R. Colla. *La mise au point et les aventures d'un robot à l'intelligence démoniaque.*
- 16 h Au-delà de l'histoire. Les pêcheurs de la côte nord-ouest du Pacifique.
- 16 h 55 Un Français peut en cacher un autre. De A. Gallien. *Boulot, sexo, promo : le droit de cuissage dans les entreprises.*
- 18 h Feuilleton : le Provocateur.
- 18 h 20 Le village dans les nuages.
- 18 h 40 Variétoscope.
- 18 h 55 7 h moins 5.
- 19 h Météorologie.
- 19 h 15 Emissions régionales.
- 19 h 40 Jeu : Marions-les.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Film : La vieille dame indigne, de René Allio.
- 22 h 10 Saga, magazine scientifique de Michel Treguer. *(Lire notre article ci-contre.)*
- 23 h 5 Journal.

A 2

- 12 h Journal (et à 12 h 45).
- 12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
- 13 h 35 Feuilleton : les Amours romantiques.
- 13 h 50 Aujourd'hui la vie.
- 14 h 55 Série : Timide et sans complexe.
- 15 h 45 Cette semaine sur A2.
- 16 h Reprise : Apostrophes. *A l'Est, quoi de neuf ?*
- 17 h 10 La télévision des téléspectateurs.
- 17 h 40 Récré A2.
- 18 h 30 C'est la vie.
- 18 h 45 Des chiffres et des lettres.
- 19 h 10 D'accord pas d'accord.
- 19 h 15 Emissions régionales.
- 19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 L'heure de vérité. Magazine de P.H. de Virieu. *Avec M. Jacques Chirac, président du R.P.R., maire de Paris.*
- 21 h 55 Le petit théâtre : Présentez... âmes. *Le général Colfix, mis à la retraite abusivement, décide de faire la grève dans sa baignoire.*
- 22 h 20 Documentaire : De grands événements et des gens ordinaires, réal. R. Ruiz. *(Lire notre article page VII.)*
- 23 h 20 Journal.

FR 3

- 17 h Télévision régionale. *Programmes autonomes des douze régions.*
- 19 h 50 Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.
- 20 h Les jeux.
- 20 h 35 Film (cycle Yves Montand) : La folie des grandeurs, de Gérard Oury.
- 22 h 25 Journal.
- 22 h 30 Magazine : Thalassa. De G. Pernoud. *Voile : arrivée de la course La Baule-Dakar.*
- 23 h 30 Prélude à la nuit. *Ouverture de « Coriolan », de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. Von Karajan.*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Chips ; 21 h, *Fantasia chez les ploucs*, film de G. Pirès (avec L. Ventura, M. Darc, J. Yanne) ; 22 h 40, Entre amis.
- *T.M.C.*, *19 h 35*, Dallas ; 20 h 35, *Captain Apache*, film d'A. Singer ; 22 h 10, Vidéo-solo (variétés) ; 22 h 40, Impact du plein Evangile.
- R.T.B., 20 h, Écran-témoin : *Merette*, film suisse de J.-J. Lagrange, suivi d'un débat : la liberté de pensée.
- TELE 2, 20 h, Seniorama ; 20 h 30, Théâtre wallon : *Li dierin-ne voye*, pièce de T. Bauduin et M. Duchatto ; 21 h 45, Informations agricoles.
- T.S.R., 20 h 10, Spécial cinéma : 22 h 50, Téléjournal ; *23 h 5*, L'antenne est à vous.

MARDI 8 NOVEMBRE

TF 1

- 11 h 30 Vision plus.
- 12 h Le rendez-vous d'Annik.
- 12 h 30 Atout cœur.
- 13 h Journal.
- 13 h 45 Portes ouvertes.
- 14 h 5 Les Brésiliens à Paris.
- 14 h 25 Série : François Gaillard ou la vie des autres.
- 15 h 25 Magazine : Saga.
- 16 h 20 Le forum du mardi.
- 17 h 30 Le paradis des chefs.
- 18 h Le provocateur.
- 18 h 15 Le village dans les nuages.
- 18 h 40 Variétoscope.
- 18 h 55 7 h moins 5.
- 19 h Météorologie.
- 19 h 15 Emissions régionales.
- 19 h 40 Jeu : Marions-les.
- 20 h Journal.
- 20 h 30 D'accord, pas d'accord.
- 20 h 35 Variétés : Salut les Mickey, par C. Izard. *Deuxième numéro d'une émission réalisée avec Walt Disney-Productions France. Des bandes dessinées, des chanteurs, Roger Carel, et des jeunes.*
- 21 h 40 L'Enjeu. Magazine de F. de Closets, E. de La Taille et A. Weiller. *France-Algérie... Les autres contrats : Bernard Tapie ; la fraude à l'ordinateur ; handicapés : la fin des ghettos...*
- 22 h 55 Journal.

A 2

- 10 h 30 ANTIOPE.
- 12 h 5 Journal (et à 12 h 45).
- 12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
- 13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
- 13 h 50 Aujourd'hui la vie.
- 14 h 55 Série : Timide et sans complexe.
- 15 h 45 Reprise : La chasse aux trésors. En Irlande (diff. le 6 nov.).
- 16 h 45 Entre vous, de L. Bériot. *Mesures désespérées : l'association Greenpeace ; Dialogue : télévision et ordinateurs.*
- 17 h 45 Récré A 2.
- 18 h 30 C'est la vie.
- 18 h 45 Des chiffres et des lettres.
- 19 h 15 Emissions régionales.
- 19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
- 20 h Journal.
- 20 h 30 D'accord pas d'accord.
- 20 h 40 Film : Croque la vie, de Jean-Charles Tacchella.
- 22 h 30 Mardi cinéma. *Avec Josiane Balasko et Brigitte Fossey.*
- *23 h 30 Journal.*

FR 3

- 17 h Télévision régionale. *Programmes autonomes des douze régions.*
- 19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
- 20 h Les jeux.
- 20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
- 20 h 35 Film : les Cavaliers rouges, de Hugo Prégonèse.
- 22 h 30 Journal.
- 22 h 50 La vie en face : l'ennemi intérieur (le cancer). Série de Philippe Alfonsi et Patrick Pesnot. *Dire ou non la vérité à un malade atteint par le cancer ? Comment vivre avec cette maladie, comment lutter ?... Des témoignages de malades avec la participation des professeurs Jasmin, Mathé et Schwartzenberg...*
- 23 h 50 Prélude à la nuit. *« Ruhe, meine Seele », opus 27 nº 1, de R. Strauss, avec U. Reinemann, baryton, D. Selig, piano.*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, *Série :* « la Fureur des anges » ; 21 h, A vous de choisir : *les Révoltés de l'Avenger*, film de P. Ustinov, ou *Zoulou*, film de C. Endfield.
- T.M.C., 19 h 35, Série : « Légende d'Adams et de l'ours Benjamin » ; 20 h 35, *la Merveilleuse Anglaise*, film de K. Annakin ; 22 h 15, Entre amis.
- R.T.B., 20 h 5, « les Nouvelles Brigades du tigre » ; 21 h, Vidéogram ; 21 h 45, Salut l'artiste (actualité théâtrale).
- TELE 2, 20 h 5, *Minute papillon : Spécial* communication.
- T.S.R., 20 h 5, « Dynastie » ; 21 h, Les grandes maladies : 21 h 55, Henri Stierlin, éditeur d'art ; 22 h 35, Armagéddon ou la peur atomique ; 23 h, Hockey sur glace.

MERCREDI 9 NOVEMBRE

TF 1

- 11 h 30 Vision plus.
- 12 h Le rendez-vous d'Annik.
- 12 h 30 Atout cœur.
- 13 h Journal.
- 13 h 35 Un métier pour demain.
- 13 h 50 Vitamine.
- 16 h 55 Jouer le jeu de la santé.
- 17 h Temps X : le Prisonnier.
- 17 h 40 Info-jeunes.
- 18 h Jack spot.
- 18 h 20 Le village dans les nuages.
- 18 h 40 Variétoscope.
- 18 h 55 7 h moins 5.
- 19 h Météorologie.
- 19 h 15 Emissions régionales.
- 19 h 40 Jeu : Marions-les.
- 20 h Journal.
- 20 h 30 Tirage du loto.
- 20 h 35 Les mercredis de l'information : Retour au Laos. *Sur les traces des Hmongs ou Méos, cultivateurs d'opium. Dans la ville de Luong-Prabang, les difficultés politiques, le sous-développement d'un pays devenu communiste en 1975.*
- 21 h 40 Naissance d'une exécution : le Sacre du printemps, d'Igor Stravinski, par l'Orchestre de Paris, dir. Z. Mehta.
- 22 h 45 La peinture sous verre. *Renouveau de la peinture sous verre en Europe centrale et en Yougoslavie.*
- 23 h 20 Journal.

A 2

- 10 h 30 ANTIOPE.
- 12 h Journal (et à 12 h 45).
- 12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
- 13 h 50 Feuilleton : Les amours romantiques.
- 13 h 50 Les carnets de l'aventure. « Mont Foralker » ou « La femme de Denali », de J.-L. Ruby.
- 14 h 25 Dessins animés
- 15 h Récré A 2.
- 17 h 10 Platine 45. *Avec Renaud*
- 17 h 45 Terre des bêtes.
- 18 h 30 C'est la vie.
- 18 h 45 Des chiffres et des lettres.
- 19 h 15 Emissions régionales.
- 19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Téléfilm : Histoire de Thérèse, d'après A. de Richard. Réal. P. Pillard. Avec M. Chevallier, J. Pinier, B. Herberger... *(Lire notre article ci-contre.)*
- 22 h 10 Magazine : Les jours de notre vie, réal. F. Bouchet. *Quelques aspects de l'hospitalisation à domicile (HAD). Chez des patients présentant des cas d'ulcère de jambe et de maladie de Parkinson...*
- 23 h Journal.

FR 3

- 15 h En direct de l'Assemblée nationale. Questions au gouvernement.
- 17 h Télévision régionale. *Programmes autonomes des douze régions.*
- 19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
- 20 h Les jeux.
- 20 h 35 Variétés : Cadence 3. *Autour de Charles Aznavour, Dalida, Roland Magdane.*
- 21 h 50 Journal.
- 22 h 10 Documentaire : Entre ciel et terre, réal. M. Paradisi. *Fonctionnement d'un centre de contrôle aérien : techniques, sécurité ; la journée d'un contrôleur du ciel.*
- 23 h 6 Prélude à la nuit. *« Concerto brandebourgeois » de Bach, par les solistes de l'Opéra de Paris.*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Série : « le Souffle de la guerre » ; 21 h, *le Grand Silence*, film de S. Corbucci ; 22 h 30, Turbo, émission sur le sport automobile.
- *T.M.C., 19 h 35*, Série : « le Fou du désert » ; 20 h 35, *Boule de suif*, film de Christian-Jaque ; 22 h 10, Chrono.
- R.T.B., 20 h, Risquons tout, jeu historique ; 21 h 5, Téléchérie : « les Branchés » : 21 h 55, Feuilleton : « Sang et bonneur » (la jeunesse sous Hitler) ; 23 h 5, Actualités laïques.
- *TELE 2, 20 h*, Sports 2.
- T.S.R., 20 h 5, *la Rançon*, téléfilm d'Y. Butler ; 21 h 35, Le futur dans tous ses états ; 21 h 55, Téléjournal ; 22 h 10, Sports.

JEUDI 10 NOVEMBRE

TF 1

- 11 h 30 Vision plus.
- 12 h Le rendez-vous d'Annik.
- 12 h 30 Atout cœur.
- 13 h Journal.
- 13 h 45 Objectif santé.
- 17 h Salut les Mickey.
- 18 h Feuilleton : le Provocateur.
- 18 h 20 Le village dans les nuages.
- 18 h 40 Variétoscope.
- 18 h 55 7 h moins 5.
- 19 h Météorologie.
- 19 h 15 Emissions régionales.
- 19 h 35 Expression directe : Assemblée nationale.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Téléfilm : Pauvre Éros, de G. Regnier, avec J.-L. Rideau. *Julien Passerot vit dans un confort douillet un amour qu'il voit éternel, quand Edith le met à la porte de son domicile. Son ami Alex, philosophe cynique, lui fait découvrir le vaste marché amoureux... où chacun devrait trouver sa chacune.*
- 22 h 15 Document : Charles-André Julien de C. Jourde et J.-N. Roy. Voyages et propos d'un hérétique. *(Lire notre article ci-contre.)*
- 23 h 15 Journal.

A 2

- 10 h 30 ANTIOPE.
- 12 h Journal (et à 12 h 45).
- 12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
- 13 h 35 Les amours romantiques.
- 13 h 50 Aujourd'hui la vie.
- 14 h 55 Film : Les belles familles, de Ugo Gregoretti.
- 16 h 30 Magazine : Un temps pour tout. Avez-vous mal au foie ?
- 17 h 25 Luna, Luna, Luna.
- 17 h 45 Récré A 2.
- 18 h 30 C'est la vie.
- 18 h 45 Des chiffres et des lettres.
- 19 h 10 D'accord, pas d'accord
- 19 h 15 Emissions régionales.
- 19 h 35 Expression directe, Sénat.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Série : Martin Eden, réal. G. Battiato. *Martin Eden, amoureux de Ruth, décide de chercher refuge dans les montagnes chez une veuve misérable. Un très beau personnage tiré d'un des plus grands livres de Jack London.*
- 21 h 25 Musiques au cœur : Carmen, de E. Ruggieri. *(Lire notre article ci-contre.)*
- 22 h 40 Histoires courtes.
- 23 h 10 Journal.

FR 3

- 17 h Télévision régionale. *Programmes autonomes des douze régions.*
- 19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
- 20 h Les jeux.
- 20 h 35 Cinéma 16 : Le Bois cormier réal. J.-P. Bernagaud. *(Lire notre article ci-contre.)*
- 22 h Journal.
- 22 h 20 Boîte aux lettres, magazine littéraire de J. Garcin. *Spécial lettres belges. Avec F. Weyergans, P. Mertens ; portraits de S. Lilar, A.-J. Dubois.*
- 23 h 25 Prélude à la nuit. *« La Pologne » de M. Cecconi-Botella, par la Péniche-Opéra.*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Série : « La croisière s'amuse » : 21 h, « Dallas » : 22 h, R.T.L.-Plus.
- T.M.C., 19 h 35, Série : « Toutes griffes dehors » ; 20 h 35, *Paradis hawaïen*, film de M. Moore.
- R.T.B., 20 h 5, Autant savoir ; *20 h 30, la Fureur sauvage*, film de R. Lang ; 22 h 10, Carrousel aux images.
- TELE 2, 20 h, Le meilleur des mondes : 21 h 5, Document : *Lomé, attention il est moins cinq.*
- T.S.R., 20 h 5, Temps présent : K. Barbie, un procès pour quoi faire ? ; 21 h 10, *Un mariage sacré*, téléfilm de P. Mannier ; 22 h 5, Ernest Ansermet dirige « Œuvres contemporaines ».

Téléfilm

Collaboration charnelle

Misérabilisme agraire

Musiques

Carmen plein les oreilles

MATHILDE LA BARDONNIE.

TÉLÉVISION

Téléfilm

Collaboration charnelle

C'EST 14-18. La guerre est à son paroxysme. Thérèse, veuve pulpeuse, à peine son mari mort et enterré au front, s'acoquine avec un bel Allemand en garnison dans un petit village. Sale affaire ! Ces plaisirs charnels – attisés peut-être par le feu des canons environnants – se déroulent à l'écart d'une petite société bien-pensante. Les habitants de cette localité, l'épicière faux-jeton et son armée de bigotes, chuchotent ferme, jasent dans la plus pure tradition puritaine. Le fils de Thérèse aussi. Un enfant, pourtant aimable, commence à regarder sa mère avec des yeux de vipère, la soupçonne et la prend en flagrant délit de collaboration (sensuelle) avec l'Allemagne.

Pauvre Thérèse, châtiée, molestée, rasée.

Son histoire, inspirée d'un roman d'André de Richaud, est certes touchante, mais la manière – mi-réelle, mi-imaginaire – dont Philippe Pilard l'a mise en scène souffre de trop d'invraisemblances. Pourtant Martine Chevalier (Thérèse) et Bernd Herberger (l'Allemand) tiennent consciencieusement leur rôle.

M. G.

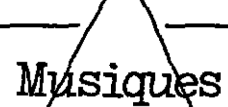
★ *HISTOIRE DE THÉRÈSE*, A 2, mercredi 9 novembre, 20 h 35 (95 minutes).

Misérabilisme agraire

NOUS infliger un tel spectacle la veille d'un jour aussi sombre que le 11 novembre, c'est, de la part du directeur général de FR3, M. Serge Moati, une invitation élégante à mettre rapidement fin à nos jours. Le dernier téléfilm de la série « Cinéma 16 », *le Bois Cormier*, est d'une tristesse affligeante. Résumons : Simon, jeune garagiste pauvre et en mauvaise santé (mentale), est aux prises avec le maire du village (riche comme Crésus et solide comme un roc) pour l'acquisition d'un domaine tenu par deux personnes âgées au bord du gouffre (ils franchiront allègrement le pas). Qui gagnera la partie ? Une précision : le réalisateur de ce téléfilm, d'un misérabilisme à faire fondre les monuments aux morts, a laissé la morale sauve.

M. G.

★ LE BOIS CORMIER, FR 3, jeudi 10 novembre, 20 h 35 (95 minutes).



Musiques

Carmen plein les oreilles

RÉCAPITULATION. Bizet toute. Plein les oreilles et droit « au cœur ». Eve Ruggieri a réalisé le rêve de tout un ayant mis le doigt dans l'engrenage... Elle a interviewé tous les responsables de la mode Carmen 1983. Rappelons que le monument datant de 1875 et tiré de Mérimée n'est tombé dans le domaine public qu'en 1975. Mais la folie a vraiment commencé en 1982 quand la volage gitane a été chantée par des interprètes chinois, dans leur langue, au théâtre du Pont du ciel, à Pékin. Une première, même si cet opéra est depuis belle lurette la plus exportée des œuvres musicales françaises. 1983 : sortie du film de Carlos Saura avec Antonio Gadès, présentation à Venise de *Prénom Carmen* de Jean-Luc Godard. Comme autrefois Chaplin, et moins que jamais à bout de souffle, il a « rejoué » la destinée de la fatale en lui donnant les traits d'une jeune Hollandaise de dix-neuf ans, blue-jeans serrés et coiffure « branchée ». Tout cela sur fond de quatuors de Beethoven.

1983 toujours : Peter Brook repart à la charge en proposant un film à triple exemplaire : l'adaptation dans les trois versions initiales de sa *Tragédie de Carmen*, au théâtre des Bouffes-du-Nord.

Et encore, l'été passé, Francesco Rosi, près de Séville, dans des décors naturels, a bloqué les plus grands chanteurs des scènes lyriques internationales pour tourner une version intégrale, fidèle au livret de Meilhac et Halévy (Gadès était sur ce coup-là aussi). A se demander si en février 1984, lorsqu'il sortira sur les écrans, ce dernier (?) avatar ne pâtira pas d'un risque de ras-le-bol ? non. Le sujet « Carmen » est populaire entre tous. Dès 1907, le cinéma muet s'en emparait, et encore en 1970 Metzger filmait *Carmen Baby*. Entre-temps, il y avait eu quatorze films inspirés par cette ouvrière d'une manufacture de tabac, dont *Carmen Jones*, 1955, où Otto Preminger montrait Miss Cindy Lou en rouleuse de toile de parachute.

Carmen, un mythe. Les invités analyseront-ils ici les raisons de l'engouement généralisé ? Ce qui est sûr, c'est qu'on verra des tas d'extraits des films passés ou à venir, et que l'on entendra par exemple Herbert von Karajan diriger la chose à Salzbourg. « *L'amour est une fleur rebelle...* » Une herbe vivace, plutôt.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ MUSIQUES AU CŒUR, A2, jeudi 10 novembre, 21 h 25 (75 minutes).

VENDREDI 11 NOVEMBRE

TF 1

10 h 45 **Armistice 1918.**
Cérémonies commémoratives.
12 h **Le rendez-vous d'Annik.**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 45 **Téléfilm : La main coupée.**
D'après Blaise Cendrars, réal. J. Kerchbron. Avec P. Préjean, S. Shandor.
La vie du poète Blaise Cendrars, l'homme à la main coupée, engagé en 1914 dans la Légion étrangère.
15 h 25 **Trésors des cinémathèques.**
De B. Besson : l'illustration ou la mémoire d'un siècle.
16 h 25 **Concert.**
Don Juan, *de R. Strauss, par l'Orchestre national de Lille, dir. J.-C. Casadesus.*
16 h 45 **Téléfilm : le Dernier des Mohicans,** de J. Conway. (Redif.)
En 1757, une armée franco-indienne attaque le fort William-Henry. Trois ans de guerre entre Américains et Français alliés aux Mohicans.
18 h 15 **Le village dans les nuages.**
18 h 40 **Variétoscope.**
18 h 55 **Sept heures moins cinq.**
19 h **Météorologie.**
19 h 15 **Accordéon-accordéons.**
19 h 45 **Jeu : Marions-les.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Une belle jeunesse,** de M. et G. Carpentier.
(Lire notre article ci-contre.)
21 h 50 **Série : La vie de Berlioz.**
Scénario et dialogues de F. Boyer.
Après la vie de Mozart de Marcel Bluwal, celle de Berlioz réaliser par Jacques Tréboura, en six épisodes. Daniel Mesgwich incarne le compositeur.
22 h 50 **22, v'la le rock.**
Duran, Duran, Madners, ZZ Top, Génésis.
23 h 25 **Journal et cinq jours en Bourse.**

A 2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
13 h 35 **Feuilleton : Les amours romantiques.**
13 h 50 **Aujourd'hui la vie.**
14 h 55 **Téléfilm : Des rumeurs dans la forêt,** d'après T. Keneally, réal. B. Gibson. (Redif.)
La rencontre du maréchal Foch, de l'amiral anglais Wemyss et de quatre porte-parole du haut commandement allemand afin de trouver les accords qui permettront de mettre fin à la première guerre mondiale.
16 h 25 **Reprise : Les jours de notre vie.**
L'hospitalisation à domicile (dif. le 9 novembre).
17 h 15 **Itinéraires.**
Musique-mémoire : Myriam Makeba.
17 h 45 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 45 **Des chiffres et des lettres.**
19 h 15 **Bugs Bunny.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Feuilleton : Les Brigades du Tigre.**
Dernier épisode des mésaventures du commissaire Valentin et de Terrasson dans une France frappée par la crise de 1929. Terrasson, transformé en candidat au mariage, est aussi candidat à la mort...
21 h 35 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « Les deux guerres mondiales », sont invités : Henri Amouroux (*l'Impitoyable Guerre civile; tome VI de « la Grande Histoire des Français sous l'occupation »*) ; Pierre Miquel (*la Grande Guerre*), Jules Roy (*Une affaire d'honneur*), l'amiral Philippe de Gaulle (*pour : « Lettres, notes et carnets – juin 1943-mai 1945 »*, de Charles de Gaulle).
22 h 50 **Journal.**
23 h **Ciné-club (cycle Eisenstein) : Ivan le terrible,** de S.M. Eisenstein (2e partie).

FR 3

17 h **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 **Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.**
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **D'accord pas d'accord.**
20 h 35 **Vendredi : Rencontre avec Pierre Mauroy (en direct de Lille).**
Magazine d'information de A. Campana.
21 h 50 **Journal.**
22 h 10 **Flash 3.**
Magazine de la photo de J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer.
22 h 55 **Document : Ailleurs.**
Réal. L. Dussaux. Avec la participation du ministère de la culture.
(Lire notre article page VII.)
23 h 45 **Prélude à la nuit.**
« Variations sur un poème d'Apollinaire », de Honegger, par A. Raes, piano.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 20 h, « Starsky et Hutch » ; 21 h, « Dynastie » ; 22 h, *le Barreau rouge*, film de Roger Corman ; 23 h 40, La caméra de l'étrange.
- **T.M.C.**, 19 h 35, « Dynastie » ; 20 h 35, *Un ami viendra ce soir*, film de R. Bernard (avec M. Sologne, M. Simon).
- **R.T.B.**, 20 h 5, A suivre : magazine d'information ; 21 h 10, Dernière séance ; Hommage à James Stewart ; 22 h 20, Document : Les dernières lettres.
- **TELE 2**, 20 h, Concert : *Requiem allemand*, op. 45, de Brahms par l'Orchestre de la S.S.R. ; 21 h 15, Théâtre-Club ; les Indifférents, pièce d'Odilon Jean Périer.
- **T.S.R.**, 20 h 05, *Requiem* de Brahms, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. H. Stein ; 21 h 30, Ernest Ansermet, au jour le jour ; 23 h 10, *Je suis Pierre Rivière*, film de C. Lipinska.

SAMEDI 12 NOVEMBRE

TF 1

9 h 30 **Vision plus.**
10 h **Casques et bottes de cuir.**
Magazine du cheval.
10 h 30 **La maison de TF 1.**
12 h **Bonjour, bon appétit.**
12 h 30 **La séquence du spectateur.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Amuse-gueule.**
14 h 5 **Série : Starsky et Hutch.**
14 h 55 **Le grand ring dingue.**
15 h 35 **C'est super.**
16 h **Dessins animés : Capitaine Flam.**
16 h 30 **Histoires naturelles.**
Garde-pêche, émission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
17 h **Série : Pause-café.**
17 h 55 **Pépin câlin.**
18 h **Trente millions d'amis.**
18 h 30 **Magazine Auto-moto.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord (I.N.C.).**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Jeu : Marions-les.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Dallas.**
Réal. I. J. Moore.
J.-R. use de tout son charme pour persuader Sue Ellen de revenir à Southfork. Sacré J.-R.
21 h 35 **Droit de réponse : L'enseignement de l'histoire.**
Émission de M. Polac.
Les nouveaux manuels d'histoire.
22 h 25 **Etoiles et toiles.**
Magazine du cinéma de F. Mitterrand.
Le cinéaste Maurice Pialat avec des extraits de ses films.
23 h 40 **Journal.**

A 2

10 h 15 **ANTIOPE.**
11 h 10 **Journal des sourds et des malentendants.**
11 h 30 **Platine 45.**
12 h **A nous deux.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : Ah ! quelle famille.**
14 h **La course autour du monde.**
14 h 55 **Les jeux du stade.**
17 h **Récré A 2.**
18 h 20 **Les carnets de l'aventure.**
« La rivière du silence », de Y. Gilles.
18 h 45 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord pas d'accord.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Champs-Elysées,** de M. Drucker.
Autour d'Enrico Macias.
22 h **Magazine : les enfants du rock.**
Au sommaire : les clips vidéo de la semaine ; Siouxsie et Banshees ; rock-line, avec : Waterboys, Pil, New Order, Roman Holiday, Tears for Fears, Modern English, Kid creole ; H. Thiefaine et les autres.
23 h 5 **Gymnastique.**
23 h 35 **Journal.**

FR 3

13 h 30 **Horizon.**
Le magazine des armées.
14 h **Entrée libre.**
Une émission du C.N.D.P.
14 h 5, Images d'histoire ; 14 h 15, Portrait de la cantatrice L. Lévy ; 14 h 30, Profession : musiciennes ; 14 h 45, Espace au présent ; 15 h 20, L.-F. Céline : extraits de « Voyage au bout de la nuit » ; 15 h 40, Les jardins du verre.
16 h 15 **Liberté 3.**
Magazine de J.-C. Coury.
Autour du 11 novembre avec la Croix-Rouge française et trois autres associations.
17 h 30 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 **Dessin animé : L'inspecteur Gadget.**
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Série Agatha Christie : Le mystère du vase bleu.**
Réal. C. Coke.
Jack entend des voix, et commence à croire à une histoire de revenant. Mystères occultes, rêve autour d'un vase bleu, clé de l'intrigue.
21 h 35 **Série : Merci Bernard.**
Réal. J.-M. Ribes.
Avec Gebé, Cavanna, Claude Piéplu, Ronny Coutteure...
21 h 55 **Journal** (et à 23 heures).
22 h 15 **Magazine : Confrontations.**
Réal. H. Chapier et M. Naudy.
Avec J.-M. Le Pen, président du Front National.
22 h 30 **Musiclub.**
Musique sacrée de Duke Ellington (2e partie) avec T. Bennett, P. Hyman, J. Loussier, W. Sleep, H. Hall.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 20 h, *Grand-Père à louer*, film de J. Lemmon ; 21 h 55, Flash-Back ; 22 h 25, Ciné-club : *Une pièce inachevée pour piano mécanique*, film de N. Mikhalkov.
- **T.M.C.**, 19 h 35, « le Retour du Saint » ; 20 h 35, *Accident*, film de J. Losey ; 22 h 25, Astrocontact.
- **T.S.R.**, 20 h 10, Jeu de l'oie savante ; 21 h 5, Jardins divers, avec A. Cordy, S. Distel... ; 21 h 15, Téléjournal ; 22 h 30, Sport.

DIMANCHE 13 NOVEMBRE

TF 1

9 h **Emission islamique.**
9 h 15 **A Bible ouverte.**
9 h 30 **La source de la vie.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
11 h **Messe célébrée à la chapelle** du Rosier rouge, à Vanves. Préd. Père Michel Hubaut.
12 h **Téléfoot 1.**
13 h **Journal.**
13 h 25 **Série : Joyeux Bazar.**
13 h 55 **Jeu : J'ai un secret.**
14 h 30 **Champions.**
Sports et divertissements.
17 h 30 **Les animaux du monde.**
18 h **Série : Franck, chasseur de fauves.**
19 h **Le magazine de la semaine : Sept sur sept.**
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Film : César et Rosalie,** de Claude Sautet.
22 h 25 **Sports dimanche.**
23 h 15 **Journal.**

A 2

10 h **Cheval 2-3.**
Magazine du cheval.
10 h 30 **Gym tonic**
11 h 15 **Dimanche Martin.**
Entrez les artistes.
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Dimanche Martin** (suite).
Si j'ai bonne mémoire : 14 h 25 Série : Les enquêtes de Remington Steele ; 15 h 15 : L'école des fans ; 15 h 55 : Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25 : Thé dansant.
17 h 05 : **Série : l'Ennemi de la mort.**
18 h **Dimanche magazine.**
19 h **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Jeu : la chasse aux trésors.** Aux Philippines.
21 h 40 **Documentaire : Sans retour possible.**
L'Arménie d'ici là-bas, réal. J. Kebadian et S. Avekidian.
Deuxième volet d'une enquête construite sur le rythme des confidences, des souvenirs égrénés : de la communauté arménienne en France aux cérémonies et aux rites tels qu'ils sont restés de l'autre côté du « rideau de fer ».
22 h 30 **Concert actualité.**
Autour d'un chef d'orchestre : Ernest Ansermet, avec un extrait de la « Symphonie n° 7 », de Beethoven, et d'un compositeur polonais, Alexandre Tansman, avec des extraits de ses œuvres.
23 h **Journal.**

FR 3

10 h 30 **Mosaïque.**
Emission spéciale; à l'occasion de la visite en France, de M. Benjedid Chadli, président de la République algérienne, avec la participation de Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat chargée de la famille, de la population et des travailleurs émigrés ; Variétés avec Renaud et José de la Tomasa.
12 h **D'un soleil à l'autre.**
17 h 30 **Pour les jeunes.**
18 h 45 **L'écho des bananes.**
Emission de rock de V. Lamy.
19 h 40 **R.F.O. hebdo.**
20 h **Fraggle Rock.**
20 h 35 **Regards sur la France :** les voiles bas et en travers.
Saint-Malo et ses grands hommes : Surcouf, J. Cartier, Chateaubriand
21 h 30 **Aspects du court métrage français.**
Bibi, de P. Haudiquet.
(Lire notre article page VII.)
22 h 5 **Journal.**
22 h 30 **Cinéma de minuit (Cycle Allemagne 1928-1931) : Abschied,** de Robert Siodmak.
23 h 45 **Prélude à la nuit.**
Mégalithes, d'A. Kremski.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 20 h, *Quand la panthère rose s'emmêle*, film de B. Edwards (avec Peter Sellers...) ; 22 h, Édition spéciale R.T.L.-« le Monde » ; 22 h 20, Paris si tu veux ; 22 h 50, La lanterne magique (art et tradition).
- **T.S.R.**, 20 h, Série : « la Chambre des dames » ; 20 h 55, Miroirs ; 21 h 50, Téléjournal ; 22 h 5, Table ouverte.

RADIO

FRANCE-CULTURE

LUNDI 7 NOVEMBRE

7 h 2, **Matinales** : de l'archéologie au patrimoine industriel ; conférences des régions maritimes périphériques.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : voyageurs au Maghreb du siècle passé ; à 8 h 32, l'Ukraine.
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **Les lundis de l'histoire** : pratique de la confession, des Pères du désert à Vatican II.
10 h 45, **Le texte et la marge** : « Ce que je crois », avec le prof. Debray-Ritzen.
11 h 2, **Musique** : Une sombre affaire, l'assassinat de Jean-Marie Leclair (et à 13 h 30).
12 h 5, **Nous tous chacun.**
12 h 45, **Panorama** : Regard sur les femmes.
14 h 5, *Un livre, des voix* : « Dis-moi qui tuer », de V. S. Naipaul.
14 h 47, **Les après-midi de France-Culture** ; Le tour de France de l'innovation ; à 15 h 20, Laboratoire ; à *16 h, L'art en France depuis 1945* ; à 17 h, Raison d'être.
17 h 32, **Instantané**, magazine musical.
18 h 30, **Feuilleton** : Encore heureux qu'on va vers l'été...
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Présence des arts** : message biblique Marc Chagall, à Nice.
20 h, « Le Jour du Tatou », de G. Léautier, avec P. Constant, H. de Lapparent, J.-P. Tamaris...
21 h, **L'autre scène, ou les vivants et les dieux** : « les Noces chymiques », de Christian Rosenkreutz, par R. Edighoffer et C. Mettra.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Histoires de fous.

MARDI 8 NOVEMBRE

7 h 2, **Matinales** : voir lundi.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : Au Maghreb du siècle passé ; 8 h 32, l'Ukraine ; 8 h 50, l'Oiseau de brume.
9 h 7, **La matinée des autres** : traditions siciliennes.
10 h 45, **Les tests et la graphologie.**
11 h 2, **Musique** : Les lieux de la musique, Toulouse, 24e concours international de chant (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5, **Nous tous chacun.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « *Méfiez-vous des arbres* », de D. Apruz.
14 h 47, **Les après-midi de France-Culture** : *à 15 h 20, Magazine international* ; à 16 h 25, Micromag ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30, **Feuilleton** : Encore heureux qu'on va vers l'été...
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Sciences** : Temps et devenir ; structures dissipatives chez les insectes sociaux.
20 h, **Dialogues** : Ecriture et liberté, avec Jacques Lacarrière et Breyten Breytenbach.
21 h 15, **Les lieux de la musique.** Toulouse, 24e concours international de chant.
22 h 30 **Nuits magnétiques.**

MERCREDI 9 NOVEMBRE

7 h 2, *Matinales* : voir lundi.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : voyageurs au Maghreb du siècle passé ; à 8 h 32, l'Ukraine.
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **Matinée des sciences et des techniques.**
10 h 45, **Le livre, ouverture sur la vie** : « L'Été où mon père a grandi », avec J. Cassabois.
11 h 2, **Musique** : François Michel, musicologue (et à 13 h 30, 17 h 32 et 20 h).
12 h 5, **Nous tous chacun.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Le café du pauvre », d'A. Boudard.
14 h 47, **L'école des parents et des éducateurs** : découvrir l'injustice, le mal, la souffrance, crise capitale pour l'adolescent.
15 h 2, **Les après-midi de France-Culture** ; à 15 h 32, les cosmologies (la Mongolie) : à 16 h 10, Sciences hebdo ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30, **Feuilleton** : Encore heureux qu'on va vers l'été.
19 h 25 **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Perspectives scientifiques** : les différents aspects de l'évolution : l'Amérique latine
20 h, **François Michel**, souvenirs et portraits : les débuts de P. Boulez : musiques de J.-S. Bach et de Mozart.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

JEUDI 10 NOVEMBRE

7 h 2, **Matinales** : voir lundi.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : voyageurs au Maghreb du siècle passé : à 8 h 32, *l'Ukraine* ; à 8 h 50, les demeures de l'aube.
9 h 7, **Matinée de la littérature.**
10 h 45, *Les tests et la graphologie.*
11 h 2, **Musique** : libre-parcours jazz (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, **Nous tous chacun.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : L'enfance aux trousses, de D. Blonay.
14 h 47, **Les après-midi de France-Culture** : à 15 h 20, Débat : l'homéopathie dans l'enseignement médical ; à 16 h, L'éducation artistique au lycée ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30, **Feuilleton** : Encore heureux qu'on va vers l'été.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine** : les SAMU.
20 h, **Dramatique** : My sweet destiny... obsession, par Y. Daoudi. *Avec J.-P. Cisife, R. Coggio,* H. Virlojeux, J. Danno...
21 h 45, **Profession : spectateur**, Guy Dumur : le théâtre à ciel ouvert.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

VENDREDI 11 NOVEMBRE

7 h 2, **Matinales** : voir lundi.
8 h **Les chemins de la connaissance** : voyageurs au Maghreb du siècle passé ; à 8 h 32, l'Ukraine.
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **La matinée des arts du spectacle.**
10 h 45, **Le texte et la marge** : « Vous avez dit la paix... quelle paix », avec V. Boukovsky.
11 h 2, **Musique** : les batailles musicales (Rameau et les bouffons ; Gluck et Piccinni) ; à 13 h 30 : Esmeralda et Tannhaüser ; à 16 h : Pelleas – le Sacre du printemps ; Parade – Relâche).
12 h 5, **Nous tous chacun.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : Un exode ordinaire, de M. Berger.
14 h 47, **Les après-midi de France-Culture** : les inconnus de l'histoire (Alexandre Privat d'Anglemont, un dandy antillais sous Louis-*Philippe*).
18 h 30, **Feuilleton** : Encore heureux qu'on va vers l'été.
19 h, ***Actualités magazine.***
19 h 30, **Les grandes avenues de la science moderne** : l'hélium fluide.
20 h, *Lovecraft, le solitaire de Providence* (États-Unis), par F. Angelier, textes lus par P. Girard et *F. Angelier.*
21 h 30, **Black and blue** : jours tranquilles à Stockholm.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

SAMEDI 12 NOVEMBRE

7 h 2, **Matinales.**
8 h, **Naître et renaître** : Le dévoilement du réel.
8 h 30, **Comprendre aujourd'hui pour vivre demain** : sortir de la crise...
9 h 7, **Matinée du monde contemporain.**
10 h 45, **Démarches avec...** F.O. Rousseau pour « Les années 60 ».
11 h 2, **Musique** : Les folies d'Espagne : mystique et réalisme (et à 16 h 20 : un point et le monde).
12 h 5, *Le pont des arts.*
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Les samedis de France-Culture** : *Le Pérou... Tomirichi,* la vie d'un village dans l'Amazonie péruvienne.
18 h, **Chronique de la langue parlée** : Parole de Saint-Lô, avec J. Mauvoisin et A. Dupont.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Les années cruelles** : 1914-1918, par l'Association des comédiens combattants.
20 h, **L'Enéide**, d'après Virgile. (2e partie). Avec P. Lhiabastres, D. Bernard, S. Coulon...
21 h 55, **Ad lib.**
22 h 5, **La fugue du samedi.**

DIMANCHE 13 NOVEMBRE

7 h 9, **La fenêtre ouverte.**
7 h 15, **Horizon**, magazine religieux.
7 h 40, **Chasseurs de son.**
8 h, **Orthodoxie.**
8 h 25, **Protestantisme.**
9 h 10, **Ecoute Israël.**
9 h 40, **Divers aspects de la pensée contemporaine** : la libre pensée française.
10 h, **Messe à Châtillon-sur-Seine.**
11 h, *Musique : Les folies d'Espagne.* (et à 12 h 45 et 16 h 5 et 23 h).
12 h 5, **Allegro.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Les Caprices de Marianne**, d'A. de Musset. Avec D. Lebrun, R. Coggio, R. Giraudeau, M. Barbulée...
17 h. 30, **Rencontre avec...**
18 h 30, **Ma non troppo.**
19 h 10, **Le cinéma des cinéastes.**
20 h, **Albatros** : l'étrange Pierre Louys, entre l'alexandrin et la pataphysique.
20 h 40, **Atelier de création radiophonique** : Audureau, Jean-Théâtre, avec des extraits de : « A Memphis, il y a un homme d'une force prodigieuse » ; « Le jeune homme » ; « la Fève » ; « Félicité ».

FRANCE-MUSIQUE

LUNDI 7 NOVEMBRE

6 h 2, **Musique légère.**
6 h 30, **Musiques du matin** : œuvres de Phalèse, Bach, Rossini.
7 h 10, **Concert** : œuvres de Schubert, Webern.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 12, **Magazine.**
9 h 2, **Le matin des musiciens** : les grandes liturgies, œuvres de Bach, Schütz, Franck, Buxtehude, Pachelbel, Boehm, Telemann.
12 h, **La table d'écoute.**
12 h 35, **Jazz**
13 h, *Opérette.*
13 h 30, **Jeunes solistes** : œuvres de Liszt, Duparc, Tosti, Rachmaninov, par F. Nosny, *ténor.*
14 h 4, **Musique légère.**
14 h 30, **Les après-midi des musiciens** : *musiques et musiciens du* Nord de la France, Monniot d'Arras, Alain de la Halle...
17 h 5, **Repères contemporains** : Jean-Louis Robert.
18 h, **L'imprévu** (en direct de Lille).
19 h, **Concert** (en direct du *Palais* des congrès de Lille) : œuvres de Stockhausen, Messiaen, Cowell, Webern, Cerdew, Bussotti, Lutoslawski, Szymanowski, Krauze, avec Z. Krauze au piano.
20 h, **Jazz.**
20 h 30, **Concert** (en direct de l'hospice Comtesse) : chants liturgiques orthodoxes par le Chœur Madrigal de Sofia, dir. S. Kralev.
22 h 30, **Fréquence de nuit** : œuvres de Malher, Wagner...

MARDI 8 NOVEMBRE

FRANCE-MUSIQUE, à Lille

6 h 2, **Musiques du matin.**
7 h 10, **Concert** : Mozart.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 12, **Magazine.**
9 h 2, **Le matin des musiciens** (voir *lundi*) : *le judaïsme* ; *œuvres de* Bruch, Ravel, Brokofiev, Rossini, Milhaud, Schoenberg...
12 h, **Artistes lyriques du Nord** : œuvres de Verdi, Messager...
12 h 35 **Jazz.**
13 h, **Les nouvelles muses en dialogue.**
14 h 4, **Chasseurs de son stéréo.**
14 h 30, **Les enfants d'Orphée.**
15 h, **Les après-midi des musiciens** : œuvres de Des Près, Mouton, Compère, Regnard, Lejeune, Verdonck.
17 h 5, **Repères contemporains** : F. Van den Bogaerde.
18 h, **L'imprévu.**
19 h, **Concert** (en direct du Palais des Congrès de Lille) « *Quatuor en la majeur* », de R. Schuman, « Quatuor nº 4 en do majeur », de Schubert, « *Quatuor nº 2* », de Janacek par le Melos Quartet.
20 h, **Jazz** : les Irréfutables.
20 h 30, **Concert** : Etudes de Debussy, « Kreisleriana », de R. Schumann, avec Claude Helffer, piano.
22 h 30, **Fréquence de nuit** : l'Enchantement du lac ; 23 h 10, Jazz-Club.

MERCREDI 9 NOVEMBRE

FRANCE-MUSIQUE à Lille

6 h 2, **Pittoresques et légères.**
6 h 30, **Musiques du matin** : œuvres de Marais, Debussy.
7 h 10, **Concert** : Œuvres de Weber, Dvorak.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 12, **Magazine.**
9 h 2, **Le matin des musiciens** (voir lundi) : Chrétiens d'Orient et *traditions orales de l'Occident.*
12 h, **Avis de recherche.**
12 h 35, **Jazz.**
13 h, **Opérette-Magazine.**
13 h 30, **Jeunes solistes** : œuvres de Kuhlau, Grieg, Nielsen, avec N. Hansen au piano.
14 h 4, **Microcosmos** : 14 h 10, Discotine ; *14 h 45,* Un conte ; 15 h 30, Reportage ; 16 h, Vive les vacances ; 16 h 30, Haute infidélité.
17 h 5, *Histoire de la musique.*
18 h, **L'imprévu** (en direct de Lille).
19 h, **Concert** (en direct du Palais des congrès) : œuvres de Dowland/Lawes, Guédron, Moulinié, de Vissié, Marini, d'India, Monteverdi, avec Nigel Rogers, ténor ; Jakob Lindberg, luth.
20 h, **Les chants de la terre.**
20 h 30, **Concert** (en direct de l'hospice Comtesse à Lille) : Moines tibétains de la communauté Bon-Po.,
22 h 30, **Fréquence de nuit** : feuilleton ; vers 23 h 10, le Kalevala, épopée finlandaise d'E. Loenrot.

JEUDI 10 NOVEMBRE

6 h 2, **Musiques du matin.**
7 h 10, **Concert** : œuvres de Bach.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 12, **Magazine.**
9 h 2, **L'oreille en colimaçon.**
9 h 20, **Le matin des musiciens** (voir lundi) : rituels de mort dans l'Europe catholique à l'âge classique ; œuvres de Gesualdo, Boyvin, Frescobaldi, Delalande...
12 h, **Le royaume de la musique.**
12 h 35, **Jazz.**
13 h, **Concours international de guitare.**
13 h 30, **Poissons d'or.**
14 h 4, **Musique légère.**
14 h 30, **L'après-midi des musiciens** : musiques et musiciens dans le Nord de la France ; œuvres de Hacquart, Lully, Gretry, Gossec.
17 h 5, **Repères contemporains** : J. Schwarz.
18 h, **L'imprévu** (en direct de Lille).
19 h, **Concert** (en direct du Palais des congrès de Lille) : œuvres de Pleyel, Mozart, Berio, Ysaye, Haendel/Hakvorsen avec D. Sitkovetsky, violon, G. Caussé, alto.
20 h 5, **Jazz.**
20 h 30, **Concert** : chants ambroisiens des quatrième et huitième siècles, Monodies du manuscrit de Bobbio par le Gruppo di Canti Ambrosiano del Duomo di Milano, dir. L. Benedetti.
22 h 30, **Fréquence de nuit** : « La ville d'Ys » ; 23 h 10, Ulysse : œuvres de Monteverdi, Debussy, Szymanowski, Purcell, Telemann...

VENDREDI 11 NOVEMBRE

6 h 2, **Musiques du matin.**
7 h 10, **Concert** : Dvorak.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 12, **Magazine.**
9 h 2, **Le matin des musiciens** (voir lundi) : l'Islam.
12 h, **Actualité lyrique.**
12 h 35, ***Jazz s'il vous plaît.***
13 h, **Avis de recherche.**
13 h 30, **Jeunes solistes** : œuvres de Clémenti, Diabelli, Giuliani, avec L. Polladant et A. Mitéran (piano, guitare).
14 h 4, **Equivalences.**
14 h 30, **Les enfants d'Orphée.**
15 h, **L'après-midi des musiciens** : Œuvres de Charpentier, Roussel, Lannoy, Dutilleux.
17 h 5, **Repères contemporains** : Ton de Leeuw.
18 h, **L'imprévu.**
19 h, **Concert** (en direct de Lille) : œuvres de Couperin, d'Anglebert, Soler, Balbastre, *Mozart, Bach* avec T. Koopman, T. Mathot, clavecin.
20 h 5, **Jazz.**
20 h 20, **Concert** (en direct de Baden-Baden) : *Maurerische Trauermusik* de Mozart, Grande *Aulodia* de Maderna, six pièces de Webern, Symphonie de chambre nº 1, *op. 9* de Schoenberg, par l'Orchestre du Sudwestfunk, dir. B. Klee, sol. R. Fabricciani, flûte, H. de Vries, hautbois.
22 h 15, **Fréquence de nuit** : Le chant du vide ; œuves de Paniagua, Reynolds, Reich, Maetz, Berlioz ; vers 23 h 10, Radio la Jungle.

SAMEDI 12 NOVEMBRE

6 h 2, **Samedi matin** : œuvres de Franceschini, Poulenc, Dvorak...
8 h 5, **Avis de recherche** : Bach.
9 h, 5 **Carnet de notes.**
11 h 5, **La tribune des critiques de disques.**
13 h 35, **Importation.**
15 h, **L'arbre à chansons.**
16 h 30, **Concert** Musique karnatique avec L. Subramaniam, violon.
18 h, ***Les cinglés du music-hall.***
19 h 5, **Les pêcheurs de perles** : Œuvres de Haydn, Sibelius, Debussy, *Fortner dirigées par Hans Rosbaud.*
20 h 30, **Concert** (donné le 3 février *1983 au grand Théâtre de Genève* : « Salomé », de R. Strauss par l'Orchestre de la Suisse Romande, *dir. H. Stein, sol.* R. Tear, S. Estes, J. Migenes...
22 h 30, **Fréquence de nuit** : Le club des archives (*Spécial Ernest Ansermet*) ; œuvres de Beethoven, Strasvinski, Mozart, Prokofiev, R. Strauss.

DIMANCHE 13 NOVEMBRE

FRANCE-MUSIQUE à Lille

6 h 2, **Concert promenade** : œuvres de Diabelli, Waldteufel...
8 h 5, **Cantate** : Bach.
9 h 5, **D'une oreille l'autre** : Concert : *Octuor pour vent et cordes de Schubert* avec L. Mikhailov, clarinette, V. Popov, basson, B. Afanasjew, cor, A. Durgaryan, O. Kagan, violons, M. Tolpygo, alot, N. Gutman, violoncelle, R. Komachkov, contrebasse.
12 h 5, **Magazine international.**
14 h 4, **Hors commerce**
16 h, **Rencontres chorales.**
17 h. 45 **Comment l'entendez-vous ?** Œuvres de Fauré, Poulenc, Duparc, Berlioz, Debussy, Ferré.
19 h 5, **Jazz vivant** : le trio d'Hank Jones, et Ernie Wilkins.
20 h, **Les chants de la terre.**
20 h 30, **Concert** (donné à New-York le 4 janvier 1953) : Symphonie nº 35 en ré majeur de Mozart, Symphonie nº 4 de Mahler par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. : B. Walter, sol. I. Seefried.
22 h 30, **Fréquence de nuit** : les figurines du livre ; 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5.

Radio-France internationale

● **Service mondial en français** : *informations tous les quarts* d'heure, de 5 heures à 9 heures, et à 20 h 15, 21 h 25, 22 heures, *23 heures, 1 heure,* 2 heures.

Carrefour, le dossier d'actualité quotidien (14 h 15), est consacré, le lundi 7 novembre à l'Algérie en 1983 (à l'occasion de la visite à Paris du président Chadli Benjedid) ; le mardi 8 novembre, aux relations économiques, culturelles et sociales entre Paris et Alger ; et le vendredi 11 novembre, à Martin Luther pour le cinq centième anniversaire de sa naissance.

● **Parmi les magazines**, signalons *Equinoxe* (de 15 heures à 17 heures), qui présente, le lundi 7 novembre à 16 heures, « Jazz pour tous » et, le mardi 8, également à 16 heures, « *Classique pour tous* » consacré à E. Schwarzkopf ; *Priorité santé,* le jeudi 10 novembre à *10 heures* (rediffusion le samedi 12 à 18 heures), sera consacrée aux araignées de la zone tropicale (*comment s'en protéger ?*), avec M. Hubert et Mme Kovoor, chercheurs au Museum d'histoire naturelle de Paris ; *Cinéma d'aujourd'hui, cinéma sans frontières,* le vendredi 11 novembre à *10 heures,* traite du cinéma hongrois et de Mohamed Tazi, cinéaste marocain ; *Interlignes,* magazine littéraire, le samedi 12 novembre à 16 heures, parle du roman antillais, avec J. Metellus et J. Zobel.

● **Parmi les émissions en langues étrangères.** *En portugais* (17 heures, vers les pays lusophones d'Afrique et le Portugal ; de 23 h 30 à 0 h 30, vers le Brésil et l'Amérique latine), le jeudi 10 novembre, *entretien avec* Ricardo Letts, fondateur du parti *Vanguardia revolucionaria* (à l'occasion des élections municipales au Pérou).

A écouter

Intarissable et drôle : François Michel

On risque de bien s'amuser. L'homme est de ceux qui savent et peuvent « en sortir de vertes et de pas mûres » au sujet des dessous du *petit* monde musical au temps où les salons avaient leur importance. Non que les *mondanités aient* disparu mais elles sont moins...drôles. Les gens que François Michel, du temps de sa splendeur, côtoyait *quotidiennement s'appelaient* Cocteau, Genet, Groethuysen, Paulhan ou, encore avant, Stravinski, *Diaghilev...* c'étaient ses amis, et tous recherchaient la compagnie de ce conteur unique, de ce bouffon trop cultivé. Les Rothschild, les Polignac et d'autres gens de bien continuent de l'appeler parfois au téléphone, mais uniquement pour le *convier à des enterrements.* (Il ricane beaucoup et fait rire en telles circonstances « pompeuses ».) *Qui est François* Michel, moqueur professionnel, esprit libre aujourd'hui gaillardement âgé de soixante-sept ans ? Un sybarite aux yeux malins ? Si l'on veut. Un acharné travailleur ? Oui : il est, n'oublions pas, le « compositeur », jusqu'à présent insurpassé d'une Encyclopédie de la musique publiée en trois volumes chez Fasquelle. Il *avait* commencé un *Atlas historique de la France,* monument insensé *d'érudition tous azimuts.* Et les fonds manquèrent.... Les fonds...

Les fonds aujourd'hui, en 1983, lui font tellement défaut que ses poches n'ont plus de fonds justement... Avec sa silhouette de petit magot chinois, il va *pieds nus* dans des chaussures éculées. Un seigneur quand même : rien d'un retraité *pensionné. Il raconte, inépuisable,* amoncelant – en articulant parfois très mal tant il va vite – des anecdotes dignes de Kafka revu par Charlot. Et, de temps en temps, lorsque Jacques Drillon, nouvel ami, âme clairvoyante, l'invite chez lui, il joue du piano (car il n'a plus de piano), il se livre des journées entières aux délices pour lui enfantins du déchiffrage. Ses doigts furent entraînés par Nadia Boulanger. Cela reste. Drillon, justement, a obtenu – tant mieux – que l'espace d'une journée place soit faite à cet « obscur » prodigieux, trop sincère pour être adulé, trop impertinent pour le establishment, trop artiste – ou paresseux – trop dilettante (au sens *dix-huitième siècle du mot) pour* avoir fait une quelconque carrière. François Michel, plus encore qu'un grammairien de la musique, est un témoin de l'avant-contemporain, de ce siècle.

M. L. B.

★ **Rencontre avec un hors-la-loi.** François Michel, mercredi 9 novembre. France-Culture, 11 h 2, 13 h 30, 17 h 32 et 20 h.

En pays chtimi

Entamée le samedi 5 novembre, la semaine « France-*Musique en direct de Lille* » (dix-neuf heures par jour) se poursuit. Pour ceux que les « *grandes liturgies* » – *thème de la manifestation* – fascinent, les matinées de Jean-Pierre Derrien iront des chants luthériens de la guerre de Trente ans à ceux de l'islam, en passant par le judaïsme, l'orthodoxie et les rituels de la mort dans l'Europe *catholique au dix-septième* siècle.

Les autres, chaque après-midi, entendront parler, avec Jacques Merlet, d'Édouard Lalo ou d'Henry Dutilleux, et encore de l'école des polyphonistes franco-flamands, et surtout *d'une tradition bien lilloise et toujours vivante* : celles des fanfares, harmonies et carillons. L'intéressante série « musique à la scène » sera consacrée à Gildas Bourdet, directeur du Théâtre national du Nord (la Salamandre). Trois autres « nuits » *sont consacrées aux « mythes »* et le Jazz Club se transporte dans les locaux des « Dessous *de Louise* ».

M. L. B.

★ *France-Musique au festival* de Lille, du 7 au 11 novembre, de 6 heures à 1 heure du matin.

Radios locales

● **L'Opinion** : C'est le nom du magazine d'information proposé par Fréquence Gaie chaque samedi de 18 h à 20 h. Au sommaire, plusieurs rubriques : « Compte à rebours », avec des éditoriaux sur l'actualité de la semaine écoulée ; « L'invité » (en général un journaliste *d'un grand média – presse ou audiovisuel)* ; « *Le journal* », *celui du jour* ; « *La revue de presse* » et « *Les* lauriers de l'Opinion », sorte de palmarès des meilleurs spectacles ou expositions du moment.

★ *Fréquence Gaie,* 97,2 Mhz Paris.

● **Infos à la carte** : Radio 7 (radio décentralisée de Radio France, plus spécialement destinée aux jeunes) fait appel elle aussi aux grands noms des médias pour commenter l'actualité. Le 11 novembre, ce sera le tour de Patrick Poivre d'Arvor de répondre aux questions des auditeurs sur les faits marquants de la semaine. Avis aux fans !

★ Tous *les vendredis,* de *19 h* à *20 h,* sur *Radio 7, 99,8 Mhz.*

● **Spécial Moyen Age** : « Tous avec *Mallarmé* », l'émission lit*téraire de Cité 96, consacre son numéro du 9 novembre au Moyen* Age. Des spécialistes feront le point sur la connaissance actuelle de cet âge qui ne fut pas aussi moyen qu'on le prétendit longtemps. A ne pas manquer la « *Radio Romance* », une fiction dramatique *réalisée* par les producteurs de l'émission, avec des interviews imaginaires et un feuilleton d'époque intitulé « les Aventures livresques de Gued Carar »...

★ Le mercredi 9 novembre de 18 h à 19 h, sur *Cité 96, 92,8 MHz.*

Stations nationales

France-Inter

Il y a *vingt ans disparaissait* J.-F. Kennedy. Pour commémorer cet anniversaire, Eve Rug*gieri entreprend d'entretenir,* à sa façon personnelle, le mythe d'un président aussi familier qu'une vedette de cinéma. Au fil des jours, Eve racontera l'histoire, la vie de cet homme comblé par la fortune naturelle – familiale et *politique – et dont le* destin fut, à sa façon, tout aussi exceptionnel.

★ *Eve Ruggieri raconte* J.-F. Kennedy, du 7 novembre au *25 novembre,* et du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 9 h 30.

R.T.L.

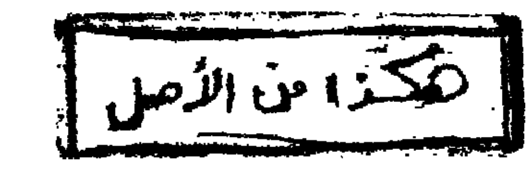
Musique classique avec Pierre Petit, qui présente chaque dimanche l'émission « l'Orchestre symphonique de R.T.L. ». Au programme du 13 novembre, nous pourrons écouter : *Petite Musique de nuit,* de Mozart ; *Concerto pour harpe et Water Music,* de Haendel ; *Ouverture de Mireille,* de Gounod, par l'Orchestre symphonique de R.T.L. sous la direction de *Louis* de Froment.

★ L'Orchestre symphonique de R.T.L., dimanche 13 novembre, de 21 heures à 22 heures.

NOUVEAUX MÉDIAS EN AMÉRI…

I. – La presse a…

Canada : l'a…
des pouvoir…



NOUVEAUX MÉDIAS EN AMÉRIQUE DU NORD

I. — La presse américaine parie sur la télématique

New-York, *fin juin 1983* : quelques centaines d'experts représentant le monde de l'informatique et de la communication se sont donné rendez-vous à l'hôtel Hilton pour la conférence Vidéotex 83, la plus importante convention consacrée à ce média sur le continent nord-américain. D'un côté, les grands groupes de presse Knight-Ridder, Time-Life, Times-Mirror, et les réseaux de télévision, N.B.C., C.B.S.. De l'autre, les « petits » fabricants de micro-ordinateurs : Commodore, Tandy...

Au centre : A.T.T., le géant du téléphone, discret chef d'orchestre de la télématique aux Etats-Unis. Tout le monde est réuni pour l'annonce de la grande nouvelle : c'est cette année que le vidéotex démarre aux Etats-Unis (1) et (2).

Les fait sont là. A.T.T. dévoile son terminal télématique grand public Spectre, qu'il va commercialiser au prix de 900 dollars. En Floride, Knight-Ridder lance ce mois-ci Viewtron, un service commercial qui permettra à tout abonné équipé de ce terminal Spectre d'accéder à des pages vidéotex (3). Une cinquantaine de fournisseurs d'informations et une centaine d'annonceurs (les deux étant soigneusement distingués aux Etats-Unis) fournissent les données : nouvelles brèves, informations financières et boursières très actualisées, résultats sportifs.

Les banques et les sociétés de vente par correspondance offrent aux usagers la possibilité de commander des marchandises et d'effectuer des opérations financières à partir de leur terminal (télé-achat et télépaiement). L'abonné pourra également envoyer ou recevoir des messages écrits sur son écran (messagerie électronique) et accéder à des jeux. Les promoteurs de Viewtron sont optimistes : « *Nous espérons atteindre cinq mille abonnés dès la première année,* affirme le directeur du marketing. *D'ici à 1990, nous étendrons notre service aux principales villes américaines dans lesquelles nous possédons des quotidiens en commençant par Detroit et Philadelphie. Ailleurs, nous passerons des accords avec la presse locale.* »

A l'autre bout des Etats-Unis, en Californie, Times-Mirror va ouvrir son service de vidéotex Gateway. Le projet, moins avancé, ne démarrera qu'en 1984. On ne connaît pas encore le nombre de fournisseurs d'informations ni le constructeur de terminaux, mais on sait que le *Washington Post* participera à l'expérience. La compagnie espère trouver quelques milliers d'abonnés dès la première année. Le réseau de télévision C.B.S. vient, lui, de terminer une importante expérimentation dans le New-Jersey avec A.T.T., mais n'a encore rien décidé pour l'avenir. D'une part, il attend les résultats de ce test, baptisé « Venture One ». D'autre part, il ouvre son service de télétexte Extravision.

L'Amérique se lance donc à l'assaut du vidéotex. Après l'Europe. Dès 1980, en effet, les Britanniques ont commercialisé un service grand public, Prestel. Ce fut un demi-échec. A partir de 1981, les Allemands ont expérimenté leur système Biloschirmtext. Mais ce sont les Français qui sont allés le plus vite. Dans l'espoir de prendre de vitesse tous les autres pays industrialisés, l'administration des télécommunications s'est proposé — en 1979 — d'installer, en dix ans, quelque 20 millions de terminaux vidéotex dans les foyers français.

Ces chiffres ont été depuis révisés en baisse : les P.T.T. n'installeront « que » 3 millions de Minitel d'ici à la fin de 1986. Nous serons néanmoins, de très loin, le pays le plus équipé du monde en terminaux vidéotex.

Partis après les Européens, les Américains sont aussi plus prudents. Leurs ambitions pour les années 1983-1984 se limitent à trouver quelques milliers d'usagers. Cette prudence s'explique par le contexte. En Europe, ce sont les administrations des P.T.T. qui mènent le jeu dans le développement du vidéotex. Elles aident, par tous les moyens possibles, éditeurs et industriels qui s'intéressent au nouveau média. L'administration française, exemple unique au monde, va jusqu'à offrir les terminaux aux usagers dans le cadre de son programme « Annuaire électronique » (4).

Canada : l'aide des pouvoirs publics

Outre-Atlantique, naturellement, les terminaux sont payants... L'administration fédérale n'intervient pas ou a peu d'influence sur les industriels, comme c'est le cas au Canada, ce sont les éditeurs qui lancent le mouvement, soutenus quelquefois par les compagnies de téléphone, qui sont privées. Les constructeurs de matériel et les usagers font le reste. Les premiers en décidant ou non de produire des terminaux. Les seconds en s'abonnant.

Les résultats des tests menés auprès de centaines d'usagers pendant des années ont été jugés suffisamment satisfaisants par les éditeurs américains pour s'engager dans la voie de la commercialisation des services vidéotex. Mais les tests étaient gratuits, alors que des services comme Viewtron ou Gateway sont payants (5). Dans ces conditions, l'industrie américaine doit attendre les premières réactions du marché avant de généraliser ces systèmes.

Les éditeurs canadiens y ont pour l'instant renoncé. Ils étaient pourtant partis plus vite que leurs homologues américains et bénéficiaient au départ de l'aide du gouvernement. Dès 1979, deux des principaux groupes de presse canadiens, Southam et Torstar, transforment Infomart, une filiale informatique qui végétait, en société de services pour le vidéotex. Bras du gouvernement fédéral, Infomart va rapidement devenir une des plus importantes entreprises nord-américaines dans le secteur de la télématique. La presse québécoise, moins puissante que son homologue de langue anglaise, ne sera pas en reste : le « petit » quotidien de Québec *le Soleil* crée une filiale télématique, Edimedia, alors que le quotidien de Montréal *la Presse* s'essaye à l'édition électronique sur les réseaux câblés.

Sous l'égide d'Infomart, expériences et techniques vont se multiplier. Vista est une importante expérimentation de vidéotex, menée dans les banlieues de Québec et de Toronto auprès de plusieurs centaines de foyers ; cent cinquante fournisseurs d'informations offrent près de 65 000 pages vidéotex, dont les deux tiers en anglais (6). Téléguide et Cantel sont deux banques de données vidéotex. La première est consacrée aux informations touristiques et la seconde fournit des données administratives. Ces deux services sont accessibles à partir de quelques centaines de terminaux disséminés dans les lieux publics à Ottawa et à Toronto. Grassroots est un service de télématique domestique payant qui s'adresse à quelque trois cents agriculteurs de la province du Manitoba.

Mais aucune de ces expériences n'est commerciale. Toutes ou presque ont été financées par le gouvernement fédéral ou les gouvernements provinciaux et par les compagnies de téléphone. La consultation de Téléguide et de Cantel est gratuite. Son contenu est financé par le gouvernement de l'Ontario. L'abonnement à Grassroots a beau être coûteux (50 dollars par mois), il ne couvre que la location du terminal et les communications de base. C'est le gouvernement du Manitoba qui finance le contenu.

Vista a été pris en charge par Bell Canada, l'importante compagnie de téléphone du pays, et par le ministère fédéral des communications. L'expérience prend fin ce mois-ci. Aucune extension de ce service, lui aussi gratuit pour l'usager, ne semble prévue. Infomart espère commercialiser un service regroupant la plupart de ses banques de données au prix de 150 dollars par an. Mais ce n'est qu'un projet. Au bout du compte, aucune perspective de développement de la télématique domestique à grande échelle ne se dégage ; il n'existe pas au Canada de projets équivalents à Viewtron et Gateway.

La puissance des groupes de presse

De multiples facteurs liés au contexte canadien expliquent la réticence des éditeurs de ce pays à suivre la voie choisie par les confrères américains. Le marché canadien est limité : dix fois moins important que celui du grand voisin. Les groupes qui contrôlent Infomart sont certes puissants : Southam, le premier éditeur du Canada, contrôle quatorze publications, dont le quotidien *The Gazette* ; Torstar, quatrième groupe de presse canadien, possède le *Toronto Star*. Mais ils n'ont pas les moyens des groupes américains.

Ces éditeurs n'ont pu trouver de partenaires qui puissent réellement les aider à entrer sur ce nouveau marché. L'importante aide fédérale (45 millions de dollars) a surtout permis de financer le matériel, et à un moindre degré le contenu. Aussi certains éditeurs ont-ils baissé les bras : « *Produire chaque jour trente à quarante pages d'informations électroniques coûte cher,* explique Gilles Daoust, directeur du développement du journal *la Presse ; nous avons investi près de 200 000 dollars sans le moindre retour. Nous espérions une aide fédérale pour développer les contenus. Malgré les promesses, rien n'est venu et nous avons dû arrêter.* » Ce quotidien a abandonné, en 1981, le magazine d'informations électroniques qu'il proposait aux usagers du câble. Le ministère des communications n'a convaincu que récemment le gouvernement de débloquer quelques millions de dollars supplémentaires pour aider les éditeurs. Mais, quoi qu'il arrive, toute aide fédérale prendra fin en 1985.

Les compagnies privées devront alors prendre leurs responsabilités. Bell-Canada — qui s'était engagé « du bout des pieds » dans Vista — à déjà décidé d'abandonner l'expérience. Quant à Infomart, il tente d'élargir son marché en faisant alliance avec le groupe américain Times-Mirror. Les deux entreprises ont fondé une alliance commune (Videotex America) pour développer la télématique domestique aux États-Unis.

C'est là, en effet, que le marché semble « porteur ». C'est du moins ce qu'affirment d'importants groupes de presse qui n'ont pas l'habitude d'agir à la légère dans le domaine des médias. Times-Mirror est le premier groupe de presse américain par son chiffre d'affaires. Il édite le *Los Angeles Times* (1 million d'exemplaires) et plusieurs autres quotidiens. Knight-Ridder est le second. Outre le *Miami Herald* (400 000 exemplaires), il possède quarante autres quotidiens aux États-Unis. Propriétaires de plusieurs dizaines de publications, d'immenses domaines forestiers, de maisons d'édition, d'imprimeries, ces groupes ont de plus largement pris le tournant de l'audiovisuel : Times-Mirror possède la sixième compagnie de câble du pays et près d'une dizaine de stations locales de télévision, tout comme Knight-Ridder.

Cette diversification est surtout motivée par la crainte de voir fondre leur principale source de revenus : la publicité dans la presse écrite. C'est elle qui fournit à Knight-Ridder les trois quarts de ses ressources. Bien qu'embryonnaire, le vidéotex n'échappe pas à l'attention de ces sociétés. M. Morisson, président de la filiale télématique de Knight-Ridder (Wiewdata Corporation of America) ne s'en cache pas : « *Si les technologies interactives doivent se développer jusqu'au point où elles « siphonneront » les recettes publicitaires de la presse, autant les contrôler.* »

Et les éditeurs disposent pour ce faire de puissants atouts. Ils bénéficient d'un réseau de quotidiens affiliés qui sont prêts à développer Viewtron, et ces réseaux peuvent se multiplier à travers des accords entre grands groupes. Ainsi, en concluant un accord avec Newhouse Newspapers (troisième groupe de presse américain), Knight-Ridder vient de porter à soixante-dix le nombre de quotidiens impliqués dans son projet Viewtron. Autre atout non négligeable, pour ce même éditeur, le soutien d'A.T.T., qui fournit les terminaux permettant d'accéder au service.

Enfin, les annonceurs publicitaires sont là : plus de cent, d'après Knight-Ridder, pour Viewtron. Ils estiment que le vidéotex peut être un bon support pour les petites annonces, la publicité locale et le « marketing direct » (7). Mais « être présent » ne signifie pas « investir ». L'attitude des annonceurs reste en fait une inconnue. Elle dépendra de la capacité des promoteurs à trouver des abonnés...

Comme le disent les experts financiers, « *l'offre se constitue d'une façon satisfaisante* ». Les partenaires des groupes de presse sont puissants. L'argent ne manque pas (Knight-Ridder a investi jusqu'à présent 26 millions de dollars dans cette opération). Reste à trouver la demande. Partis à sa recherche, certains groupes de presse sont revenus bredouilles : « *Nous avons été les pionniers de l'édition électronique en 1969, et nous avons aussi été les premiers à y perdre de l'argent. Depuis, nous sommes prudents* », lance ironiquement Leonard Foreman, du *New York Times,* qui ajoute : « *Nous préférons investir en rachetant d'autres journaux et des réseaux câblés* (8) ». Cette prudence n'empêche tout de même pas la compagnie de préparer activement une expérience de vidéotex sur le réseau câblé qu'elle vient d'acquérir. On ne sait jamais...

Cet échec du *New York Times* n'ébranle pas l'optimisme de Knight-Ridder ou de Times-Mirror, qui pensent réussir sur ce marché grand public en « ciblant » leur produit. Un produit haut de gamme, destiné à un homme jeune (entre vingt-cinq et quarante-quatre ans), chef de famille, fortuné (pas moins de 25 000 francs par mois). Curieux et pressé, cet « homme » est avide d'informations financières et boursières très actualisées, de services de transactions rapides et efficaces et de jeux. Le Stanford Research Institute l'a baptisé *l'« Achiever »*, celui qui réussit...

Pour faire partie de ces heureux élus, les clients de Viewtron devront accepter de payer environ 25 dollars par mois pour ce service et 600 dollars pour acheter le terminal. Mais, à ce prix-là, ils disposent déjà des services fournis par un autre terminal nommé micro-ordinateur. ■

EDDY CHERKI (*)
et RICHARD CLAVAUD.

(*) Sociologue au C.N.R.S.

(1) Le vidéotex est un système de communication entre un ordinateur et des terminaux qui permet à l'usager de recevoir des informations sur un écran de télévision ou sur un terminal spécialisé et d'effectuer des transactions à distance.

(2) Malgré la récente « dérégulation » d'A.T.T., le groupe n'a pas le droit d'intervenir directement sur le marché de l'édition électronique avant la fin des années 80. En attendant, il soutient un groupe de presse (Knight-Ridder) et un réseau de télévision (C.B.S.) en fournissant terminaux et équipements pour leurs services de vidéotex.

(3) Il s'agit d'un décodeur qu'on branche sur un poste de TV couleurs ; ce terminal est vendu au prix promotionnel de 600 dollars en Floride.

(4) L'administration des télécommunications propose aux abonnés de certains départements un service de renseignements téléphoniques sous forme électronique, d'où son nom d'« Annuaire électronique ». Ce service est accessible grâce à un terminal télématique, le Minitel, que l'administration distribue gratuitement aux abonnés des départements concernés qui en font la demande. Ce terminal permet d'accéder à tous les services.

(5) Le prix de l'abonnement à Viewtron est de 12 dollars, auquel s'ajoute le coût des communications téléphoniques, estimé en moyenne de 12 à 14 dollars par mois. L'abonnement au service Gateway coûtera 30 dollars à l'utilisateur. La location du terminal est comprise dans ce prix.

(6) C'est Edimedia, la filiale télématique du quotidien *le Soleil,* qui gère l'expérimentation Vista dans la banlieue de Québec.

(7) Le fabricant ou le commerçant touchent personnellement leurs clients grâce à un prospectus, un appel téléphonique ou, ici, un service de messagerie électronique.

(8) Le *New York Times* a revendu sa banque de données au groupe Head.

La semaine prochaine :

LES « MICROS » A L'ASSAUT DU VIDÉOTEX

MEDIAS DU MONDE

ETATS-UNIS

Radio-Rire

Robert Cobbin collectionne depuis dix-huit ans les histoires drôles. Cet Américain de la région de Washington met son savoir au service de ses concitoyens : ils peuvent se distraire vingt-quatre heures sur vingt-quatre grâce à une nouvelle station de radio, dont le seul but est d'amuser. Les histoires sont racontées notamment par des vedettes de la chanson ou du cinéma. Robert Cobbin affirme que son stock lui permettra de faire rire sans interruption pendant dix-huit mois, sans répéter deux fois la même histoire. A rapprocher du numéro de téléphone parisien (« Allo rire », 554.97.77) où sont diffusés des histoires drôles.

Tranquillisants

Ébats de poissons exotiques dans un aquarium, ressac sur une plage, feu de cheminée ou promenade en forêt, un nouveau type de programme apparaît dans les catalogues vidéo américains. Ces images répétitives accompagnées d'une bande son appropriée ont, selon les experts, un effet *hypnotique* sur les spectateurs. Elles sont déjà utilisées dans les hôpitaux, les salles d'attente de médecins ou de dentistes, les banques et les hôtels. Plusieurs éditeurs envisagent de vendre ces vidéocassettes sur le marché grand public où les tranquillisants vidéo remplaceraient peu à peu la chimiothérapie et le yoga...

AUSTRALIE

Taxes sur la vidéo

Les vidéophiles français n'ont rien à envier à leurs homologues australiens. Les autorités fédérales de ce pays viennent en effet d'augmenter considérablement la taxe sur les cassettes vierges et celle sur les cassettes enregistrées. La première passe de 20 % à 32 %, la seconde de 7,55 à 32,5 %. Ces mesures rapporteront plus de 200 millions de dollars à l'État australien. En effet, le marché de la vidéo est en pleine expansion aux antipodes : un parc d'un million de magnétoscopes, soit 20 % des foyers équipés, et un marché de 850 millions de dollars australiens pour la vente de cassettes vierges et préenregistrées.

VIDEOCASSETTES SELECTION

« L'Explosion vidéo »

La vidéo traite des sujets les plus divers, de la coiffure au cinéma, de l'érotisme à l'acupuncture. La vidéo parle de tout sauf d'elle-même. Curieuse pudeur pour un média qui envahit aujourd'hui aussi bien les loisirs que la vie professionnelle ou l'éducation. A moins qu'écartelée entre ses différentes utilisations, la vidéo n'ait perdu son identité ? Le document produit par *le Monde* et la maison de la culture d'Orléans s'efforce de répondre à cette question. Au-delà de l'explosion actuelle du marché grand public, il tente de restituer les lignes de force de ce nouveau média, ses enjeux culturels et économiques.

On ne saurait être exhaustif en trente minutes sur un tel sujet. *L'Explosion vidéo* se contente, à travers une série de témoignages, de poser les questions essentielles et renvoit, pour leur analyse, à un document écrit : le numéro de juillet des *Dossiers et Documents* du *Monde*. L'ensemble constitue un outil de réflexion, de formation ou d'animation.

Tentative d'édition multimédia, *L'Explosion vidéo* est aussi une expérience pédagogique. Le numéro de *Dossiers et Documents* a été pour la première fois entièrement réalisé par les élèves d'une classe de 1re B du lycée Jean-Zay d'Orléans, dans le cadre d'un projet d'action éducative (P.A.E.). De novembre 1982 à 1983, ils ont rassemblé les textes, confronté leur vision du phénomène à celle des journalistes. C'est dans ce dialogue entre des lycéens et la presse écrite qu'est venue s'insérer la réalisation vidéo.

★ *L'Explosion vidéo :* une cassette V.H.S. et un numéro de *Dossiers et Documents.* Prix 400 F. Distribué par *le Monde* (service des ventes) et la maison de la culture d'Orléans.

Le fils de Donkey Kong

Donkey Kong, la célèbre star des jeux vidéo, n'a pas de chance. Pour avoir séquestré la fiancée de Mario, c'est lui qui se retrouve prisonnier. Fort heureusement, son fils va grimper aux lianes, éviter tous les pièges pour délivrer son singe de père. Cette cassette est l'une des six nouveautés éditées par C.B.S. pour la console Colecovision. On ne reviendra pas sur l'exceptionnelle qualité graphique des jeux C.B.S., due aux performances de la console. On notera simplement que cette nouvelle collection est, sur le plan strictement ludique, bien plus captivante que la première série.

Certains titres donnent naissance à des univers quasi-surréalistes. Ainsi *Pepper II,* variante de *Pac Man,* navigue dans un univers de fermeture à glissière pour composer des patchworks étonnants. L'avion de *Looping* erre dans des labyrinthes intestinaux, détruit des ballons multicolores et évite d'immondes gouttes vertes au son d'une fugue de Bach. La juxtaposition de tableaux et de niveaux de difficultés successifs renforce encore l'intérêt de ces jeux drôles et spectaculaires.

★ *Donkey Kong junior, Looping, Pepper II, Space Panic, Space Fury* et *Black Jack.* Edité par C.B.S. Electronics/Colecovision. Distribué par Ideal Loisirs.

FILMS

L'Usure du temps, d'Alain Parker avec Diane Keaton et Albert Finney. Edité et distribué par R.C.V. *Rue Cases-Nègres,* d'Euzhan Palcy avec Darling Légitimus et Carry Cadenat. Edité et distribué par Cinéthèque. *Britannia Hospital,* de Lindsay Anderson avec Leonard Rossiter et Graham Crowden. Edité et distribué par Thorn Emi. *Catlow,* de Sam Wanamaker avec Yul Brynner et Richard Crenna. Edité et distribué par R.C.V.

Classiques

Les Enfants terribles, de Jean-Pierre Melville, d'après Jean Cocteau. Avec Nicole Stéphane et Edouard Dermith. Edité et distribué par Cinéthèque. *Barbe Noire le pirate,* de Raoul Walsh avec Robert Newton et Linda Darnell. Edité et distribué par Cinéthèque. *Psaume rouge,* de Miklos Jancso avec Andrea Drahota. Edité par F.M. vidéo et distribué par Warner-Filipacchi. Version originale sous-titrée.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Classique

La « nouvelle » et dernière symphonie de Schubert

Voici un disque délicieux et excitant, du Schubert tout à fait inédit, de la fin de sa vie : une « dixième symphonie » en ré majeur, reconstituée par les musicologues comme celle de Mahler, quoique de manière plus problématique. On lira dans la notice d'Harry Halbreich (et dans *le Monde de la musique* de septembre) tous les détails de cette résurrection-reconstitution.

Disons seulement qu'elle surgit d'une brassée de neuf mouvements de symphonies en *ré majeur restés inexploités* jusqu'en 1978, où le docteur Hilmar, de la bibliothèque *municipale de Vienne, découvrit* que trois mouvements incomplets et à l'état de « particelle » (brouillon *sur* deux portées) dataient de l'automne 1828 et représentaient donc les derniers travaux symphoniques de Schubert (la grande *Ut majeur* étant définitivement renvoyée à 1825) : un *allegro maestoso* où il manque presque tout le développement et la réexposition (à l'exception de la coda), un *andante* presque terminé et un *allegro moderato* inachevé, baptisé « scherzo » par le compositeur, mais qui doit être considéré plutôt comme un final.

Après un premier essai de Peter Gülka en Allemagne de l'Est, se contentant d'orchestrer ce qui était écrit sur *la* « particelle », un musicologue anglais, Brian Newbould, a réalisé toute *la symphonie*, en *lui* ajoutant un *scherzo*, également en ré majeur, appartenant à la *même liasse de manuscrits, mais* datant de 1821. L'ensemble fut créé à Tongres, le 24 juin dernier, *par l'Orchestre de Liège, sous la* direction de Pierre Barthomée, qui l'enregistra immédiatement.

Il faut *écouter* l'œuvre telle qu'elle nous est présentée, en se défiant un peu de l'enthousiasme de ses premiers exégètes. Disons tout de suite qu'elle sonne comme du Schubert, qu'elle est charmante et qu'on ne peut que féliciter le collaborateur posthume du musicien. On ne saurait pour autant la mettre sur le même plan que les chefs-d'œuvre de 1828 : la *Messe en mi bémol, le Chant du cygne*, les trois *Sonates de piano* posthumes et surtout le *Quintette à deux violoncelles*, immédiatement contemporain.

Elle chante clairement en ré majeur, tonalité de bonne compagnie, généralement joyeuse, parfois même triomphante (cf. les huit *sérénades*, les symphonies *Paris, Haffner, Prague* de Mozart, et les sept ouvertures, les deux symphonies, les deux quatuors et la *Sonate pour piano* D.850 de Schubert).

Le thème initial, une fanfare à l'unisson, est bien banal sous cette plume, et, malgré une réplique plus lumineuse et vive aux cordes, ne semblait guère propice à un riche développement. Le second thème, sentimental et exquis, avec une tendre montée des violons qui fait penser à l'*Inachevée*, garde cependant un ton léger, qui l'apparente davantage à des partitions plus anciennes. Le développement se limite à un curieux *andante*, choral pour un Grand Inquisiteur, d'abord aux trombones, qui aboutit à une sorte de « mur d'effroi », mais tourne court avec la réexposition brillante, à laquelle le rédacteur moderne ne pouvait en conscience apporter de changement.

L'*andante* en si mineur, presque entièrement achevé, est d'une grande beauté, même s'il paraît un peu audacieux de le rapprocher du *Chant du cygne*. Sur un thème triste et harmonieux se déroule une procession noble, où alternent des groupes instrumentaux différents, dans un climat qui évoque la *Symphonie rhénane* de Schumann ou le mouvement lent de l'*Italienne* de Mendelssohn, avec vers la fin une admirable mélodie en majeur (notée en marge du final par le compositeur), toute de paix et de lumière.

Le *scherzo* de 1821 ne semble nullement *déplacé ici ; dansant* et scintillant, avec un contrepoint où tourbillonnent les fées, il annonce celui de la *Symphonie en ut*. On peut regretter cependant qu'il soit d'un esprit très proche du final en léger *staccato* crépitant, d'une écriture polyphonique très raffinée et neuve chez Schubert ; un mouvement plein d'entrain et de vie, dont l'envolée et la fraîcheur font presque songer à Dvorak.

Gardons-nous de majorer l'importance de cette découverte. *C'est déjà bien assez merveilleux* qu'elle puisse être mise au même rang que la *Symphonie en si bémol* par exemple (qu'elle surpasse cependant en maturité technique) et nous offre, comme *« le Pigeon voyageur » qui achève le Chant du cygne*, une dernière image souriante de Schubert au *bord de la mort*. L'interprétation de Pierre Barthomée convainc pleinement par sa vigueur et son *lyrisme* (Ricercar, RIC 023).

JACQUES LONCHAMPT.

« Hercules » de Haendel

Plus rayonnant à chaque nouvel enregistrement, le talent de John Eliot Gardiner est en train de marquer durablement le répertoire lyrique, de Purcell à Rameau et à Gluck. Revenant tional qu'est pour tout Anglais l'œuvre de Haendel, il signe l'une des plus belles approches et l'un des plus justes hommages jamais réussis au disque à la gloire du *famoso Sassone*.

Ecrit en 1745 (soit quatre ans *après que le musicien a renoncé à* sa carrière lyrique), cet *Hercules* est un « drame musical », assez *voisin finalement de l'oratorio, et*, de ce fait, ne vit pas du même don théâtral qu'un opéra comme *Jules César, qui demeure* le témoignage le plus probant du compositeur à la scène.

La caractérisation des sentiments y reste assez schématique, malgré un indéniable souci psychologique et la présence du personnage de Déjanire, outre la verve avec laquelle est évoqué le rôle-titre. En revanche, jamais, peut-être Haendel ne s'est exprimé avec autant de liberté mélodique, mêlant humeurs et couleurs en maître irrésistible de la fresque.

Les conventions du genre y sont constamment transgressées par une invention, un instinct de l'effet et du contraste qui nous disent le tempérament physique (et quasi visuel) de l'auteur, et imposent un curieux climat prémonitoire, avec des transitions très heureuses et cent trouvailles et intuitions annonçant l'univers dramatique de Gluck et de Beethoven, voire les incertitudes et les tourments du romantisme à venir.

Rendre une aussi riche palette reste à présent un pari redoutable pour les interprètes. Dans l'optique réaliste et « à l'ancienne » qui prévaut à l'heure actuelle, il faut éviter ici de donner dans le style monumental, tout en insistant sur le mouvement et la découpe des rythmes.

Aidé, comme à l'accoutumée, par ses superbes chœurs Monteverdi, rompus à la pratique de l'oratorio du dix-huitième siècle, et par la pléiade de virtuoses des English Baroque Soloists (qui maîtrisent totalement la difficile technique des instruments d'époque), Gardiner suit avec aisance les sentiers foisonnants du génie haendelien, juxtaposant la poésie et l'imprévu et rendant toujours compte de la dynamique et du bonheur sonore (fondamentalement baroque, malgré ses pressentiments) de la musique. Il flotte, jusque dans les symétries des airs *da capo*, comme un parfum d'aventure tout à fait significatif de la réussite de l'*entreprise*. Les *références* musicologiques sont à tout instant discernables, mais plus encore ce frémissement de vie et cette touche sensible qui font immanquablement naître l'émotion. Et pour être d'une *extrême jeunesse*, le plateau vocal, rassemblé autour d'une soprano chevronnée comme Jennifer Smith, *témoigne de qualités éclatantes, nouvelle* preuve, si besoin était, de l'étonnante richesse de l'actuelle école de chant britannique. (Trois disques Archiv Produktion, 2742.004.)

ROGER TELLART.

« Sur un sentier broussailleux » de Janacek

A l'écart des grandes-routes, il vaut la peine de *s'égarer* sur le *« sentier broussailleux »* où Janacek, près de la cinquantaine, rêve en évoquant des souvenirs *de sa jeunesse dans la campagne* morave *« que le temps ne parvient pas à effacer »*, en deux *cahiers de pièces pour piano*.

Images simples et mélodieuses où passe un parfum de chant ou de danse populaire, le tournoiement d'une feuille d'automne, des cantiques à la Vierge, des femmes bavardant joyeusement ou une soirée au coin du feu.



Les cinq dernières pièces du premier cahier portent la trace de la mort de sa fille Olga, mais avec une expression si pudique, à la manière paysanne, que c'est à peine si on remarque une sorte de désarroi de la composition *(Impossible de finir ma phrase)*, ce vain essai de parler encore familièrement à la disparue, comme oblitéré par le chant monotone d'un oiseau *(Bonne nuit ; Angoisse déchirante)*, cette mélodie très limpide qui s'agrippe à des tonalités lointaines sans parvenir à reprendre pied *(En larmes)*.

Musique poignante en son désespoir si doucement exprimé qui se résout en harmonies merveilleuses comme chez *Schubert, tout proche dans* l'ultime pièce, *La chouette ne s'est pas envolée*, où le chant vibrant *de l'oiseau de* mauvais augure est simplement juxtaposé avec une sorte de danse lente, dégageant un prodigieux sentiment tragique et légendaire.

Superbe enregistrement du pianiste Ivan Klansky, dont le beau toucher résonne à l'infini à travers les dessins transparents. Il interprète en outre le *Thème et variations*, op. 1, œuvre de jeunesse assez traditionnelle, mais qui a déjà la fraîcheur et l'accent uniques de Janacek (Supraphon, 1111-2976).

JACQUES LONCHAMPT.

Jazz

GREAT RECORDINGS : « Années cinquante et soixante »

Cinq albums regroupent des réussites dans des genres qui se côtoient et qui empiètent presque tous sur le territoire du voisin. *Néanmoins*, les désignations adoptées ont l'inestimable avantage de donner une idée du contenu et d'éviter aux voyageurs culturels de s'égarer sous des climats qu'ils ne recherchent pas ou auxquels ils sont allergiques.

Le recueil de rhythm and blues est, de tous, celui qui ouvre le plus largement l'éventail des styles — assumés par des artistes noirs — et fait entendre *Little* Willie Littlefield, John Lee Hooker, B.B. King, Jimmy Witherspoon, Ike Turner ou la *grande* Etta James (1).

Le volume de rock and roll peut être considéré comme un *secteur* — décidément isolé — de la région précédente, encore que l'expression n'implique plus la seule participation de musiciens de couleur et qu'elle évoque, avec la forte accentuation du contretemps, l'emploi fréquent des rythmes « boogie » et « shuffle », les harmonies presque obligées du blues, l'instrumentation où prévalent sur leurs rivaux la guitare électrique et le saxophone ténor trapu. On y *trouve Little Richard, Franckie* Ford, Johnny Olenn ou les rigolotes Chordettes dans *Charly Brown* (2).

Avec le rockabilly, qui associe le rock (and roll), donc le blues, (*BeBoppin'*, de Les Cole, *Everybody's movin'* de Glen Glenn), et la musique campagnarde blanche hillbilly (*I Walk the Line* de Benny Barnes), nous avançons d'un pas vers l'Amérique profonde. Mesures doublées du *Red Hot* de Jesse James, passage au rythme à deux temps dès le second chorus de *Jitterbop Baby* Hal Harris, variations — volontaires — du nombre de mesures, d'un segment à l'autre, pour *Prettiest* de Gene Wyatt : les musiciens s'amusent (3).

Le country, où le violon règne, n'est pas loin. Il occupe le quatrième tome. Impeccable, sans prétentions, authentiquement populaire lui aussi, cet art a ses patiquants zélés, de stricte observance, et habiles techniciens. (4).

Le cinquième disque effectue le retour au blues, tout de même *attendu, avec Lightnin' Hopkins*, Sonny Boy, Howlin' Wolf, Lowell Fulson ou Pee Wee Crayton. Sur la pochette, une vieille gare, bâtie en bois, du nom de Lula, renvoie inévitablement à cette chanson de Vincent et Davis qu'interprétèrent si bien, autrefois, les Everly Brothers et qu'on peut retrouver, plus haut, dans la série. (Cascade, « Twenty Great Recordings », (1) 1001, (2) 1002, (3) 1003, (4) 1004, (5) 1005. Diffusion Pathé-Marconi.)

LUCIEN MALSON.

Rock Variétés

MORICE BENIN

Môrice Benin vient d'effectuer une rentrée discrète à la Comédie de Paris. Ces dernières années, on *l'avait successivement vu au Prin*temps de Bourges, à la Gaîté-Montparnasse et à l'Espace Gaîté. *Môrice Benin est un auteur*-compositeur-chanteur qui a la fraternité de langage, une fraîcheur dans la manière d'approcher les gens et les choses. Jeune poète fougueux, Môrice Benin présente son dernier album *(Aimer sans issue)*, une suite de chansons d'amour denses et fragiles chantées avec une voix chaude et déchirée. Il s'est livré à un gros travail d'orchestration et son chemin rigoureux est accessible aujourd'hui à tout un public qui prendra un vrai bonheur à l'écoute de ses chansons sensibles (33 T, *Dist. ABA, B.P. 132410 Castera*-Verduzan).

RENAUD

Pendant plusieurs mois, Renaud a *« troqué (ses) Santiag's et (son) cuir un peu zone contre une paire de Docksides et un vieux ciré jaune »*, et a traversé les mers sur un bateau. Il revient pour quelque temps à Paris afin notamment de préparer sa rentrée sous le chapiteau de la porte de Pantin en janvier *prochain*.

Son dernier album *(Morgane de toi)* développe avec gouaille et tendresse mêlées ce goût de la mer sans pourtant abandonner les chansons-histoires qui ont fait son *succès : par exemple*, le récit d'une rencontre avec Pépette, près des autos tamponneuses, et le portrait de Loulou, *« qui a pris des coups quand il était petit, qui en a donné beaucoup aussi et qui maintenant prend surtout du bide et des rides »*.

Il y a aussi une très belle chanson de Renaud à sa fille :

« Ben quoi, Lola, on n'est pas bien ensemble ?
Tu crois pas qu'on est déjà assez nombreux
T'entends pas ce bruit, c'est le monde qui tremble
Sous les cris des enfants qui sont malheureux
Allez, viens avec moi, j' t'embarque dans ma galère
Dans mon arche, y' a d' la place pour tous les marmots
Avant qu' ce monde devienne un grand cimetière
Faut profiter un peu du vent qu'on a dans l' dos. »

(33 T, Dist. Polydor 815-300-1.)

CLAUDE FLÉOUTER.

THE STYLE COUNCIL « Introducing »

Résumé de l'épisode précédent : à la fin de l'année 1982, Paul Weller, dernier descendent de cette grande lignée de *« working-class heroes »* (John Lennon, Pete Townshend, Ray Davies), annonce *par voie de presse sa décision de* quitter les Jam. Pour lui, le groupe a donné ce qu'il avait de mieux et *il se refuse à vieillir comme la plu*part des stars, en se *répétant*, pour goûter indéfiniment au *succès*. A vingt-trois ans, il est reconnu comme l'un des auteurs-compositeurs les plus importants du rock (toutes générations confondues). Le trio est alors au sommet de la gloire en Angleterre, et c'est devant plus de cent mille personnes qu'il donne ses six concerts d'adieu.

*La tendance des derniers enre*gistrements de Jam étant à la soul, on s'attendait à voir Paul *Weller réapparaître en solo, armé* d'une grande formation. Au lieu de ça, il revient de façon anonyme en mars 1983 sur un 45 tours en duo avec Mick Talbot. Un *duo* ? Pas *tout à fait*. En *réalité*, le Style Council fonctionne comme une cellule ouverte aux musiciens de passage (Weller à la guitare et au chant, et Talbot aux claviers étant permanents). La démarche perpétue celle de Jam : enregistrer des 45 tours tous les trois mois. Une pratique qui a disparu avec les années 60 pour suivre les exigences du marché discographique transformé par la Hifi. On privilégiait la chanson, les 33 tours servaient de compilation. Ainsi, ce mini-album ne contient-il qu'un *inédit (The Paris-Match)*, composé à l'origine avec un texte en français pour une *chanteuse française*.

La musique est évidemment de haute facture. Les compositions donnent la part belle aux claviers (orgue, piano et même melodica) en opposition à celles de Jam, qui mettaient en avant la guitare. Mais ce qui frappe, c'est le discours de Weller, toujours aussi militant, même sur un disque de danse. Il aime à s'expliquer. Sur cette pochette, il écrit un texte (signé *The Cappuccino Kid*), raconte sa rencontre avec Mick Talbot comme une histoire d'amour : une soirée enfumée et bruyante, deux regards qui se croisent, un signe, des numéros de téléphone échangés, un rendez-vous. Il ajoute : *« Nous ne sommes pas la voix d'une génération, nous sommes une génération, nous créons un courant et nous créons le futur. Nous voyons peut-être la vie en bleu en ce moment. Et alors ? Nous pouvons nous servir de nos propres couleurs pour changer la vie ! Il faut bien soulever des montagnes, de temps en temps. »*

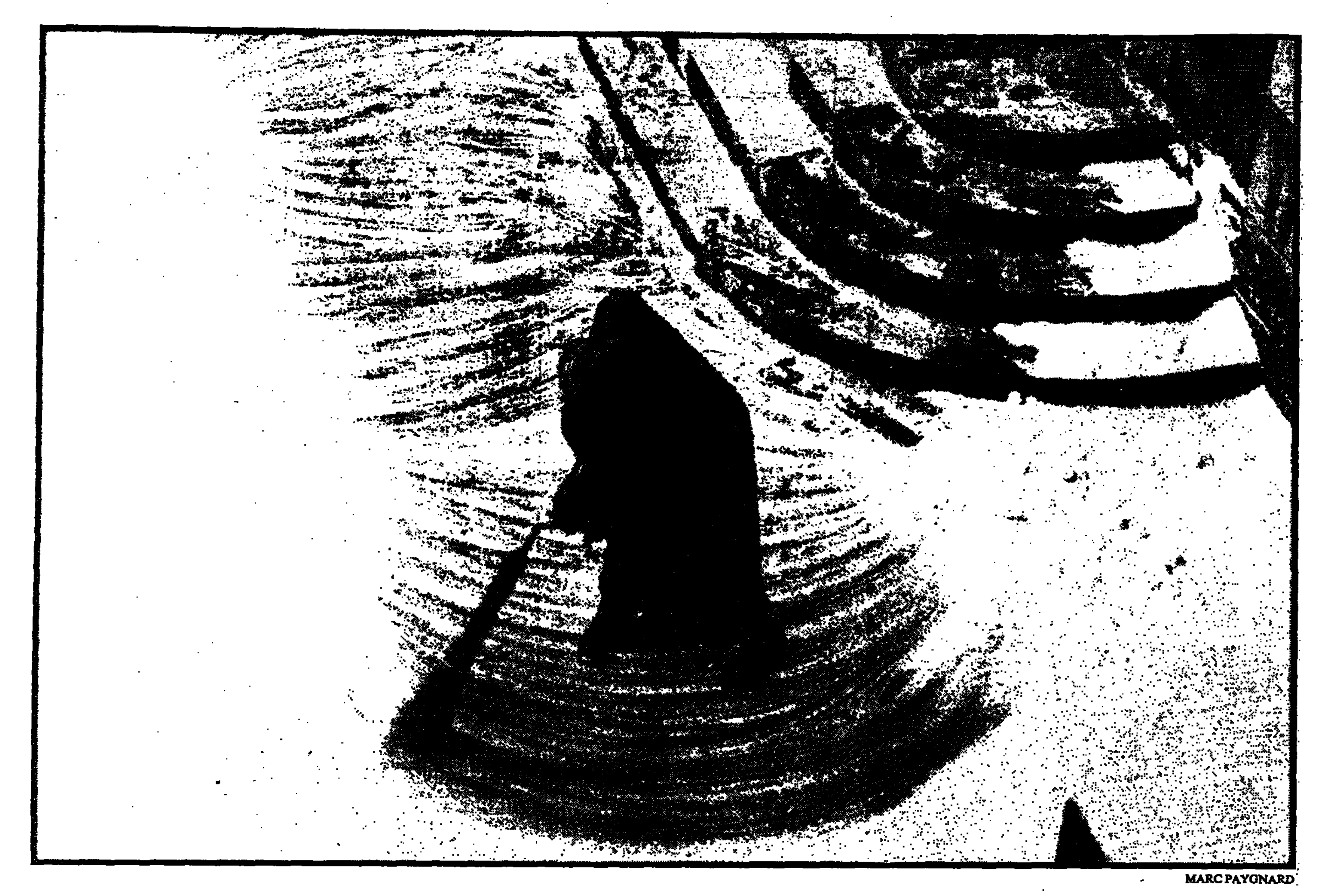
Il parle de ses chansons : *Money Go Round*, dont les droits ont été versés à la Youth Campaign For Nuclear Disarmament, et il en raconte la genèse : *« Pour nous, en Angleterre, 1983 a été l'année de la décision. Les Anglais ont pris la mauvaise en réélisant Thatcher. »* Strophe par strophe, il détaille son texte, écrit en substance : *« Inutile d'aller mendier auprès des autorités constituées. Les jeunes sont de plus en plus nombreux à clamer : ce monde nous appartient aussi. Et nous le voulons tout de suite. Ni vous ni moi ne survivrons à la guerre nucléaire. Les dernières survivantes seront les institutions. Comme toujours. A moins que nous ne brisions cette chaîne, une bonne fois pour toutes. »* Il conclut par la question suivante : *« Dieu était-il un astronaute ou un socialiste ? » A en juger par toutes les choses bonnes et belles qu'il nous a accordées, je pencherais plutôt pour la deuxième solution. Alors, enfants de Dieu... Levez-vous, protestez et levez-vous ! »*

Au plus fort de la guerre du Vietnam, Dylan tenait un discours équivalent. On le vérifie, Weller n'a rien perdu de sa virulence. C'est d'autant plus subversif que le support musical est parfaitement adapté aux discothèques. Une soul chaloupée sur des mélodies affûtées. Le titre, *Introducing*, traduit bien l'ambiance qui anime le disque : la présentation d'un esprit qui réunit des musiciens au hasard du temps, des passages et des plages, pour enregistrer comme on prend le thé. Sur une base solide d'écriture, chacun y apporte de façon informelle, comme dans une *« jam session »*, sa touche. Quelques écoutes sont nécessaires avant de s'imprégner de la richesse de son inspiration. C'est le tribut et l'attribut des meilleurs disques. (Polydor, 815277-1.)

ALAIN WAIS.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



MARC PAYGNARD

ENTRETIEN

L'effritement du mouvement communiste international

Lilly Marcou analyse la nouvelle configuration du mouvement communiste international, après la mort de Mao et celle de Brejnev – et quarante ans après la dissolution de l'Internationale communiste par Staline.

DEPUIS la dissolution de l'Internationale communiste par Staline, il y a tout juste quarante ans, le mouvement communiste a constamment tenté de s'organiser sur le plan international. Selon les périodes, cette structuration a été plus ou moins lâche. Ainsi, la dissolution du Komintern en 1943, en raison de la guerre, et la création du Kominform – le bureau d'information des partis communistes – en 1947, due à la guerre froide, illustrent l'influence des relations internationales sur le mouvement communiste. Depuis le vingtième congrès du P.C.U.S., les liens entre les partis communistes se sont distendus, pour aboutir au schisme chinois. La mort de Mao, puis celle de Brejnev, ainsi que les crises qui déferlent dans le monde, ont déterminé une nouvelle configuration du mouvement communiste international.

Chercheur au Centre d'études et de recherches internationales de la Fondation nationale des sciences politiques, Lilly Marcou est l'auteur de nombreux livres sur le mouvement communiste, en particulier *le Kominform* (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques) et *l'Internationale après Staline* (Grasset). A paraître bientôt, un recueil d'entretiens avec Santiago Carrillo : *le Communisme malgré tout* (Presses universitaires de France).

« L'Internationale communiste n'existe plus depuis quarante ans. Les liens entre les partis communistes et l'Union soviétique se sont relâchés, mais n'ont pas disparu. Comment subsistent-ils aujourd'hui ?

– Il faut distinguer trois niveaux à partir desquels le parti communiste d'Union soviétique maintient des contacts avec les autres partis communistes. D'une part, des réunions bilatérales ou trilatérales se tiennent, en août de chaque année, en Crimée, à la résidence d'été du secrétaire général du parti communiste d'Union soviétique. A cette occasion, sont reçus les secrétaires généraux des P.C., surtout ceux au pouvoir.

» D'autre part, depuis les événements de Tchécoslovaquie en 1968, ont lieu des conférences idéologiques, qui réunissent les secrétaires des comités centraux des P.C. au pouvoir. Généralement, ces réunions ont lieu à Moscou et se tenaient sous la présidence de Michel Souslov ; parfois elles se déroulent aussi dans les capitales est-européennes. A l'issue de chaque rencontre sont publiés des communiqués, mais on ne sait jamais ce qui a été débattu. Ne réunissant au départ que les partis communistes d'Europe de l'Est et de Mongolie, ces assises se sont ouvertes au fur et à mesure à Cuba, au Vietnam et au Laos.

» Enfin le troisième niveau correspond aux conférences organisées par la revue de Prague *Problèmes de la paix et du socialisme*, qui ont plutôt un caractère théorique. Elles sont ouvertes à tous les P.C. Les cérémonies d'anniversaire, de deuil ou les congrès nationaux constituent aussi des moments privilégiés de rencontres et de prises de contacts entre les P.C.

Plus de conférence mondiale

– Quel bilan tirez-vous de la dernière conférence mondiale des P.C. qui s'est tenue à Berlin-Est en octobre 1980 ? Et croyez-vous qu'une nouvelle conférence soit aujourd'hui possible ?

– Depuis la dissolution du Kominform en 1956, il y a eu trois grandes conférences mondiales : en 1957, 1960, 1969. Après cette date, les Soviétiques ont tenté de refaire une nouvelle conférence mondiale, appuyés par la grande majorité des P.C. d'Europe de l'Est. Comme l'organisation d'une conférence à l'échelle de la planète devient de plus en plus difficile, le parti communiste d'Union soviétique et certains partis proches de lui ont œuvré à l'organisation d'une conférence paneuropéenne. Ce fut la conférence de Berlin de juin 1976. Elle fut la dernière réunion ayant rassemblé des dirigeants comme Brejnev, Tito et tous les secrétaires généraux des P.C. occidentaux.

» Les deux conférences qui ont suivi étaient moins représentatives. En avril 1980 pour la réunion européenne, Boris Ponomarev était présent, mais pas Leonid Brejnev ni Michel Souslov. Le seul secrétaire général qui a participé à la conférence fut Georges Marchais, en tant qu'hôte et uniquement pour clôturer les travaux. L'appel adopté pour la paix n'a eu aucun impact, même dans la presse communiste. On en a à peine parlé le lendemain. Les partis eurocommunistes étaient absents de la conférence, mis à part les Belges et les Suisses, venus en observateurs.

» Pour la réunion internationale de Berlin-Est en 1980, les pressions soviétiques ont été plus fortes, afin que la participation soit plus grande. Les Italiens ont décidé d'envoyer une délégation, ce qui fait que tout le monde est venu, sauf les Yougoslaves. De même, les mouvements de libération nationale du tiers-monde étaient largement représentés. Ce fut une première. La conférence a donc eu un large éventail international, mais les délégations n'étaient pas conduites par les secrétaires généraux, et aucun document commun n'a pu être adopté, les eurocommunistes s'y refusant. De toute façon, les conférences des P.C. depuis 1969 ne font que marquer davantage les clivages entre un grand nombre de P.C. C'est pour cela que je pense qu'une nouvelle conférence mondiale n'est plus possible aujourd'hui.

– La Chine est-elle restée à l'écart de toutes ces rencontres ?

– Oui. A Berlin-Est elle a été encore sur la sellette. La grande majorité des délégués l'ont critiquée, sauf, bien sûr, les eurocommunistes.

– Qu'en est-il aujourd'hui des relations sino-soviétiques ?

– Je pense que les relations étatiques sino-soviétiques sont en train de se normaliser. Mais cette normalisation s'arrête au seuil des problèmes idéologiques. C'est le prix de l'indépendance. Les Chinois ont toujours deux fers au feu : de bons rapports avec les pays d'Europe de l'Est et les eurocommunistes ; et ils ont envie de s'ouvrir à une culture marxiste occidentale, en particulier auprès des communistes italiens.

Ni la guerre ni la paix

– Vous parlez beaucoup de l'eurocommunisme, il semble pourtant qu'il soit aujourd'hui moribond...

– Au premier abord, on a l'impression qu'il s'agissait d'un phénomène de mode dont se sont emparés les médias. La réalité est plus complexe. L'eurocommunisme n'a été perçu qu'en 1975-1978. Il a mis du temps à se cristalliser, mais il est sous-jacent depuis le vingtième congrès du P.C. d'Union soviétique en 1956. Depuis quelques années, l'eurocommunisme est en veilleuse pour des raisons propres aux P.C. concernés, mais aussi à cause du climat international. Les ouvertures dans le mouvement communiste se développent toujours dans les périodes de détente. Ce n'est évidemment pas le cas aujourd'hui. La tension mondiale permet plus difficilement l'expression d'une troisième voie.

» D'autre part, les pressions soviétiques sur les P.C. restent constantes, n'excluant pas les potentialités de scissions. C'est ce qui explique que les communistes italiens préfèrent pratiquer l'eurocommunisme dans leur propre pays, plutôt que créer un nouveau pôle international. La rupture est consommée entre l'Union soviétique et l'eurocommunisme, mais, si cela se traduisait par le biais d'un organisme international, cela deviendrait un schisme, ce que les eurocommunistes cherchent à éviter.

» La rupture opérée par le seizième congrès du P.C. italien, en mars 1983, s'est faite en douceur. La polémique a cessé avec les Soviétiques. Chacun est resté sur ses positions. Ce n'est ni la guerre ni la paix. Le P.C. autrichien a été le seul à faire une autocritique en 1971, revenant ainsi sur sa condamnation de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie. Les autres P.C. critiques sont restés sur leurs positions. Aujourd'hui, ces P.C. évoluent en solitaires. Il n'y a pas de conférences eurocommunistes, chaque parti fait son eurocommunisme chez lui.

– Après l'eurocommunisme, on a beaucoup parlé de l'eurogauche. Quel est son avenir ?

– L'eurocommunisme est aussi une tentative de replâtrage entre le mouvement communiste et le mouvement socialiste, séparés après la révolution russe. En Europe, la France est le seul pays où le P.C. et le P.S. gouvernent ensemble. En Espagne et en Grèce, les socialistes ont refusé de gouverner avec les communistes. L'eurogauche a été une démarche inaugurée notamment par François Mitterrand dans la période qui a précédé son élection à la présidence. Elle fut marquée par des rencontres des dirigeants sociaux-démocrates et eurocommunistes.

– On aurait pu penser que la crise polonaise accroîtrait la marge de manœuvre des eurocommunistes...

– Il ne faut pas mettre sur un pied d'égalité les événements de Prague de 1968 et ceux de la Pologne des dernières années. La Tchécoslovaquie, en 1968, a symbolisé l'espoir des communistes occidentaux. En revanche, la crise polonaise a débuté en dehors du parti communiste, le POUP. L'Eglise catholique a joué un grand rôle et le programme de l'opposition ne prend pas ses racines dans le communisme. Ce qui fait que la base des P.C. eurocommunistes a beaucoup de mal à comprendre le soutien à Solidarité apporté par leur direction. Cela s'est vu en Italie comme en Espagne.

GÉRARD GRZYBEK.

(Lire la suite page XIV.)



NUMISMATIQUE

La chasse aux déneraux

S'IL ne vous vient pas à l'idée, aujourd'hui, de peser les pièces de monnaie pour être sûr de l'exactitude de leur valeur, il n'en fut pas de même pendant de longs siècles durant lesquels le pesage monétaire était une nécessité tenant à *trois raisons principales.*

Tout d'abord la monnaie ancienne n'était pas, comme *la monnaie contemporaine*, une monnaie fiduciaire ; sa *valeur était réellement liée au poids de* métal fin qu'elle contenait. La seconde raison tient au fait que, jusqu'au dix-septième siècle environ, les techniques de frappe monétaire ne permettaient pas une protection suffisante contre l'industrie délictueuse du *rognage* c'est-à-dire contre la découpe d'infimes parties des fins disques de métal ou des pièces plus épaisses au contour irrégulier.

Enfin, il ne fallait pas sous-estimer la nécessité de se prémunir contre les monnaies de poids faibles fabriquées avec indélicatesse par des maîtres de monnaie prenant le risque de descendre au-dessous de la tolérance officielle ! Toutes ces raisons obligèrent banquiers, changeurs et commerçants à peser les monnaies à l'aide d'instruments spécialisés : *balances monétaires, trébuchets* et *poids monétaires.*

Le pesage monétaire remonte à l'Antiquité et l'on connaît de nombreux poids monétaires romains et byzantins, dénommés *exagia* (*exagium* au singulier). *Les exagia solidi*, poids étalons du sou d'or (d'environ 4,50 grammes) créé *par Constantin Ier sont* très *rares, mais* on en connaît des exemplaires pour les empereurs Gratien, Valentinien II, Théodose, Honorius, etc. ; ce sont de petits objets de bronze, ronds ou carrés, portant à l'avers l'effigie de l'empereur et au revers, le plus souvent, une représentation de la déesse Moneta tenant une balance d'une main et une corne d'abondance de l'autre. L'Empire byzantin utilisera les *exagia* de bronze, mais aussi de très curieux et très jolis poids en pâte de verre, unifaces et monétiformes, dont il transmettra plus tard l'usage aux Arabes.

En Europe, l'usage du poids monétaire apparaît, selon Dieudonné, vers 1330, sous la forme des *déneraux (déneral,* au singulier). Le mot *déneral* se rencontre pour la première fois dans un *document de 1350* adressé *par le comte* de Flandre, Louis de Mâle, au maître de la monnaie de Bruges, Perceval du Porche. Nécessaires en premier lieu lors de la fabrication même des monnaies (tant pour la préparation des flans que pour les vérifications finales), les déneraux vont très vite être utilisés par le commerce et la banque. Cet usage est attesté aussi bien par de nombreuses preuves *iconographiques* (tableaux de Quentin *Metsys,* de Corneille de Lyon, etc.) que par les trouvailles de déneraux faites au *cours de dragages dans* la Seine à *proximité* du pont au Change de Paris. Par ailleurs, il nous est parvenu un assez grand nombre de *boîtes de changeurs* ou *boîtes de balancier* (du nom des fabricants de ce type d'appareils) comprenant une balance monétaire et des séries de déneraux et datant des dix-septième et dix-huitième siècles.

Obligation de marquage

Le *déneral*, destiné à peser la monnaie de métal précieux, est lui-même en métal commun, en général du bronze. Il est *le* plus souvent rond, mais on en rencontre quelquefois à forme polygonale, *et il porte sur la face supérieure l'image* – souvent simplifiée – de la monnaie *correspondante tandis que sa face inférieure* est lisse ou porte de simples poinçons de fabrique. Il *n'y avait pas à proprement* parler de corporation de fabricants de déneraux mais la coutume en réservait la production aux *balanciers* ou fabricants de balances, dont les maîtres prêtaient serment à la cour, – c'étaient les *maîtres balanciers jurés.* Les déneraux devaient être ajustés et étalonnés à la Cour des monnaies et porter la marque du fabricant.

Une ordonnance de François Ier, en date du 1er mars 1541, prévoit qu'afin *« que toutes personnes qui ont besoin de poids et balances en leurs négociations et affaires... soient certains les poids dont ils useront être justes... »*, il sera fait défense d'en vendre *« qui ne soient ajustés, étalonnés et marqués en une de nos Monnaies établies en notre dit Royaume par les gardes d'icelles ou l'un d'eux, du poinçon dont ils devront user, arrêté et imprimé par figure au registre de la Chambre de nos monnaies à Paris... ».*

La marque dont il est question consistait généralement en une fleur de lys couronnée à laquelle était adjointe la marque monétaire ou l'initiale de la ville. *Mais cette réglementation* fut peu respectée et les déneraux des villes de France – y compris Paris – *sont* rarement marqués. Seuls les poids monétaires de Lyon suivent à la lettre l'obligation du marquage. Aussi le classement des déneraux est-il bien plus ardu pour la France que pour d'autres États comme les Pays-Bas où marques et documents les concernant sont abondants.

D'une manière générale, l'identification des déneraux aux monnaies n'est pas toujours évidente et c'est ce qui fait la difficulté, mais aussi le charme, de ce type de collection. Les difficultés sont de deux ordres : d'une part, le poids du déneral peut être déconcertant, ne correspondant ni au poids légal (poids de taille des monnaies), ni au poids trébuchant, ni même au *« poids de circulation »* qui est un poids de tolérance tenant compte du « frai » ou usure des espèces au cours de la circulation monétaire.

D'autre part, les images ou les types *représentés* sur les *déneraux peuvent* paraître ne pas correspondre à des monnaies dont ils ont pourtant le poids ! Ainsi l'effigie de Louis XIII figure sur des poids de testons alors que ce roi n'en a jamais frappé ; en fait ces déneraux fabriqués sous Louis XIII étaient destinés à peser des testons faits sous les règnes précédents. Il faut bien se représenter que la circulation monétaire sous l'Ancien Régime était plus complexe qu'actuellement, car le commerce acceptait aussi bien les pièces étrangères que les pièces nationales et les pièces récentes que les pièces de siècles passés. Il y a même des déneraux à double usage destinés à peser deux monnaies contem*poraines de même poids mais de nationa*lités différentes, comme le louis français et la pistole d'Espagne.

Encore utilisés à la fin du dix-huitième siècle, les déneraux vont perdre de leur utilité avec l'avènement de techniques de frappe rendant inutile la vérification du poids des monnaies. L'usage *du pesage monétaire s'éteindra peu à* peu tout au long du dix-neuvième siècle *pour disparaître complètement au début* du vingtième. Témoins de l'importance et de la complexité des échanges financiers et commerciaux des siècles passés, les déneraux – mais aussi les boîtes et balances de changeurs dont nous aurons peut-être l'occasion de reparler – constituent un thème de collection numismatique aussi varié que passionnant. ■

ALAIN WEIL.

Sources bibliographiques :

● A. Dieudonné, *Manuel des poids monétaires*, Paris, 1925.

● J. Forien de Rochesnard et J. Lugan, *Catalogue général des poids*, Anvers, 1955.

● F. Lavagne et J. Forien de Rochesnard. Divers articles dans la revue *Archéonumis*, 1972 et 1973.

L'effritement du mouvement communiste

(Suite de la page XIII.)

» D'autre part, les eurocommunistes *n'ont pas abandonné leur référence au* marxisme. Souvenons-nous que certains craignaient que ces P.C. ne perdent toute identité au profit de la social-démocratie. En réalité, ils restent attachés au centralisme démocratique. Malgré la transparence des débats propres aux P.C. italien et espagnol, le droit de tendances est interdit. Néanmoins, ces partis ont abandonné la référence au mouvement communiste. C'est aussi ce que vient de faire récemment le parti *communiste français.*

» Enfin, la polémique entre le P.C. d'Union soviétique et le P.C. italien a été *très forte de janvier à avril 1981.* Pendant cette période, seize P.C. se sont solidarisés avec l'Union soviétique, puis les choses se sont tassées. En octobre 1982, Vadim Zagladine – chef adjoint de la section internationale du comité central du P.C. soviétique – *s'est rendu à Rome.* Cela confirme que la rupture ne s'effectue plus en termes d'excommunication.

Les « bons » pays du tiers-monde

– Vous avez parlé d'une présence massive de représentants du tiers-monde à la conférence de Berlin en octobre 1980. S'agit-il d'un tournant dans la politique soviétique ?

– Depuis les années 70, l'Union soviétique aide en priorité les pays du tiers-monde qui ont pris le tournant de l'« *orientation socialiste* ». Elle tire *le bilan,* notamment, de sa politique en Egypte, qui lui a coûté si cher. *Ces* pays du tiers-monde, proches de l'Union soviétique, ne peuvent pas être comparés au glacis des pays de l'Est européen. Même *si certaines démarches* sont les mêmes, la situation locale est moins stable. La paix civile *n'est pas acquise,* surtout en Afrique. On peut sans doute y voir une raison des difficultés à constituer des P.C. dans ces pays, surtout en Ethiopie, où la révolution n'est pas finie. Dans tous ces pays africains, l'idéologie d'Etat fonctionne bien, mais la crise économique les pousse à chercher ailleurs une aide que l'Union soviétique a de plus en plus de mal à leur fournir.

– Peut-on dire la même chose des nouveaux pays communistes asiatiques ?

– Les *régimes communistes* asiatiques sont sans doute plus stables que les pays d'« orientation socialiste » africains et plus durs que l'Union soviétique d'aujourd'hui.

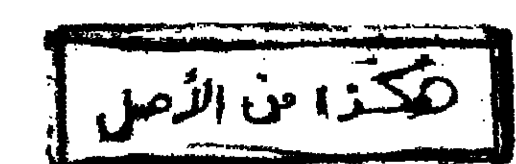
– A partir de ce que vous venez de dire, on reste sur l'impression que l'Union soviétique n'est plus le centre de gravité du mouvement communiste international, et éventuellement qu'elle n'est plus à la tête des mouvements de libération nationale.

– Comme le mouvement communiste est de plus en plus effrité et en quête d'une nouvelle légitimité, il est certain *que le vieux schéma du centre dirigeant,* où tout converge vers Moscou et part de Moscou, n'existe plus. Mais les relations interpartis et surtout celles liées à l'Union *soviétique restent* complexes, chargées encore du lourd héritage de l'Internationale et de la forme des mythes. Quant aux mouvements de libération nationale, l'Union soviétique constitue, malgré tout, pour eux, un dernier rempart et une source d'aide concrète. » ■

GÉRARD GRZYBEK.

« La Défense » d'...
à Charles d...
La réalisation du plan d'urbanis...
d'une longue rec...
et politique qui remon...

Route de Nanterre



HISTOIRE

« La Défense » d'Henri IV à Charles de Gaulle

La réalisation du plan d'urbanisme de la Défense est l'aboutissement d'une longue recherche esthétique et politique qui remonte au XVII[e] siècle

DEPUIS le milieu du dix-neuvième siècle, le développement de Paris a conditionné celui de la banlieue. Il n'en a pas toujours été ainsi ; au cours de l'histoire, les événements politiques ou le caprice des rois ont souvent infléchi le rythme de croissance de la capitale.

Aussi, le 12 août 1883, l'installation de la statue de la Défense sur un modeste rond-point situé à la limite de Courbevoie, de Nanterre et de Puteaux allait marquer l'une des étapes du développement de Paris. Cent ans presque jour pour jour après cette inauguration, voulue par le régime républicain comme un symbole de sa ferveur patriotique, la statue de la Défense a repris sa place dans un cadre bien différent. Mais peu de visiteurs ou de familiers de ce quartier connaissent l'origine du nom de cet ensemble architectural, et encore moins son histoire.

Celle-ci se présente d'abord comme l'aboutissement d'un axe prestigieux, prenant son départ dans la cour du Louvre et traversant, par un cheminement symbolique, les étapes des grandes réalisations monumentales parisiennes : les Tuileries, la place de la Concorde, les Champs-Elysées, la place Charles-de-Gaulle-Etoile, la Porte Maillot, pour aboutir au-delà du pont de Neuilly, sur le site d'une ancienne colline naturelle située à 9 kilomètres de Notre-Dame.

L'histoire de cette perspective débute en réalité au début du dix-septième siècle, avec la décision d'Henri IV de remplacer le bac du port de Neuilly par des ponts de bois. Elle se continue par le projet de Louis XIV et de Colbert de prolonger l'allée partant des Tuileries par une avenue rectiligne se dirigeant vers le château de Saint-Germain. Cependant, il fallut attendre la fin du règne de Louis XV pour que se concrétise, avec la construction du pont de pierre de Neuilly, une véritable perspective. A partir de la fin du dix-neuvième siècle, des promoteurs et des hommes politiques tenteront, en vain, de réaliser une liaison directe entre le cœur de Paris et la forêt de Saint-Germain ; mais c'est en 1958 seulement que se matérialisera, par la création de l'Etablissement public d'aménagement de la Défense (EPAD), l'un des projets d'urbanisation les plus ambitieux du vingtième siècle.

L'époque actuelle aura ainsi puissamment marqué de son empreinte une région habitée par l'homme depuis des millénaires, mais dont le modelage urbain est, en fait, l'aboutissement d'une longue recherche esthétique, due à une constante volonté politique.

La route de Nanterre

Le site de la Défense est géographiquement compris dans un méandre de la Seine, appelé boucle de Gennevilliers, le long d'un coteau parallèle au fleuve dont l'altitude, qui est de 57 mètres à l'emplacement de l'ancien rond-point, culmine à 127 mètres au Mont-Valérien. L'homme y est apparu il y a plusieurs milliers d'années, à l'époque de Neandertal (ou paléolithique moyen) : les pierres taillées dont il se servait pour la chasse, la pêche ou la cueillette portent le nom d'outil de *débitage Levallois*, du nom de la principale découverte faite dans la région parisienne.

L'époque néolithique a fourni, en Ile-de-France, des vestiges moins impressionnants qu'en Bretagne, mais qui ont laissé des traces dans la toponymie locale. A Nanterre ont été également retrouvés d'importants vestiges de l'âge des métaux, provenant de la civilisation de La Tène II (troisième et deuxième siècle avant Jésus-Christ). A cette époque s'installe dans le centre du Bassin parisien la peuplade celtique des *Parisii*, qui fait de Nanterre sa capitale religieuse.

La sépulture de Nanterre, découverte en 1899, et dont le mobilier est aujourd'hui conservé au Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, est la seule tombe européenne d'un chef gaulois, inhumé avec son char de guerre, ses armes et ses chevaux, qui ait été retrouvée. Cette découverte permet de dater l'occupation du site de Lutèce, ville qui deviendra la métropole d'une cité gallo-romaine, capitale d'un royaume franc puis de la monarchie capétienne.

Le trésor des *Parisii*, découvert à Puteaux en 1950, composé d'environ soixante statères d'or datant de l'époque de la conquête romaine, prouve la richesse de ce peuple gaulois, sa volonté de lutter contre les dévaluations nécessitées par les dépenses militaires et son hostilité à l'invasion, que César châtia d'ailleurs avec une sévérité exemplaire.

Fortement attestée par de nombreuses trouvailles archéologiques, la civilisation gallo-romaine l'est tout autant par le tracé des routes, dont la création est bien antérieure à la conquête de César : de Lutèce partaient une dizaine de voies gauloises, menant aux principales cités de la confédération : Orléans, Sens, Meaux, Senlis, Beauvais, Rouen, Dreux et Chartres. Ces itinéraires, améliorés par les Romains, subsisteront pendant tout le Moyen Age ; l'un d'eux, qui desservait la future Normandie par le sud de la Seine, partait de Lutèce sur la rive droite, préfigurant la rue Saint-Honoré, qui sera l'une des artères principales du Paris médiéval ; il se prolongeait ensuite à travers la plaine de Villiers et le futur chemin du Roule jusqu'à la Seine, où un gué permettait de franchir le fleuve. Sur l'autre rive, la route s'infléchissait vers l'ouest, d'où l'origine du nom de Courbevoie *(Curva-Via)*, pour atteindre Nanterre, à la limite de la cité des *Parisii*, et rejoindre Saint-Germain ; en période de crue, la route était déviée par « le bord de l'eau », c'est-à-dire par Rueil et Bougival.

Nanterre, la vieille cité celtique, deviendra également un haut lieu du christianisme lorsqu'en 429 l'évêque saint Germain d'Auxerre, en route pour la Grande-Bretagne, remarqua une très jeune fille, Geneviève, et la consacra à Dieu. Geneviève vint ensuite s'installer à Paris, où sa vie contemplative ne l'empêcha pas de se dévouer au salut de ses concitoyens : elle raffermit le courage des habitants, assiégés par Attila en 451, et, plus tard, organisa le ravitaillement de la ville, menacée par les troupes franques de Childéric, père de Clovis. La dévotion populaire fit donner à l'église des Apôtres, où elle fut enterrée, le nom de la sainte, devenue patronne de Paris. Les processions de ses reliques étaient encore suivies avec ferveur par les Parisiens jusqu'à la Révolution.

Au seizième siècle, les Valois puis les Bourbons firent du château de Saint-Germain-en-Laye leur résidence favorite hors de Paris, et la route de Nanterre par Neuilly connut une fréquentation nouvelle : simple chemin de terre, peu entretenu, souvent inondé par les crues de la Seine, cette route ne convenait plus à ce surcroît de circulation, d'autant que les bacs de Chatou et de Neuilly, lents et dangereux, étaient l'objet de plaintes continuelles. Henri IV, qui avait créé pour Sully la charge de grand voyer de France (1599), conçut le tracé d'une chaussée directe de Paris à Saint-Germain, mais il fallait d'abord construire des ponts, et le roi ne s'y résolut qu'en 1606, après avoir échappé de peu à la noyade, son carrosse s'étant renversé en passant le bac de Neuilly !

Le premier pont de bois reliant Neuilly à Courbevoie fut construit par l'entrepreneur Marie – qui a laissé son nom à un pont parisien – de 1609 à 1611 ; il y eut en fait deux ponts, car la chaussée traversait une île de la Seine aujourd'hui disparue. Cette construction en deux parties fut loin de faire l'unanimité : si elle améliorait la circulation routière, elle gênait considérablement, par ses dix-huit arches, la navigation fluviale ; de plus, le roi y établit un nouveau péage, en remplacement de celui du bac supprimé qui appartenait en fief à l'abbaye de Saint-Denis. Enfin, le nouveau pont était loin d'être solide. Le jour de la naissance du futur Louis XIV, il avait été emporté par les glaces et, faute de pouvoir passer le bac, les messagers venant de Saint-Germain étaient convenus d'un signal : si c'était une fille, ils arriveraient *« mornes et le chapeau enfoncé, les bras croisés »* ; si c'était un garçon, *« ils arriveraient en dansant et en jetant leurs chapeaux en l'air »* ! C'est ainsi que la nouvelle de la naissance de Louis XIV fut connue au Louvre une demi-heure plus tard, malgré les inconvénients du passage de la Seine !

Le tracé millénaire de la route de Paris à Rouen ne fut guère modifié par la construction des ponts de bois : à la sortie de la porte Saint-Honoré, elle traversait les plaines du Roule et de Villiers, franchissait la Seine par les ponts de Neuilly et de Courbevoie, puis remontait vers Puteaux, alors annexe de la paroisse de Suresnes, pour se diriger vers la plaine de Nanterre, et, au-delà, soit vers Chatou, soit vers Rueil.

Tout porte à croire que les Bourbons, ardents chasseurs comme l'on sait, ne se satisfaisaient guère de ce parcours malaisé vers la forêt de Saint-Germain et cherchèrent à la relier au Louvre par une voie plus directe. Henri IV y songea peut-être, mais n'eut guère que le temps de faire aménager le bois du Vésinet ; il existe également un projet de Louis XIII, envisageant de remplacer tous les bacs de la Seine, en aval de Neuilly, par des ponts de pierre ou de bois. La création par Colbert du corps des ingénieurs des ponts et chaussées redonna plus de vigueur à l'aménagement de l'Ile-de-France ; de nouvelles routes royales remplacèrent progressivement les anciens itinéraires vers les forêts proches de la capitale et surtout vers Versailles et Marly.

Louis XV inaugure le pont de Neuilly

La nouvelle route vers Saint-Germain fut conçue de façon plus ambitieuse et coïncide avec l'acte de naissance des Champs-Elysées : en effet, c'est en 1667 que Le Nôtre fut chargé de planter une allée d'ormes dans le prolongement de l'allée centrale du jardin des Tuileries, jusqu'à la colline de Chaillot ; la future place de l'Etoile fut elle-même dotée de cinq autres avenues radiantes, l'une d'entre elles descendant le versant ouest juqu'à la plaine des Sablons. L'installation de la cour à Versailles et la mort de Colbert ne permirent pas la fin de cette réalisation, alors unique en Europe par son extraordinaire longueur : la perspective rectiligne partant du Louvre s'arrêta avant la Seine, aux premières maisons du port de Neuilly ; ce nouveau tracé, attesté par des cartes de l'époque, servit de route plus commode pour se rendre au château de Madrid et à l'abbaye de Longchamp, dans le bois de Boulogne.

Il fallut attendre la nomination du marquis de Marigny comme directeur général des bâtiments du roi, en 1746, pour redonner une impulsion au projet ; il confia à Gabriel le décor de la place Louis-XV (place de la Concorde), fit planter les quinconces des Champs-Elysées et chargea l'architecte Perronet de reprendre le tracé de la voie partant de la butte de Chaillot. Perronet construisit, en cinq ans, le célèbre pont de pierre de Neuilly, dans l'alignement des Champs-Elysées, et prolongea l'avenue de Neuilly jusqu'à la butte de Chantecoq par une allée de quatre rangs d'arbres. Il fit tracer sur la colline une place ronde, avec six avenues en étoile, dont l'une devait relier l'ancienne route de Saint-Germain à l'actuel rond-point des Bergères. On conserve aussi de Perronet un dessin autographe montrant que la nouvelle route partant de Chantecoq devait, par un parcours légèrement incurvé, rejoindre la façade du château de Saint-Germain.

Malheureusement, ce dernier projet ne fut jamais réalisé : après le fameux décintrement du pont de Neuilly, célébré avec faste en présence du roi Louis XV, la nouvelle route passa bien par l'avenue de Neuilly, puis, à partir de 1777, par l'étoile de Chantecoq, devenue au dix-neuvième siècle le rond-point de Courbevoie ; mais tous les projets, fort nombreux, en vue de poursuivre la perspective ont été voués à l'échec... Le pont de Perronet, chef-d'œuvre de la technique de l'époque – il avait été, pour la première fois, construit avec un tablier droit et des arches minces, – fut modifié en 1894 pour permettre le passage des tramways, mais dut être finalement démoli en 1936 pour faire place au pont actuel.

Une avenue démesurée et plate

L'axe tracé depuis le château des Tuileries jusqu'à Courbevoie et Puteaux s'urbanisa en moins d'un siècle : l'avenue de la Grande-Armée fut aménagée par Haussmann, tandis que Neuilly, né du morcellement de l'immense propriété de la maison d'Orléans, devenait une véritable ville. En 1873, Emile Zola décrit, dans *le Ventre de Paris*, cette avenue démesurée et plate, partant du pont de Neuilly, *« avec ses lignes de grands arbres et de maisons basses, ses larges trottoirs grisâtres... et les becs de gaz, droits, espacés régulièrement, mettant seuls la vie de leurs courtes flammes jaunes dans ce désert de mort »* ; en fait, elle devint très vite l'une des principales voies de ravitaillement de Paris, parcourue dès l'aube par les maraîchers, les blanchisseurs et les ouvriers venus de la proche banlieue, que les chevaux, familiers du parcours, voituraient sur des pavés cahotants.

En 1878, le conseil général de la Seine décida l'érection, au rond-point de Courbevoie, d'un monument sculpté commémorant la défense de Paris en 1870. Après un concours fort disputé, le jury choisit une maquette de Louis-Ernest Barrias, sculpteur injustement oublié aujourd'hui mais dont l'œuvre reste d'un académisme de bon aloi.

Le 12 août, la statue de la Défense fut solennellement inaugurée en présence de Waldeck-Rousseau, alors ministre de l'intérieur, et d'une foule immense estimée à plus de cent mille personnes ; par décision du conseil municipal de Puteaux, le rond-point porta désormais le nom de « place de la Défense ».

Cette manifestation patriotique et républicaine redonna vigueur aux projets de liaison entre Paris et la forêt de Saint-Germain abandonnés depuis un siècle ; des hommes politiques, des ingénieurs, des financiers s'y intéressèrent successivement avec l'appui constant du département de la Seine. Un promoteur, Léon Francq, faisant passer pour une opération philanthropique ce qui n'était en réalité qu'une habile spéculation, suscita de 1902 à 1927 plusieurs sociétés pour construire une route de 70 mètres de large reliant la Défense à la forêt de Saint-Germain, afin de *« mettre l'air pur à la portée des Parisiens »*... Des lignes de tramways, puis de chemins de fer, furent également envisagées, préfigurant en quelque sorte le R.E.R.

En 1931, le conseil municipal de Paris proposa de créer une *« voie triomphale »*, dédiée aux héros de la Grande Guerre, le long de la perspective allant du rond-point des Champs-Elysées à la Défense. Le concours organisé à cette occasion est resté un classique, parce qu'il permit à de nombreux architectes d'affirmer un style nouveau, allié à un certain goût du spectaculaire et à un lyrisme ornemental un peu échevelé. Mais l'heure n'avait pas encore sonné pour la reconstruction du quartier de la Défense ; malgré des travaux préparatoires qui se poursuivirent jusque sous l'occupation, les projets d'urbanisation, confiés à une société d'aménagement et étudiés par différents architectes, comme Auguste Perret ou Charles Nicod, ne furent pas réalisés.

En 1950, le conseil général de la Seine accepta que le quartier de la Défense soit transformé en centre d'affaires, et le CNIT fut autorisé à y construire un bâtiment d'exposition, devenu célèbre pour la hardiesse de ses lignes et qui fut inauguré en 1958 par le général de Gaulle.

Les premiers plans de l'EPAD, créée la même année, sont encore marqués par l'influence antérieure et il ne fut prévu que des immeubles de moyenne hauteur placés le long d'une route allant vers la plaine de Montesson. Très vite, cependant, on s'orienta vers une densification de l'espace urbain et un plan de circulation à trois niveaux. Le secteur dévolu à l'EPAD, d'une superficie totale de 742 hectares, fut divisé en deux zones ; la zone A, la plus connue, est devenue un centre d'affaires unique au monde ; une dalle de béton de 1 kilomètre de long, réservée à la circulation piétonne, a remplacé l'avenue de la Défense, tandis que la circulation automobile reste au niveau du sol. Cette transformation spectaculaire du site est encore accentuée par les vertigineuses envolées verticales des tours, qui poussèrent comme des champignons à partir de 1967.

En 1969, l'Etat donna une nouvelle impulsion au projet en doublant le chiffre de l'urbanisation, porté de 50 000 à 100 000 habitants et à 1 million de mètres carrés de bureaux.

Le projet Tête Défense, récemment sélectionné, devra couronner la superstructure du triangle formé par ce quartier d'affaires.

La Défense d'aujourd'hui marque-t-elle la fin de l'idée de perspective née de la volonté royale mais poursuivie par tous les régimes politiques ?

L'axe rectiligne imaginé au dix-septième siècle et réalisé à la fin du dix-huitième siècle par Perronet s'inspirait de l'art ornemental des jardins ; cette perspective n'avait aucun caractère urbain et ne visait qu'à améliorer les abords d'une route. Les projets de la III[e] République ne faisaient que prolonger vers une zone champêtre un axe de pénétration, amorce de lotissements futurs.

C'est avec le projet de voie triomphale que naquit l'idée d'une expansion urbaine rationnelle le long d'un axe monumental liant l'histoire de Paris à celle de la proche banlieue.

En fait, les constructions de la Défense ont sensiblement modifié la notion de perspective telle que la concevaient les visionnaires du passé. Mais la route des druides, des légionnaires, des pèlerins, des marchands et des hommes d'affaires passe toujours par Nanterre...

Seule une autoroute inachevée à l'ouest de l'horizon des tours témoigne que l'ancien rêve des architectes reliant le cœur de Paris à la forêt de Saint-Germain n'est peut-être pas complètement oublié. ■

GEORGES WEILL,
directeur des services d'archives des Hauts-de-Seine.

BIBLIOGRAPHIE

● Bénédicte Lauras, *Genèse et étapes de l'opération urbaine de la Défense*, Thèse de troisième cycle, Nanterre, 1973.

● Norma Evenson, *Paris, A Century of Change, 1878-1978*, New-Haven-Londres, 1979.

● *La Perspective de la Défense dans l'art et l'histoire*, par V. Magnol-Malhache, P. Riche, Ph. Contamine, P. Chamouard, D. Lavalle, J.-P. Lacaze, sous la direction de G. Weill, Nanterre, 1983.

POESIE

DIDIER COSTE

Né en 1946, Didier Coste a vécu en Espagne, en Belgique et en Australie. Il a notamment publié *la Lune avec les dents, Environs d'un temps, Je demeure en Sylvia* (Éditions de Minuit), *Journal exemplaire, Pour mon herbe* (Seuil) et *Vita Australis* (Flammarion). Il se consacre en ce moment à l'étude du récit amoureux. Il fut également traducteur de Reinaldo Arenas, de Manuel Puig, d'Ernesto Sabato, d'Herbert Marcuse et de Lawrence Durrell. Sa recherche se tient au point de rencontre du sujet et du monde. Ici, le vêtement dix-neuvième tisse une relation du désir et de l'écriture.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Le principe de réalité

Aurore te revoici à la saison froide
Tes grands yeux passaient dans la vieille après-midi
Quatre rangs de fausses perles au poignet roide
Des ruelles droites où l'amour assourdit.

Une robe noire un pull blanc et la prose
Sera-t-elle jamais assez nue pour laisser
Sur la chaise ton sac et ta culotte rose
Pendant que le baiser sans nous fait son essai ?

Tel oisif peut-être dirait qu'ici commence
La collection nostalgique de tes instants
Mais le jour qui nous fuit déchire sa créance
Et le baiser du soir est un autre en partant.

Retour et principe tu es ici nommée
Comme si tu n'étais le sujet du poème
La chambre de mon histoire en est parsemée
J'ajoute des chaussettes un tube de crème,

J'ajoute des souhaits des questions mal comprises
Ta veste pour te garantir de l'inclémence :
La langue découvre des marches dans la brise
Un très petit sein, une parole qui pense.

On entend la flamme du gaz tu parles bas
Les deux mains de l'an nouveau sont sur mes épaules
Je sais que tu m'aimes quand tu ôtes tes bas
Je ne connais rien de plus vrai que notre rôle.

ENVOI :
L'œil encore sourit, il est bon que tu vives
Jour réel commencé, prends notre deuil en gage
Comme si des récoltes (agrumes, olives)
Mûrissaient pour nos corps le terme du voyage.

Le Monde
DIMANCHE

NOUVELLE

Nuit blanche

par GUYETTE LYR

ELLE est assise les mains serrées entre les genoux. On l'a toujours vue se tenir comme ça. Quand elle était petite, on disait qu'elle était sage, après, qu'elle était pudique, maintenant on dit qu'elle est vieille fille.

Ses jambes sont bien droites dans des mocassins neufs. Elle les a achetés ce matin avec les bas 30 deniers. *« J'aurais dû prendre 15 deniers,* se dit-elle, *tant qu'à faire, on se trompe toujours. »*

La lumière vient sur le bord de la fenêtre. La tôle va blanchir. Quand elle sera chaude, la demoiselle y posera une orange. Une fois tiède, elle la mangera, cela lui permettra de penser à quelque chose de précis : la peau d'une orange à défaire, au lieu d'imaginer des choses.

Il y a longtemps que Marie Dervaux sait comment se comporter avec son imagination. La remettre en place, la *chasser du revers de la main* comme elle chasse les mèches qui glissent de ses peignes et dérangent son air propre. Lui faire peur avec des projets précis comme celui de visiter le Tarn avec sa belle-sœur, d'aller au marché de Daume, un samedi pour les voilages, un autre pour les géraniums, la contraindre avec une agitation ordonnée entre le ménage, les commissions. Recommencer, et, quand elle s'asseoit devant la fenêtre, prendre son ouvrage pour se défendre des idées que le soleil porte en douce.

Mais aujourd'hui, l'ouvrage ne sert à rien, elle a bien essayé après les côtes un point difficile pour ne s'intéresser qu'à la laine, rien à faire, le tricot futur de son beau-frère a glissé. Elle le laisse où il est, sur le carrelage, et ses mains reviennent paume contre paume, entre ses genoux. Elle se balance d'avant en arrière. En avant son visage rejoint le soleil, en arrière la fraîcheur de la pièce.

Elle dit : *« Un homme, qu'est-ce que c'est, après tout ? Toutes les femmes en passent par là : toutes ou presque. Elles ne s'en portent ni mieux ni plus mal. Le bonheur, le malheur, c'est aussi bien pour elles que pour moi, Marie, qui n'ai personne. Les hommes font du mal, les hommes font du bien, ça dépend. Le soir, ils occupent la place du Marché, leurs voix montent jusqu'ici. Et puis, ils s'enferment avec leurs femmes, il n'y a plus que des rires ou des cris qui passent la fenêtre, qu'est-ce que ça veut dire, après tout ? »*

Le soleil est plus fort, Marie Dervaux se penche pour qu'il chauffe son cou, descende. Elle a mis son corsage bleu, « *bleu comme vos yeux* », disent ceux qui la regardent. Mais qui sait la regarder depuis que Jean Dastien l'a fait, qu'il s'est assis à la terrasse du Majorque, y est resté des heures pour ça : la regarder comme il faut ?

Trente ans depuis qu'il est parti faire sa vie. Loin ? Près ? Réussie ? Ratée ? Ces mots autrefois la faisaient pleurer ou rire, avec le temps ils sont devenus pareils. Aucun amour depuis n'a pu leur redonner un sens. On s'habitue, pense-t-elle, le cœur est intelligent.

Alors, Jean Dastien, qu'est-ce que c'est aujourd'hui, sinon une histoire pour en avoir au moins une, y revenir de temps en temps pour que les idées s'y frottent, une façon de ne pas s'endormir.

Jean Dastien ça allait avec Marie Dervaux quand Marie Dervaux ça voulait dire quelque chose pour l'amour, mais, depuis trente ans, l'amour et Marie n'ont plus rien à voir ensemble. Ni l'un ni l'autre n'ont fait ce qu'il fallait pour s'entendre, ni l'un ni l'autre les premiers pas. Alors ! « *Je suis folle* », pense Marie. Elle se penche tout à fait cette fois, ramasse le papier tombé près du tricot, une lettre, le déplie, lit pour la dixième fois, y croit, n'y croit pas, a envie de pleurer, de rire. Replie le papier, le jette, le ramasse, le chiffonne, rit pour de bon. « *Je serai demain soir à Coronne, je monterai chez toi vers 8 heures.* » Signé « *Jean Dastien.* »

Hier, le facteur a mis dans la boîte le journal, comme tous les jours, un imprimé, comme tous les deux ou trois jours, et cette lettre : une enveloppe jaune, une écriture couchée, à peine lisible : *Mademoiselle Marie Dervaux, place du Marché, 17353 Coronne.*

La journée d'hier, Marie l'a occupée comme il faut, aujourd'hui elle n'en vient pas à bout. Il est 7 heures, le soleil ne quitte pas encore le jardin : l'orange au bord de la gouttière, elle l'a oubliée. Elle se lève, regarde le brillant de ses souliers en avant d'elle, le mouvement de sa jupe. « *Ce n'est pas la peine d'aller devant la glace,* dit-elle à voix basse, *on ne peut plus rien changer. Il entrera, s'assoira, s'en ira. La porte fermée derrière lui, il ne restera que de l'amitié, plus d'amour. Et puis, qui est-ce, après tout, quelqu'un qui vous regarde comme il l'a fait et qui s'en va ? Quelqu'un qui prend, qui ne donne rien. Je m'en moque, je m'en moque de Dastien.* » Elle dit ça comme le chapelet, et au bout de la dizaine, les mots ne veulent plus rien dire, ils sont automates comme ses gestes. Elle va dans la cuisine où son chat ressemble à tous les chats, le monde a perdu ses repères.

Tout à l'heure, il va sonner. Aller ouvrir sans se dépêcher, dire bonjour comme on dit bonjour aux voisins, et puis : « *Vous désirez ?* »

Après tout, elle ne le connaît pas, Dastien, elle ne connaît que ses yeux, aigus, noirs, des vrilles qui restent enfoncées dans la tête.

A 7 heures elle décide de ne pas ouvrir : il faut que Dastien reste ce qu'il est, un désir sans queue ni tête.

A 8 heures, elle ouvre.

« Marie Dervaux ?

— Entre.

— C'est moi, Dastien.

— Oui.

— Je viens de Bremmes, j'ai pris le train, après le car, c'était long.

— Oui. Tu veux boire ?

— Non.

— Manger ?

— Non.

— Qu'est-ce que tu veux ?

— Je voulais venir. Je vais m'asseoir. Ici il fait bon. A Bremmes, l'été n'est pas encore là. Il ne vient jamais comme ici. Tu as des mains blanches. C'est bien, ça. Tu ne voulais jamais que je les prenne. Tu les mettais dans la poche de ton tablier. »

Elle a fait du café; il le boit sans détacher les yeux de l'endroit où elle s'est assise, en retrait de la lumière. Elle regarde d'un air têtu le brin de laine qui donne, à lui seul, un air négligé au tapis. Comment l'a-t-elle oublié ce matin en faisant comme il faut la propreté des pièces ? Il faudrait se lever, le jeter à la corbeille. Non, rester tranquille : l'ombre vient sur ses genoux, après sur ses bras, tout à l'heure on ne verra presque plus son visage.

Il propose de l'emmener dîner au Canal, le meilleur endroit : elle refuse à cause de ceux qu'elle connaît sur le chemin et qui trouveraient ça drôle. Il lui propose d'aller chercher de quoi manger. Elle n'a pas faim, et puis elle ne veut pas se lever, pas se mettre droite, ni de profil ni de face. Elle veut que ce qui reste de jour soit pour Dastien, qu'elle puisse, de sa cachette, le regarder à son aise.

Vers 10 heures, il veut allumer, mais, d'un geste, elle lui fait comprendre que ça va bien comme ça.



PATRICIA MAVROMATIS

« Nous n'avons besoin ni de lire ni d'écrire.

— C'est vrai. »

Maintenant la place de Coronne est éteinte. Les femmes et les hommes sont dans leur secret. On ne les voit plus, à peine si on les entend derrière les volets.

Marie Dervaux et Jean Dastien veillent, trente ans passés en dehors l'un de l'autre. Un trou noir et eux de chaque côté à s'épier, à essayer d'apprivoiser l'élan qui revient, se fatigue, prend peur.

« Il ne faut pas avoir peur, Marie. On a peur de ceux qui ont quelque chose. Quand je vais partir, tout à l'heure, je n'aurai plus rien. »

Sans se lever, elle pousse la fenêtre, elle l'ouvre grande pour avoir les arbres tout près. Elle espère le bruit d'une moto, d'une radio, d'une horloge, pour lui rappeler la vie comme elle est, mais il n'y a que leur respiration qui s'entende, il n'y a que la vie comme elle n'est pas, dans la chambre.

« Tu étais sauvage. »

Maintenant elle ne l'est plus. Elle a rejoint la terrasse du Majorque. Il est midi, le soleil lui donne de l'audace et des couleurs. Elle approche du garçon, lève les yeux, ne les baisse plus, lui tient tête.

« J'habite la maison des Granges. Je t'attendrai lundi soir à 8 heures en face du Silo. Si tu n'y es pas, j'irai où je dois aller.

— J'y serai.

— On verra. »

— A 8 heures, ils prennent le sentier, d'un côté la rivière, de l'autre le champ, ils le traversent. C'est elle qui pousse le garçon dans l'abri des chevaux.

« Je ne suis pas le seul à t'aimer, Marie, ça se voit à tes manières. Je me croyais le premier.

— Les hommes se croient toujours.

— Tu me fais peur, tu mets tes yeux si profond dans les miens.

— Tu es venu pour qu'on se regarde comme il faut, oui ou non ?

— Tu serres trop fort.

— Tais-toi, si tu cries on va nous entendre : tu l'as voulu, oui ou non, qu'on se serre ! Quand tu es assis au Majorque, tes yeux ne me lâchent pas et après ils me tiennent partout où je vais, ils m'empêchent de regarder ailleurs qu'à l'endroit où tu vas venir, quand je les dépasse je les ai dans le dos. La nuit ils reviennent. Jamais plus ils ne me laissent comme j'étais avant, libre de choisir, de penser à rien si je le voulais. A personne. »

Elle porte une robe rouge ce jour-là pour que tout le monde l'ait vue venir au Silo, et s'en souvienne, une écharpe en soie noire. Elle la met sur la tête pour les deuils, autour des épaules pour la fête. Avant que Dastien n'ait le temps de se reprendre, elle la défait de son cou, la noue au sien.

« Ferme les yeux, je vais t'embrasser comme personne.

— Moi qui me croyais le premier... On voit que tu as l'habitude !

L'écharpe nouée est fine comme une corde.

— Laisse-toi faire ! »

Dastien ouvre les mains, se laisse aller, s'en va. La tête roule de côté, la robe rouge autour de lui comme une vague, il la voit et ne la voit plus. Marie a dénoué le *foulard,* le remet *sur ses* épaules, ne le mettra plus jamais sur sa tête comme une vieille. Et le bar de Majorque, ce sera n'importe quel café.

UNE odeur chaude monte du jardin. Cet après-midi, pour le nettoyer, Marie a fait brûler des herbes, il doit rester des braises qui tiennent le feu, Marie en a le goût dans la bouche. Et puis voilà la porte du réduit qui claque, vlan ! et vlan ! dès qu'elle s'arrête, c'est le bruit de l'eau. Elle n'a pas dû fermer le robinet de la source, ou alors, c'est l'orage, ou alors, rien ; le silence dehors et tout le bruit dans sa tête. « *Il faut que je me lève, dit-elle, que j'aille voir. Non, il vaut mieux rester, ne rien déranger, se tenir tranquille.* »

Ceux des autres maisons restent derrière les persiennes.

L'imagination de Marie fait le tour de la place, prend la rue Haute, la rue des Granges. Chez Lambert on s'aime, chez Belmont on dort, chez Thuillier on s'aime, chez Vergez on dort. Elle fait le compte à voix basse. Restent les autres maisons, celles où on ne dort pas, où s'aimer n'est pas facile. Celles où on attend, où il faut que le lendemain vienne trop vite ou ne vienne pas, celle où le goût des cendres du jardin est dans la bouche.

« *Il faudrait une longue nuit d'hiver, de la pluie pour venir à bout du feu* », pense Marie.

Il faudrait le temps de s'habituer à Dastien tout près d'elle. Il faut que ses yeux deviennent ceux de n'importe qui ou qu'ils aillent avec le reste, le corps tassé, les cheveux blancs, qu'ils s'usent.

Le matin les trouve où ils étaient. Elle, dans le coin de la cheminée, lui, en face. Elle a sorti les mains de ses poches, elle les lui a tendues. « *Maintenant, il faut laisser venir la lumière où elle veut, pense Marie. D'abord sur les souliers, puis les genoux, les mains, enfin le visage.* » Elle ne se cache plus, elle se donne à Dastien comme elle est, et ses yeux à lui se donnent à elle comme ils sont, fatigués.

Elle va lui offrir du café encore une fois, puis l'accompagnera jusqu'à la porte. Il dit sans se retourner :

« *Il fallait que je vienne.* »

Quand elle l'a entendu marcher dehors, elle a remis le fichu sur ses épaules. Plus jamais serré sur la tête comme une vieille. Quand le soleil est venu à la verticale de la place, elle est allée s'asseoir à la terrasse du Majorque. Elle a commandé une glace double avec une ombrelle de papier, ce que la maison a de plus cher. Après l'avoir mangée, elle s'est remis du rose sur les joues. Elle a regardé un a un les gens autour d'elle, puis les chaises vides, sans avoir peur. ■

* Comédienne et écrivain, Guyette Lyr a publié quatre romans au Mercure de France : *la Fuite en douce* (1976), *l'Herbe des fous* (1978), *Adèle Ripois ou le portrait* (1979) et *Retour à Elna,* qui vient de paraître.

